Dolbec veut éliminer la puanteur pour le printemps



Voir page A-6

LE CANADA FRANÇAIS

FONDÉ LE 1er JUIN 1860

PLANET PC PENTIUM II 266



MAISON ETHIER

FACE À L'ANCIEN COLLÈGE MILITAIRE
126, Jacques-Cartier Nord, tél.: 346-1090
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

139E ANNÉE N° 15 • LE MERCREDI 16 SEPTEMBRE 1998 • HEBDO DU HAUT-RICHELIEU • SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU • 108 PAGES $1.19

Sous la nouvelle bannière Le Rénovateur Régional

Un grand Rona à Saint-Luc

GILLES BÉRUBÉ



La municipalité de Saint-Luc a le vent dans les voiles sur le plan des investissements. Après l'ouverture récente de Maxi et Cie, c'est au tour de Rona d'y établir un nouveau magasin à grande surface.

Le commerce affichera la bannière Le Rénovateur Régional, une formule intermédiaire entre le Rona L'entrepôt et Le Rénovateur.

Les actionnaires du nouveau Rona sont M. Roger Codère, propriétaire du Palais de la Rénovation, MM. Paul-Émile et Pierre Rathé, ainsi que la famille Michel Caron, propriétaires du magasin Choinière et Martel de Saint-Luc. Ils ont décidé de se regrouper pour ouvrir le nouveau magasin qui aura pignon sur la rue Moreau, non loin du supermarché Maxi et Cie.

Après l'ouverture du commerce, le Palais de la rénovation déménagera dans le nouvel immeuble alors que le magasin Choinière et Martel poursuivra ses activités au centre-ville de Saint-Luc.

Voir page A-38

Un autre 1,5 M$ à St-Luc

Un vaste marché public ouvrira au printemps

ISABELLE SIMARD



Un marché public abritant une trentaine de commerces spécialisés dans le domaine de l'alimentation ouvrira ses portes à Saint-Luc le printemps prochain.

Situé sur le boulevard Saint-Luc près de la rue Bélair, le projet d'aménagement évalué à 1,5 million de dollars s'étendra sur une superficie de 135 000 pieds carrés.

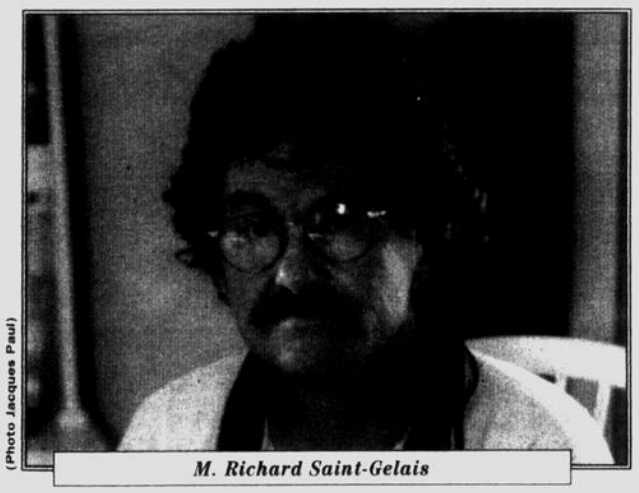
Les deux promoteurs du Marché des jardiniers de Saint-Luc sont André Beaulac et Gaétan Houle. Jusqu'ici 53 espaces ont été réservés.

Voir page A-3



(Photo Jacques Paul)

Le Marché des jardiniers de Saint-Luc ouvrira sur une base saisonnière à compter du mois de mai.



(Photo Jacques Paul)

M. Richard Saint-Gelais

Atteint d'hépatite C avant 1986

Richard St-Gelais a été tenu 14 ans dans l'ignorance

GORETTE LINHARES



Richard Saint-Gelais est au nombre des victimes qui ont contracté une hépatite C à la suite d'une transfusion sanguine survenue en 1982. Pendant 14 ans, ce résident de Saint-Luc a été tenu dans l'ignorance.

Ce n'est que l'an dernier qu'il a pris connaissance de ce terrible diagnostic. En plus de souffrir, il s'interroge. Il a l'impression d'être assis sur un volcan qui bouillonne.

Voir page A-4

SOMMAIRE

Cinéma	*B-7*
Économie	*A-38*
Éditorial	*A-10*
Nécrologie	*A-36*
Petites annonces	*B-16*
Sport	*A-44*

6 21074 70323 1 15

Les Grands Succès de l'automne

169$ /MOIS
36 MOIS

plus de détails au dos du journal



RONDEAU
PONTIAC - BUICK - CADILLAC - GMC Ltée
180, RUE MOREAU, SAINT-LUC TÉLÉPHONE : 359-9990

ban-c15-r

FRUITERIE

L'avenue du potager
145, boul. Saint-Joseph, Saint-Jean-sur-Richelieu
Tél.: 349-3209

MEILLEURE QUALITÉ
MEILLEURS PRIX

Interac
PAIEMENT DIRECT
LES HALLES ST-JEAN

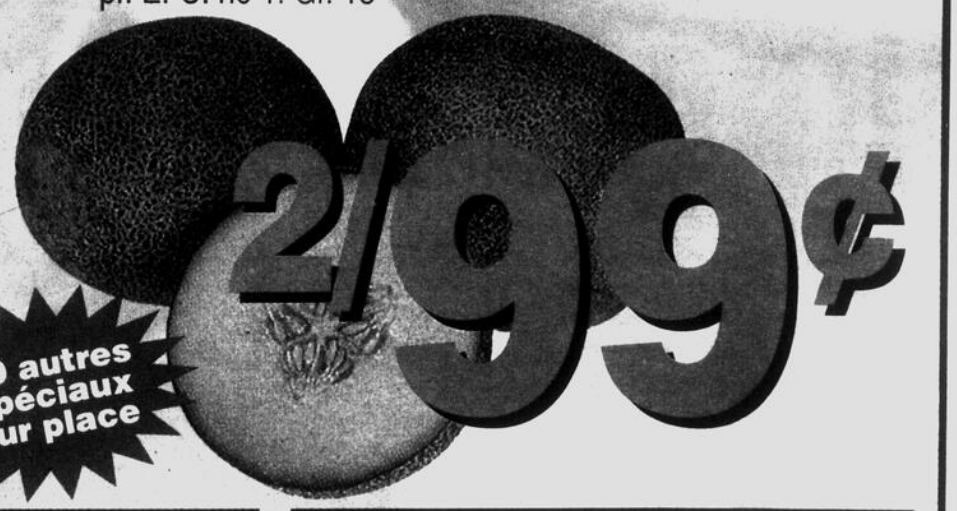
Achat local
Rallye des commerçants
Je protège mon emploi j'achète chez moi
Achat local

CHEF DE FILE

Le plus grand marché de fruits et légumes de la région



Fraises
pr. Californie no 1
99¢
chopine

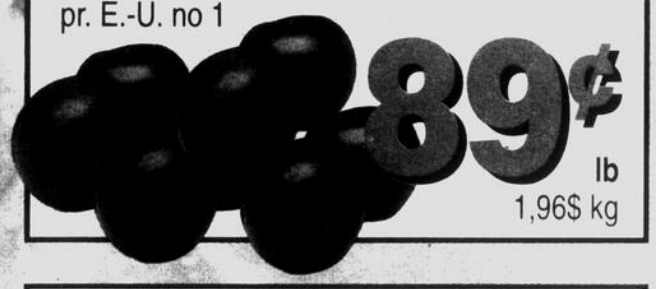


Cantaloups
pr. É.-U. no 1. Gr. 18
2/99¢

20 autres spéciaux sur place



Céleris
pr. Québec no 1
3/89¢



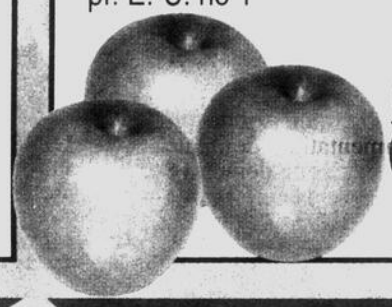
Prunes rouges «Casselman»
pr. É.-U. no 1
89¢ lb
1,96$ kg



Laitues frisées
pr. Québec no 1
3/89¢



Oignons et carottes
Sac de 5 lbs
pr. Québec no 1
99¢ sac



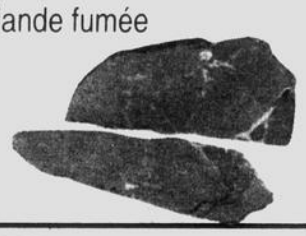
Pommes «Granny Smith»
pr. É.-U. no 1
89¢ lb
1,96$ kg



Fèves germées chop suey»
pr. Canada no 1
49¢ lb
1,08$ kg

CHARCUTERIE

«Smoked meat»
Viande fumée

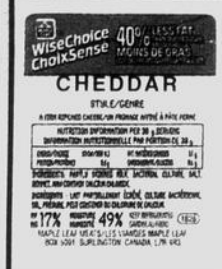


3.69 lb
8,12$ kg



Bologne à l'ail «Lesters»
2.39 lb
5,27$ kg

FROMAGERIE



Cheddar doux jaune «Maple Leaf»
2.99 lb
6,58$ kg

Saint-Paulin «Ligueil»



Produit de France
5.99 lb
13,20$ kg

ÉPICERIE

Fromage cottage «Liberté»
1% ou 2%, 500 ml



1.79 ch.



Kéfir «Liberté»
Saveurs variées
500 ml
1.69 ch.

Spéciaux valables du mardi 15 au dimanche 20 septembre 1998 inclusivement ou jusqu'à épuisement.

HEURES D'OUVERTURE
Lundi, mardi, mercredi: 9 h à 18 h • Jeudi, vendredi: 9 h à 21 h • Samedi, dimanche: 9 h à 17 h

040331-c15-r

LIQUIDATION '98
GRAVEL SUBARU à St-Jean
Financement à partir de 2,9%*
* sur certains modèles.
505, ST-JACQUES
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
347-2835
SANS FRAIS: 1-888-347-2835
VOISIN CASERNE DE POMPIERS
034804-012-r

Un marché public ouvrira ses portes à Saint-Luc au printemps

Un investissement de 1,5 M$



ISABELLE SIMARD

Un marché public abritant une trentaine de commerces spécialisés dans le domaine de l'alimentation ouvrira ses portes à Saint-Luc au printemps prochain. Situé sur le boulevard Saint-Luc près de la rue Bélair, le projet d'aménagement évalué à 1,5 million de dollars s'étendra sur une superficie de 135 000 pieds carrés.

Le *Marché des jardiniers de Saint-Luc* sera ouvert au public sur une base saisonnière à compter du mois de mai jusqu'à novembre. Sa superficie sera semblable à celle qu'occupe le marché de La Prairie.

Le bâtiment projeté coûtera à lui seul la somme de 650 000 $. Il comportera quatre entrées principales et 77 espaces destinés à des kiosques intérieurs et extérieurs. Certains marchands occuperont plusieurs espaces à la fois.

On y retrouvera notamment des fruits et légumes, des fleurs, une boulangerie, une boucherie, une poissonnerie, une pâtisserie, une fromagerie, une charcuterie, une pépinière, un restaurant, un dépanneur, un kiosque de crème glacée ainsi qu'un kiosque d'aliments naturels.

Les deux promoteurs, André Beaulac et Gaétan Houle, ont rejoint plusieurs marchands de la région. «Jusqu'ici, 53 espaces ont été réservés. Les commerçants semblent très intéressés par notre projet. Les kiosques se louent très rapidement», admet M. Houle, qui se fait un devoir d'offrir une couleur locale au marché public.



(Photo Jacques Paul)

Le Marché des jardiniers de Saint-Luc sera situé sur le boulevard Saint-Luc près de la rue Bélair.

«Il n'y aura aucune franchise, de sorte que l'espace soit réservé exclusivement aux producteurs et commerçants régionaux», tient- il à préciser.

Le terrain sur lequel sera aménagé le marché public est situé sur une zone commerciale et appartient en partie à M. Beaulac. Son associé dans ce projet, M. Houle a acheté une parcelle de terrain supplémentaire. Le projet de construction du marché public est estimé à 1,5 million de dollars.

M. Houle détient une solide expérience en alimentation, domaine pour lequel il se dévoue depuis 16 ans. «Je compte m'associer avec des gens d'expérience afin d'offrir un service de qualité à la clientèle», assure-t-il.

Ouverture au printemps

Les services de l'architecte Éric Jutras ont été retenus par les promoteurs, qui ont une idée bien arrêtée sur le style de bâtiment qu'ils entendent aménager.

«Le marché ressemblera à ce qui se fait présentement dans l'état du Vermont. Le bâtiment d'allure chaleureuse ressemblera à une grange. Il sera conçu en bois naturel et en pruche et sa couverture sera faite de tôle rouge», explique M. Houle.

Les promoteurs attendent un permis de construction émis par la Ville de Saint-Luc pour mettre en branle les travaux de plomberie, de structure et de pavage. Le chantier sera ouvert dès cet automne de sorte que le marché puisse ouvrir ses portes au printemps prochain.

«Nous espérons rejoindre la population des quatre coins de la région. Nous visons une grosse clientèle de Chambly. Les gens pourront retrouver une multitude de produits en un même lieu et magasiner en plein air six mois par année», conclut-il.



Atteint d'hépatite C avant 1986

Richard Saint-Gelais se demande pourquoi il a été tenu si longtemps dans l'ignorance

GORETTE LINHARES

«Si je décide de vous écrire, c'est tout simplement pour vous exprimer toute la rancoeur qui me ronge... Je suis atteint d'une hépatite C à la suite d'une transfusion de sang reçue lors d'une opération à la colonne en 1982 (...). J'ai de la misère à vivre cette situation, elle me détruit à petit feu. À part cette maudite cochonnerie que j'ai dans le sang, je n'avais aucun problème de santé (...). Notre santé nous appartient, c'est cruel de s'en approprier et de faire de nous des porteurs de la mort.»

Ces phrases proviennent d'une lettre ouverte de plusieurs pages envoyée au journal il y a quelque temps par Richard Saint-Gelais, résident de la municipalité de Saint-Luc.

Intrigué par tant de révolte, le Canada Français a communiqué avec lui pour connaître son histoire, celle d'un citoyen qui ne sera pas indemnisé par le gouvernement. Il a accepté de nous rencontrer principalement pour en finir avec l'isolement, l'ignorance, les préjugés non pas tant pour l'aspect financier.

Opération en 1982

«En 1982, j'ai subi une opération à la colonne vertébrale pour une hernie discale à la suite d'un accident de travail. Puis j'ai eu une seconde opération, une greffe lombo-sacrée. Deux, trois jours après l'opération, on m'a mis un pansement ordinaire au lieu d'un pansement compressif avec un drain. Une heure après je me suis rendu compte que je nageais dans mon sang! J'ai tiré sur la sonnette, et ils m'ont donné du sang. Après les transfusions, j'étais correct», raconte Richard Saint-Gelais en présence de son épouse, Micheline.



(Photo Jacques Paul)

Micheline et Richard Saint-Gelais ont l'impression d'être assis sur un volcan qui bouillonne.

Il retourne à la maison par la suite, près de Sept-Îles à l'époque, et se «paie» une jaunisse excessivement sévère le 10 février suivant, c'est- à-dire moins de deux mois après son opération à la colonne vertébrale à l'hôpital. Quelques tests plus tard, on lui parle d'hépatite virale, rien de bien paniquant semble-t-il. On lui explique que le tout laissera une cicatrice sur son foie, mais point à la ligne.

Après quelques démarches de la part de son médecin de la CSST, il apprend une spécification à propos de son hépatite: elle est dite «non A non B; non B et non A.» Il ignorait alors la réelle signification de ce jargon médical.

«De 1983 à 1997, dans ma tête, j'avais eu une hépatite. C'était fini. Mais j'avais eu beaucoup de malaises et on ne trouvait pas ce que c'était. J'avais beaucoup d'enzymes cardiaques présents. Je ne filais pas pantoute, j'étais fatigué, j'étais moins en forme. J'ai passé un coronaro, le nucléaire, il ne trouvait rien! En parlant à mon médecin de famille, j'ai parlé de l'hépatite. J'ai emporté le rapport de la CSST. Elle m'a dit que j'avais fait une méchante jaunisse! Elle a investigué et m'a fait passer un test pour l'hépatite et le sida», poursuit le mécanicien machiniste.

Diagnostic en août 1997

Au mois d'août 1997, quatorze années après la fameuse jaunisse, il reçoit son diagnostic: hépatite C. Il subit deux biopsies à l'hôpital Saint-Luc de Montréal, une première pour investigation, une seconde pour offrir à la science. Depuis plus d'une année, il apprend par bribes ce qu'est réellement sa maladie.

«Ce n'est pas tellement violent. C'est un virus qui te mange une petite partie du foie, ton système immunitaire se défend et ça fait une petite cicatrice. Tu restes avec plein de cicatrices. Ça obstrue le foie. À la longue c'est la cirrhose, puis le cancer. Chacun développe la maladie à une vitesse différente.»

Richard Saint-Gelais se demande avec une certaine rancoeur pourquoi il a été tenu si longtemps dans l'ignorance de sa maladie. À un certain moment, quelqu'un, à quelque part, devait savoir que sa fameuse hépatite «non A non B, non B non A» était en fait une hépatite C, dit-il. Dans l'ignorance, il aurait pu contaminer sa femme. Dans l'ignorance, la maladie fait son chemin.

Depuis plusieurs mois, le couple Saint-Gelais, marié depuis 25 années, et leurs deux filles âgées de 15 et 19 ans, sont assis sur un volcan qui bouillonne. Ils se sentent dans l'ignorance. Ils ont l'impression de recevoir de l'information au compte-gouttes.

«Moi ce qui m'intéresse c'est de savoir ce qui va m'arriver. J'ai l'impression qu'il se cache quelque chose. Dans dix ans je vais apprendre quoi... Je me demande vraiment ce qui va encore arriver», s'indigne tristement le Luçois.

«Je me sens tellement seul dans ma maladie»

GORETTE LINHARES

Trois fois par semaine, Richard Saint-Gelais s'injecte une dose d'Inter Feron Alfa-2b pour freiner la course de l'hépatite C, traitement aux nombreuses répercussions. Les douleurs physiques s'accompagnent malheureusement, dans le cas de père de famille, de douleurs morales, de préjugés. «Je me sens tellement seul dans ma maladie», avoue-t-il.

«Apprendre que j'avais l'hépatite C, ça m'a plongé dans une dépression et je vois un psychologue parce que je me sens obsédé par la maladie. Mais de toute façon, les médicaments te jettent en dépression. C'est un effet secondaire, une perte de jouissance de la vie», poursuit-il avec une très grande sincérité.

Les effets secondaires sont multiples et varient d'une personne à une autre. Ils vont de la fatigue chronique à l'anxiété, en passant par la perte de cheveux, le dessèchement de la peau, les maux de tête et les fièvres au lendemain des injections de l'Inter Feron Alfa-2b.

Ce traitement a pour but d'enrayer la maladie, mais peut entraîner le diabète et l'anémie. D'ici à trois mois, les spécialistes se pencheront sur son cas pour constater l'efficacité du traitement et, s'il y a lieu, suggéreront une nouvelle médication. Un traitement expérimental cette fois.

La petite famille, plutôt discrète à l'accoutumée, trouve la situation difficile, d'autant plus qu'elle s'accompagne de préjugés. C'est que certains associent l'hépatite C à une maladie «honteuse» affirme M. Saint-Gelais. Les poignées de main sont devenues soudainement plus hésitantes... «Maintenant on le sait, ça se donne de sang à sang, mais il y a beaucoup de désinformation là-dessus», affirme-t-il.

«Au moment où on a écrit la lettre, nous étions révoltés, nous voulions faire notre bout. On est aussi révolté contre les gouvernements qui se renvoient la balle. Nous voulions informer les gens, faire réfléchir le monde. Nous avons peut-être attendu trois, quatre mois avant de l'envoyer, on se disait que d'autres allaient agir!», exprime le couple.

L'opération à la colonne subie par M. Saint-Gelais étant reliée à un accident de travail, il bénéficie de l'aide de la CSST, mais il songe à tous ceux qui sont aux prises avec des difficultés financières. Comment peut-on faire une différence entre une personne atteinte depuis décembre 1985 et une autre en janvier 1986 s'interroge-t-il?

Le mécanicien machiniste, en arrêt de travail depuis février faute d'énergie, brise son isolement pour changer les choses, «c'est pas pour faire pitié!» Et si d'autres personnes de la région sont dans sa situation, sûrement voudraient-elles s'entraider avance-t-il? Son épouse Micheline saisie aussi l'occasion pour sensibiliser les gens à signer leur carte assurance maladie pour le don d'organe.



La démolition de la Balmet, une question de semaines

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Neuf ans après l'éclatement du scandale environnemental de la Balmet, à l'automne 1989, la démolition des ruines de l'ancienne usine de recyclage de batteries d'automobiles ne serait plus qu'une question de semaines...

C'est aujourd'hui (mercredi) que la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu ouvre les soumissions pour les travaux de décontamination et de démolition des immeubles de ce site qui fait figure de tumeur cancéreuse au beau milieu du quartier Notre-Dame-Auxiliatrice.

Le greffier de la ville, Me Jacques Jutras, a précisé lors de la dernière séance du conseil municipal que les soumissions reçues seront transmises à la Fiducie environnementale municipale créée au printemps 98 pour prendre en charge la réhabilitation des sites industriels orphelins et contaminés de Saint-Jean.

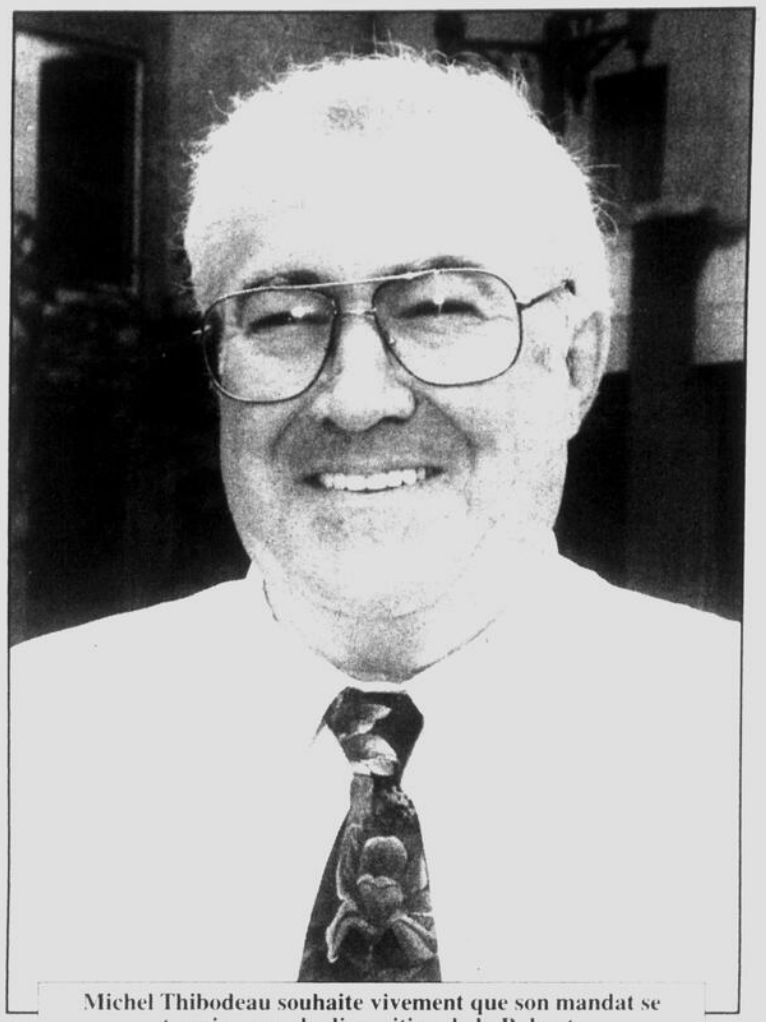
La Fiducie environnementale, sur laquelle siègent notamment Me Jutras et le maire Myroslaw Smereka, doit se rencontrer vendredi. Elle devrait alors donner le feu vert aux travaux de démolition qui auraient lieu à la fin de septembre ou en octobre.

Rappelons que la Ville est officiellement devenue propriétaire des installations de la Balmet en août à la suite d'une vente aux enchères au Palais de justice. La Ville avait fait saisir l'immeuble pour taxes impayées. La propriété de l'immeuble a ensuite été transférée à la Fiducie environnementale.

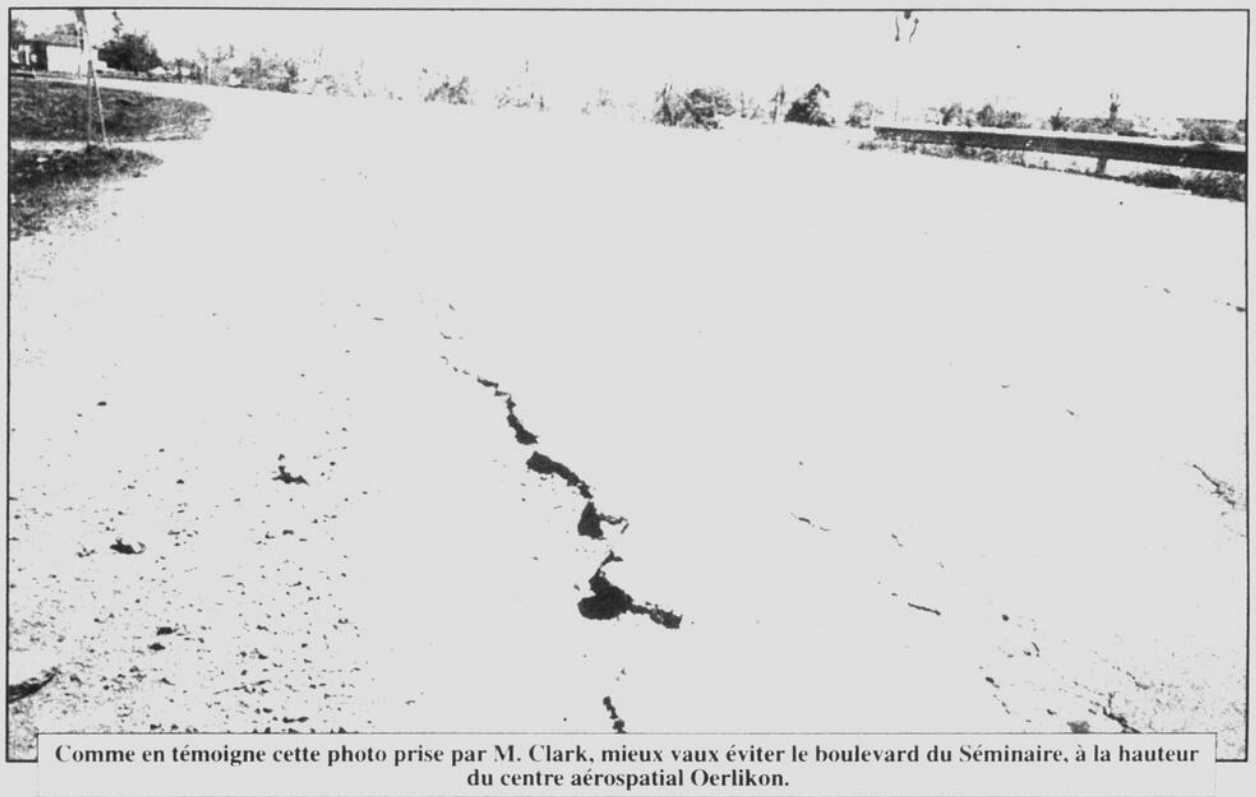
Le conseiller de NDA, Michel Thibodeau, qui quittera son poste après les élections du 1er novembre, a vivement souhaité que les travaux se fassent bientôt.

«Ça fait quatre ans que je me bats pour ça. J'espère que le tout sera démantelé sous le mandat que je termine comme je l'ai promis il y a quatre ans», a dit M. Thibodeau.

Quant à l'aménagement du parc Yvan-Roy sur ce site, il devrait en principe être réalisé en 1999.



Michel Thibodeau souhaite vivement que son mandat se termine avec la disparition de la Balmet.



Comme en témoigne cette photo prise par M. Clark, mieux vaux éviter le boulevard du Séminaire, à la hauteur du centre aérospatial Oerlikon.

Trop pauvre, la Ville de St-Jean-sur-Richelieu?

GILLES LÉVESQUE

Un résident de Champlain, dans l'État de New York, se questionne sérieusement sur l'état de pauvreté dans laquelle se trouve la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu!

Par l'entremise d'une courte lettre adressée à nos bureaux et de photos justifiant ses dires, M. J. A. Clark trouve que Saint-Jean-sur-Richelieu fait bien pitié! Il dénonce l'état lamentable de la chaussée sur le boulevard du Séminaire, à proximité du centre aérospatial Oerlikon.

«Avez-vous regardé le boulevard du Séminaire au sud de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu cet été? Ça fait pitié. J'ai eu une crevaison à cet endroit , avec un pneu fini, le 11 mai dernier. J'ai alors pris deux photos. Je suis repassé par cet endroit à quelques reprises au cours du mois d'août et j'ai vu que ce n'est pas encore réparé.

«À Saint-Jean-sur-Richelieu, est-ce que vous êtes trop pauvre ou trop paresseux, questionne M. Clark. Je pense que je vais plutôt aller du côté de Brossard pour faire mon magasinage.»

St-Jean s'attend à 100% de Québec

Pas de réclamation «farfelue» pour les dépenses du verglas

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

S'il faut en croire le directeur général de Saint-Jean-sur-Richelieu, Roger Theriault, les contribuables et le trésorier de la ville, Michel Dussault, peuvent dormir sur leurs deux oreilles. Rien de la facture de 6 807 087 $ des coûts du Grand Verglas ne devrait leur rebondir en pleine face.

«Nous n'avons pas envoyé de réclamation farfelue au gouvernement du Québec», a affirmé M. Theriault lors de séance du conseil municipal du mardi 8 septembre dernier.

Il a souligné que Saint-Jean avait pris toutes les précautions pour ne faire parvenir à Québec que les dépenses qui étaient remboursables aux termes des décrets gouvernementaux.

M. Theriault n'accorde aucun crédit aux hypothèses et rumeurs selon lesquelles Québec ne rembourserait pas les réclamations rubis sur l'ongle.

Le dg de la ville ajoute que si les contribuables johannais ont des frais à assumer, il s'agira de frais d'intérêt attribuables au fait que le gouvernement du Québec prend du temps à effectuer ses remboursements.

«On aura peut-être 90 000 $ de frais d'intérêt mais ce ne sera pas la ville qui en sera responsable mais Québec à cause du temps qu'il met à rembourser. Mais, rassurez-vous, il y a de l'argent pour payer dans les coffres de la ville», a-t-il dit en réponse à une question du citoyen Gaston Dupuis, candidat indépendant annoncé dans le quartier NDA.



L'usine d'épuration et l'hôtel de ville inondés d'appels

Une centaine de citoyens se plaignent des odeurs

ISABELLE SIMARD

L'usine d'épuration du Haut-Richelieu et l'hôtel de ville de Saint-Luc sont inondés d'appels depuis les derniers mois. Les problèmes d'odeurs persistent et une centaine de plaintes ont été formulées par les citoyens.

Les Luçois se plaignent des odeurs provenant des stations de pompage numéros 1 et 3 situées sur les rues Jean-Talon et Bernier. Certaines plaintes concernent les odeurs et la mousse émanant des regards d'égout de l'émissaire situé sur les rues Jean-Talon et Bernier, alors que d'autres plaintes ont trait aux odeurs provenant de l'usine d'épuration du Haut-Richelieu.

LE CANADA FRANÇAIS a rendu visite à des citoyens de la rue Dextradeur et Des Hirondelles, vendredi dernier, pour dresser un bref portrait de la situation. Les citoyens interrogés n'ont pas hésité à commenter la situation.

«Deux ou trois fois par semaine, je constate des mauvaises odeurs. Il m'arrive de fermer les fenêtres pour éviter que les odeurs entrent dans la maison. Mes enfants se promènent souvent à bicyclette dans le quartier et ils disent que ça ne sent pas bon», rapporte Silvia Mejia, qui demeure au 84, rue Dextradeur.



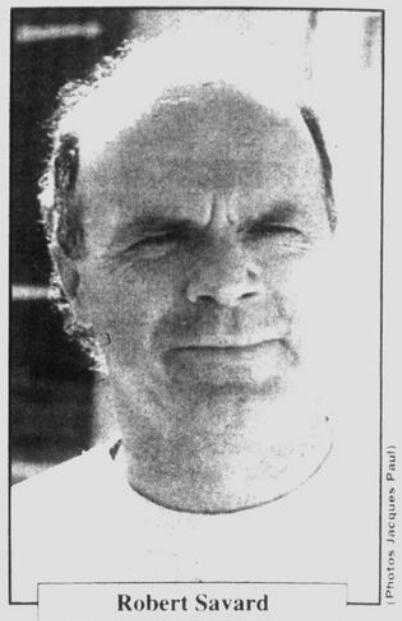
Silvia Mejia



Karina Busque



André St-Hilaire



Robert Savard

(Photos Jacques Paul)

«Il y a des journées, surtout le soir, où ça sent davantage. Je dois fermer les fenêtres et c'est vraiment déplaisant. J'ai remarqué que de la mousse sortait des égouts à certains endroits», enchaîne à son tour Élizabeth Tremblay, domiciliée au 109, rue Dextradeur.

Un jeune couple de la rue Des Hirondelles, Karina Busque et Stéphane Deslauriers, n'a pas hésité à faire circuler une pétition dans le quartier pour dénoncer les problèmes d'odeurs.

«Nous habitons ici depuis un an. Nous aimons beaucoup ce quartier. Lorsque nous sommes arrivés dans ce secteur, on nous a assuré qu'il n'y aurait aucun problème lié à la proximité de l'usine d'épuration. Tout au long de l'été, à toute heure du jour, le vent nous a amené des odeurs. À l'occasion, nous avons été forcés de sortir de la piscine et de rentrer tellement les odeurs étaient fortes», raconte Mme Busque.

André St-Hilaire, qui habite au 135, Dextradeur, constate à son tour certains problèmes. Il garde bon espoir que la Ville remédie à la situation dans les plus brefs délais.

Quelques citoyens du même secteur en sont moins affectés. «Ça arrive occasionnellement, mais ce n'est pas fréquent. Notre maison est située en dehors du corridor qu'emprunte le vent à partir de l'usine d'épuration», se réjouit Robert Savard, domicilié au 90, Dextradeur.

Des corrections

Lors de la dernière assemblée régulière du conseil municipal de la Ville de Saint-Luc, le conseiller Alain Paradis s'est montré rassurant à l'égard des citoyens affectés par les problèmes d'odeurs.

«La Ville de Saint-Luc a fait en sorte de s'assurer que le ministère des Affaires municipales s'engage à corriger la situation», a-t-il affirmé.

Le conseiller Alain Paradis et le maire Gilles Dolbec ont tour à tour constaté de tels problèmes dans le secteur où ils habitent, c'est-à-dire sur les rues Louis XV et Sainte-Thérèse.

«C'est arrivé à quelques reprises, à raison d'une ou deux fois par semaine durant l'été, et ce n'est pas très agréable», estime le conseiller Paradis.

Saint-Luc veut corriger le problème d'ici le printemps

ISABELLE SIMARD

Des démarches ont été entreprises par la Ville de Saint-Luc et la Régie d'assainissement des eaux du Haut-Richelieu auprès du ministère des Affaires municipales du Québec pour que les problèmes d'odeurs émanant de l'usine d'épuration soient réglés d'ici le printemps 1999.

Sensibles aux nombreuses plaintes formulées par une centaine de citoyens de la municipalité, le maire de Saint-Luc Gilles Dolbec et le surintendant de l'usine d'épuration, André Lebeuf, ont pris part, la semaine dernière, à une réunion avec des représentants de la Société québécoise d'assainissement des eaux et du ministère des Affaires municipales.



Gilles Dolbec

(Photos Jacques Paul)



André Lebeuf

«Des mandats seront confiés à des consultants afin d'améliorer le système de ventilation et de procéder à l'ajout de systèmes de traitement des odeurs de sorte que les problèmes soient résolus au printemps prochain», soutient M. Lebeuf.

Le 15 juillet dernier, rappelons-le, M. Lebeuf a adressé une lettre à la Ville de Saint-Luc dans laquelle il explique clairement que l'usine d'épuration a été conçue avec un seul traitement des odeurs destiné essentiellement au bâtiment des boues, faisant en sorte que les mauvaises odeurs provenant des autres secteurs de l'usine sont évacuées directement dans l'atmosphère.

D'autres problèmes reliés aux différents systèmes de ventilation ont été identifiés à l'intérieur de l'usine, lesquels provoquent du même coup des problèmes d'odeurs.

«Pour l'instant, nous avons réglé le problème de la mousse émanant de certains regards d'égout. De plus, nous avons appliqué des mesures temporaires pour réduire les odeurs avec des produits neutralisants. Ces produits sont très coûteux. Leur utilisation est donc temporaire», ajoute M. Lebeuf.

Le maire de Saint-Luc et président de la Régie d'assainissement Gilles Dolbec compte s'assurer que des travaux seront mis en branle pour éliminer les mauvaises odeurs d'ici le printemps prochain.

D'ailleurs, il conserve précieusement une correspondance datée du 9 juillet 1990 dans laquelle Germain Halley, alors sous-ministre de l'Environnement a donné l'assurance au conseil municipal que les autorités gouvernementales prendraient les mesures requises pour éliminer les nuisances causées par les problèmes d'odeurs.

Spécifions que les coûts engendrés par les mesures correctives seront admissibles aux subventions du programme d'assainissement des eaux.



L'AIDE AUDITIVE

Des milliers de malentendants ont retrouvé leurs activités grâce à l'aide auditive.

Elle est si petite et se glisse confortablement dans l'oreille.

UNE PROTHÈSE AUDITIVE
SANS FRAIS ET SANS LIMITE D'ÂGE
Selon les règles de la Régie d'assurance-maladie du Québec
Le modèle illustré n'est pas couvert par la R.A.M.Q.

Laflamme & Ass.
Audioprothésistes
900, boul. du Séminaire Nord, bureau 140
(près de l'hôpital du Haut-Richelieu)
Saint-Jean-sur-Richelieu
(450) 349-1260
1 800 422-6181
(sur rendez-vous seulement)

Ordre des audioprothésistes du Québec

• Montréal
• Longueuil
• Beloeil
(514) 522-6181

• Granby
320, boul. Leclerc O.
Bureau 8
(450) 378-6746

038806-c15-r

Une baisse de 10 à 20% pour des propriétés de 150 000 $ et plus

La valeur des immeubles en baisse de 2% à Saint-Luc

ISABELLE SIMARD

Le nouveau rôle triennal d'évaluation foncière de la ville de Saint-Luc, déposé le 1er septembre, enregistre une légère baisse de 2% sur la valeur moyenne des immeubles imposables par rapport à ce qu'elle était lors du plus récent rôle datant de 1996. Cela dit, des surprises sont à anticiper dans certains secteurs de la municipalité où la valeur des propriétés a chuté de 10 à 20%.

Le nouveau rôle triennal d'évaluation de la ville de Saint-Luc entrera en vigueur le 1er janvier 1999 et sera valide jusqu'en 2001. Il reflète la valeur marchande des propriétés en date de juillet 1997. Les dernières valeurs inscrites au rôle témoignaient du marché immobilier de juillet 1994.

Au total, 8972 immeubles répertoriés sur le territoire de la ville de Saint-Luc ont fait l'objet d'une inspection l'automne dernier. L'inventaire du milieu a été réalisé au coût de 70 000 $. La somme de 50 000 $ a été injectée dans l'équilibration, laquelle visait à ramener les valeurs du rôle triennal à celles du marché.

La dernière inspection des immeubles remontait à 1988. Or, la loi exige que les propriétés se soumettent à une inspection au moins une fois tous les neuf ans, et ce, même si celles-ci n'ont subi aucune modification.

L'inspection permet aux évaluateurs de revoir la fiche technique de chacune des propriétés et, par le fait même, d'établir si des modifications ont été apportées aux immeubles. Les évaluateurs sont à même de constater si des rénovations ont été réalisées sans autorisation ou permis émis par la Ville.

Baisse de 2%

Ainsi, la baisse de 2% de la valeur des propriétés inscrites au nouveau rôle d'évaluation représente l'écart entre la valeur du marché immobilier luçois entre juillet 1994 et juillet 1997.

Les immeubles du secteur résidentiel ont enregistré une baisse de 2,7%, comparativement à des baisses de 6,3% dans le secteur industriel, 9,4% dans le secteur du transport,



Claude Bertrand, trésorier à la Ville de Saint-Luc.

4,4% dans le secteur commercial, 4,91% dans le secteur des services et 2,78% dans le secteur des immeubles à vocation culturelle.

Le secteur des richesses naturelles (terres agricoles) a connu une hausse de 27,9% alors qu'on observe une hausse de 3% dans le secteur des terrains non exploités.

La diminution totale des valeurs imposables atteint 13,6 millions de dollars. L'assiette foncière passe en effet de 691,7 millions à 678,2 millions.

De 10 à 20%

«Dans le secteur résidentiel, certaines propriétés ont vu leur valeur chuter de 10 à 20%», indique Claude Bertrand, trésorier à la Ville de Saint-Luc. Cette diminution touche principalement les propriétés dont la valeur se situe au-delà de 150 000 $.

Sur la rue Des Mille-Roches, la valeur moyenne des maisons évaluées à 198 000 $ a chuté considérablement pour se fixer à 180 000 $. La valeur des maisons évaluées à 186 000 $ sur la rue D'Aragon a elle aussi subi une baisse pour se fixer aux alentours de 160 000 $. Les rues Des Légendes et Des Renards ont à leur tour observé d'importantes diminutions.

Certaines catégories de bâtiments, tels que le jumelé et le multifamilial, ont connu une baisse atteignant jusqu'à 20%.

Pour les propriétaires touchés, cette diminution de la valeur des immeubles se traduira par une baisse du prochain compte de taxes. «Les gens ne doivent donc pas paniquer à l'idée de voir diminuer la valeur foncière de leur propriété. De nos jours, acheter une maison n'est plus un investissement, mais un choix de vie», estime M. Bertrand.

De toute évidence, certaines personnes qui songent à vendre leur propriété voient d'un mauvais oeil une évaluation à la baisse puisque de nombreux acheteurs se fient sur la valeur foncière inscrite au rôle d'évaluation de la municipalité avant d'acheter une résidence.

Pour contester

Il est possible pour les citoyens de Saint-Luc de consulter le nouveau rôle d'évaluation foncière à l'hôtel de ville. Par ailleurs, le trésorier recommande aux Luçois d'attendre leur prochain compte de taxes vers la fin du mois de janvier 1999 pour connaître les détails concernant leur propriété.

Les citoyens qui désireront contester l'évaluation de leur propriété devront demander une révision d'évaluation foncière. Ils disposent jusqu'au 1er mai pour entreprendre une démarche de contestation. L'inscription à la révision administrative entraînera des frais de 40 $. Une réponse de l'évaluateur sera acheminée aux citoyens contestataires à l'automne 1999 avant que leur plainte ne soit officiellement déposée au tribunal administratif du Québec.

Saint-Jean est mise en demeure

Des retraités réclament les mêmes conditions que Bonaldo et Vaillancourt

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

La ville de Saint-Jean-sur-Richelieu a transmis à ses assureurs deux mises en demeure qu'elle a reçues cet été de la part de quelque 19 employés retraités mécontents de leurs conditions de départ.

Ces retraités réclament les mêmes avantages que ceux consentis à l'ex-directeur général, Édouard Bonaldo, et l'ex-chef de police, Gaétan Vaillancourt, lorsqu'ils ont quitté la Ville, soit deux ans de salaire plutôt que douze mois.

Par le biais de leur avocat, Me Michel Morissette de la firme *Morissette, Downs*, les retraités contestent la façon dont ils ont été traités dans le cadre du programme assisté de départ à la retraite.

Ils signalent qu'on leur avait présenté la première offre de retraite comme une offre finale, non négociable, non bonifiable et devant être acceptée avant le 1er novembre 1997.

Ils ajoutent que certains employés avaient été avisés que leur poste serait aboli s'ils n'acceptaient pas le programme assisté de départ.

«Moins de deux mois plus tard, vers le 10 décembre 1997, malgré vos affirmations, vous avez négocié avec le directeur général et le directeur du service de police une proposition de mise à la retraite représentant le double de ce qui avait été offert aux autres employés en septembre. Nous croyons donc que vous avez incité nos clients à contracter sur la base de fausses représentations et qu'ils sont en droit de réclamer les mêmes avantages que ceux consentis au directeur général et au directeur de police», fait valoir l'avocat des retraités.

Les signataires de la mise en demeure sont Jacques Hébert, Gérald Marsan, Jean-Guy Babeu, André Ledain, Jacques Thibodeau, Noël Coache, Henri Latour, Fernand Poirier, Denis Boucher, Roger Coulombe, Raymond Thibodeau, Yves de Léséleuc, André Mathieu, André Ostiguy, Clément Vallières, Claude Paquet et Gaston Farmer.

Par ailleurs, deux autres retraités, les anciens policiers Yvan Huard et Réjean Lalanne, réclament, en plus, le paiement d'heures supplémentaires qu'ils avaient accumulées depuis plusieurs années.

Le total de ces heures apparaît sur leur talon de paye et représente 1442,9 heures (56 402 $) pour M. Huard et 790,75 heures (25 509 $) pour M. Lalanne.

«Vous aviez pourtant une entente avec eux à l'effet que ces heures pourraient, à leur choix, être reprises en temps ou être payées au moment de leur retraite. Cette façon de faire visait à compenser la perte financière qu'ils subissaient en perdant leur statut de syndiqué. De plus, il s'agit d'un procédé qui est contraire à la loi», souligne Me Morissette.

Le greffier de la ville, Me Jacques Jutras, précise que ces mises en demeure ont été transmises aux assureurs de la municipalité et que Saint-Jean ne bouge pas, estimant avoir agi correctement.

La Ville a toujours soutenu que les primes de départ équivalent à un an de salaire offertes à Édouard Bonaldo et à Gaétan Vaillancourt étaient indépendantes du programme de retraite anticipée.

PAGETTE NEUVE
Flex
Couverture du réseau
• Montréal
• Québec
• Ottawa
19,98$
Rég. 69,99$
Temps d'antenne
6,95$ /mois
SHAW
*Détails en magasin *Nouvel abonné, prépaiement 12 mois au réseau obligatoire

UN CELLULAIRE POUR TOUS LE MONDE
Pas besoin d'avoir 18 ans
PARLEZ à la carte
Simple
Pas de facture mensuelle
Pas de contrat
Pas d'entente à long terme
Immédiat
Pas de vérification de crédit ni de dépôt de garantie
Facile à contrôler
Vous pouvez gérer votre budget du service sans fil en décidant à l'avance combien vous voudrez dépenser. Il s'agit vraiment d'un service que vous Payez à la carte.
OUVERT DIMANCHE
VIDEOLOGUE Électronique
989, boul. du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu
349-1199
040084-c15-g

Jugement le 25 novembre

La notaire Normand a-t-elle participé à son insu à des opérations frauduleuses?

LOUISE BÉDARD

En juillet 1996, la perspicacité d'employés de banque conduit à stopper des opérations frauduleuses qui auraient pu rapporter jusqu'à 2 760 000 $ à leurs auteurs. Vente d'immeuble inexistant, chèques contrefaits émis au nom d'une entreprise dont le nom est utilisé sans son consentement, fausses signatures, hypothèques fausses, anomalies dans les livres de minutes d'une compagnie ont été mis à jour.

La couronne a cherché à mettre en preuve que la notaire Marie Normand, une résidente de Saint-Jean qui pratiquait à Montréal, a participé notamment à des transactions bancaires impliquant des faux chèques. Des documents relatifs à de fausses hypothèques mobilières ont aussi été retrouvés à son bureau. Reste au juge à déterminer si elle a pris part aux opérations en toute connaissance de cause ou si elle a été, à son insu, l'instrument d'un groupe de fraudeurs comme le suggère la défense.

C'est le 25 novembre prochain que le juge Denis Bouchard de la Cour du Québec doit rendre jugement dans cette affaire. Jeudi dernier, il a entendu les plaidoiries des avocats mettant fin au procès.

Pour Me Marcel Patenaude, procureur du ministère public, l'accusée doit être trouvée coupable des dix-chefs d'accusation qui ont trait pour la plupart à l'utilisation de chèques contrefaits émis à l'ordre de Me Marie Normand, notaire en fidéicommis. Une première série d'infractions reprochées remontent en avril 1996 mais les accusations impliquant des sommes d'argent plus importantes font référence à des événements qui seraient survenus en juillet de la même année.

Pour la couronne, l'accusée est coupable de trois façons des accusations portées contre elle. D'abord la poursuite estime avoir fait la preuve, sans l'ombre d'un doute, que la notaire a participé aux transactions frauduleuses. Deuxièmement elle avait en main des documents reliés à l'affaire, à l'époque où les transactions ont été effectuées. Troisièmement, le procureur a parlé d'aveuglement volontaire de la part de l'accusé qui aurait choisi de ne pas se questionner sur toutes les anomalies observables dans les transactions. Pour la poursuite, elle est au centre de toutes les actions frauduleuses mises en preuve au cours du procès.

Me Patenaude, de la couronne, s'est employée à relever les faits prouvant selon lui la connaissance qu'avait la notaire de l'illégalité des transactions. Il a exposé les diverses démarches de la notaire auprès de banques pour y transiger de faux chèques. Il tire aussi des conclusions de l'inadéquation entre le montant d'une hypothèque mobilière et la somme déposée par elle comme signe de sa connaissance des opérations frauduleuses.

Le procureur appuie aussi sa preuve sur des documents saisis lors de perquisitions menées au bureau de la notaire à Montréal. Il relève le manque de concordance des inscriptions dans les dossiers. La couronne se demande si toutes les anomalies observées ne révèlent-elles pas une opération de camouflage préparée en vitesse.

Défense

La défense convient que des questions demeurent sans réponse et qu'il y a des anomalies dans les documents déposés devant le tribunal. Mais la couronne n'aurait pas satisfait l'obligation de prouver que la notaire a été mêlée, en toute connaissance de cause, à cette affaire.

La défense a choisi de ne pas présenter de preuve au cours du procès et Marie Normand n'a pas témoigné. Me Thomas Walsh de la défense s'est plutôt attaqué à la solidité de la preuve de la couronne.

Ainsi il reproche à la police d'avoir bâclé l'enquête en ne poussant pas plus loin les recherches sur certaines personnes dont le nom a été mentionné au cours de témoignages. Pour la défense, la couronne a présenté une preuve comportant des trous. Le ministère public aurait pu faire témoigner d'autres personnes pour chercher à corroborer les dires des témoins à charge. Il ne suffit pas de soulever des interrogations pour prouver la culpabilité de l'accusé, a fait valoir Me Walsh qui a attaqué la crédibilité de certains témoins de la couronne et fait état d'invraisemblances dans leur déposition. Le juge n'a pas à spéculer, a-t-il ajouté.

Par ailleurs la défense demande pourquoi la notaire est la seule personne accusée dans cette affaire alors que la participation d'autres individus a été mise en preuve et qu'il s'agirait de toute une manigance. Si elle avait été de mèche, n'aurait-elle pas plutôt fait en sorte que rien ne cloche pour attirer l'attention?

Me Walsh a aussi fait valoir que sa clientèle n'avait pas le comportement d'une personne coupable. Ainsi le soir de la perquisition menée à son bureau par la Sûreté du Québec, elle collabore avec les enquêteurs en indiquant la localisation des documents recherchés. De même il aurait fallu qu'elle fasse preuve de la plus grande des témérités, tout en sachant les chèques faux, de demander à la succursale de Saint-Jean de la Banque nationale de garder dans ses coffres, durant toute une fin de semaine, deux chèques au montant très important.

Enfin l'avocat de la défense a fait remarquer que la couronne n'a pas fait la preuve que la notaire ait tiré quelque bénéfice de sa participation à la «gimmick».



(Photo Remy Bolly)

Un barrage routier pour Roxanne et Nathalie

L'Association des pompiers de Saint-Blaise-sur-Richelieu a érigé un barrage routier entre la 40e avenue et le chemin Grand-Bernier dimanche dernier dans le but de recueillir des fonds destinés à Roxanne et Nathalie Saint-Denis, toutes deux atteintes d'une pneumonite interstitielle. La somme de 810 $ a été amassée grâce aux généreux donateurs sensibles à la cause de ces deux jeunes filles de Saint-Jacques-le-Mineur.

Nettoyage du Richelieu

Journée de plongée dimanche à Saint-Jean

C'est devenu une tradition. Pour une troisième année, le Conseil régional de l'environnement de la Montérégie (CREM) organise une activité de nettoyage du lit de la rivière Richelieu, dimanche prochain, le 20 septembre. Une équipe de plongeurs travaillera à partir du quai de Saint-Jean.

L'opération de dimanche se déroulera simultanément dans cinq municipalités riveraines du Richelieu, soit Saint-Marc, Beloeil, Mont-Saint-Hilaire, Saint-Mathias et Saint-Jean. Cette activité est organisée en partenariat avec Eco Action 2000, SubAqua Tech et les municipalités.

Une soixantaine de plongeurs et une trentaine de bénévoles travailleront au nettoyage du lit de la rivière. L'an dernier, seize tonnes de déchets ont été retirées de l'eau. On retrouve de tout, au fond de la rivière: vélos, carcasses d'autos, moteurs, autos complètes, vieux électroménagers, bouteilles et autres.

À Saint-Jean, la plongée se fera à proximité du pont Gouin. En se rendant sur place, le public sera en mesure de constater qu'il y a encore beaucoup d'éducation à faire pour améliorer la qualité de l'environnement.



(Photo Jacques Paul)

Une victoire pour Madeleine Dussault

Mme Madeleine Dussault, citoyenne du quartier Saint-Gérard, célèbre en compagnie du conseiller Germain Granger la décision du conseil municipal d'aller de l'avant avec la première phase de la réhabilitation du réseau d'égout pluvial. Un contrat de 1,2 M$ a été octroyé à l'entrepreneur «Lavoie Construction Inc.» Mme Dussault avait déposé en octobre 1996 une pétition de 630 noms de résidents de son quartier demandant au conseil municipal de mettre fin au «stress de Saint-Gérard», où les sous- sols sont fréquemment inondés en raison du refoulement des égouts.

RESTAURANT
BAR-TERRASSES
RESTO ESTIVAL
Le mat
La qualité avant tout
BORD DE L'EAU
Horaire d'automne
jusqu'au 12 octobre
OUVERTURE
Jeudi, vendredi, samedi
et dimanche:
11 h à 22 h
MOULES à volonté
À volonté
FONDUE CHINOISE
Aussi disponibles: bourguignonne et fruits de mer
RÉSERVATIONS ACCEPTÉES: 291-4000
• Fruits de mer • Homards vivants • Poissons • Grillades • Pasta • Salades • Pizza
940, rue Principale, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix
Venez aussi en bateau, bouée EA-19
228382-c15-g

Coincée sous un pick-up durant plus de 20 minutes

ISABELLE SIMARD

Une jeune femme dans la trentaine s'est retrouvée dans une bien mauvaise posture jeudi dernier après avoir tenté vainement d'atteindre le levier de vitesse d'un pick-up qui avait été laissé en marche arrière.

L'incident s'est produit vers 12h15 au coin des rues Reid et Des Cerisiers à Saint-Athanase. Le conjoint de la victime effectuait des travaux non loin des lieux. La jeune femme s'est précipitée près du véhicule afin d'éviter qu'il ne se retrouve dans le fossé. Le levier de vitesse avait été laissé en marche arrière.

«Elle a trébuché et le pick-up s'est mis à reculer sur elle. La jeune femme s'est retrouvée sous le véhicule, la jambe droite coincée sous la roue», relate le sergent Pierre Kruse, du Service de police du Haut-Richelieu.



(Photo Jacques Paul)

La jeune femme s'est retrouvée sous le véhicule, la jambe droite coincée sous la roue.

La victime est demeurée sous le véhicule durant une bonne vingtaine de minutes avant qu'un camion-remorque ne vienne la dégager de son emprise. Une ambulance l'a conduite de toute urgence à l'Hôpital du Haut-Richelieu. Elle souffre de contusions majeures à la jambe droite.

Conforme au schéma d'aménagement

La MRC demande à Hydro-Québec de revoir le tracé de la ligne de 735 kV

GILLES BÉRUBÉ

Bien que le projet rencontre les exigences de son schéma d'aménagement, la MRC du Haut-Richelieu demande à Hydro-Québec de revoir le tracé proposé pour la ligne de 735 kilovolts (kV), qui doit relier le poste Des Cantons, en Estrie, au poste de transformation Hertel, à La Prairie.

Le conseil des maires a adopté une résolution en ce sens lors de sa séance régulière du 9 septembre dernier. C'est le maire de Saint-Luc, M. Gilles Dolbec, qui en a fait la proposition. Juste auparavant, le conseil avait adopté une résolution pour émettre un certificat de conformité à l'intention d'Hydro-Québec. La MRC n'avait guère le choix. Rien dans son schéma d'aménagement ne fait obstacle au passage de la ligne, contrairement à celui de la MRC voisine (Vallée du Richelieu). Dans son schéma, cette dernière a identifié les résidences longeant la rivière L'Acadie comme ayant un intérêt patrimonial.

Par contre, la MRC constate, comme les autorités municipales de Saint-Luc, que le tracé proposé affecte un plus grand nombre de résidences que l'hypothèse faisant passer la ligne au nord de l'autoroute des Cantons de l'Est, à la hauteur de la rivière L'Acadie. Elle recommande donc à Hydro de revoir son tracé.

Rappelons qu'à partir de Saint-Césaire, la ligne longera l'emprise nord de l'autoroute des Cantons de l'Est jusqu'à la limite du parc industriel de Chambly. Elle doit ensuite traverser du côté sud de l'autoroute, pour contourner l'échangeur de l'autoroute 35. Elle se dirige ensuite vers l'ouest à travers les champs pour traverser la rivière L'Acadie à proximité du Club de golf Pinegrove. C'est du côté ouest de la rivière L'Acadie, que le tracé passe près d'un noyau résidentiel.

Mercredi, M. Dolbec a rappelé qu'au début de la consultation menée par Hydro le printemps dernier, il a assisté à une rencontre d'information. Il était alors question de deux hypothèses de travail. À l'époque, il n'a pas formulé d'opposition d'autant plus qu'Hydro devait revenir ultérieurement avec sa proposition finale. Il avoue aussi qu'il avait une méconnaissance du dossier, notamment de l'impact sur la santé. M. Dolbec note que cet aspect l'a particulièrement sensibilisé. Les études actuelles, retient-il, ne sont pas claires. En cas d'incertitude, mieux vaut ne pas prendre de chance, a-t-il dit en substance.

Le maire de Saint-Luc est conscient que la ligne a un impact sur l'agriculture, mais il estime que la santé de la population doit primer sur les cultures. Il appuie ses concitoyens, soulignant que s'il était dans leur situation, il défendrait aussi farouchement sa cause.

Plutôt que de venir en groupe, le comité d'opposants de Saint-Luc avait délégué un représentant, M. Michel Langevin. C'est que les citoyens, par les temps qui courent, tentent de couvrir tous les fronts. Le même soir, le Comité de consultation mis sur pied par le gouvernement du Québec siégeait à Sainte-Cécile-de-Milton. M. Langevin est intervenu uniquement pour s'assurer qu'il n'y avait pas de contradiction entre les deux résolutions. Il n'a pas eu à convaincre les maires.

Clinique de maquillage
LISE WATIER
Pour de plus amples renseignements, téléphonez au
SEARS
349-2651
poste 308
235154-c15-L

Au palais de justice

Contrebande

LOUISE BÉDARD

Denis Bienvenue, de Longueuil, a écopé d'une amende de 20 000 $, lundi dernier, pour contrebande de vin français et italien dont certains grands crus. Il avait été arrêté le 9 juillet 1997, sur la route 133, à Saint-Athanase, après que son passage clandestin de la frontière ait été détecté par les US Border Patrol. Les agents américains avaient alerté leurs collègues de la GRC. Ces derniers avaient obtenu la collaboration de leurs confrères du Service de police du Haut-Richelieu pour intercepter l'accusé de même que Georges Bienvenu, un autre accusé qui n'a pas encore subi son procès.

Selon les informations obtenues de la GRC à l'époque, les deux hommes d'affaires prenaient place dans une camionnette Toyota 4 Runner. Ils avaient traversé la frontière, par le chemin du Bord de l'eau longeant la baie Missisquoi, à Clarenceville. Le poste n'est pas gardé après minuit et les voyageurs doivent se rapporter à un autre port de douanes.

Dans la camionnette avaient été trouvées 208 bouteilles de bon vin dont un Château Margot 1985 payé 180 $ US. La cargaison a été évaluée par la suite à 25 000 $ sans compter les droits et taxes éludés représentant une somme de 22 000 $.

Les deux hommes arrêtés ont été traduits devant le tribunal de Cowansville. Mais c'est à Granby que le juge Michel Beauchemin de la Cour du Québec a prononcé la peine de Denis Bienvenue.

Dumont en thérapie

Dominic Dumont, 30 ans, soupçonné de tentative de meurtre à l'endroit du gérant du motel Lac Champlain de Venise-en-Québec, a été admis en maison de thérapie, jeudi dernier. Il était détenu depuis déjà deux semaines, à la suite de son arrestation par les policiers de la SQ.

Il devra se présenter devant le tribunal, le 2 novembre prochain, pour son enquête préliminaire reportée pour la forme.

Dumont est soupçonné d'avoir asséné plusieurs coups de couteau au gérant du motel dans le but de voler les recettes. L'agression violente est survenue dans la nuit du 2 septembre dernier, dans le bar du motel.

Décision prise en délibéré

Le juge Claude Provost de la Cour du Québec doit rendre jugement, le 8 octobre prochain, dans une affaire d'importation de 14 kilos de cocaïne saisis le 12 septembre 1997, au poste frontalier de Saint-Bernard-de-Lacolle. La drogue avait été trouvée dans un camion à remorque en provenance de Floride. Les douanes avaient évalué à 3 millions la valeur des stupéfiants trouvés dans le toit de la cabine du camion et à l'arrière de la banquette du conducteur.

Un des prévenus, un jeune homme de 25 ans, de Montréal, a déjà été libéré de l'accusation portée contre lui. Il dormait dans la couchette du tracteur du camion au moment du passage de la frontière. Par contre le conducteur, Georges Richard Nelson, 33 ans de Dorval, a été cité à son procès.

Le camion était attendu. Un avis de guet concernant le camion d'une entreprise de Dollard-des-Ormeaux avait été émis. Les douaniers avaient des informations à l'effet que le véhicule devait transporter une quantité importante de drogue.

Au moment de son arrestation Nelson, accusé d'importation de drogue, n'a manifesté aucune réaction. Il n'a rien dit et a demandé à parler à un avocat. Au procès, il n'a pas témoigné.

Veilleux libéré

Jacques Veilleux, 24 ans, a été libéré des deux accusations de vol qualifié portées contre lui. Le matin de l'enquête préliminaire, la couronne n'a pas eu de témoins à produire. Aucune preuve n'étant déposée contre lui, le tribunal n'a eu d'autre choix que de libérer le prévenu. Veilleux a pu reprendre sa liberté.

Il était détenu depuis près d'un mois. Il était soupçonné d'avoir agressé un individu, avec quatre ou cinq autres gars, à l'arrière de la succursale du vieux Saint-Jean de la CIBC, le 30 mai dernier. Le ministère public le soupçonnait aussi d'avoir agressé un autre homme qui se rendait à un dépanneur dans le quartier Normandie, de Saint-Jean, le 29 juillet dernier.

Plainte retirée

Jeudi dernier, la couronne a retiré la plainte portée contre un camionneur de 34 ans de Montréal arrêté pour importation de haschich liquide, au poste frontalier de Saint-Bernard-de-Lacolle, le 29 août dernier.

Les inspecteurs des douanes croyaient avoir saisi 5 kilos de haschich liquide, dans la cabine d'un camion. Selon les indications fournies par Revenu Canada, au moment de l'interception du camion, les douaniers avaient procédé à un examen approfondi de la cargaison de café, en transit par les États-unis. Ils pensaient avoir noté des anomalies dans la livraison de café.

Mais une analyse plus approfondie de la substance trouvée a démontré par la suite qu'il ne s'agissait pas de drogue.

Plus de
10,000,000
d'impressions de toutes sortes cette année grâce à vous !
(Gratteux, billets, circulaires, agendas, rapports annuels, etc.)
Merci de toute l'équipe...
imprimerie Doral
620, boul. Industriel
Saint-Jean-sur-Richelieu
(Québec) J3B 7X4
Tél.: (450) 348-9221
041427-c15-r

Bête ou méchant?

Excusez, M. Bissonnette

La semaine dernière, dans cette page même, j'affirmais que Michel Charbonneau avait été le meilleur député du comté des deux dernières décennies. Il y avait évidemment une erreur, je voulais dire «député provincial». Je m'en excuse auprès de M. André Bissonnette qui, ministre fédéral, avait amené Oerlikon à Saint-Jean, Hercules à Iberville en 1988. C'est sans conteste à lui que revient le titre du meilleur député du comté depuis même bien plus que deux décennies. Que ceux qui n'en seraient pas convaincus jettent un coup d'oeil aux statistiques de croissance économique de cette époque!

Renel Bouchard



(Photos Jacques Paul)

Enfin l'équité régionale!

La semaine dernière, les automobilistes de Saint-Jean payaient le litre d'essence 1,5 cent plus cher que ceux de Saint-Luc, 58,4 cents contre 56,9 cents. D'aucuns se demandaient si le prix de l'or noir allait devenir, avec la fusion, l'un des enjeux de la campagne électorale. Il semble que ce ne sera pas nécessaire. L'équité est revenue cette semaine entre Johannais et Luçois qui payaient hier (mardi) 55,9 cents le litre.


(Photo Jacques Paul)

Un oubli?

Vestige du verglas, deux poteaux restent attachés l'un à l'autre, rue Saint-Georges, entre les rues Richelieu et Champlain. Même s'il est étroit, ce tronçon de rue est étroit et achalandé. Un peu plus loin, près de l'intersection de Richelieu, on retrouve un autre couple, ainsi enlacé. En principe, ce n'est pas un oubli. Après le passage des monteurs de lignes, l'hiver dernier, il fallait parfois attacher les vieux poteaux aux nouveaux, le temps que les autres services publics (Bell Canada et Vidéotron) passent à leur tour, explique une porte-parole d'Hydro-Québec. Dans le cas présent, les poteaux sont sectionnés sous la hauteur des câbles téléphoniques.

À toute fin utile, le ménage des équipements d'Hydro est terminé, en Montérégie, si on exclut la reconstruction des lignes de transport. À certains endroits, il reste toutefois du matériel à ramasser. Durant l'été, il y a normalement une recrudescence de travail pour les monteurs, notamment pour brancher les nouveaux secteurs domiciliaires, mais aussi dans l'industrie.

Il se peut aussi que ce soit un oubli, concède notre interlocutrice. D'ici les prochaines semaines, les vieux poteaux devraient disparaître du décor puisque tout le ménage doit être complété pour la fin d'octobre. Espérons que ce sera fait avant les premières neiges.

· PAGE ÉDITORIALE ·

Robert Paradis, *éditeur* · Renel Bouchard, *directeur* · Gilles Lévesque, *rédacteur en chef*

L'affaire Sobeys



Un débat fait présentement rage dans les coulisses politiques de Saint-Jean: celui sur l'implantation d'un grand marché d'alimentation Sobeys en bordure du boulevard du Séminaire, dans le quartier nord, près de l'autoroute 35, à la hauteur du pont Marchand. Même les candidats à l'élection du 1er novembre se sont emparés de l'affaire!

Le conseil municipal de Saint-Jean doit en effet accepter un échange de terrains et une modification à son zonage pour que le projet voie définitivement le jour.

Deux groupes de citoyens s'y opposent vivement depuis des mois. Pour le premier, il s'agit de résidents de la rue Champlain qui estiment que la construction d'une grande surface à cet endroit amènera une circulation intenable sur leur rue, en bordure de la rivière. Avec le projet initial, ces citoyens n'avaient pas tort puisqu'un accès à cet immense magasin était prévu par la rue Champlain. Mais les promoteurs ont fait leurs devoirs et tout accès à ce Sobeys par la rue Champlain a été éliminé. On ne pourra y accéder en auto que par Séminaire.

Voilà qui devrait satisfaire les doléances de ces citoyens d'autant plus que dans le cadre de ce projet, la ville échangerait une partie de terrain qui lui appartient en bordure de Séminaire contre une surface encore plus grande de terrain, afin d'agrandir le parc déjà prévu sur Champlain, sur l'ancien emplacement de Théberge Automobiles. Ce qui signifie un parc plus grand pour les citoyens du quartier.

Les autres opposants viennent plutôt du quartier NDA. Il s'agit d'un groupe d'hommes d'affaires ayant à leur tête des marchands des Halles Saint-Jean. Ces propriétaires de commerces estiment qu'il n'y a pas de place pour Sobeys dans la région et que sa venue entraînera fatalement la fermeture d'autres commerces d'alimentation, surtout après l'ouverture du Maxi & Cie et bientôt l'agrandissement du Pasquier. Personne ne mangera plus parce qu'il y aura davantage de marchés d'alimentation. Il n'y aura donc pas de place pour tout le monde et certains mourront, estiment les opposants.

Malgré l'étude de marché commandée par Saint-Jean à Sobeys et qui tend à affirmer le contraire, il est loin d'être certain qu'il y aura effectivement de la place pour tout le monde. Certains commerces, généralement plus petits, pourront en souffrir au point d'en mourir. D'autant plus qu'encore cette semaine, un autre investissement important dans le domaine de l'alimentation est annoncé dans nos pages: l'ouverture au printemps d'un vaste marché public à Saint-Luc. Une implantation qui n'était pas connue au moment de l'étude.

Sauf que les craintes des commerçants, même légitimes, ne sont pas suffisantes pour justifier la ville d'empêcher un autre commerce d'alimentation de s'implanter sur son territoire.

En effet, de quel droit la ville s'érigerait-elle maintenant en organisme régulateur du commerce en ses murs? Sous peine de créer un précédent dangereux, Saint-Jean ne doit pas s'immiscer dans les règles de la libre concurrence du marché.

Si la ville protège les commerces d'alimentation contre les nouveaux venus, pourquoi ne le ferait-elle pas pour tout autre commerce? Au début des années 80, il y avait 15 dentistes à Saint-Jean, aujourd'hui la ville en compte une cinquantaine pour une population qui n'a presque pas crû: doit-elle défendre que d'autres dentistes s'installent ici? Devrait-elle limiter le nombre de dentistes à 25? Doit-elle réglementer le nombre de notaires puisqu'on dit que certains crèvent de faim? Et que dire des avocats qui sont beaucoup trop nombreux? La liste des commerces à protéger pourrait s'allonger sans fin.

Le principe est fondamental et clair: la ville n'est pas un organisme de régulation du commerce et elle ne doit pas s'arroger le droit d'interdire des commerces sous ce prétexte. D'autant plus que si Sobeys ne s'installe pas sur Séminaire, il pourra très bien s'installer à quelques rues de là sur Moreau, à Saint-Luc, et avoir le même effet sur les commerces de Saint-Jean.

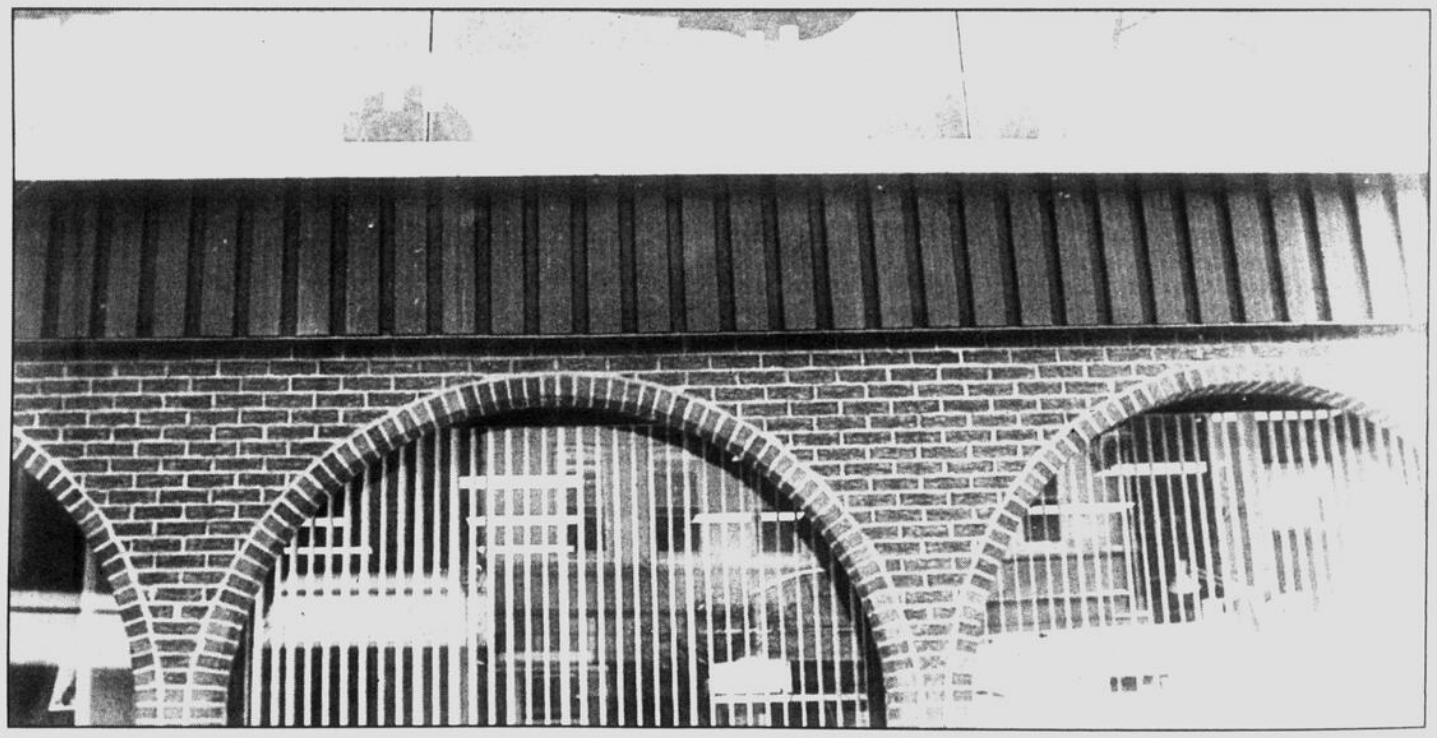
Ainsi donc, la ville ne pourrait refuser l'implantation du Sobeys que pour un motif qui tient à l'aménagement harmonieux de son territoire, ce pourquoi l'urbanisme existe. Or, dans ce cas, on ne voit pas très bien comment on pourrait refuser l'implantation de ce magasin sur la plus grande artère commerciale de la ville.

Certains disent que ces terrains devraient servir uniquement à construire d'autres immeubles à logements multiples puisqu'il y en a déjà dans le coin. Au contraire, ce n'est pas un très bon endroit pour construire d'autres logements, en bordure de l'autoroute la plus bruyante et la plus achalandée de la région.

Enfin, il faut dire que le projet, pour se concrétiser, doit également obtenir l'aval de Québec qui régit l'emprise de l'autoroute 35. On chuchote que le député Paquin se fait tirer l'oreille sérieusement pour accepter que Québec donne son aval au projet. Il est clair que Québec n'a pas moralement le droit de prendre une décision contraire à Saint-Jean dans cette affaire puisque c'est de notre ville qu'il s'agit.

Que notre conseil s'en tienne aux principes qui doivent guider son action et il n'aura aucune difficulté à prendre une décision dans cette affaire. Le chemin est clair: il faut donner le feu vert à Sobeys.

Renel BOUCHARD



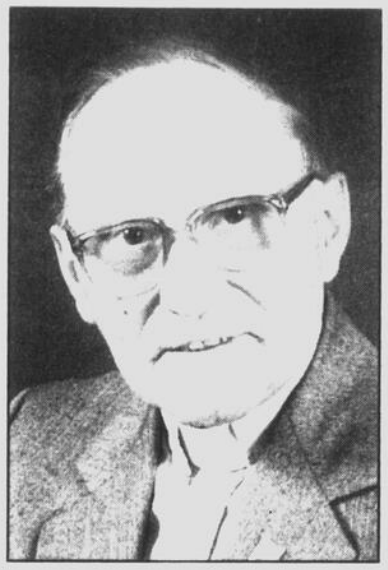
Communication-Québec déménage au Palais

Communication-Québec quitte ses bureaux de la rue Richelieu pour se relocaliser au Palais de justice, 109 rue Saint-Charles, à Saint-Jean. Le déménagement se fera le vendredi 2 octobre. Les nouveaux bureaux du Palais de justice seront ouverts dès le lundi 5 octobre.

Président-éditeur *Robert Paradis*
Vice-présidente *Maryse Racicot-Gagnon*
Directeur général Renel Bouchard
Rédacteur en chef Gilles Lévesque
Directeur de l'information Marc-O Trepanier
Journalistes Michel Phaneuf, Gilles Bernier, Louise Bedard
Secrétaire Louise-Ann Dubois
Photographes Jacques Paul, Bruno Petrozza, Michel Laflamme, Remy Boily
Collaborateurs Daniel Simard, Danielle Hébert
PUBLICITÉ
Publicité nationale Réseau Sélect
Secrétariat Gabrielle Agarla directrice
Publicitaires Denis Jolin, Andre Corriveau, Sylvie Leblanc, Luc Moreau, Hélène Turcotte, Michel Turgeon, Donat Serres, Bernard Paradis
Sylvain Legault, Jean-François Perreault, Marcel Lavigne
Télémarketing Céline Veilleux, Jacques Lalibertè
Annonces classées Danielle Robidoux, Lise Giroux
Contrôleur Roger Trahan
Comptabilité Suzette Vincent
Impression Imprimerie Quebecor St-Jean
Prémpression Les Ateliers Graphiques du Haut-Richelieu inc
Contremaître Rose-Audette Lemonde
Filmographie Quadra Couleur inc
Contremaître Stephane Gadbois
Distribution Les Messageries Saint-Jean inc
Directeur Paul Pendleton
Encartage Poly Encarts inc
Directeur Claude Brodeur
Le Canada Français ☎ 347-0323 84, rue Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc J3B 6X3 • Télécopieur: 347-4539
Membre des Hebdos régionaux. Tirage certifié par APCQ. Poste publications. Contrat de vente no 1422. Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec.
Toute reproduction, même partielle, sans autorisation écrite est formellement interdite sauf si la permission en est de l'éditeur. Les journalistes permanents sont membres du Syndicat des travailleurs de l'information du journal Canada Français (CSN).
1 exemplaire: *$1.19*
Au Canada abonnement 1 an 52 $
6 mois $30.00, 3 mois $17.50, 1 an
étranger, abonnement 1 an 90 $
6 mois $46.00
(prix taxes incluses)

L'ÉDITORIAL DU CITOYEN

En faveur de Sobeys



Monsieur le directeur,

La question du parc Beauchamp se retrouve malheureusement au cours de la période électorale. Mais elle n'est pas un enjeu électoral en soi; nos élus doivent prendre une décision sur un dossier annexe qui crée l'urgence.

Car depuis plusieurs années, un groupe de citoyens de Normandie oeuvre à cette question du parc Beauchamp avec la Ville de Saint-Jean. Des pas ont été faits avec l'achat de Théberge Automobile et la démolition des bâtiments qui abritaient ce commerce. Il reste l'aménagement de ce parc riverain. Quelques tractations restaient à compléter avec le propriétaire du terrain coin Content-Lesieur.

Cette problématique serait liée cependant à la mise en valeur du quadrilatère jouxtant le parc et débouchant sur Séminaire Nord. La Ville y recevrait des taxes et de l'argent obligé pour un fonds de parc. Actuellement, une chaîne d'alimentation (Sobeys) offre de s'y installer. L'étude d'impact est favorable. En particulier, le seul accès automobile serait sur Séminaire.

C'est le cas de le dire: le «gâteau» serait ainsi partagé entre la Ville qui y trouverait son compte avec les taxes et les emplois créés, sans oublier l'important fonds de parc, les partisans du parc riverain sur toute la longueur du terrain, et les résidents du secteur, surtout les nombreux piétons.

L'étude d'impact qui est favorable gagnerait à être connue et atténuerait les craintes que suscite toujours l'implantation d'un magasin à grande surface, dans le cas exclusivement de l'alimentation.

Le sentier piétonnier entretenu par la Ville depuis quelques années, seul lien sécuritaire pour les résidents de l'enclave Lesieur-Content, serait enlevé au profit d'un accès piétonnier plus libre par le stationnement de Sobeys. Des feux de circulation permettraient la sécurité de la circulation sur Séminaire et un accès aux résidents de la rue Berthier. Bref, tout ce coin serait enfin désenclavé.

Ici, c'est une question d'affaires d'une part et de réalisations communautaires de l'autre. En même temps, ce segment du bord de l'eau, jusqu'ici désolant, trouverait sa vocation recherchée d'oasis de verdure et de repos, cadrant bien avec les paysages environnants.

C'est une opinion partagée par plusieurs.

Bertrand GABORIAU
Citoyen du quartier Normandie
Ont également signé cette lettre:
F. FLEURY, Diane ST-PIERRE
Michelle POWER, Chantal LONGPRÉ
Bernard LANGLOIS et Denis GAUTHIER

Écrivez-nous

À chaque semaine, LE CANADA FRANÇAIS met en évidence l'opinion d'un citoyen sur un sujet d'intérêt général ou régional, c'est «l'éditorial du citoyen». Si vous n'êtes pas porte-parole d'un organisme ou d'un mouvement, nous vous invitons à nous écrire pour nous faire connaître votre opinion sur tout sujet d'intérêt public. Nous vous précisons cependant que votre texte doit contenir des informations véridiques non sujettes à libelle, qu'il doit être respectueux des gens et limité à deux pages dactylographiées à double interligne.

Allez-vous suivre de près la campagne électorale à St-Jean-sur-Richelieu?



«Je ne suis pas ça de près d'habitude, c'est parce que je suis tellement occupée! Je travaille dans le milieu de la santé. Je me fie à mon feeling le soir des élections!»

Béatrice Bazinet, Saint-Jean-sur-Richelieu



«Non parce que je ne me sens pas impliquée. Je n'ai pas beaucoup de temps non plus.»

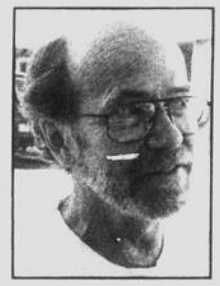
Claire Rousselet, Saint-Jean-sur-Richelieu



Photo Jacques Paul

«Non parce que je ne suis pas intéressé.»

Jacques Roberge, Saint-Jean-sur-Richelieu



«Oui, je vais suivre ça. Il y a un point crucial pour moi, et c'est l'ouverture de la bibliothèque, cinq journées par semaine, comme l'hôtel de ville! Celui qui m'offre ça, je vote pour lui!»

Réjean Morin, Saint-Jean-sur-Richelieu



«Ah! oui! Il y a tellement de candidats! Ça met de la couleur, c'est comme l'automne...»

Jacques Chaput, Saint-Jean-sur-Richelieu



«Non. Lorsque les élections sont provinciales ou fédérales, oui, mais pas municipales. De toute façon, je n'aime pas trop les élections!»

Nancy Dupuis, Saint-Jean-sur-Richelieu

La parasitose!



Il y a une dizaine de jours, le premier ministre Lucien Bouchard a fait preuve d'une fermeté qu'on ne lui connaissait guère: il a dit carrément non à Claude Brochu et à ses acolytes qui venaient pour quémander quelques dizaines de millions de dollars afin de maintenir les Expos à Montréal. Voilà un dur revers pour Claude Brochu qui a dépensé temps et argent afin de manipuler l'opinion publique pour la rendre favorable à un geste prodigue de la part du gouvernement.

Suite à ce refus, il n'est pas impossible que dans un peu plus de deux semaines, on nous annonce la vente des Expos. Certains éléments de la presse sportive profiteront alors de l'occasion pour dénoncer ce pingre premier ministre qui, pour avoir voulu économiser des sous, a fait fuir les Expos! Ils parleront alors du prestige international que les Expos procuraient à Montréal. Ils feront état des pertes en impôts payés par les joueurs ainsi que des retombées économiques qui disparaîtront en même temps que le club. Enfin, ils établiront une comparaison avec plusieurs états américains qui offrent généreusement un stade à leurs équipes professionnelles.

Tous ces arguments sont vrais mais... il ne faut pas oublier une chose très importante: le Québec n'est pas un état américain. Si vous en doutez, allez aux États-Unis et essayez de vous faire soigner si vous ne détenez pas une preuve d'assurance. En ce même pays, cognez à la porte d'un bureau d'aide sociale et dites que vous êtes sans le sou: vous allez attendre longtemps avant qu'un chèque ne vous soit émis. Évidemment, certains rétorqueront que le filet social du Québec est si élaboré qu'il a grevé le budget de l'état. Je suis d'accord avec cet argument mais cette constatation ne change en rien la situation présente le Québec est cassé comme un clou!

Et le premier ministre Bouchard doit vivre bon gré mal gré avec cette situation. Comment pourrait-il justifier un don de plusieurs millions de dollars à une équipe professionnelle alors que certains de ses fonctionnaires s'occupent actuellement à fermer des hôpitaux et des centres d'accueil? De plus, le premier ministre nous a répété tant de fois que l'an prochain serait l'année du déficit zéro. S'il devait faillir à cette promesse, nul doute que sa réélection serait grandement compromise.

Le refus de monsieur Bouchard s'explique aussi par le fait qu'il doit donner un exemple frappant question d'amorcer un grand traitement afin de guérir l'état du Québec de cette terrible maladie qu'est la parasitose. Cette maladie, le Québec l'a contractée il y a environ un quart de siècle. Elle lui fut inoculée par les économistes du temps qui disaient aux gouvernements de l'époque: «Allez dépensez, dépensez, faites des déficits; l'activité économique engendrée par vos dépenses vous permettra plus tard de récupérer ces sommes».

Les politiciens sautèrent à pieds joints dans cette nouvelle théorie. Les subventions se mirent à pleuvoir: subventions à l'industrie, subventions à l'agriculture, subventions à la construction, subventions aux comédiens, subventions aux écrivains, subventions aux enculeurs de mouches, bref, subventions à quiconque voulait dépenser un quart d'heure pour en faire la demande.

Mais les prévisions des économistes ne se concrétisèrent pas. Un quart de siècle plus tard, nous étions responsables d'un monstrueux déficit que nos petits-enfants n'auront probablement pas fini de payer. Mais une subvention c'est un moindre mal puisqu'un gouvernement peut l'abolir lorsqu'il possède un courage politique suffisant pour le faire. Il en va différemment des emplois qui, lorsque coupés, affectent directement les individus concernés.

Car, parallèlement à la pluie de subventions, les gouvernements se mirent à créer des emplois à même les fonds publics et à donner plus de corps au filet social. Fonctionnaires, employés des Sociétés de l'état, employés municipaux, contractuels, bénéficiaires de l'aide sociale augmentèrent en nombre. Si tous les gens dont la moitié ou plus des revenus proviennent des fonds publics devaient lever la main, presque un Québécois sur deux aurait une main située plus haut que les épaules.

Croyant toujours que les fonds publics étaient inépuisables, élus et fonctionnaires se dotèrent d'un équipement qui n'était pas piqué des vers. Cette culture dépensière se répandit au niveau municipal et la somptuosité des bureaux de certains maires de nos villes aurait de quoi rendre jaloux certains hommes d'affaires bien nantis ou leurs homologues de certaines villes du Vermont possédant une population équivalente.

Et tout à coup, il y a deux ans, le couperet tomba sur ces orgies. Vous connaissez la suite: hôpitaux, commissions scolaires et municipalités durent passer à la caisse et cette visite ne sera pas la dernière. Lucien Bouchard a promis que dès l'an prochain, la parasitose dont souffre le Québec serait en régression. Il n'est donc pas question que les Expos fassent une saignée de 75 millions au malade juste au moment où ce dernier tente désespérément de se guérir!

Gilles JOURDAIN

D'où viennent les malheurs de la Russie?



Pour le consommateur d'informations strictement télévisuelles ou même journalistiques, il n'est pas facile de comprendre la dynamique sociale et économique de la Russie depuis l'effondrement de l'empire soviétique et le projet capitaliste et libéral impulsés par le régime de Boris Eltsine à partir de 1992.

Les médias nous font part des décisions ponctuelles émanant des institutions politiques du pays, telles que la Douma, la Présidence ou le Conseil de la Fédération, mais il y toujours très peu de données et d'analyses sur les forces sociales et politiques en jeu et le passé récent qui en explique l'évolution.

Qui sont les nouveaux riches en Russie ? Comment ont-ils amassé leur fortune ?

Sous Gorbatchev, on pouvait facilement saisir que les tensions au sein de l'élite soviétique impliquaient le camp des réformateurs favorables à la politique de libéralisation de l'économie, représenté par Gorbatchev, et le camp des conservateurs réfractaires à une remise en cause du système économique centralisé et de l'idéologie communiste légitimant les actions des dirigeants de l'État.

Le «coup d'État» avorté d'août 1991 marquait le dénouement de cette épreuve de force qui atteignit son paroxysme entre les élections républicaines de juin 1990 et le référendum sur l'Union de mars 1991. Après cet événement fatidique, le système communiste était en lambeau et son groupe de défenseurs ne comptait que quelques irréductibles sans soutien populaire. Pendant qu'au Kremlin, pour sauver ce qui restait de la Fédération, on travaillait à une nouvelle organisation de l'État soviétique, dans les ministères, on avait déjà bradé les meilleurs éléments d'une économie à la dérive.

En 1992, les «nouveaux joueurs» engagés dans l'étape de la transition vers une économie capitaliste se divisaient ici encore en deux camps idéologiques aux intérêts divergents: d'un côté, les «réformateurs libéraux» optant pour une liberté des prix et de circulation des marchandises et pour la règle du droit présidant aux contrats entre producteurs; de l'autre, ceux que la presse russe appelle les «rentiers capitalistes» intéressés par les plantureux bénéfices tirés de la privatisation des entreprises.

Les «rentiers capitalistes» sont sortis gagnants de ce combat dans les hautes instances de l'appareil politique dirigé par Eltsine. Le but réel de la «thérapie de choc» de juin 1992 (programme de privatisation, épongeage des épargnes individuelles pour réduire la masse monétaire et le danger de l'inflation, etc) était plus d'ordre politique qu'économique. La stratégie de la «table rase», privilégiée par Eltsine, ses jeunes conseillés et surtout les spécialistes américains, a de nouveau déferlé sur la Russie. On a voulu substituer une classe de capitalistes à l'ancienne élite soviétique se partageant les divers postes ministériels.

Les privatisations se sont déroulées selon le mécanisme suivant: 1) le ministère soviétique est supprimé; 2) le ministre en chef est expédié à la retraite; 3) le contrôle passe au nouvel État russe et les actions des entreprises administrées par l'ancien ministère soviétique sont distribuées entre les mains des sous-ministres et administrateurs... ex-soviétiques. C'est ainsi que le droit légal de propriété fut acquis par les «rentiers capitalistes» russes.

Mais la possession d'un droit légal de propriété n'entraîne pas automatiquement une manne financière. À l'encontre des objectifs de la «thérapie de choc», une situation de compétition entre firmes sur des marchés libres n'a jamais pu réellement prendre racine au sortir de 74 ans de communisme. Les fortunes se sont constituées plutôt en exploitant au maximum la position monopolistique des secteurs économiques les plus importants et en accédant aux subventions du gouvernement russe.

Depuis 1992, une combinaison de bons rapports ou d'affiliations avec de hauts représentants gouvernementaux et, principalement, de «brutalité» financière (corporelle aussi !) a fait les choux gras des rentiers capitalistes. Une fois le grappin mis sur les richesses de la Russie, ces derniers ont eu recours à trois méthodes principales pour asseoir les fondations de leurs activités de rentier.

La plus profitable de ces méthodes a été d'acheter, pendant les réformes gorbatchéviennes, les matières disponibles aux prix fixés par l'État soviétique, de fabriquer des biens en forte demande et de les vendre à gros prix sur les nouveaux marchés libres. Au grand dam du citoyen ordinaire qui voyait son pouvoir d'achat réduit par ces «racketteurs», ceci fut l'apanage essentiellement des coopératives de production.

La véritable opération de transfert de richesse s'est produite dans le secteur énergétique. Les nouveaux barons de l'économie et de l'État russe se trouvent là. En 1991 et 1992, une poignée d'individus ont pu mettre la main sur les ressources naturelles de la Russie, principalement les ressources pétrolières, gazières et les métaux précieux, à des prix représentant à peine un pour cent des prix mondiaux. Le «truc» consistait donc à acheter ces ressources en Russie et de les revendre sur les marchés mondiaux à des prix souvent cent fois plus élevés. Les économistes estiment que cette authentique rente totalisait près de 30 % du produit intérieur brut russe (PIB). Victor Tchernomyrdine, dont la Douma vient de refuser la candidature au poste de premier ministre, est le plus connu de ces rentiers capitalistes.

Une autre forme de rente à l'avantage des privilégiés est le marché des crédits à rabais offerts par l'État aux propriétaires d'entreprises. La rareté de la monnaie, après l'application des réformes de 1992, a forcé le gouvernement russe et la Banque centrale à subventionner les entreprises par l'émission d'une forte quantité de roubles. Les taux d'intérêt étaient donc presque inexistants. Les directeurs d'usines ont empoché, de sorte que ces subventions totalisent là aussi quelque 30 % du PIB.

La dernière méthode pour aller chercher des revenus non productifs est celle dont on parle toujours dans les médias: le racket. Malgré les horreurs que le caractérisent, il ne représente que 3 % du PIB russe.

L'immobilisme de l'État russe et le merdier dans lequel tentent de vivre tant bien que mal les Russes ordinaires sont imputables à ces individus dont on a affublé du titre d'«oligarques». Avec le départ prochain de Eltsine, on peut s'attendre à toute sorte de surprises de la part de l'«ours russe».

Richard ROUSSEAU

Une cage à notre mesure



L'oiseau apprivoisé sort de sa cage pour virevolter quelques moments mais y retourne toujours. Il préfère la sécurité. De façon semblable, notre vie se déroule à ouvrir une porte quelques instants et à revenir dans la volière qui nous loge. Il se peut même que nous oublions de nous donner la peine d'entrouvrir certaines portes, par crainte, paresse ou par manque d'intérêt.

Symboliquement la terre devrait être notre cage puisqu'en principe l'on possède la capacité de vivre partout sur notre planète. Cependant, même les globe-trotters et les apatrides ne peuvent être partout à la fois. Notre cage est bien petite, malgré quelques incartades de plus en plus clairsemées à l'extérieur des frontières de la communauté dans laquelle l'on vit, de la métropole la plus près, de la province, ou du pays.

Notre cage est bien limitée. Elle semble sans frontière lorsque l'on grandit puisque notre désir d'ouvrir et d'essayer toutes les portes imaginables pour courir connaître d'autres cieux augmente au rythme du dynamisme de notre croissance. Cependant, dès l'âge adulte atteint, la folie de la découverte s'étiole. Une période stable s'établit à travers laquelle l'on se plaît à maîtriser les portes répondant le mieux à nos découvertes et nos souhaits d'envolées. Puis sans crier gare, avec l'âge, et ses limitations, les sorties se font de plus en plus rare. Les portes claques pour la dernière fois et nous étouffent sans que nous ayons la force de surseoir à la perte de dynamisme et à la fatigue qu'entraînent les dernières marches de la vie.

Cependant, notre cage n'est pas seulement physique. Elle est bien plus encore. Elle peut être immense, aussi grande que notre univers. L'homme n'est pas limité à l'espace physique comme l'oiseau. Grâce à la complexité de son cerveau il fait partie du monde physique, mais à la différence de l'oiseau il sait qu'il existe. Il a la conscience de lui-même parce qu'il est capable de prendre conscience des autres. De plus, en observant le monde et les autres il tente de comprendre et d'expliquer le réel comme le virtuel, de s'évader dans l'imaginaire ou de le créer.

N'est-ce pas merveilleux de réfléchir aux clés que le cerveau humain nous a données. Ce passe-partout nous permet d'ouvrir toutes les portes que la curiosité nous suggère. L'homme a la faculté d'acquérir des connaissances, de les conserver, de les emmagasiner en lui, du moins en partie, lorsqu'il referme la cage ou il loge le soir.

L'homme pense, imagine, et crée. Ses attributs lui permettent de briser les barrières physiques et de communiquer avec les autres. Il devient lui-même à partir des liens qu'il tisse avec les autres. Il a la possibilité de pénétrer l'univers. De sa cage, il croît et rêve même de pouvoir le changer.

Ses capacités d'imaginer, de comprendre, de juger, de prévoir, de retourner dans le passé, en principe l'homme peut le faire jusqu'à ce que tous ses neurones soient occupés. Il n'arrivera jamais dans une vie à se servir complètement de toutes les capacités que son cerveau lui offre.

La seule entrave à la possibilité pour chacun de s'éclater selon son goût pour agrandir son royaume personnel vient des autres ou de notre paresse et de notre manque d'intérêt. L'homme peut repousser les portes qui le cloisonnent et devenir maître de sa cage.

Les limites physiques de notre corps demeurent et même s'aggravent à travers le temps, mais les portes de notre esprit peuvent s'ouvrir à l'infini à condition que nous le recherchions et qu'elles ne soient pas gardées par des schnocks bornés qui en contrôlent l'usage: coutumes, cultures, religions, censure.

Maryse RACICOT GAGNON

Frontière de l'itinérance

Monsieur le directeur,

J'en ai compris le vrai sens tant qu'à ses particularités, et cela demande une réflexion profonde. J'ai eu la chance d'avoir comme voisin et comme locataire, sur la rue Jacques-Cartier Nord, un lieu de rencontre «La Maison», pour ce que la plupart voit comme des rejets de la société, des mendiants, des gens qui ont faim, de nourriture du corps et de l'âme, des gens qui ont eu moins de chance.

Connaissez-vous la faim, avez-vous déjà connu la sensation d'avoir faim et de n'avoir aucun endroit et moyen financier de manger? La faim a de la difficulté à attendre. Ces gens ce sont des êtres humains, des anciens bébés, des vieillards, des jeunes. Cela peut arriver dans votre famille, qui sait.

Ces êtres humains méritent le respect, on parle de racisme partout dans le monde, je constate que notre ville n'est pas à l'abri de ce jugement pour nos propres citoyens. Pour avoir partagé pendant deux ans avec ces gens, je me suis rendu compte qu'il y a eu une leçon à tirer de ces gens qui respectent l'autorité, qui essaient de s'en sortir pour voir un peu de soleil à travers un avenir incertain. Ils ne brisent rien, ne laissent rien sur leur passage, ne hurlent pas à 1 heure du matin, ramassent leurs papiers, nos bouteilles vides et parfois même notre opulence.

Ils sont respectueux de nos lois, avant de juger prenez le temps de les regarder dans leur quotidien. Je ne peux m'imaginer que l'on refuse un endroit décent, agréable où ils peuvent trouver chaleur, amour, compréhension et nourriture. Qui était Jésus, qui côtoyait-il?

Ceux ou celles qui ont vécu la solitude ou qui ont pensé qu'un jour, ils pourraient vivre seul, comprendront. Pensez aux vieillards qui ont connu la solitude et qui aujourd'hui vivent dans un système, de loisir et d'hébergement, créé par la société pour contrer cette solitude. Trouvez-moi un endroit où ces itinérants peuvent s'abreuver de chaleur physique et humaine.

On naît seul, on meurt seul, en attendant, on vit en société.

Jean-Pierre CONTANT

Un cancer pris à temps!

Monsieur le directeur,

Mars 1998 - Présence de globules rouges en abondance au cours d'une miction. Visite à l'hôpital. On me réfère à mon médecin de famille qui commande des analyses d'urine et demande une consultation en urologie. Une cystoscopie révèle la présence d'un cancer très malin dans la vessie qui est sur le point de traverser la paroi! Pourtant, aucun autre symptôme que les globules rouges! Il faut agir vite, très vite. Le cardiologue tergiverse un peu... le coeur a déjà subi deux interventions en 1976 et 1985. Les chances de réussite sont de 50%... mais on n'a pas le choix!

Mai 1998 - Intervention chirurgicale de quatre heures. Ablation de la vessie, de la prostate et de 12 pouces du gros intestin. Une semaine aux soins intensifs sans boire ni manger... Ça, c'est l'enfer! Une autre semaine au 6e où la qualité des soins est exceptionnelle, comme aux soins intensifs. Retour à la maison et retour à l'hôpital 15 jours plus tard pour complication post-opératoire. Cette fois, le séjour d'une semaine se fera au 5e où la délicatesse, la compréhension, la patience, la compétence et le professionnalisme de tous ceux et celles qui y travaillent est aussi remarquable que la fois précédente! La santé est recouvrée à 100% maintenant.

Le temps est venu de remercier: le généraliste Jacques Frenette (diagnostic rapide et précis), les urologues Dessureault et McCormack qui ont des mains de magiciens!, tout le personnel des soins intensifs, du 6e et du 5e, les infirmières auxiliaires, les brancardiers, le personnel de soutien... enfin, tous ceux qui ont eu affaire à moi, de près ou de loin. Merci au «gars d'en haut» à qui je demandais une aide «spéciale» pour la 3e fois depuis 20 ans... ✓

André DESMARAIS

Ça suffit, la génération sacrifiée

Chers amis
Messieurs du gouvernement
Bouchard, Chrétien, etc.

Cessez de jouer aux enfants d'école et redonner à nos enfants, les tout-petits et les ados des autobus scolaires dont ils ont besoin. Les dangers qu'ils courent, les voici:

- Trafic complètement stupide, vitesse folle. Êtes-vous déjà allé habiter sur la route 133, la rue de l'Église et le rang Saint-Louis à Sabrevois? Allez-y!

- Sans compter les pères qui ne le sont pas et qui pensent l'être.

- Les Skinhead, la drogue, l'alcool, le taxage, la prostitution.

- Et les gens qui ont besoin de transplantations d'organes et qui enlèvent nos petits-enfants et nos jeunes adultes sains... nos gendres et nos fils.

- Nos jeunes époux qui n'ont pas encore de travail à 30 et 35 ans.

Ça suffit la génération sacrifiée!

Nous, les têtes grises, on en a assez... Tout votre beau «balançage» de déficit aurait pu se faire en 8 ans au lieu de quatre...!

Où est l'urgence, messieurs?

- Et les petites dames courageuses qui sont à travailler dans les services comme des bonnes ou des forçats.

- Et les prêtres vieillissant qui prennent tout sur leur dos... conseils... services accrus... etc. et j'en passe et des meilleures...

- On en mourra et ce ne sera pas dans les services de santé actuels où seulement ceux et celles qui connaissent quelqu'un, qui connaissent quelqu'un... seront soignés.

Oui, on en a assez messieurs les bouffons et on vous baissera la culotte pour vous les taper à cru, s'il le faut!... ✓

Annie M.
Grand-mère de la Princesse Pocahontas et de John Smith

Une suggestion pour Pierre Légaré!

Monsieur le directeur,

Jean Charest, l'homme de main du Canada anglais au Québec, et ses candidats éventuels dans le Haut-Richelieu et ailleurs aimeraient bien ne pas avoir à se préoccuper du contentieux Québec vs Canada anglais! Ce qu'ils aimeraient donc passer à côté de la question, ces gens-là! Ce qu'ils voudraient donc ne plus «entendre parler de constitution»!

Eh bien, mal leur en prendra, car ils ne le pourront pas! Leur aveuglement politique, quel que soit le résultat des prochaines élections générales, les conduit tout droit dans une impasse. Ils semblent incapables de se rendre compte qu'une constitution viciée (1867 et 1982), c'est comme un champ miné!

Je suggère au comédien humoriste Pierre Légaré, notre compatriote de Saint-Blaise, de monter une sorte de gag, de monologue ou de spectacle sur nos fédéralistes-à-tout-prix, nos colonisés à l'état chronique! Essayez donc ça, monsieur Légaré! Vous ne les feriez pas rire, eux, c'est sûr, mais vous feriez rire les autres... de plus en plus nombreux! J'me comprends! ✓

G. BROSSEAU

Le projet Sobeys nous concerne

Monsieur le directeur,

Au nom des citoyens demeurant dans le secteur des rues Content et Lesieur, je désire exprimer la frustration que nous vivons d'entendre les opposants du projet Sobeys se plaindre inlassablement, en tenant à l'écart les gens les plus concernés dans cette affaire... nous.

Le projet Sobeys nous concerne, avant n'importe qui, en nous privilégiant d'avoir une fois pour toute un parc avec toute sa façade sur la rue Champlain (vue sur la rivière Richelieu) et en nous permettant de faire notre épicerie à côté de chez nous. Tout ça apportera une fierté à notre secteur, au lieu de lui laisser son apparence de ghetto.

J'espère que nos élus passeront à l'action et nous permettront d'avoir ce que nous attendons depuis longtemps. ✓

Sylvain FORTIN
Citoyen de la rue Content

Ha!... les diètes!



VLG-032

C'EST LA VIE! de Daniel Boivin
VOUS EST PRÉSENTÉ PAR

Maintenant disponible chez
MicroAge®
640, boul. Industriel, bureau 103 Saint-Jean-sur-Richelieu 359-0113
Adresse Internet: http://www.microage.ca

clearNET

fido
C'EST VOUS LE MAÎTRE.

039575-c15-d

Cours d'anglais

PARLEZ ANGLAIS SANS TRADUIRE

- méthode éprouvée depuis **24 ans**
- durée du cours: 135 heures
- groupes homogènes de 4 à 9 personnes
- immersion en milieu anglophone
- nous vous garantissons **PAR ÉCRIT** que vous parlerez l'anglais SANS TRADUIRE à la fin de **VOTRE COURS**
- Sans frais, pratique de conversation de 80 heures toutes les années pour conserver votre anglais

SESSION D'AUTOMNE
Tél.: 346-4359
DÉBUT DES COURS le 28 septembre

École de conversation anglaise Welch

1, rue de Salaberry, Saint-Jean-sur-Richelieu

041044-c15-gm

Il décoche ses premières flèches à Smereka

Lanciault s'engage à créer avec Saint-Luc un parc industriel et d'affaires «régional»

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

L'espace industriel et commercial commence à se faire rare à Saint-Jean-sur-Richelieu et ce n'est pas dans l'arrière-cour de la ville, sans aucune fenêtre sur un axe routier, que les entreprises multinationales vont s'implanter. Il faut regarder ailleurs, croit le candidat à la mairie Robert Lanciault.

«L'équipe Lanciault propose, de concert avec la ville de Saint-Luc, de demander à la Commission de protection du territoire agricole de dézoner une bande de terrain longeant l'autoroute 35 afin de créer un parc industriel et d'affaires régional.»

Voilà le premier engagement électoral que le candidat à la mairie a pris vendredi devant plus de 350 sympathisants venus assister au lancement officiel de sa campagne, lors d'un «5 à 7» tenu à son quartier général et dans les allées des Galeries du centre, au coeur du Vieux-Saint-Jean.

Avec un parc industriel régional longeant l'autoroute de la Vallée des Forts, sur lequel pourraient s'installer non seulement des industries mais des commerces de grande surface, M. Lanciault est persuadé que l'agglomération pourra mieux affronter la concurrence de municipalités comme Granby, Saint-Hyacinthe et Drummondville dont les espaces industriels ont pignon sur des autoroutes. Le parc régional, explique-t-il, est également un élément qui s'insère dans la problématique du prolongement de l'autoroute 35 jusqu'à la frontière américaine.

«Ça, mesdames et messieurs, c'est du concret, ce sont des jobs pour nos travailleurs de Saint-Jean. C'est du travail pour toute notre population», a-t-il lancé.

Robert Lanciault signale qu'il a déjà obtenu l'accord de principe du maire de Saint-Luc, Gilles Dolbec, pour la création de ce parc régional qui, au départ, consisterait en une bande d'environ 300 mètres de profondeur sur un ou deux kilomètres de longueur, quelque part entre l'accès à l'autoroute des Cantons de l'Est et la station régionale d'épuration des eaux.

En plus de redynamiser le développement économique, ce projet démontrera aussi aux villes-soeurs que Saint-Jean est ouverte au regroupement, a fait valoir le candidat à la mairie.

Devant une affiche affichant le slogan «Réussir ensemble», c'est entouré de cinq de ses candidats que Robert Lanciault a prononcé son premier discours de la campagne. On retrouvait à ses côtés Jacques Salvail (NDL), Diane Tanguay (St-Gérard), Yvan Berthelot (NDA), André Campbell (St-Edmond/St-Lucien) et France Duguay (Normandie Ouest). L'autre membre de l'équipe et le conseiller de Normandie Est, Jean Grimard, était retenu pour affaires à Toronto.

Des flèches pour Smereka

Robert Lanciault a profité de l'événement pour décocher ses premières flèches au maire sortant, Myroslaw Smereka. Promettant un leadership qui trouvera sa force dans une équipe travaillant avec harmonie, il a déclaré que ces mots harmonie et rassembleur pouvaient apparaître banals pour le maire actuel.

«Venant de celui qui a mené le conseil de Saint-Jean dans la discorde la plus totale depuis quatre ans, ce n'est pas surprenant. Le travail d'équipe, l'harmonie et le consensus ne sont pas des mots qui figurent dans le vocabulaire de monsieur Smereka», a-t-il dit.

Il a ajouté que le maire Smereka n'arrive pas à créer les conditions propices au développement harmonieux de la ville et n'assume pas le leadership requis sur la scène locale et régionale.

Un discours qui a notamment été écouté par l'ex-directeur général de la ville, Édouard Bonaldo, qui fait partie des gens qui conseillent l'équipe Lanciault.

L'ancien député, Michel Charbonneau, est aussi venu saluer M. Lanciault, tout comme l'ex-maire Delbert Deschambault. Le député Claude Bachand et Luc Lemire, du bureau de Roger Paquin, avaient aussi répondu à l'invitation.

Par ailleurs, c'est cette semaine que les affiches du candidat Lanciault devraient réapparaître dans le paysage électoral. Ceux qui ont pensé que cette absence pouvait signifier un éventuel retrait du candidat ont bien tort. «Il est absolument hors de question que je débarque. L'Équipe Lanciault est en campagne électorale pour remporter cette élection», déclare-t-il, agacé par ces rumeurs de désistement que font circuler ses adversaires.



L'ex-député Michel Charbonneau et l'ex-directeur général de la ville, Édouard Bonaldo, ont assisté au lancement de la campagne électorale de l'équipe Lanciault.



(Photo Jacques Paul)

Le candidat à la mairie, Robert Lanciault, entouré de ses coéquipiers dans les quartiers, Jacques Salvail, Diane Tanguay, Yvan Berthelot, France Duguay et André Campbell.

Des questions au trésorier

Affirmant qu'il est présentement difficile d'obtenir certaines informations à l'hôtel de ville, le candidat Lanciault demande au trésorier municipal de répondre aux questions suivantes et de déposer les réponses au service du greffe:

1) Quelle était la richesse foncière totale de la ville en 1994 et quelle est-elle en 1998?

2) Quelle était la dette totale en 1994 et à combien s'élève-t-elle en 1998?

3) Combien d'argent y avait-il dans le Fonds de parc en 1994 et combien y en a-t-il en 1998?

4) À combien s'élevait le surplus en 1994 et à combien s'éleve-t-il aujourd'hui?

5) Quel est l'état du Fonds de roulement en 1998 par rapport à 1994?

6) Quel est l'état des créances douteuses pour l'année en cours?

7) À combien s'est élevée la valeur des permis de construction pour les années 1995, 1996, 1997 et 1998?

8) À combien s'élèvent les dépenses du verglas assumées par la ville de Saint-Jean?

M. Lanciault ne cache pas ses inquiétudes quant à la situation financière réelle dans laquelle se trouve présentement la ville de Saint-Jean. Il craint un déficit budgétaire de 2 ou 3 millions de dollars.

«S'il y a un déficit budgétaire majeur, c'est le prochain conseil qui va être pris avec ça et qui devra inévitablement hausser les taxes en conséquence. Les citoyens ont droit d'obtenir la vérité sur la situation financière de la ville», estime le candidat à la mairie.

Difficultés budgétaires et administratives

Perreault inquiet par la double crise qui secoue l'hôtel de ville de St-Jean

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Même s'il entend promettre un gel du compte de taxes et un contrôle sévère de la dette aux contribuables johannais pendant cette campagne électorale, le candidat à la mairie Gilles Perreault avoue nourrir des inquiétudes.

D'avis que l'hôtel de ville est déjà fortement secoué par une crise administrative, il craint maintenant que le 188 Jacques-Cartier Nord ne se retrouve plongé dans une sérieuse crise budgétaire.

Sur le plan administratif, il signale que la gestion a été celle des trois «C»: conflit, confusion et chaos. M. Perreault ajoute qu'il n'y a présentement plus de lien véritable entre le conseil municipal et la fonction publique municipale.

«Il n'y a plus de direction à l'hôtel de ville. À peu près tout le monde est laissé à lui-même. L'absence de direction provoque beaucoup de confusion», soutient le directeur général du cégep Saint-Jean-sur-Richelieu.

M. Perreault ajoute que la crise s'est traduite par un mécontentement profond dans les plus hautes sphères de la fonction publique municipale. «Une crise, dit-il, qui s'est publiquement manifestée par l'échec de la réorganisation administrative et les tiraillements du conseil municipal sur l'embauche du directeur général.»

«Présentement, tout indique que nous ne sommes pas loin de la crise budgétaire. On s'attend à un déficit», dit-il en pensant qu'il est irréaliste de croire que le gouvernement du Québec remboursera intégralement la facture de 6,8 M$ du verglas.



(Photo Jacques Paul)

Le candidat à la mairie Gilles Perreault maintient la forme pendant cette campagne électorale.

«Comme tout le monde, je souhaite profondément que Québec va rembourser 100% mais comme administrateur public, je me sentirais plus confortable s'il y une marge de manoeuvre, ce qui ne semble pas être la cas à l'Hôtel de ville», constate-t-il. M. Perreault donne le cégep en exemple où le gouvernement a remboursé 94 000 $ sur une réclamation de 124 000 $.

Dans un autre ordre d'idée, Gilles Perreault et ses organisateurs se disent fortement encouragés par leurs propres sondages. Le principal intéressé déclare qu'il sera dans la lutte jusqu'au 1er novembre. Ceux qui entretiennent des scénarios de désistement et de ralliement d'un candidat en faveur d'un autre peuvent donc les oublier.

Inauguration du local

Enfin, soulignons que c'est ce soir (mercredi) à 19 heures que sera officiellement inauguré le comité électoral de Gilles Perreault, au 153 rue Champlain.

Candidat indépendant dans NDA

Gaston Dupuis pourrait bien donner son appui à Perreault

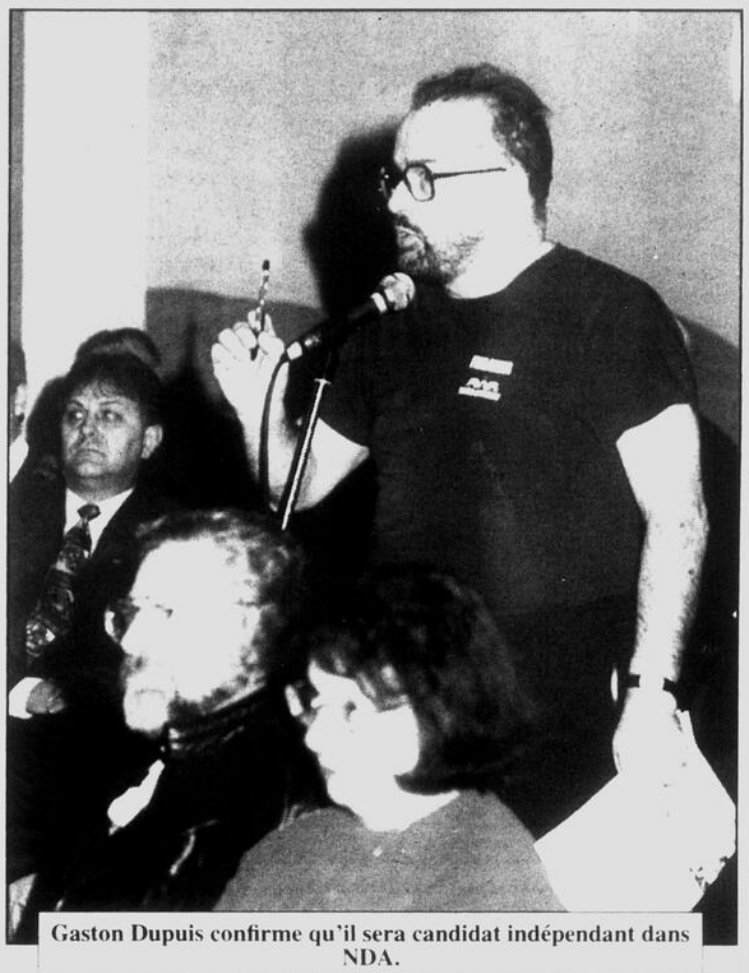
MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Même s'il ne fait pas trop de bruit par le temps qui court, le coloré citoyen Gaston Dupuis n'a pas mis au rancart son intention d'être candidat indépendant dans le quartier Notre-Dame-Auxiliatrice.

«Je serai candidat, il n'y a aucun doute là-dessus», affirme-t- il. M. Dupuis déposera son bulletin de présentation après la séance spéciale du conseil municipal du 21 septembre. Il attend jusque-là parce qu'il veut conserver sa pleine liberté de parole comme «citoyen» pour se présenter au micro lors de la période de questions réservée au public lors de cette assemblée. Une «question d'éthique».

Bénéficiaire d'aide sociale, M. Dupuis n'a pas l'intention d'engager de dépenses électorales. Encore une fois, c'est une question de principe: «On m'a offert de l'argent pour produire un dépliant électoral et j'ai refusé».

Il ne comptera que sur sa notoriété, ses déclarations publiques et rencontres directes avec les électeurs de NDA pour se faire élire. «Je suis connu, archiconnu. Les gens me connaissent plus que les autres candidats, ce qui me donne une bonne avance», estime-t-il.



Gaston Dupuis confirme qu'il sera candidat indépendant dans NDA.

Appui à Perreault

S'il sera «indépendant», Gaston Dupuis devrait donner son appui à l'actuel directeur général du cégep et candidat à la mairie Gilles Perreault: «Ce serait une erreur de se priver d'un homme de cette qualité-là à l'hôtel de ville.

Au départ, il avait rêvé d'être candidat dans le parti de Robert Lafontaine mais ce dernier ne l'a pas choisi. «Si Robert Lafontaine a des problèmes de personnalité, c'est son problème. Une chose est certaine, c'est qu'il a manqué son coup dans NDA.»

M. Dupuis considère d'ailleurs que Robert Lafontaine «n'est pas dans la course» et que le seul candidat de son équipe méritant d'être élu est le conseiller de Normandie Ouest, Jean Lamoureux, à cause de sa connaissance des finances municipales. Il déplore aussi «l'opportunisme» de Jean Grimard, le conseiller de Normandie Est qui a joint l'équipe de Robert Lanciault.

Le Roi Dagobert

De ses adversaires dans le quartier, il observe notamment que Nil Auclair est «un homme gêné qui se parle à lui-même». Quant à Yvan Berthelot, un syndicaliste, il s'est trompé d'équipe en adhérant avec l'équipe de Robert Lanciault qu'il compare à une «Mutual admiration society»: «M. Berthelot est comme le Roi Dagobert qui a mis ses culottes à l'envers.»

M. Dupuis pense que les citoyens de NDA doivent élire un candidat qui connaît les affaires municipales. «Le conseiller Michel Thibodeau est une bien bonne personne mais il ne faut plus élire des gens qui prennent quatre ans pour apprendre et comprendre ce qui se passe à l'Hôtel de ville. Saint-Jean n'a pas besoin d'apprentis mais de professionnels.»

L'équité pour NDA

S'il est élu, Gaston Dupuis se fera un devoir de rétablir l'équité entre les quartiers: «Au cours des dernières années, Saint- Eugène a eu deux fois plus que NDA.»

Convaincu que Saint-Jean terminera l'exercice financier dans le rouge, il s'engage à freiner les dépenses. Il rêve enfin de devenir président du CIT du Haut-Richelieu.

Candidat dans NDA

Nil Auclair veut lutter contre la pauvreté

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

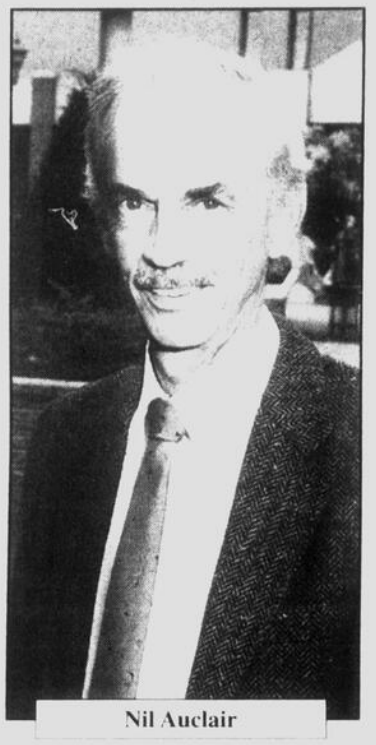
La lutte à la pauvreté, par des efforts soutenus et concertés de relance économique, voilà l'essentiel de la plate-forme électorale de Nil Auclair, candidat indépendant dans NDA.

Vice-président de la Société Saint-Vincent-de-Paul à la grandeur de la ville et président dans NDA, il précise que 381 des 1500 foyers de son quartier ont eu besoin d'aide de la Société Saint-Vincent-de-Paul au cours de la dernière année. Cela représente 25% des ménages ou une famille sur quatre.

«À ce jour, nous continuons de soutenir financièrement, de façon régulière et ponctuelle, plus de 175 foyers. Dans d'autres quartiers de la ville, la situation est semblable. Au Centre de distribution alimentaire de la rue Mercier, nous recevons et donnons à manger à plus de 400 personnes, semaine après semaine», souligne-t-il.

M. Auclair considère que la seule façon de combattre la pauvreté est de mettre résolument l'emphase sur le développement économique, avec une «volonté politique» ferme d'agir, de concert avec les agents socio-économiques.

Il propose que «les leaders politiques et économiques s'unissent davantage pour travailler à implanter et à développer des axes économiques diversifiés et générateurs d'emplois, permettant une nouvelle vigueur sociale et économique avec les PME locales d'abord.»



Nil Auclair

C'est avec le slogan «Un homme de coeur... au coeur de son quartier et de sa ville!» que M. Auclair sollicite la confiance des électeurs de NDA.

Il développera son programme de quartier au cours des prochaines semaines. En ce qui a trait au dossier de l'implantation d'un supermarché d'alimentation Sobeys, il déclare ne pas avoir assez d'information pour se prononcer.

Avocate et médiateur

Carole Charron

Avocate & Médiateur

Divorce, Séparation
Garde Légale
Adoption
Responsabilité médicale
Chutes, Blessures
S.A.A.Q.
Incorporation, Injonction



Des solutions à la portée des gens!

Plus de 13 ans d'expérience

Prenez rendez-vous et discuter calmement de vos problèmes!

1315, Grenade, Chambly
130, de Mortagne #201, Boucherville

Accès Total 990-2644

221704-15-n

NOUVEAU!

AVIS AUX RÉSIDENTS

VOTRE BAIN EST-IL SÉCURITAIRE?

Avez-vous déjà vécu l'expérience douloureuse de tomber dans votre bain?

La solution!

ANTI-DÉRAPANT INVISIBLE

Le procédé ne décolore pas et n'altère pas l'apparence de votre bain.

Plus la baignoire est mouillée, meilleure est la traction de vos pieds sur le fond. Fini le dérapage dû au savon, huile et shampooing

SPÉCIAL D'INTRODUCTION Nous payons les deux taxes

Garantie de 5 ans
SEULEMENT
49,95$ + taxes
Application par un technicien
Usage immédiat
Satisfaction garantie ou argent remis

VOTRE FAMILLE COMPTE SUR VOUS POUR LES PROTÉGER DES CHUTES DANGEUREUSES
Démonstration gratuite, téléphonez aujourd'hui «Non-Slip»

Sani-Friction ==== (450) 347-9196

235071-c15-n

Louise,

Tu me manques énormément

Tu sais que j'ai besoin de toi

Reviens vite, je t'attends,

mais surtout

je t'aime beaucoup.

Doug



235114-c15-n

Un ex-policier au centre-ville

Le congrès Parti johannais se déroulera à huis clos

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

C'est à l'abri des journalistes et des observateurs, qui ne seront pas admis à ses délibérations, que le Parti johannais de Robert Lafontaine tiendra son congrès de fondation samedi après-midi à l'hôtel Relais Gouverneur.

Le conseiller de NDL explique que c'est pour ne pas donner de munitions à ses adversaires que lui et ses huit candidats ont opté pour la voie de la plus totale discrétion. «Nous ne voulons pas faire un congrès pour les autres partis», déclare-t-il.

Ainsi, entre 100 et 125 personnes, soit un peu plus d'une dizaine par district électoral, discuteront à huis clos samedi de la façon dont ils envisagent l'avenir des Johannais.

Au menu de ce grand huis clos de fondation, les membres (il faudra adhérer au parti pour assister au congrès de fondation) adopteront les statuts et les règlements du Parti johannais et ils feront une réflexion sur le programme électoral, touchant aux priorités de la ville, des quartiers et de l'ensemble de la région.

Le chef du Parti johannais lèvera plus tard le voile sur le congrès par une déclaration, en début de la semaine prochaine. M. Lafontaine fournira alors son appréciation de ces assises dont le caractère, en raison de l'opacité couvrant les délibérations, demeurera initiatique.



(Photo Archives)

Guy Labrie, candidat du Parti johannais au centre-ville.

Labrie au centre-ville

Par ailleurs, c'est un ancien policier johannais, maintenant à l'emploi du Casino de Montréal, Guy Labrie, qui portera les couleurs du Parti johannais dans le Vieux-Saint-Jean.

M. Labrie affrontera le seul autre candidat en lice jusqu'à présent, Philippe Lasnier.

«C'est ça un rassembleur», a dit Robert Lafontaine en annonçant avec fierté que son parti a maintenant des candidats dans les huit districts électoraux.

«June Galipeau a perdu sa crédibilité»

- Mario Bourdeau

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

«Avec son dépliant électoral rempli de fautes, June Galipeau vient de perdre toute sa crédibilité. Quand elle avoue ne pas avoir lu le dépliant qu'elle a signé, Mme Galipeau affiche une attitude potentiellement dangereuse pour un personnage public», déclare Mario Bourdeau, candidat indépendant dans Saint-Eugène.

«Au conseil municipal, renchérit-il, tu as 80% de ton temps à consacrer à la lecture de documents. La langue française fait partie de notre vécu quotidien au Québec et je vois mal comment Mme Galipeau peut nous accuser de faire de la petite politique lorsque nous corrigeons ses fautes.»

Mario Bourdeau lance cette semaine son dépliant électoral dans lequel il identifie cinq grandes priorités pour Saint-Eugène: l'entretien et le déneigement des rues; le drainage de surface; la prévention contre les inondations; la sécurité dans les parcs; et, le gel du taux de taxe.

Dans son porte-à-porte, il dit sentir un vent de changement, tant dans le quartier qu'à la mairie. «À la mairie, dit-il, les citoyens hésitent beaucoup entre Perreault et Lanciault bien que le maire Smereka a encore des appuis. La situation ressemble à celle de Montréal.»

Il souligne que l'une des préoccupations majeures des résidents de Saint-Eugène est le déneigement: «Présentement, la qualité du déneigement, c'est zéro.»



(Photo Jacques Paul)

Mario Bourdeau a complété son affichage modulaire, cachant les frites sous son visage!

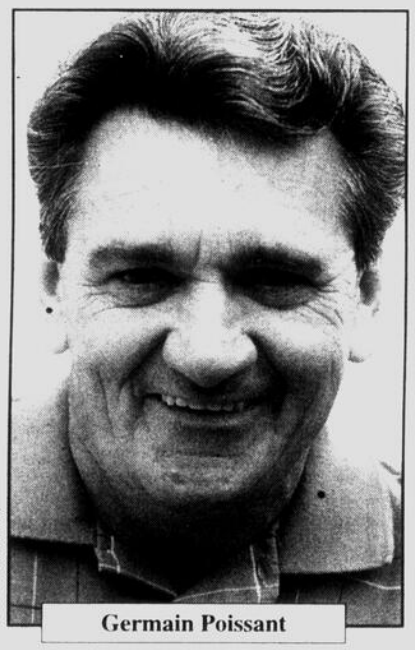
Germain Poissant candidat dans NDL

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Comme il le dit lui-même, «j'ai été dans tout ce qui bouge dans NDL depuis 35 ans». Pour plusieurs, ce ne sera donc pas une surprise d'apprendre que Germain Poissant se présente au poste de conseiller municipal du quartier.

Âgé de 53 ans, contremaître au Canadien Pacifique, Germain Poissant est directeur de l'Association des loisirs de NDL dont sa femme, Lise, est présidente depuis 21 ans, ce qui n'est sûrement pas loin d'un record de longévité.

Avant de travailler au Canadien Pacifique, Germain Poissant a été coiffeur pour hommes pendant une dizaine d'années dans le quartier.



(Photo Archives)

Germain Poissant

Il se présente à titre de candidat indépendant. Il aura à affronter un autre indépendant, Cédric Gaulin, et deux candidats rattachés à des partis politiques, Jacques Salvail de l'Équipe Lanciault et Patrice Leroux du Parti johannais.

«Comme indépendant, j'aurai les mains libres pour voter à la table du conseil municipal», déclare-t-il. M. Poissant ajoute qu'il n'a pas l'intention d'appuyer un candidat à la mairie, se disant prêt à travailler avec le maire qu'auront choisi les électeurs.

M. Poissant est encore à fignoler son programme électoral. Comme conseiller municipal, il veut se mettre à l'écoute des citoyens. La relance économique de Saint-Jean est au centre de ses préoccupations.

ÉCOLE DE PILOTAGE
TOUR D'AVION
Réalisez un rêve... devenez pilote!
Si vous êtes âgé d'au moins 16 ans et en bonne santé, vous pouvez devenir pilote.
Si seulement un survol de la région vous intéresse, **Dynamair** vous propose plusieurs excursions aériennes.
Pour renseignements, appelez au **347-7050**

Dynamair

SPÉCIAL DE LA RENTRÉE
Cours théorique de pilote loisir et privé GRATUIT!*
Ce cours d'une durée de 60 heures couvre la règlementation aérienne, la théorie du vol, la météorologie, la navigation aérienne et permet de passer l'examen écrit de Transport Canada.
Hâtez-vous la prochaine session débute le 22 sept. prochain les mardis et jeudis soirs de 19 h à 22 h.
DYNAMAIR AVIATION INC., 5 chemin de l'Aéroport, Saint-Jean-sur-Richelieu * Certaines conditions s'appliquent
234728-15

Smereka lance sa campagne vendredi

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Plus de 150 personnes sont attendues vendredi à l'Auberge Nationale, face à l'hôtel de ville, alors que le maire Myroslaw Smereka lancera officiellement sa campagne électorale.

Le maire a choisi la formule d'un «5 à 7» pour cette première activité électorale. Il fera sa campagne sous le thème «De nouveau à la mairie».

Selon son attaché de presse, Stéphane Perreault, le maire ne dévoilera pas son programme électoral mais il laissera entrevoir les orientations qu'il entend suivre dans un second mandat si l'électorat lui témoigne une nouvelle fois sa confiance.

Le leadership régional, le développement économique et la relance du centre-ville feront partie de ces orientations.

Dans son discours, le maire s'emploiera aussi à démontrer qu'il a respecté son programme électoral «sans exception».

«L'élection de 1994 a été une étape et il y a maintenant un nouveau style de gestion à l'hôtel de ville. Les bases d'un nouveau leadership ont été jetées et les prochaines années vont être plus dynamiques. Il ne faut jamais oublier que le temps est un facteur important quand on parle de développement économique», a dit son porte-parole.



(Photo Jacques Paul)

En compagnie de son agent officiel, Diane St-Pierre, le maire Myroslaw Smereka a déposé son bulletin de candidature au président des élections, le greffier municipal, Me Jacques Jutras.



(Photo Jacques Paul)

Un maire et son suppléant

Le conseiller de Saint-Eugène, René Galipeau, prendra sa retraite politique en exerçant les fonctions de maire suppléant jusqu'aux élections du dimanche 1er novembre. Il remplacera le maire Myroslaw Smereka lorsque ce dernier sera probablement occupé à sa réélection.

Choix des délégués

Régie des Incendies: désaccord à St-Jean

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Ce n'est pas sans avoir débattu sur le choix de ses représentants que le conseil municipal de Saint-Jean-sur-Richelieu a finalement désigné ses trois délégués à la table de création d'une Régie intermunicipale des incendies.

Le directeur général de la ville, Roger Theriault, et les conseillers Robert Lafontaine et Jean Grimard (substitut) siégeront au comité ad hoc chargé d'élaborer une entente de création d'une régie intermunicipale des incendies avec Saint-Luc et L'Acadie.

Étant donné le contexte de la campagne électorale, les conseillers Yves Denis et Germain Granger souhaitaient qu'aucun élu ne siège sur ce comité. Ils souhaitaient que seuls le directeur général, Roger Theriault, et le directeur du service des Incendies, Gilbert Dupuis, soient mandatés.

Mais comme les discussions avec les autres municipalités sont entreprises, les autres membres du conseil municipal voyaient mal comment Saint-Jean-sur-Richelieu aurait été justifiée de se «pénaliser» en se privant de la présence d'élus à ce comité intermunicipal.

Saint-Jean

Encore deux séances avant les élections

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Les politiciens johannais siégeront encore à au moins deux reprises avant les élections du dimanche 1er novembre.

Ainsi, une séance spéciale se tiendra lundi prochain, le 21 septembre, au cours de laquelle il devrait être notamment question de l'important contrat informatique relié au bogue de l'an 2000.

Une séance régulière, qui sera celle des adieux pour les conseillers Lise Dallaire-Durocher, René Galipeau et Michel Thibodeau, se déroulera le lundi 5 octobre.

À moins d'urgence, cette réunion du 5 octobre sera la dernière pour le présent conseil municipal.

GREICHE SCAFF
OPTOMÉTRISTES

Achetez maintenant et payez sur
1 AN
en 12 versements égaux
SANS INTÉRÊT*
*Sur approbation de crédit.
Achat minimum requis. Détails en magasin.

GREICHE SCAFF
OPTOMÉTRISTES
60$
de rabais
Sur présentation de ce coupon au moment de l'achat d'une paire de lunettes complète de prescription (verres et monture) à prix régulier.
Ne peut être jumelé avec aucune autre offre. Valide jusqu'au 15 octobre '98
SERVICE 1 HEURE*
* Sur lentilles disponibles en stock
60 Succursales. Carrefour Richelieu Tél.: 349-6735



L.DG
design
• Service complet d'aménagement et de décoration
• coloration
• plan
• meubles et accessoires
Luce Des Granges
Aucune adresse commerciale
Sur rendez-vous seulement
347-1271
Plus de 30 ans de complicité...
040304-c15-r



FÉLICITATIONS!
(11 septembre 1928)
À YVONNE LESSARD
ET AIMÉ PROVOST
de Napierville pour leur
70e anniversaire de mariage.
De la part de leurs
8 enfants, 20 petits-enfants
et 23 arrière-petits-enfants
234872-c15-m

Les résidents du secteur en ont assez de se plaindre

Le train d'enfer se poursuit sur la rue Bourassa!

ISABELLE SIMARD

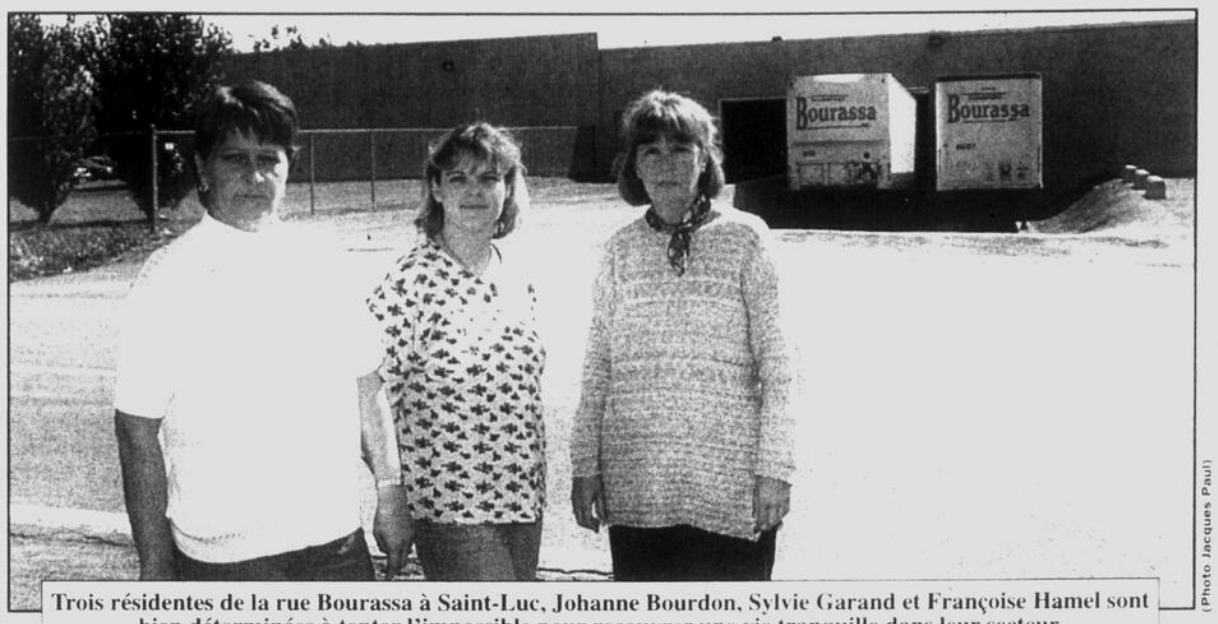
Trois résidentes de la rue Bourassa à Saint-Luc, Sylvie Garand, Françoise Hamel et Johanne Bourdon, sont bien déterminées à tenter l'impossible pour recouvrer une vie tranquille dans leur secteur. Elles en ont soupé du bruit et des odeurs de diesel qui émanent de chez leur voisine, la compagnie *Emballage Saint-Jean*.

À quelques reprises, elles se sont rendues à l'hôtel de ville de Saint-Luc pour se plaindre du bruit occasionné par les camions qui circulent dans leur secteur à toute heure du jour.

Chaque fois, le maire de Saint-Luc Gilles Dolbec s'est engagé à ce que des démarches soient entreprises auprès de la compagnie *Emballage Saint-Jean* pour qu'elle remédie au problème. Le conseil municipal a même demandé au Service de la sécurité publique d'intensifier la surveillance dans le secteur.

Il semble, selon les trois résidentes du secteur, que les problèmes ne se soient toujours pas résorbés.

Le 26 mai dernier, le conjoint de Johanne Bourdon a fait le calcul: entre 18 heures et minuit, six camions sont allés décharger de la marchandise dans la cour de la compagnie *Emballage Saint-Jean*.



(Photo Jacques Paul)

Trois résidentes de la rue Bourassa à Saint-Luc, Johanne Bourdon, Sylvie Garand et Françoise Hamel sont bien déterminées à tenter l'impossible pour recouvrer une vie tranquille dans leur secteur.

«Le problème continue et nous sommes tous fatigués d'entendre ce bruit. Tous les matins, à 7 heures, on se fait réveiller par le bruit des camions. Les portes de l'usine restent grandes ouvertes à longueur de journée. On entend la secrétaire appeler les employés», décrit Mme Bourdon.

«Les camions viennent tourner dans notre cour. Plusieurs poubelles ont été écrasées. Le matin, les camions arrivent à 7 heures. Ils reviennent à intervalles réguliers durant la journée et même après le souper, jusqu'à 22 heures. Ils ne se gênent pas pour nous envoyer leurs grosses lumières dans la maison», enchaîne Françoise Hamel.

Les résidents de ce secteur de la rue Bourassa en ont plus qu'assez d'endurer tout ce branle-bas. Lundi dernier, les trois voisines ont rencontré le propriétaire de l'usine pour formuler quelques demandes. LE CANADA FRANÇAIS a bien tenté de le rejoindre à son tour, mais ce dernier n'a toutefois pas retourné notre appel.

Leurs demandes

Les résidents du secteur demandent à la compagnie *Emballage Saint-Jean* de limiter les heures de transport et de déchargement entre 7 heures et 18 heures et d'interdire la livraison les samedis et dimanches.

De plus, ils demandent à ce que la compagnie exige à ses transporteurs d'éviter de laisser fonctionner leur moteur inutilement. Des odeurs de diesel pénètrent dans leurs maisons.

«Nous tenons à ce que les portes de l'usine demeurent fermées et nous refusons que les véhicules utilisent nos entrées de cour. Nous demandons qu'une personne ressource soit désignée pour nous répondre s'il y a un problème», énumère Mme Bourdon.

Les résidents de la rue Bourassa espèrent que des changements seront apportés au cours des prochains jours. «Notre qualité de vie en dépend. Personne ne voudrait endurer cela», conclut Sylvie Garand.

Ligne 735 kv: Saint-Luc appuie les citoyens du secteur visé

ISABELLE SIMARD

Les citoyens demeurant dans le secteur de la rue Des Censitaires et du chemin de la Bataille à Saint-Luc ont obtenu l'appui de leurs élus municipaux dans leurs démarches visant à empêcher le passage de la ligne électrique Hertel - Des Cantons sur leur territoire.

Dans une résolution adoptée lors de la séance du 8 septembre, le conseil municipal explique que le tracé proposé affectera les citoyens demeurant dans le secteur en raison de l'aspect visuel qu'amène une ligne de transport d'énergie électrique, de la dépréciation éventuelle de leur propriété et du bruit occasionné par le déboisement jumelé à la proximité de l'autoroute.

Les élus de Saint-Luc tiennent compte également du fait que les autorités d'Hydro-Québec, ainsi que celles de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie, ne sont pas en mesure de démontrer hors de tout doute que la construction de cette ligne électrique n'affectera pas la santé des résidents du secteur.

Ils constatent que les études scientifiques connues justifient la nécessité de continuer des recherches quant à l'existence de certains effets présumés sur la santé reliés aux champs électriques et magnétiques.

Pour ces motifs, Saint-Luc demande aux autorités de la société Hydro-Québec de bien vouloir emprunter le second tracé proposé, lequel est situé entre la jonction des autoroutes 10 et 35, en direction du poste Hertel.

Un appui

Une vingtaine de citoyens se sont présentés à l'hôtel de ville de Saint-Luc le 8 septembre dernier pour obtenir l'appui de la Ville dans leurs démarches visant à empêcher le passage de la ligne de 735 kv dans leur secteur.

«Une copie de cette résolution sera déposée le 15 septembre lors de l'audience publique sur le projet de ligne Hertel - des Cantons», a assuré le maire Gilles Dolbec.

Nouveau stationnement incitatif le long de la 10

À compter de lundi prochain, le 21 septembre, l'Agence métropolitaine de transport de Montréal (AMT) ouvrira un nouveau stationnement incitatif le long de l'autoroute des Cantons de l'Est, à l'entrée de Brossard. Ce stationnement de 600 places sera gratuit, mais il sera réservé aux usagers du transport en commun. Une navette express assurera la liaison entre ce stationnement et le terminus du centre-ville en empruntant une voie réservée sur l'accotement de l'autoroute et la voie réservée du pont Champlain. La durée du transport est de 22 à 25 minutes.

Pour rejoindre le nouveau stationnement, les automobilistes doivent laisser l'autoroute 10 à la sortie de l'autoroute 30 et emprunter la voie de service longeant l'autoroute 10. Ils doivent acheter les titres de transport de la Société de transport de la Rive-sud de Montréal (STRSM) ou la carte TRAM 3,4,5,6,7,8, de l'AMT. D'ici deux ans, le stationnement Brossard-Chevrier (c'est son nom) sera agrandi de 1600 places alors que la voie réservée sera aménagée au centre de l'autoroute.

Ramassage de branches

La MRC a besoin de bras

La MRC du Haut-Richelieu lance à nouveau un appel pour recruter des travailleurs intéressés à participer au ramassage des branches dans les diverses municipalités de la région. Depuis le début de l'opération, des municipalités ont toujours eu de la difficulté à combler les postes.

Rappelons que ces emplois sont financés par un programme fédéral d'emploi mis sur pied à la suite de la tempête de verglas de l'hiver dernier. Pour être éligible, les candidats doivent toucher présentement des prestations d'assurance-emploi ou en avoir touché au cours des trois dernières années. La rémunération est versée sous forme d'un complément à l'assurance-emploi, jusqu'à un maximum de 410 $ semaine, pour 40 heures de travail par semaine.

Les personnes qui désirent plus de renseignements sur ce travail doivent contacter leur municipalité.



«Maman, je ne peux plus le sentir ce vieux lino!»

Tous les rêvetements de sol en vinyle «Mannington» de la collection Impressions^MC et «Mannington Classic, Naturals, Quicksilver, Ceramica et Silverado» sont en réclame.

Du 14 septembre au 15 novembre 1998

FORCÉMENT MANNINGTON

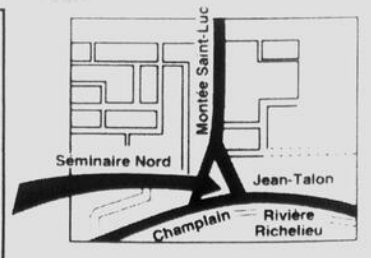
1082, rue Champlain Saint-Jean-sur-Richelieu 349-6771

TAPIS DÉCOR ST-JEAN INC.

Venez nous visiter ça vaut le déplacement



Service de décoration à domicile
Suzanne Tremblay
décoratrice



041474-c15-m

Inondations sur la rue Bessette: les citoyens sont exaspérés

GORETTE LINHARES

Exaspérés des inondations dans leur résidence, une vingtaine de citoyens de la rue Bessette se sont présentés à la dernière séance du conseil municipal d'Iberville pour faire valoir leur mécontentement. À défaut de trouver des solutions à leurs problèmes, les citoyens seront convoqués à une prochaine rencontre. Problème de plomberie ou problème de réseau? Un surplus d'eau, de source inconnue, pourrait être à l'origine des inondations selon un rapport interne.

«Ça fait 35 ans que je demeure là, et depuis dix ans, depuis les rénovations sur la rue Bessette, c'est effrayant! J'ai mis un clapet, j'ai mis une pompe, faut-il que je mette une barque sous la maison? Bientôt ça va prendre des rames! Pourquoi ne pas avoir fait toute la rue Bessette au complet? Aussi bien avoir un deuxième étage qu'un sous-sol», s'exclame Paulette Lachance.

Jean Bolduc, responsable du service des travaux publics à la ville d'Iberville, était présent lors de cette assemblée. Il a écouté les doléances des citoyens et avancé quelques précisions. Première précision: il n'y a pas que les citoyens de la rue Bessette qui sont aux prises avec des problèmes d'inondations, mais ceux aussi du secteur de la rue des Conseillers et du secteur de la 15e avenue.

«Nous avons fait des tests dans trois maisons du secteur Sud, centre et Nord, nous avons passé une caméra pour voir si vos clapets fonctionnent bien, la réponse est oui. Maintenant, sur la rue Vincelette, nous avons simulé un refoulement d'égout pendant que les employés municipaux étaient dans la maison», explique le technicien en génie civil.

Les conclusions de cette première série de tests démontrent un problème de tuyauterie chez les citoyens. Une réponse qui n'a pas satisfaite les résidents dont les plombiers assurent que le trouble est municipal. «Je ne peux pas croire que ce soit seulement des plombiers malseux qui ont fait nos maisons», s'est exclamé Roméo Rodriguez, lui-même plombier, pour manifester son incrédulité. Plusieurs citoyens affirment simplement que «les tuyaux ne sont pas assez gros.»

Jean Rioux, maire d'Iberville, a mentionné lui-aussi qu'il n'y avait pas seulement que la rue Bessette en cause. «Changer le réseau, cela serait une solution ultime. C'est peut-être moins cher de regarder s'il n'y a pas un problème au niveau des résidents», a-t-il tenu à préciser.

Problème de plomberie ou problème de réseau? La question demeure. Rejoint la semaine dernière à son bureau, Yvan Fortin, directeur général de la ville, a cependant avancé une nouvelle hypothèse. Pour ce faire, il se base sur un rapport interne dont il a été impossible d'obtenir copie.

«Depuis les rénovations, c'est vrai que nous constatons des problèmes. Mais il semblerait aussi que sur la rue Bessette seulement, il arriverait un volume d'eau anormal. Nous avons fait des essais à la fumée pour trouver d'où cela pourrait venir, mais nous n'avons rien trouvé. D'autre part, c'est peut-être un problème de conception», avance-t-il. ✍

Des excuses au directeur général

GORETTE LINHARES

La dernière séance du conseil municipal de la ville d'Iberville en a intrigué plusieurs le mardi 8 septembre dernier. Un citoyen a accusé Yvan Fortin, directeur général, de bien des torts, laissant les personnes présentes plutôt stupéfaites. Les faits ont été reconstitués les jours suivants.

André Courville réside à Iberville. L'année dernière, souhaitant acheter une partie du terrain municipal à l'arrière de sa résidence, il entreprend les contacts nécessaires auprès de M. Fortin. On lui refuse la vente sous prétexte que des conduites sont enfouies dans le sol qu'il convoite. Il laisse tomber momentanément le dossier.

En janvier dernier, M. Courville téléphone à plusieurs reprises à M. Fortin afin d'obtenir l'autorisation de couper des arbres municipaux le gênant dans sa cour. Il semblerait qu'il n'ait jamais retourné ses appels d'où la mauvaise humeur de ce citoyen d'Iberville. Néanmoins, au printemps, il revient à la charge au sujet de son terrain.

Le noeud de l'histoire survient alors à la suite d'une conversation téléphonique tenue entre les Courville et M. Fortin. En assemblée du conseil, M. Fortin a accusé le directeur général de l'avoir insulté et d'être un menteur, le tout avec beaucoup de véhémence. Il assure avoir une cassette prouvant ses dires: son épouse avait enregistré la conversation de crainte de ne pas bien saisir au téléphone tous les propos techniques reliés à l'achat éventuel du terrain.

Rejoint deux jours plus tard à son domicile, André Courville avait longuement réfléchi et discuté à nouveau avec M. Fortin. Il tenait à présenter ses excuses. «Je suis allé au conseil pour faire respecter mes droits, mais j'ai oublié qu'il en avait aussi. J'ai discuté avec M. Fortin et je crois que nous avons mal interprété ce qu'il nous a dit.» Il a précisé avoir détruit la cassette. ✍

Ouverture du sentier du ruisseau Hazen

Les traces du verglas autour du ruisseau Hazen à Iberville sont maintenant chose du passé. L'ouverture officielle du sentier du ruisseau aura lieu samedi prochain. Le grand public est invité à cette occasion à une petite fête, à compter de 16 heures, à l'angle des rues Riendeau et Gagnon.

Des activités pour toute la famille auront lieu sur le site informe François Bonneau, l'un des treize jeunes ayant participé au nettoyage et à l'aménagement des berges du ruisseau Hazen depuis le 4 mai. L'activité est gratuite bien que le service de restauration sera offert à prix modique.

Information: François au 347-5652. ✍



ON RÉNOVE, ON ISOLE
ET ON ÉCLAIRE
POUR VOTRE CONFORT

NOUS SOMMES OUVERTS POUR
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

• ABONNEMENTS (TENNIS ET RACQUETBALL)
• COURS DE TENNIS (JUNIORS ET ADULTES)
• TEMPS FIXES

Ouverture: fin septembre

INSCRIPTIONS
SUR SEMAINE
à partir
du 23 septembre
de 13 h à 22 h


Magali Picotte
Entraîneure-chef


Nathalie Brunet
Gérante

CENTRE DE TENNIS SAINT-JEAN
685, rue Saint-Jacques, Saint-Jean-sur-Richelieu
347-0030

041430-c15-gmg

BRUNCH
L'un des plus grands brunchs familiaux de la région est de retour!

(FESSE DE BŒUF À VOLONTÉ À COMPTER DE 11 H 30)
(Aire de jeux pour les enfants)

OÙ ?
Au club de Golf Saint-Jean Ltée
(nouvelle salle de banquet entièrement rénovée)

QUAND ?
Tous les dimanches dès le 13 septembre
1er service de 10 h à 11 h 30
2e service de 11 h 30 à 14 h 30

QUI ?
Ouvert au grand public

POURQUOI ?
Parce que c'est bon. Parce que c'est beau.
Pour le menu et la variété

COMBIEN ?
9,95$ ADULTE
4,95$ MOINS DE 12 ANS
GRATUIT 0 À 3 ANS

320, rue Jacques-Cartier Sud, Saint-Jean-sur-Richelieu



Réservez au
358-4748
ou
346-6814

Club de Golf St-Jean Ltée
Depuis 1922

Du 16 au 18 octobre

Le Conseil général du PLQ au Campus du Fort St-Jean

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Faisant fi de la controverse à propos du parachutage de l'écrivain Roch Carrier, les libéraux de Jean Charest en rajoutent sur leur tranquille assurance d'avoir déniché le meilleur candidat pour le comté de Saint-Jean.

En effet, c'est sur le site même de l'ex-collège militaire, dont Roch Carrier était recteur au moment de sa fermeture par le gouvernement Chrétien en février 1994, que les troupes libérales provinciales tiendront leur prochain Conseil général.

Le Conseil général du Parti libéral du Québec, l'équivalent du «Conseil national» chez les péquistes, se tiendra du 16 au 18 octobre sur le site du Campus du Fort Saint-Jean.



Jean Charest prononcera l'allocution de clôture du Conseil général du PLQ qui doit se tenir au Campus du Fort Saint-Jean à la mi-octobre.

L'activité sera évidemment annulée si le premier ministre Lucien Bouchard décidait de déclencher des élections générales automnales.

Selon l'horaire préliminaire, les participants au Conseil général du PLQ discuteront d'économie au cours de la journée du samedi 17 octobre alors que leur sera présenté le «Rapport sur l'Économie».

Le chef Jean Charest prononcera l'allocution de clôture des assises à midi le dimanche 18 octobre.

Le 26 septembre au Campus du Fort Saint-Jean

Colloque du PQ pour les femmes: inscriptions jusqu'au 20 septembre

La période d'inscription pour participer au Colloque du Parti québécois pour les femmes est prolongée jusqu'au dimanche 20 septembre.

Une cinquantaine de femmes des comtés de Saint-Jean et d'Iberville sont attendues à cet événement qui se déroulera le samedi 26 septembre au Pavillon Dextraze du Campus du Fort Saint-Jean.

Lors de ce colloque, plusieurs thèmes seront traités en ateliers: politique familiale, aspects juridiques de la vie de couple, fiscalité, impact du virage ambulatoire, services de garde en milieu scolaire, réaménagement du travail face aux réalités familiales et la violence familiale.

Trois ministres prononceront des allocutions, soit Pauline Marois (Éducation, Famille et Enfance), Louise Harel (Condition féminine, Emploi et Solidarité) et Louise Beaudoin (Culture et Communications). La député de Sherbrooke, Marie Malavoy, sera aussi conférencière.

Le dîner et l'inscription sont gratuits pour celles qui s'inscriront d'ici le 20 septembre en contactant Josée Poulin, représentante à action politique du PQ Saint-Jean, au 346-5043.

Au centre-ville

Bachand se cherche de nouveaux bureaux

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Il n'y a pas que les bureaux de Communication-Québec qui quittent le petit centre commercial des «Galeries du Centre», au 245 rue Richelieu à Saint-Jean.

Le député bloquiste de Saint-Jean, Claude Bachand, s'apprête lui aussi à déménager son bureau de comté.

M. Bachand prévoit que le déménagement devrait se faire vers la mi-novembre. Il a déjà donné un avis de trois mois annonçant son départ, lui dont le bureau de comté se trouve dans la partie arrière de l'édifice.

Le député n'a pas encore trouvé ses nouveaux locaux mais il souhaite se relocaliser dans le Vieux-Saint-Jean.

LIQUIDATION FINALE

Recherchez cette étiquette

PRIX DERY

0$ COMPTANT

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

TERCEL CE PLUS 1998 4 PORTES

209$*/MOIS



GROUPE VALEUR PLUS: *radiocassette AM/FM, enjoliveurs complets, montre numérique, moulures latérales, etc.*

COROLLA VE 1998 4 PORTES

239$*/MOIS



GROUPE VALEUR PLUS: *120 chevaux, 16 soupapes, coussins gonflables, radio AM/FM*

SOLUTION TOYOTA

24 mois ( ) 36 mois ( ) 48 mois ( )

Au-delà du prix... il y a Déry!

VIVEZ L'EXPÉRIENCE DE LA QUALITÉ — Le service de qualité Toyota

DERY TOYOTA

359-9000

TOYOTA La promesse du mieux-faire

1055, boul. du Séminaire Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu

* Location basée sur 48 mois. Transport et préparation inclus. Taxes en sus.

Amélioration du service postal

Moins de courrier transige vers Montréal

GORETTE LINHARES

La Société canadienne des postes a remanié ses réseaux de traitement et de livraison du courrier de manière a rendre son service plus efficace. Depuis le lundi 24 août, une quantité moins importante de courrier transige vers Montréal afin de respecter les nouvelles normes de livraison à l'extérieur des principales zones urbaines.

Les localités dont le code postal commence par J2N, J2W, J2X, J2Y, J3A, J3B et J0J font maintenant partie de la zone du Haut-Richelieu. Tout le courrier local est traité promptement au bureau d'origine. À titre d'exemple, le courrier provenant des boîtes aux lettres de Farnham destiné à Farnham y demeure explique Ghislaine Lortie, du service de communication.

De plus, le courrier destiné à une autre localité de la zone du Haut-Richelieu est traité au centre de traitement régional situé sur la rue Champlain à Saint-Jean-sur-Richelieu, ou encore déposé directement au bureau de livraison par l'entrepreneur du service postal. Seul le courrier destiné à l'extérieur de la zone locale est acheminé à l'établissement de traitement mécanisé de Montréal poursuit Mme Lortie.

Il faut d'ailleurs surveiller à ce sujet les nouvelles étiquettes sur les boîtes aux lettres: une première boîte rouge porte la mention de «locale», une seconde affiche le mot «extérieur.»

Augmentation du volume

Il faut donc s'attendre a une plus grande quantité de courrier traité sur une base locale. Au bureau de poste de Farham, l'un des plus importants de la nouvelle zone de service, un millier de pièces de plus sont traitées par jour. Les employés travaillent quelques heures de plus par jour.

À Sabrevois, la quantité supplémentaire est d'environ 200 lettres de plus informe Nicole Rhéaume, employée, tandis qu'à Napierville, la différence se ressent à peine assure Marie Barrière, maître poste. À Saint-Jean-sur-Richelieu, impossible pour l'instant d'obtenir des chiffres exacts atteste Mme Lortie. «C'est difficile à dire, mais on absorbe très bien.»

La zone du Haut-Richelieu est l'une des 20 nouvelles zones du Québec et l'une des 90 au pays. Les zones correspondent idéalement à des secteurs économiques. L'objectif de l'opération est d'améliorer la qualité du service de la Société canadienne des postes depuis le rapport de George Radwinski et des recommandations gouvernementales qui en ont découlé au printemps 1997.

«Auparavant nous n'avions pas de normes de service en région, seulement dans les grands centres comme Montréal. Maintenant, les nouvelles normes sont de deux jours ouvrables à l'intérieur d'une même localité et de trois jours ouvrables entre deux localités d'une même zone locale», d'affirmer Mme Lortie bien que Postes Canada a pour objectif de respecter ses normes uniformément dans 98 % des cas et s'attend à les surpasser.



Ligne 735 kV Hertel-Des Cantons

Les agriculteurs réclameront une emprise plus large à proximité des résidences

GILLES BERUBE

Les agriculteurs s'inquiètent des effets des lignes de transport d'électricité à proximité des résidences. Ils ont l'intention de réclamer l'élargissement de l'emprise près des résidences, mais pour eux, pas question de s'opposer au passage de la ligne Hertel-Des Cantons.

Le monde agricole n'a pas du tout l'impression de faire preuve de caprice, dans le dossier de la ligne de 735 kilovolts (kV) qui doit relier le poste de transformation Des Cantons, à Windsor, en Estrie, au poste Hertel, à La Prairie. Quels que soient les tracés choisis, ce sont toujours des agriculteurs qui doivent vivre avec les lignes de transport d'électricité. Ce genre d'infrastructure n'est pas sans leur causer des inconvénients dans leur entreprise. En plus, ils partagent les mêmes préoccupations que les autres citoyens.

Lors des consultations publiques du *Comité d'information et de consultation publique sur le projet Hertel-Des Cantons*, présidé par M. Jean-Claude Blanchette, les agriculteurs ont maintes fois été pointés du doigt dans le choix du tracé retenu par Hydro-Québec à la hauteur de Carignan et de Saint-Luc.

Il est vrai, comme l'ont expliqué les porte-parole d'Hydro, que les recommandations de l'Union des producteurs agricoles (UPA) ont influencé le choix du tracé. L'UPA a notamment fait valoir que dans le corridor d'étude, l'exploitation des terres au nord de l'autoroute 10 est plus dynamique. À maintes reprises, on a entendu des commentaires à l'effet que les humains sont plus importants que les cultures. Les agriculteurs en conviennent. C'est pour cela que dans la deuxième ronde de consultation, l'UPA va déposer un mémoire recommandant d'élargir l'emprise de la ligne à 100 mètres des résidences, peu importe le propriétaire.

Dans son processus de consultation, Hydro s'est adressé aux municipalités et aux MRC pour connaître les impacts de son projet. Elle leur a demandé de lui référer des organismes environnementaux et de lui identifier les groupes qui pourraient agir comme porte-parole des citoyens. En milieu agricole, la société d'État s'est adressée à l'UPA, avec qui elle maintient des relations depuis toujours. C'est d'ailleurs ici dans la région, que l'entente de compensation conclue entre les deux organismes a été éprouvée pour la première fois dans le dossier de la ligne de 120 kV entre Iberville et Saint-Sébastien. Ce sont les mêmes dispositions qui s'appliquent avec tous les propriétaires.

Culture

L'UPA est un organisme bien structuré qui dispose de ressources permanentes. Il est dans sa culture de toujours consulter sa base. Elle n'a pas fait exception dans le dossier de la ligne de 735 kV. Les deux fédérations régionales et les syndicats locaux ont élargi la consultation en convoquant les agriculteurs concernés et leurs voisins pour les informer du dossier. Le document d'Hydro soumis au comité Blanchette fait état de huit rencontres avec l'UPA sur les 47 qu'elle a tenues avec différents organismes et interlocuteurs.

Le porte-parole du Syndicat Pré-Vert, M. Réjean Bessette, indique d'emblée qu'il accepte mal les reproches formulés aux agriculteurs par des résidents du Domaine des Censitaires, à Saint-Luc. Après avoir vérifié sur les plans cadastraux, il note que les plus proches résidences seront à plus de 200 mètres de la limite de l'emprise, qui se situe à 40 mètres du centre de la ligne. De surcroît, un écran boisé leur cachera la vue de la nouvelle infrastructure.

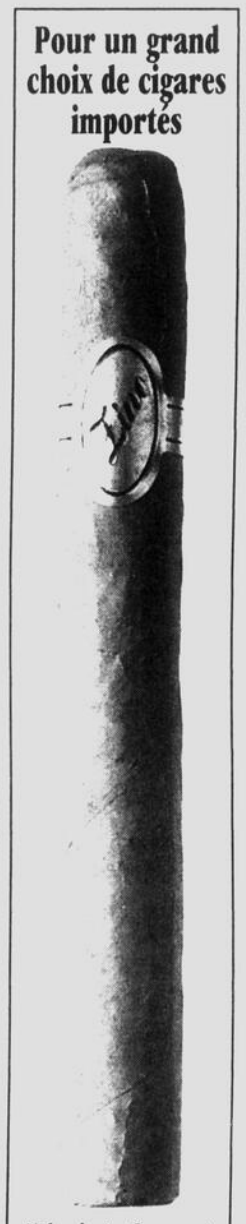
Cela dit, il note que les agriculteurs ont les mêmes préoccupations sur les questions de santé et de bruit, mais aussi sur la qualité de vie et l'esthétisme. Pour un agriculteur, il est difficile de vendre sa propriété. Il peut bien construire une nouvelle maison, mais elle doit rester attachée à la terre, s'il vend cette dernière.

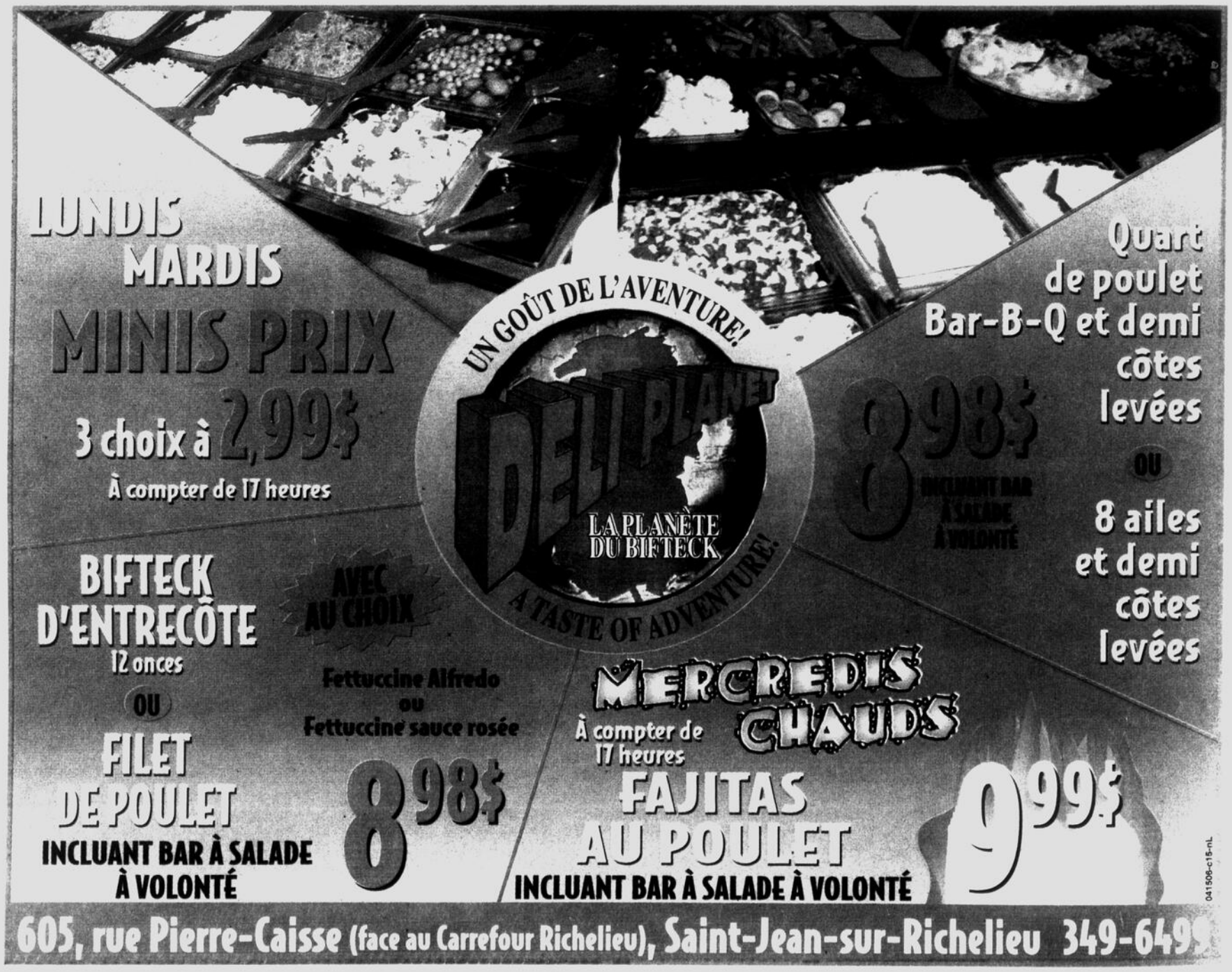
Tensions

Par ailleurs, au niveau professionnel, les agriculteurs ont diverses revendications. Il y a l'épineuse question des tensions parasites, un problème qui n'est pas nouveau, en milieu agricole. Ces dernières affectent les animaux, entraînant notamment une baisse de production du cheptel laitier. L'UPA demande une garantie qu'il n'y aura pas plus de tensions parasites après le passage de la ligne. Des discussions préliminaires, il semble que la société d'État soit prête à mesurer les tensions à proximité des bâtiments d'élevage avant la construction de la ligne et à apporter des correctifs si elles sont plus élevées avec la nouvelle ligne.

Par ailleurs, le champ magnétique d'une ligne de 735 kV brouille les ondes des satellites sur une distance d'environ 600 pieds de chaque côté de la ligne. Ça touche beaucoup de monde? L'utilisation du système GPS (système de positionnement global) en agriculture progresse aussi rapidement que la micro-informatique il y a une décennie, observe M. Bessette. Avec la nouvelle réglementation obligeant la mise en place d'un plan agro-environnemental de fertilisation, les GPS vont devenir un équipement essentiel, estime-t-il. Même situation pour les systèmes de télécommunication AM ou FM, un autre équipement devenu très courant sur les fermes de la région. Les agriculteurs demandent donc une compensation pour ces inconvénients.

Dans son mémoire, le syndicat reprendra le principe du tracé de moindre impact même si, admet M. Bessette, Hydro manifeste cette préoccupation depuis le dossier de la ligne Iberville-Saint-Sébastien. Enfin, les agriculteurs ne remettent pas en cause la construction de la nouvelle ligne, comme le leur a demandé le comité des citoyens de Val Saint-François.







Une des journées de la semaine se déroulait au centre de plein air Ronald-Beauregard. À qui ferait la plus belle grimace pour le photographe.

234 enfants ont profité des camps de jour de CIME

Les 234 enfants de la région et de la Rive-Sud ont profité des camps de jour du Centre d'interprétation du milieu écologique (CIME) du Mont-Saint-Grégoire, l'été dernier. CIME a ainsi accru sa clientèle de 35% par rapport à l'année 1997.

Cette année, le calendrier d'activité s'est échelonné sur une période de six semaines, entre le 29 juin et le 28 août. Chaque semaine, les enfants, qui étaient âgés de 6 à 12 ans, venaient d'une municipalité différente, soit Brossard, Saint-Lambert, Chambly en plus de l'agglomération de Saint-Jean-sur-Richelieu. Trois semaines de camps ont ainsi été réservés aux jeunes de Saint-Luc, de Saint-Jean, d'Iberville et de Mont-Saint-Grégoire. 105 enfants de la région ont participé aux camps.

Les activités du camp étaient orientées vers les sciences de la nature. Au cours de leur semaine au mont Saint-Grégoire, les enfants ont exploré le milieu naturel, observant, au fil de leurs découvertes, des grenouilles, des crapauds, des insectes. Leurs excursions les ont conduits à un abri sous roche et au sommet de la colline, où ils ont dîné. Le programme était ponctué d'autres activités comme les jeux d'eau, un atelier de maquillage et une chasse aux pépites d'or.

Une des journées était consacrée à une visite au centre de plein air Ronald-Beauregard. Les enfants ont fait différentes activités liées à la rivière comme la pêche à la seine de rivage, l'observation d'aquariums et les promenades en pédalos. Ils ont aussi assisté à une pièce de théâtre sur le Chevalier cuivré, présentée par le Conseil régional de l'environnement de la Montérégie.



Une découverte pour la jeune Renée-Pier. Les enfants sont sensibilisés à la protection de la nature.

CIME souligne la contribution de 2500 $ de la Fondation des amis de l'environnement de Canada Trust. Cette somme a servi à payer une partie des coûts de transport par autobus, ce qui a permis à l'organisme de consacrer davantage de ressources à la formation de ses naturalistes et à l'achat de matériel scientifique.

Le 4 octobre, au Sous-Bois

Brunch annuel au profit de CIME mont Saint-Grégoire

Le Centre d'interprétation du milieu écologique (CIME) du mont Saint-Grégoire tiendra son brunch annuel le dimanche 4 octobre, de 11 heures à 13 heures, à l'Érablière Au Sous-Bois. Ce rendez-vous annuel est une occasion pour les amis de CIME de se réunir et d'appuyer les objectifs et les activités de l'organisme.

Ce brunch, qui constitue une des activités de financement de l'organisme, prend la forme d'un déjeuner de cabane à sucre offert à volonté. Comme à tous les ans, de nombreux prix de présence seront tirés parmi les participants. Le courtier d'assurance Roméo Bessette et Fils offre une envolée en montgolfière. Un certificat cadeau de 50 $ du Gîte champêtre Le Boisé, de Noyan, fait aussi partie des prix à tirer. Le cinéma Capitol, le Vignoble Dietrich-Jooss, les Jardins de Versailles, l'Auberge du Petit Versailles, les Éditions Michel Quintin et le magasin de jeux Le Lièvre et la Tortue ont également donné des prix.

Les fonds recueillis lors du brunch serviront à financer les activités et les services de CIME. Les billets sont en vente au bureau de CIME, au 39, rue Saint-Jacques, suite 211, du lundi au vendredi, entre 9 heures et 16 heures. On peut aussi acheter son billet à l'entrée le jour même. Le prix est de 12 $ pour les adultes et de 4 $ pour les enfants de 4 à 12 ans. Le repas est gratuit pour les enfants de trois ans et moins. On peut obtenir plus de renseignements en appelant au 346-0406.

LE CANADA FRANÇAIS

CINÉMA LE CAPITOL

En collaboration avec

LES HALLES ST-JEAN

100 laissez-passer doubles à gagner

VOUS INVITENT

À L'AVANT PREMIÈRE DE



Jeudi 8 octobre à 19 h 30

au Cinéma Capitol

Pour participer:

- Découpez le coupon ci-joint ou obtenez-en un avec tout achat aux **Halles St-Jean**
- Déposez votre coupon de participation dans la boîte de tirage prévue à cet effet aux Halles St-Jean avant le 30 septembre 1998 à 16 heures.
- Le tirage aura lieu le 1er octobre à 10 heures au Canada Français.
- 100 gagnants seront contactés par téléphone et recevront un laissez-passer double.
- Règlements du concours disponibles au Canada Français, 84, rue Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu

Coupon de participation

Avant-première de «C't' à ton tour, Laura Cadieux»

Nom:.....

Adresse:.....

Ville:.....Code postal:.....

Téléphone (jour):.....(soir).....

041278-c15-d

Une activité originale à l'école Saint-Blaise

Leurs ballons s'envolent jusqu'à Sherbrooke!



ISABELLE SIMARD

Les élèves de l'école Saint-Blaise ont trouvé une façon originale de souligner la rentrée scolaire. Ils ont inséré des messages à l'intérieur de ballons gonflés à l'hélium pour ensuite procéder à un lancement officiel. Étonnamment, deux de ces ballons ont été retrouvés à Lac Mégantic et Sherbrooke.

La rentrée scolaire à l'école Saint-Blaise se déroulait sous le thème: «J'entre dans l'histoire». C'est d'ailleurs ce thème qui a été retenu pour l'année scolaire 1998-1999. Les élèves seront invités à participer activement à la vie de l'école et ainsi «entrer dans l'histoire» de leur établissement scolaire.

Chaque élève a inscrit son nom et les coordonnées de l'école dans un ballon. Le lancement a eu lieu le vendredi 4 septembre.

La semaine dernière, deux élèves - en 1re et 6e années - ont reçu chacun un appel téléphonique provenant de Lac Mégantic et Sherbrooke.

«Nous avons été surpris du trajet effectué par les ballons. Deux adultes, dont une grand-maman, n'ont pas tardé à communiquer avec les auteurs des messages. Ce fut très amusant», commente le directeur de l'école, Yves Bédard.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que les élèves de l'école Saint-Blaise ne sont pas prêts d'oublier cette aventure qu'ils entendent répéter l'an prochain. Plusieurs d'entre eux attendent toujours des nouvelles de leur ballon!



(Photo Jacques Paul)

Les élèves de l'école Saint-Blaise ont organisé un lancement de ballons. Deux de ces ballons ont été retrouvés à Lac Mégantic et Sherbrooke.

Avez-vous mangé Coeur atout aujourd'hui?
FONDATION DES MALADIES DU COEUR DU QUÉBEC
Au coeur de la solution!
Tél. : (514) 442-6387
Téléc. : (514) 442-3329

Vendredi 18 septembre
19 septembre samedi
Super épluchette de BANANES
CONCOURS meilleur(e) mangeur(se) de bananes
Prix en argent
Spéciaux de 21 h à 3 h
LA VOLK
64, rue Richelieu
Saint-Jean-sur-Richelieu

C·I·L PROFESSIONNEL
Le solde 4 pour 3 de CIL
OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE
"LE CHOIX DE L'EXPERT"
Achetez 3 gallons de notre peinture d'intérieur au latex
et recevez 1 gallon de peinture GRATUIT!
MERCIER & MERCIER Peinture inc.
CONSEILS DE PEINTURE
Nous sommes prêts à vous aider!
SICO PARA DENALT
1075, boul. du Séminaire Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu (514) 348-2323/4353

Encore très peu d'écoles offrent un service de garde en milieu scolaire

ISABELLE SIMARD

La Commission scolaire des Hautes-Rivières s'affaire présentement à répertorier le nombre d'établissements offrant un service de garde en milieu scolaire sur son territoire. Les écoles disposent jusqu'au 15 octobre pour se prévaloir d'une subvention gouvernementale leur permettant de dispenser le service.

Il semble que très peu d'écoles ont organisé le service depuis l'entrée en vigueur de nouvelles dispositions de la politique familiale mises de l'avant par le gouvernement du Québec en 1997-1998.

Ces nouvelles dispositions, rappelons-le, consistent en des services de garde éducatif à 5 $ par jour pour les enfants de 3 ans et de 4 ans, des services de garde en milieu scolaire à 5 $ par jour pour les enfants de 5 ans à 12 ans, de la maternelle disponible à temps plein pour les enfants de 5 ans et de l'allocation familiale bonifiée pour les familles québécoises à faible revenu.

«Nous ne pouvons, à l'heure actuelle, déterminer le nombre d'écoles qui disposent d'un service de garde. Par contre, un appel a été lancé à travers les écoles primaires de la commission scolaire afin d'en évaluer le nombre exact», précise Louis Racine, conseiller pédagogique à la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

Processus

Quelques écoles ont réalisé un sondage afin d'évaluer les besoins de la clientèle. C'est le cas de l'école Providence à Saint-Luc, laquelle offre un service de garde en milieu scolaire depuis l'année dernière. Bruno-Choquette dispense elle aussi ce service depuis le début de l'année scolaire.

Les parents qui désirent obtenir le service sont invités à présenter leur demande à leur conseil d'établissement. Un minimum de 15 inscriptions est nécessaire.

Leur demande sera présentée à la commission scolaire, laquelle verra à l'implantation du service.

Par ailleurs, si l'école est dans l'impossibilité d'organiser le service en raison d'un nombre insuffisant d'enfants ayant besoin d'être gardés en dehors des heures de classe, les parents qui présentent un besoin doivent demander au directeur de l'école de remplir le formulaire: «Avis attestant que cet élève inscrit à l'école ne peut pas bénéficier du service de garde en milieu scolaire».

À la suite de cette démarche, si le parent obtient une place dans un centre de la petite enfance, il pourra bénéficier de conditions similaires à celles offertes par les services de garde en milieu scolaire.



(Photo d'archives)

L'école Providence à Saint-Luc offre un service de garde en milieu scolaire depuis un an. En 1997-1998, 300 élèves dînaient à l'école et 72 enfants évoluant de la maternelle à la 3e année bénéficiaient du service de garde en dehors des heures de classe.

Tarif à 5 $

Comme l'indique Louis Racine, la subvention gouvernementale allouée à chacun des 30 premiers enfants inscrits au service de garde en milieu scolaire représente un montant de 690 $.

Si l'enfant fréquente le service à raison de trois jours et plus par semaine pendant 2h30 et plus par jour, le tarif de garde ne pourra excéder 5 $ par jour.

Ce montant de 5 $ comprend: cinq heures de garde les jours de classe et 10 heures de garde lors des journées pédagogiques prévues au calendrier scolaire de l'enfant pour un maximum de 200 jours par année. Ce montant exclut les besoins alimentaires.

Un montant supplémentaire peut être demandé si l'enfant utilise le service plus de cinq heures dans une même journée.

Si l'enfant fréquente le service de garde moins de trois jours par semaine ou moins de 2h30 par jour, le parent doit payer le tarif couvrant cette période.

La Fondation jeunesse scolaire lance un concours

Que feriez-vous pour 1000 $?

ISABELLE SIMARD

La Fondation jeunesse scolaire lance un concours à la grandeur du territoire de la Commission scolaire des Hautes-Rivières. Un montant de 1000 $ sera offert au projet scolaire le plus original.

Le concours ayant pour thème «Que feriez-vous pour 1000 $» s'adresse à l'ensemble du personnel des écoles. «Il suffit de présenter un projet s'adressant aux jeunes de la commission scolaire avant le 9 octobre», précise Francis Bélanger, vice- président de la Fondation jeunesse scolaire.

Le projet doit profiter au plus grand nombre d'étudiants possible. Son objectif: le développement et l'épanouissement des jeunes concernés. Il doit être à la fois original et réalisable.

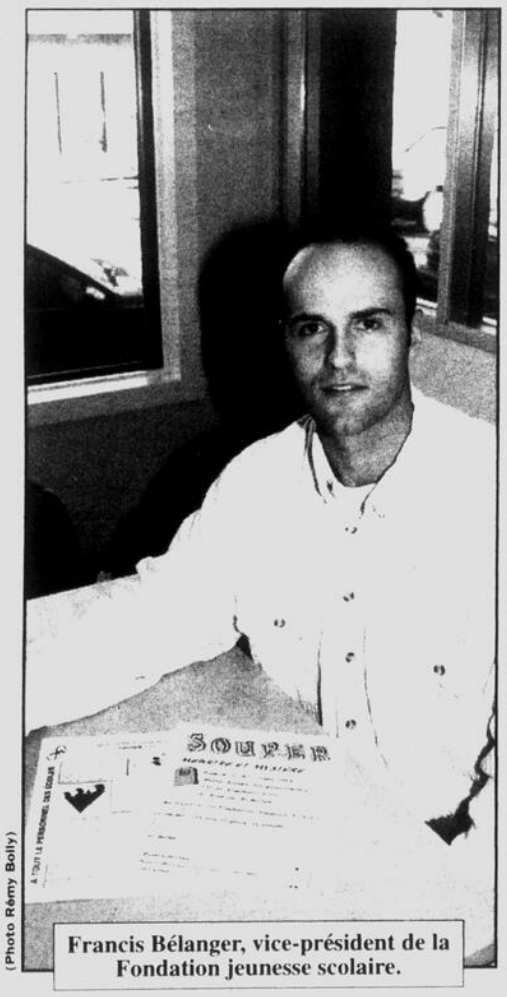
Aucun domaine ne sera privilégié. Les membres du jury accepteront des projets provenant de toutes les sphères d'activité.

Si un ou plusieurs projets se retrouvent à égalité à la suite de l'évaluation des dossiers, une entrevue sera réalisée avec les responsables des projets.

Un seul projet sera retenu pour l'ensemble du territoire desservi par la Commission scolaire des Hautes-Rivières. Les écoles primaires et secondaires peuvent y participer. Un montant de 1000 $ sera remis au gagnant pour la réalisation de son projet.

Le gagnant du concours sera dévoilé lors du souper-mystère de la Fondation jeunesse scolaire, lequel aura lieu le 30 octobre prochain à l'Hôtel Relais Gouverneur.

Pour obtenir de plus amples informations ou simplement pour recevoir un formulaire de demande, veuillez contacter Francis Bélanger au 346-3652 ou par télécopieur au 347-6523. Le formulaire est également disponible sur le site internet à l'adresse suivante: http://fondationjs.qc.ca.



(Photo Rémy Bolly)

Francis Bélanger, vice-président de la Fondation jeunesse scolaire.

RESTAURANT

Lubie



Un an déjà!

Que derrière une modeste enseigne
vous découvrez le Lubie.

Une petite salle colorée
Une ambiance décontractée
Un fond sonore jazzé
et un menu que fait jaser

Notre désir de vous surprendre
et de nous surpasser nous fait
marier la fraîcheur de produits
d'ici avec les parfums d'ailleurs.

À notre table, la France et l'Orient
se cotoient pour notre plaisir et le vôtre.

VOS HÔTES

Lucie et Richard

Chefs et propriétaires

RSVP
(450) 358-5988

120, rue Richelieu *(angle Saint-Georges)*
Saint-Jean-sur-Richelieu

Voir pub page B-5

Projet de coopération internationale du Cégep

Des jeunes techniciens d'ici partent travailler au Gabon

LOUISE BÉDARD

Le projet de coopération du cégep Saint-Jean-sur-Richelieu au Gabon comporte non seulement un volet d'assistance en formation technique et scientifique, mais aussi un appui à l'entretien et à la maintenance des appareils utilisés dans les laboratoires d'institutions d'enseignement à Libreville, la capitale, et à Franceville.

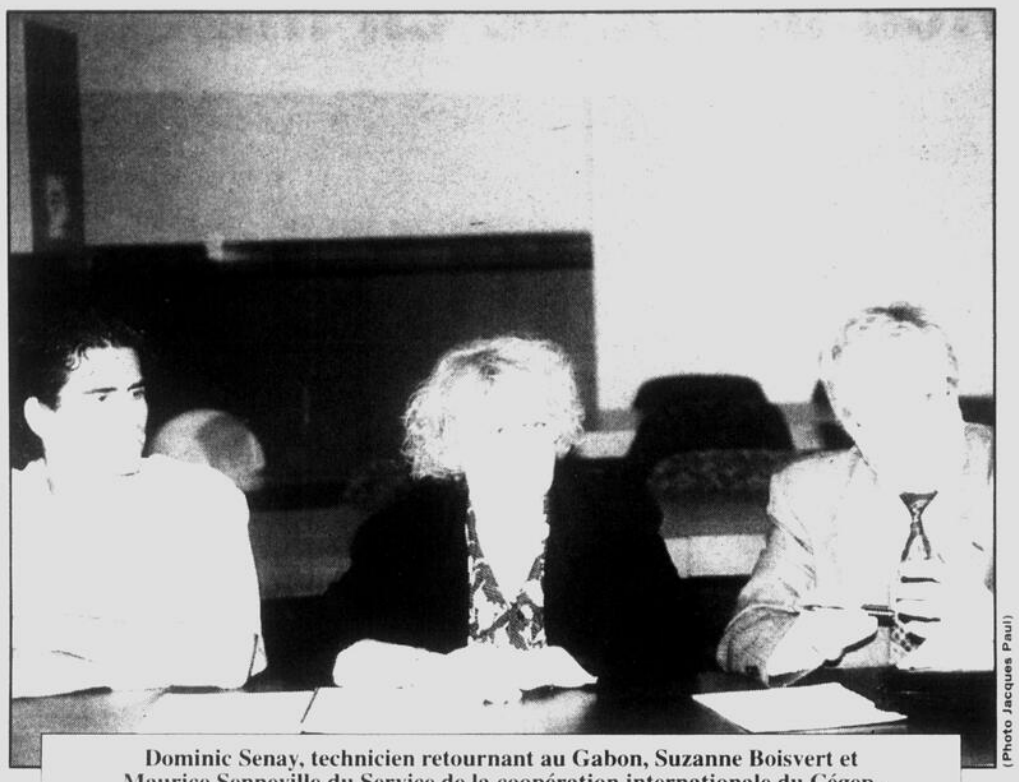
Dans le cadre de ce mandat, le Cégep envoie de jeunes techniciens d'ici au Gabon pour assurer cette tâche. En parallèle, il voit à la formation de techniciens gabonais au Québec. Car le Cégep s'est engagé à favoriser de plus en plus la «gabonisation» des postes.

Ainsi en 1995, onze diplômés des techniques de génie mécanique, d'informatique et d'électronique avaient pris la route de l'Afrique après avoir obtenu leur diplôme. Ce mois-ci, ils ne seront plus que cinq à partir pour les prochains dix mois.

Le Cégep recrute les techniciens non seulement parmi ses diplômés mais aussi parmi ceux de l'École de technologie supérieure et du cégep de Victoriaville dont l'expertise dans le domaine du bois est requise. Ces finissants partent durant une année scolaire.

Exceptionnellement, Dominic Senay, un diplômé du cégep de Saint-Jean en technologie de l'électronique, y retournera pour une seconde année afin d'assurer la transition.

Au cours de la dernière année, M. Senay était en poste à l'Université de Franceville, une petite institution de 700 étudiants qui offre cependant une gamme diversifiée de programmes universitaires en sciences, en génie, en agriculture, etc. Il travaille aux côtés de techniciens gabonais. Tout en étant électronicien, il doit faire appel souvent à ses connaissances en informatique. Sa formation polyvalente reçue au cégep l'a bien préparé, mentionne-t-il.



(Photo Jacques Paul)

Dominic Senay, technicien retournant au Gabon, Suzanne Boisvert et Maurice Senneville du Service de la coopération internationale du Cégep.

Il est facile pour les diplômés dans son domaine de trouver de l'emploi. Il aurait pu sans problème dénicher un job ici. S'il s'est porté volontaire pour le Gabon, c'est dans le but d'acquérir une expérience de travail à l'étranger, explique-t-il. Le cégep de Saint-Jean favorise des initiatives semblables qui permettent à ses finissants d'acquérir une expérience de travail à l'étranger. Il veut d'ailleurs en faire sa marque distinctive. Tout comme il se fixe comme objectif de recruter un nombre accru d'étudiants étrangers.

Les deux techniciens québécois en poste en Franceville partagent un appartement dans cette ville d'environ 60 000 habitants située au sud-est du Gabon. Les jours de congé leur permettent de voyager dans la région et d'explorer la nature environnante. Parmi leurs loisirs, il y a le hockey cosom. En effet les coopérants québécois à Franceville ont introduit il y a quelques années cette activité tout en y initiant les Gabonais.

Renouvellement

Le cégep Saint-Jean-sur-Richelieu est présent au Gabon depuis 1987. Le projet de coopération vient d'être renouvelé pour deux autres années.

Au cours du mois de septembre, quelque 45 coopérants et leur famille, une centaine de personnes, partiront pour ce pays d'Afrique centrale. Ce sont des spécialistes des domaines de l'enseignement, des technologies éducatives, de la pédagogie et de la gestion répartis dans des établissements relevant des ministères de l'Enseignement supérieur, de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle du Gabon.

Les coopérants travaillent avec le personnel local au développement de nouveaux programmes d'enseignement technique et scientifique, à l'élaboration de matériel didactique, à la formation des maîtres.

Le projet de coopération avec le Gabon comprend aussi un volet d'orientation, d'accueil et d'encadrement d'étudiants gabonais qui viennent poursuivre leurs études supérieures au Canada.

Le Cégep encadre près de 200 Gabonais étudiant dans les universités canadiennes

Le projet de coopération du cégep Saint-Jean-sur-Richelieu avec le Gabon comporte un volet d'encadrement de boursiers et de stagiaires gabonais qui viennent poursuivre des études supérieures au Canada. Leur nombre varie entre 175 et 200.

La plupart sont inscrits dans une des universités québécoises ou encore à celles d'Ottawa et de Moncton. L'enseignement en français dans un cadre nord-américain présente un attrait pour ces étudiants africains. Ils suivent un programme d'études de baccalauréat et pour certains de maîtrise et même de doctorat. Une minorité fréquente une institution collégiale. Dix sont inscrits au cégep de Saint-Jean. Mentionnons que le Gabon a quelque 7000 boursiers étudiant à travers le monde.

Depuis 1992 le cégep Saint-Jean-sur-Richelieu est mandaté par la République du Gabon pour superviser aux plans administratif et pédagogique le séjour et les études des Gabonais au Canada. Il a d'abord pour mission de trouver une institution d'enseignement où les étudiants seront admis. Il voit à leur admission et leur inscription. Par la suite le cégep s'occupe de leur accueil au pays et de leur installation dans les villes où ils étudieront.

Le collège se charge aussi de gérer et de verser les frais de scolarité. L'accroissement des frais de scolarité imposés aux étudiants étrangers au Québec n'est cependant pas de nature à favoriser la venue d'une clientèle étrangère, ne manque-t-on pas de relever au cégep.

Dans le cadre du projet, le Cégep veille aussi à remettre aux stagiaires gabonais les allocations de séjour financées par le gouvernement gabonais. À tous les deux ans, ils ont droit à un billet d'avion pour retourner dans leur pays.

En plus le Cégep assure un suivi pédagogique des Gabonais auprès des différentes institutions d'enseignement d'ici. Il produit des rapports administratifs aux autorités gabonaises qui exigent la réussite d'un nombre minimal de crédits à chaque année pour poursuivre le versement des bourses aux étudiants. Deux fois par an, Mme Suzanne Boisvert du service de la coopération internationale du Cégep qui est chargée de l'application du programme, se rend au Gabon pour participer aux travaux du comité de sélection des boursiers.

Assistance

Le Cégep a aussi mis sur pied un Service international d'assistance pour étudier au Canada (SIAPEC) qui propose sensiblement les mêmes services aux étudiants étrangers qui veulent venir ici. Actuellement il gère environ 150 dossiers d'étudiants étrangers. La très grande majorité d'entre eux sont originaires de l'Afrique francophone.

Depuis trois ans, le service a reçu des milliers de demandes d'étudiants étrangers présentant une demande. Mais il doit s'assurer préalablement que les candidats auront les ressources financières suffisantes pour poursuivre des études au Canada. Tout comme plusieurs dossiers sont écartés pour des raisons d'immigration.

Par son service d'assistance, le Cégep oriente la demande d'admission des étudiants étrangers vers la meilleure institution possible pour le programme d'études envisagé. Il accueille les étudiants arrivant au pays, leur trouve une résidence sur les campus universitaires et établit les premiers contacts avec l'institution d'enseignement. Par la suite le Cégep conseille les étudiants au niveau pédagogique et intervient au besoin pour régler des problèmes scolaires.



Trente élèves de Colombie-Britannique à l'école St-Johns

ISABELLE SIMARD

Un groupe d'élèves de l'école St-Johns accueillera du 3 au 10 octobre une trentaine d'étudiants de l'école secondaire Grand Forks en Colombie-Britannique. Une belle histoire d'amitié s'est tissée entre les étudiants de ces deux écoles réunis pour la première fois au mois de janvier dernier durant la crise du verglas.

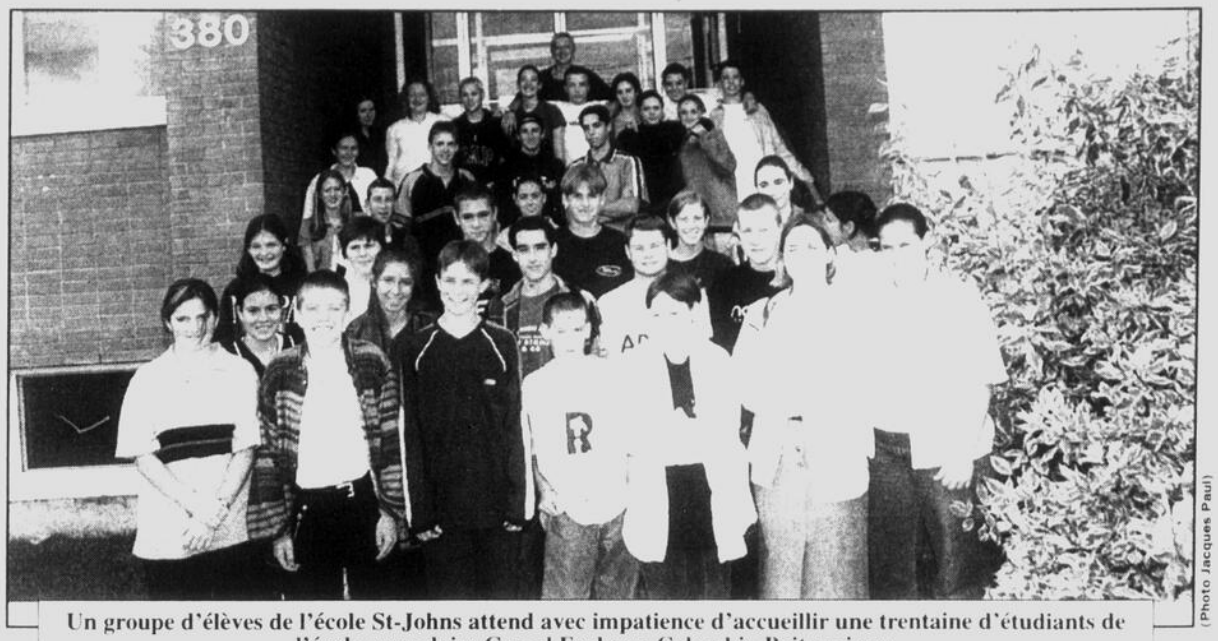
Reportons-nous donc au mois de janvier 1998, au temps fort de la tempête de glace. Véronique Lemay, enseignante à l'école St-Johns reçoit un appel de son patron. Ce dernier lui annonce qu'une école de la Colombie-Britannique invite un groupe d'élèves du triangle noir à venir séjourner pendant dix jours dans l'Ouest canadien, toutes dépenses payées.

«Il me fallait recruter des jeunes intéressés à participer au voyage. Je ne disposais que de trois jours pour rejoindre les élèves de 4e et 5e secondaire. Ce n'était pas évident en raison des nombreuses pannes de téléphone», raconte Mme Lemay.

La réaction des jeunes est unanime: la plupart d'entre eux acceptent avec empressement et enthousiasme de se joindre au groupe de voyageurs. Pour rien au monde ils ne laisseraient passer une telle occasion.

«Une soixantaine d'étudiants de l'école St-Johns ont pris part au voyage. Quinze élèves provenaient d'une école de MacMasterville. Nos billets d'avion ont été payés par le ministère des Forêts. Air Canada a débloqué une vingtaine de places supplémentaires quelques heures avant le départ», se réjouit Mme Lemay.

Trois enseignants de l'école St-Johns ont accompagné le groupe à Grand Forks, un village de 4000 habitants situé en Colombie-Britannique. Les jeunes Johannais ont été hébergés dans des familles. L'école secondaire de Grand Forks compte 200 étudiants.



(Photo Jacques Paul)

Un groupe d'élèves de l'école St-Johns attend avec impatience d'accueillir une trentaine d'étudiants de l'école secondaire Grand Forks en Colombie-Britannique.

«Là-bas, tout était gratuit. Toute la communauté a été sollicitée pour rendre notre séjour agréable. Les élèves ont organisé une danse, des journées de ski et de plein air, de nombreuses visites dans des musées, au cinéma. Pour souligner notre départ, la communauté russe de l'endroit a préparé un repas», énumère Mme Lemay.

Les élèves de l'école St-Johns ont été reçus comme des rois. Ils ont défrayé la manchette de plusieurs journaux et participé à des reportages télévisés. Leurs compagnons de l'Ouest canadien leur ont offert des cadeaux, notamment des chandails, de petites gourdes et des cartes de téléphone pour leur permettre de garder le contact après leur séjour en Colombie-Britannique.

Du 3 au 11 octobre, une trentaine d'élèves de Grand Forks séjourneront à Saint-Jean. «Des liens se sont tissés entre les élèves des deux provinces et nous sommes fiers de les accueillir à notre école. Bien entendu, le contexte est différent. Nos invités défraieront le coût de leurs billets d'avion. Ils seront hébergés dans des familles», reprend Mme Lemay.

«Si des commerçants sont intéressés à faire un don, par exemple une caisse de pommes, des jus, bref, un petit cadeau pour accueillir les élèves qui ont été si généreux avec nous, ce geste serait fortement apprécié», ajoute l'enseignante.

Les personnes intéressées à faire un don pour agrémenter le séjour des étudiants de Colombie-Britannique sont invitées à composer le numéro de téléphone suivant: 348-4191.



(Photo Jacques Paul)a

Une épluchette réussie!

Les 160 élèves de l'école Alberte-Melançon à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix ont pris part à une épluchette de blé d'Inde des plus réussies pour marquer la rentrée scolaire. Les élèves n'ont pas hésité à mordre à pleines dents dans le maïs fraîchement cueilli. Un délice!

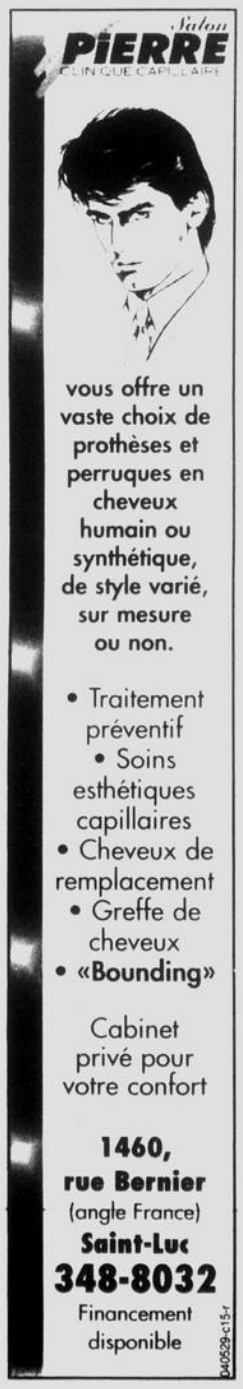
Prométhée recherche des mentors

GILLES LEVESQUE

Prométhée du Haut-Richelieu est à la recherche de mentors pour la présente année scolaire. On parle ici d'un urgent besoin pour encadrer le plus tôt possible les étudiants qui risquent de décrocher d'ici juin prochain.

Ce projet qui en est à sa troisième année d'existence a fait ses preuves jusqu'à maintenant. Plusieurs adolescents ont pu profiter du support d'une personne-ressource pour améliorer leurs notes et ainsi poursuivre leurs études.

Les candidats intéressés, homme ou femme, sont invités à communiquer avec M. Georges-Henri Areinstein, au numéro 346-2577.





Huit stagiaires mexicains de passage au Cégep

GORETTE LINHARES

Un groupe de huit stagiaires mexicains étaient de passage à Saint-Jean-sur-Richelieu du 23 août au 4 septembre dernier, dans le cadre d'un important projet financé par la Banque mondiale, visant la réforme de l'enseignement technique au Mexique.

Idala Hervert, Josefina Salinas, Thérésa Macias, Yolanda Vega, Guadalupe Godinéz, Jesus Calixto, Jaime Torres et Arthuro Robles, chef de mission, ont été mandatés au Québec par la direction générale de l'Éducation technique et industrielle du Mexique.

Directeurs généraux du ministère et enseignants, les huit comparses ont appris le fonctionnement d'un établissement d'études collégiales, du service aux élèves aux finances, en passant par les départements d'arts plastiques et de laboratoire médical. Ils ont rencontré chacun des responsables assure Suzanne Boisvert, directrice de projet à la Coopération internationale.

L'envoi de stagiaires au Québec est établi en collaboration avec un consortium de sept cégeps: Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Hyacinthe, Joliette, Matane, Outaouais et Bois-de-Boulogne. Un total de 20 stagiaires se sont dispersés au travers des cinq premiers établissements puisque les derniers se sont retirés de la partie stage du projet. Les trois autres cégeps ont reçu la visite de quatre stagiaires chacun.

Avant leur départ, les résidents mexicains ont participé à un petit cocktail organisé en leur honneur. Ils ont profité de l'occasion pour réitérer leur grande satisfaction. Ils souhaitent ardemment revenir pour développer un cours de formation et, pourquoi pas, participer à des échanges de professeurs Québec-Mexique.



(Photo Jacques Paul)

Idala Hervert, Josefina Salinas, Gilles Perreault, directeur général du cégep, Thérésa Macias, Yolanda Vega, Guadalupe Godinéz, Jesus Calixto, Jaime Torres, Arthuro Robles et Claude Levasseur, enseignant en charge des stages à Saint-Jean.

Le monde scolaire

Des étudiants adultes à temps plein à Marieville

LOUISE BÉDARD

La commission scolaire des Hautes-Rivières utilisera une partie de l'ancien centre administratif de la commission scolaire Marieville pour y loger des classes pour des adultes étudiants à temps plein.

Des aménagements entraînant des dépenses de 10 000 $ seront effectués pour recevoir trois groupes d'étudiants. Quelque 62 adultes de ce secteur sont inscrits à des études à temps plein.

Mandat renouvelé au comité catholique

François Lafortune, un des directeurs adjoints de l'école Paul-Germain-Ostiguy de Saint-Césaire relevant de la nouvelle commission scolaire des Hautes-Rivières, siégera au comité catholique du Conseil supérieur de l'éducation. Il vient de voir son mandat renouvelé pour une autre période de trois ans.

Programme d'aide

Le conseil scolaire des Hautes-Rivières vient d'accorder à l'entreprise Physimed le contrat permettant d'offrir des services d'aide à ses employés. Cette firme dispensait déjà de tels services aux employés des commissions scolaires d'Iberville et de Marieville dont le territoire est maintenant englobé dans celui de la nouvelle commission scolaire.

La soumission de Physimed se chiffrant à 37 400 $ par année est la plus basse reçue. L'autre entreprise oeuvrant dans le domaine, Proact qui desservait auparavant la commission scolaire de Saint-Jean, a présenté une proposition au coût supérieur. La commission scolaire avait prévu une dépense annuelle de 40 000 $ à ce chapitre.

Le contrat accordé est d'une durée de trois ans. Le prix de la soumission est basé sur le fait qu'environ 5% des employés pourraient éventuellement faire appel aux services d'aide, au cours des prochaines années.

Informatique: un seul soumissionnaire

L'entreprise Comtech Informatique de Saint-Jean est la seule à avoir répondu au dernier appel d'offres publié par la commission scolaire des Hautes-Rivières pour l'achat de 46 ordinateurs, de 36 imprimantes et quelques autres appareils informatiques. Le conseil scolaire lui a accordé un contrat de 100 645 $.

Ces ordinateurs équiperont certains services administratifs de la commission scolaire ainsi que les écoles Saint-Joseph de Lacolle, Napoléon-Bourassa de L'Acadie et Saint-Vincent de Saint-Césaire.

Des commissaires se sont inquiétés qu'une seule soumission ait été reçue. Certains se demandent si le fait de publier l'appel d'offres uniquement dans LE CANADA FRANÇAIS limite les possibilités d'intéresser un plus grand nombre de fournisseurs.

Denise Girard, directrice du service des ressources matérielles, indique que la dernière proposition de Comtech se compare avantageusement à celles obtenues d'autres entreprises lors de précédents appels d'offre. Tout comme des entreprises de Laval et de la région de Montréal ont déjà déposé des propositions malgré le fait que les appels d'offre n'aient été publiés que dans le journal de Saint-Jean. Toutefois les autorités de la commission scolaire seront attentifs au phénomène.

Les explications de Mme Girard ont finalement convaincu certains commissaires de ne pas retourner en appel d'offres pour les derniers achats. Cette opération aurait retardé la livraison des équipements et aurait obligé la commission scolaire à présenter un nouveau devis.

Contrats de berlines

Le conseil scolaire des Hautes-Rivières a accordé à dix transporteurs des contrats totalisant 427 996 $ pour le transport, par berlines, des élèves fréquentant des classes spéciales. Comme dans le cas du renouvellement des contrats de transport par autobus réguliers, la commission scolaire a demandé une réduction de 2% du prix de tous les contrats. Les transporteurs ont accepté de reconduire à la baisse les contrats. La négociation s'est fait de gré à gré auprès des transporteurs qui avaient des contrats avec les quatre anciennes commissions scolaires de son territoire.

Ainsi la commission scolaire a renouvelé des contrats totalisant 344 760 $ avec les transporteurs pour les anciens circuits. De nouveaux circuits se sont ajoutés et les mêmes transporteurs ont été invités à soumissionner. Les plus bases propositions représentant un montant de 83 235 $ ont été retenues.

Mise en candidature pour le Prix droits et libertés

De manière à souligner le 50e anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse procédera à la remise du Prix droits et libertés dans la région de la Montérégie ainsi que dans chacune des seize régions du Québec.

La commission veut ainsi relever, sur une base régionale, une réalisation accomplie par un individu, un organisme, une entreprise ou une municipalité qui reflète un engagement relié à la promotion et au respect des droits de la personne et des droits de la jeunesse ou, encore, honorer une personne du milieu pour son implication remarquable dans ce domaine.

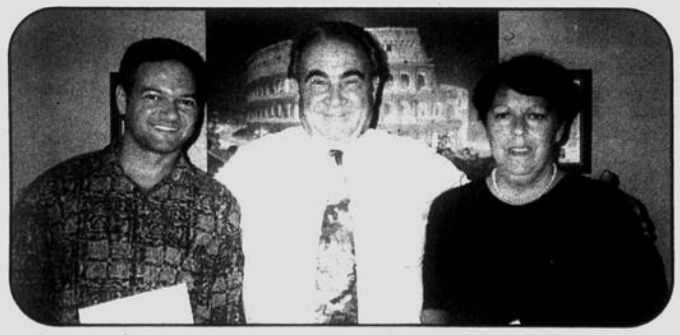
Les formulaires sont disponibles aux bureaux de Communication- Québec situés au 245, rue Richelieu, à Saint-Jean-sur-Richelieu. Information au 346-6879. Les formulaires doivent être expédiés avant le mercredi 30 septembre, à 23 heures, à l'adresse suivante: Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, 1111, boulevard Jacques-Cartier Est, Bureau RC-02, Longueuil, Québec, J4M 2J6.

Une citoyenne met sur pied un groupe de soutien pour les femmes victimes de harcèlement sexuel, un enseignant prépare une rencontre-forum de sensibilisation à la diversité inter-culturelle, une militante pour les droits des personnes handicapées augmente le nombre de stationnements appropriés dans un centre commercial. Voici des exemples d'actions pouvant faire l'objet de dossiers dans le cadre du prix.

Les lauréats et les lauréates seront mis en candidature pour l'attribution du Prix national droits et libertés remis le 10 décembre prochain.

Félicitations

aux **gagnants** d'une envolée en montgolfière offerte par **St-Jean Pizzeria**



Nous retrouvons sur la photo, M. Luigi Petrozza entouré des deux gagnants d'une envolée en montgolfière, M. Jacques Lavole et Mme Hélène Murray.

(PUBLICITÉ)

041676-c15-g

Résidence Monseigneur Forget



M. Bruno Prairie
Président-fondateur

Une invitation à découvrir un chez-soi.

Une équipe chaleureuse, active **depuis bientôt 10 ans** en résidence qui vous accueille **dans un environnement** où il fait bon **vivre.**

Un choix certain, de première **classe pour les aînés** qui recherchent un chez **soi assuré.**

Située au coeur du centre-ville avec accès à la Cathédrale.

~ Animation ~ Menus variés ~ Collation en tout temps
~ Surveillance 24 h /24 ~ Système d'intercom
~ Visite médicale ~ Personnel qualifié ~ Salle de bain privée
~ Assitance pour le bain ~ Entretien ménager

Il nous reste quelques places

222, rue Jacques-Cartier Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu
358-2090

040526-c15-f

Offert par le CLSC

Nouveau programme d'intervention pour contrer la violence familiale

La thérapie s'effectue en couple

GILLES LÉVESQUE

Le CLSC Vallée des Forts et le CLSC du Richelieu offriront à compter du mois d'octobre un nouveau programme d'intervention en violence familiale. Supervisé par l'Université de Montréal, ce projet pilote a la particularité de s'adresser aux couples et aux enfants qui sont aux prises avec ce grave problème de société.

Ceux qui travaillent dans le milieu qualifieront ce projet d'ambitieux. Certains organismes oeuvrant auprès des femmes ou encore des hommes affichent d'ailleurs un certain scepticisme. Ils promettent toutefois de surveiller de près l'évolution de ce projet pilote qui sera financé par la Régie régionale de la Santé et des Services sociaux de la Montérégie.

M. Michel Lamarche, psychologue au CLSC du Richelieu et Mme Colette Claing, chef de programmes au CLSC Vallée des Forts, sont bien conscients de ces appréhensions pour avoir échangé avec les organismes concernés. Ils fondent toutefois des espoirs dans ce nouveau programme qui se veut en quelque sorte une première au Québec.

Il n'existerait pas, à preuve du contraire, un programme s'adressant à la fois aux hommes et aux femmes, de même qu'à leurs enfants. «C'est effectivement quelque chose de nouveau, commente M. Michel Lamarche. On peut parler d'un programme complémentaire par rapport à ce qui existe présentement, lequel sera supervisé et évalué par des chercheurs de l'Université de Montréal.»

Pour y être éligible, il faut répondre à des critères bien précis, à savoir: vivre des difficultés de couple ou de famille qui conduisent à des comportements violents; vivre en couple dans une unité familiale biologique ou reconstituée avec des enfants (0-18 ans); avoir pris la décision de continuer à investir dans cette relation même si pour un temps on n'habite plus ensemble; avoir déjà reconnu sa violence et être motivé à changer sans contrainte.

Ce dernier critère, fait remarquer Mme Claing, est extrêmement important. Pas question d'accueillir des couples qui n'aient pas cheminés en ce sens. Une évaluation des candidats est d'ailleurs prévue pour donner toutes les chances possibles de succès au projet pilote.

Déroulement

Cela dit, la première phase du programme prévoit douze rencontres échelonnées sur autant de semaines. Dix femmes et dix hommes se retrouveront alors dans des groupes distincts qui seront animés par deux intervenants, un homme et une femme.



M. Michel Lamarche



Mme Colette Claing

(Photo Jacques Paul)

La seconde étape prévoit également douze réunions, mais cette fois en couple. Autant de rencontres seront aussi organisées à l'intention des enfants, ces grands oubliés des problèmes de violence conjugale.

«Il faut aussi s'occuper des jeunes, car cette violence, ils la subissent. Ils peuvent même la répéter au cours de leur vie d'adulte. C'est pourquoi il faut briser la chaîne», précise Mme Claing.

Le programme vise à limiter la répétition des actes de violence et leurs conséquences, à mieux gérer sa rage et à mieux se protéger de la rage de l'autre.

Il permettra à chaque membre de la famille de reconnaître le cycle de la violence, d'identifier les éléments déclencheurs des comportements violents ainsi que les conséquences de ceux-ci sur les membres de la famille. De plus, le programme cherche à favoriser le développement d'une meilleure estime de soi, de modes de communication plus adéquats, de comportements alternatifs non violents et de moyens de stratégie de protection.

À la fin du processus, afin de consolider les acquis et de créer un lieu de support, un groupe d'entraide pourrait être mis sur pied.

«Comme il s'agit d'un projet pilote, il est bien évident que l'on va être très attentif tout au long de son déroulement. Rien ne dit qu'on aura pas besoin d'un plus grand nombre de réunions par exemple. Tout va se dérouler en complémentarité avec l'Université de Montréal», note M. Lamarche.

On espère surtout qu'il s'avérera concluant de façon à pouvoir l'offrir à nouveau, voire même à l'élargir.

Les personnes intéressées par ce projet pilote sont invitées à appeler à l'accueil psychosocial de leur CLSC entre 8 et 17 heures d'ici le 9 octobre prochain. Pour le territoire du CLSC du Richelieu, le numéro de téléphone à composer est le 658-7561, alors que pour celui du CLSC Vallée des Forts, il faut signaler le numéro 358-2572.

Dix couples seront sélectionnés pour cette première expérience.

Des chiffres

Si la chose vous intéresse, sachez que le taux réel de violence conjugale est impossible à établir. Toutefois, les estimations les plus faibles de l'ampleur de ce problème indiquent qu'une femme sur huit est victime de violence, ce qui implique plus de 300,000 femmes au Québec.

En Montérégie, ce taux de prévalence indique que près de 54,000 femmes sont susceptibles d'être agressées par leur conjoint chaque année.

N'oubliez pas cette semaine

Bazar bénéfice

Un bazar au profit de la Société luçoise des personnes handicapées actives aura lieu les 19 et 20 septembre au 53, Place Le Renfort, à Saint-Luc, de 10 à 17 heures. Bienvenue à tous.

Roxanne Saint-Denis

L'Association chasse et pêche de La Prairie, située sur le Rang du Côteaux à Saint-Jacques-le-Mineur, sera l'hôte d'un concours «Tir à la volaille» au profit de la jeune Roxanne Saint-Denis, le dimanche 20 septembre à 10 heures. Les tireurs débutants ou confirmés s'affronteront sur un pied d'égalité en tirant sur des cibles chanceuses. Le coût est de 10 $. La moitié des profits recueillis seront donnés à la Fondation. Information: Jean Thouin au 346-5627 (résidence) ou au champ de tir: 346-3457 (samedi et dimanche).

Pétanque L'Acadie

Le club du 3e Âge de L'Acadie invite la population à son tournoi de pétanque de fermeture, le dimanche 20 septembre, à 13 heures, au terrain des loisirs de L'Acadie. Les inscriptions auront lieu sur place dès 12h30. La journée sera suivie d'un souper au Centre communautaire. Bienvenue à tous: 347-3322.

Familles Messier

L'Association des familles Messier invite la population à ses retrouvailles annuelles le dimanche 20 septembre, de 9 à 13 heures, à la Salle des Chevaliers de Colomb, située au 14, rue Philippe-Côté, à Bedford. Prière de confirmer sa présence au moins une semaine avant l'événement. Information: Thérèse Messier au (450) 248-2014 ou Jean-Luc Messier au (450) 263-1040.

Par... Coeur

Le regroupement de parents d'enfants en difficulté d'apprentissage de Bedford et région, l'organisme Par... Coeur, reprend ses activités à tous les 3e lundi de chaque mois. La prochaine rencontre aura lieu le lundi 21 septembre, au CLSC de Bedford, à 19h30. Les conférenciers invités parleront de l'importance de tisser des liens auprès des intervenants qui oeuvrent auprès des enfants. Les activités s'adressent aux parents d'un enfant hyperactif, lunatique, dyslexique, ou composant avec des troubles d'attention, d'apprentissage et/ou un problème auditif de niveau central.

Assemblée Mini-Maxi

La troupe de cirque et théâtre Mini-Maxi invite les citoyens de Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Luc, Iberville, L'Acadie, Saint-Jacques-le-Mineur et Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, Saint-Blaise et Saint-Valentin à sa première assemblée générale de fondation le mardi 22 septembre, à 19 heures, au Pavillon Jeunesse situé au 131, rue Jean-Talon, à Saint-Luc. L'assemblée permettra de procéder à l'élection d'un nouveau conseil d'administration. Toute personne intéressée par le cirque, le théâtre et la danse, âgées de 18 ans et plus, sont les bienvenues. Information: Michel Lord, après 16 heures, au 348-9821.

Manifestation loi C-68

Le mardi 22 septembre aura lieu, à Ottawa, une manifestation portant sur la loi C-68 sur le contrôle des armes à feu. Des résidents de la région souhaitent s'y rendre en autobus et recherchent des personnes solidaires à leur cause. Une pétition et des cartes de procuration sont disponibles chez François Gemme, 343, rue Saint-Joseph, à Farnham, (450) 293-4622. Information: Pierre Bertrand au (450) 293-2404 ou 293-6619; Claude Beaudet (450) 379-5378.

Mangeons en coeur

Le cours «Mangeons en coeur» est offert cet automne au CLSC Vallée des Forts par Lynda Dubé, diététiste. Ce cours comporte six rencontres de groupes permettant de développer les principaux thèmes reliés à une alimentation favorisant la santé en général et plus particulièrement la santé cardio-vasculaire. Ces rencontres portent sur les facteurs de risques généraux des maladies cardio-vasculaires, sur les gras et le cholestérol, le sel, le sucre, les fibres ainsi que les choix d'aliments sains à l'épicerie.

La formation se tiendra de 19 à 21 heures au CLSC Vallée des Forts situé au 874, rue Champlain, à Iberville, entre le lundi 21 septembre et le lundi 2 novembre. Le coût est de 5 $ pour les frais de photocopies et de dégustation. Le nombre de place est limité. Information: Lynda Dubé au 358-2572.

Soirée Me Re-Créer

Une soirée d'information sur la méthode «Me Re-Créer par la réalité» se tiendra le mardi 22 septembre, à 19h30, à l'édifice Maribro située au 610, boulevard Industriel, à Saint-Jean-sur-Richelieu. «Me Re-Créer par la réalité» est une méthode centrée sur les comportements globaux de la personne dans ce qu'elle vit, ce qu'elle dit et ce qu'elle fait informe Jacques Duval, psychothérapeute. La méthode aide à s'engager dans un processus de changement, à se responsabiliser à la réalité de la vie. Information et inscription: 359-8938.

Prévention du suicide

Le Centre de prévention du suicide du Haut-Richelieu tiendra son assemblée générale annuelle le mercredi 23 septembre, à 19h30, à l'Hôtel Relais Gouverneur situé au 725, boulevard du Séminaire, à Saint-Jean-sur-Richelieu. Une séance d'information publique suivra à 20h30.

Famille à coeur

Famille à coeur est à la recherche de jeunes retraités ou d'étudiants bénévoles pour son service d'aide aux leçons Déclic. Une soirée de formation aura lieu le lundi 21 septembre à 19 heures. Information: Évelyne au 346-1734. Il est à noter que le service s'installe désormais à Saint-Sébastien, Sabrevois et Henryville. Les places sont limitées.

Famille à coeur offre également, à compter du jeudi 24 septembre, le programme «Y'a personne de parfait» (Y'APP) pour les parents d'enfants de cinq ans et moins. Seront à l'ordre du jour le corps, la sécurité, le comportement, le développement et les parents. Information: 346-1734.

Cadets de terre

La période d'inscription au corps de cadets 2595 de l'armée de Saint-Jean est toujours ouverte. Les rencontres ont lieu à tous les dimanches, de 8h30 à 15 heures, toujours au hangar HD4 de la Garnison. Les jeunes de 12 à 18 ans effectuent des activités de topographie, de tir de précision, de musique, de sorties du week-end en forêt. Les lundis soirs, de 19 à 21 heures, se déroulent la marche militaire et le tir de précision. Finalement, les cours de musique facultatifs sont prévus à tous les mercredis soirs, de 18h30 à 21 heures. Information: 358-7156.

Expression libre

Le Groupe d'entraide L'Expression libre est à la recherche de bénévoles pour oeuvrer auprès de jeunes de 12 à 20 ans ayant vécu un abus sexuel. Les bénévoles doivent être âgés de 18 ans et plus, assister à la séance d'information qui aura lieu le mercredi 23 septembre, à 19h30, et suivre la formation d'environ 30 heures sur la problématique. Information: 348-4380.

Porte Ouverte

La Porte Ouverte offre deux types d'ateliers et ce, gratuitement. L'atelier d'alphabétisation rejoint tout adulte qui veut apprendre à lire, écrire, ou simplement améliorer son français écrit. Les adultes sont regroupés en petits groupes de même niveau où chacun apprend à son rythme. La formation est offerte le jour ou le soir.

Les cours de français langue seconde s'adressent à tout adulte dont la langue maternelle est autre que le français. Tout au long de la session, l'accent est mis sur l'utilisation du français parlé en milieu francophone. Ces cours sont offerts le jour et le soir, en collaboration avec le Service des activités éducatives aux adultes de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

Inscription: Mario Raymond au 349-6827.

Parrainage civique

Le Parrainage civique cherche des bénévoles pour les activités de quilles, les lundis et jeudis soir, de natation, les mardis soir, de sacs de sable, les vendredis après-midi. Pour de plus amples informations, on compose le 347-8091.

Ateliers de formation sur l'Alzheimer dès mardi

GORETTE LINHARES

La Société Alzheimer du Haut-Richelieu démarre une série de huit ateliers de formation à l'intention des aidants naturels agissant auprès des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une autre maladie similaire. Les rencontres d'une durée de 2h30 débutent le mardi 22 septembre.

L'occasion est idéale pour rencontrer des personnes dans une situation comparable à la sienne, d'échanger, de trouver des solutions aux problèmes de tous les jours, le tout en compagnie d'une psychologue spécialisée en gérontologie.

Plusieurs thèmes seront abordés dont l'évolution de la maladie, la communication, les comportements difficiles, l'environnement, les activités de la vie quotidienne et les sources d'aide disponibles. Il est à noter que le lieu et l'heure des rencontres restent à confirmer.

Les personnes intéressées doivent s'inscrire dès maintenant en laissant leur nom et leur numéro de téléphone sur le répondeur au 347-5500 ou, sur la ligne de Montréal, au 990-8262. Les frais d'inscription de 15 $ donnent droit à la carte de membre de la Société.

Pause-café

D'autre part, en prévision de la journée internationale pour l'Alzheimer du jeudi 24 septembre prochain, la Société Alzheimer invite la population à tenir une pause-café à son lieu de travail et chez soi, par exemple. Cette journée a pour but de sensibiliser la population tout en amassant des fonds.

C'est la troisième année que les Sociétés Alzheimer du Québec et du Canada organisent l'activité pause-café. Hôpitaux, écoles, maisons privées, casernes de pompier sont autant d'exemple de lieux propices.

«L'accueil d'une pause-café consiste à installer la boîte fournie pour recevoir les dons et les petits feuillets d'information concernant cette journée. Voilà, il ne reste plus qu'à inviter les gens à faire un petit geste de solidarité pour l'Alzheimer», explique Lise Marcoux, coordonnatrice.

Information: 347-5500 ou 990-8262 (sans frais).

Bracelet

D'autre part, les Sociétés Alzheimer du Québec et du Canada lancent un bracelet d'identité pour les personnes âgées atteintes de perte de mémoire. Il facilitera les recherches advenant la disparition, par exemple, d'une personne souffrant de la maladie d'Alzheimer.

L'initiative s'inscrit dans le cadre du programme *Registre d'errance*, mis sur place par Alzheimer Canada et la Gendarmerie Royale du Canada. Un programme national conçu pour les personnes atteintes de perte de mémoire qui ont des problèmes d'errance, qui vagabondent çà et là.

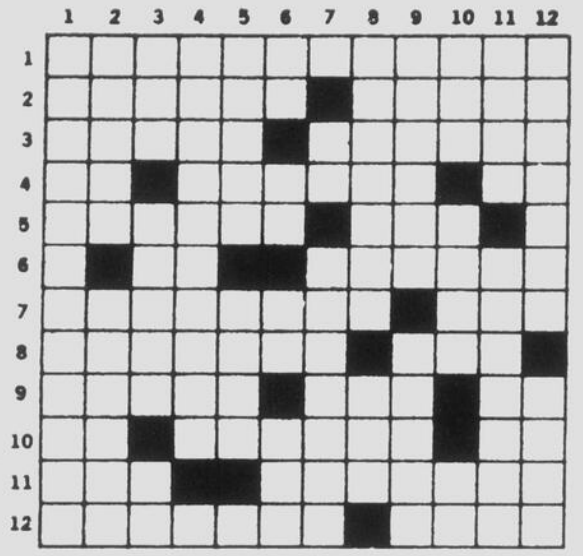
Toutes les personnes âgées susceptibles de vagabonder sans but précis à toute heure du jour et de la nuit peuvent s'inscrire au coût de 25 $, une somme incluant l'ouverture du dossier, le bracelet Médic-Alert, un guide des soignants et des cartes d'identité. Le bracelet unique réfère à un dossier informatisé.

Il suffit de s'inscrire au registre à la Société Alzheimer du Haut-Richelieu pour recevoir son bracelet à domicile. Lorsqu'une personne s'inscrit, des renseignements essentiels à son sujet sont conservés confidentiellement dans une base de données accessible à tous les corps policiers au Canada et prochainement aux États-Unis.

Information: 347-5500.

Mots croisés

Problème No 1006



HORIZONTALEMENT

1—Attaque d'un objectif avec des obus.
2—Parfaite — Consumée peu à peu.
3—Estonie — Qui sont plus agées que les autres.
4—Dévêtu — Mouche africaine — Saints.
5—Réelles — Suinte.
6—Do — Ordre écrit émanant d'un souverain, en Iran.
7—Que l'on a par pressentiment — Pronom.
8—De Lorraine — Beau.
9—Jointes — Traverse le lac de Thoune — Article contracté.
10—Altesse Royale — Ville d'Italie — Notre-Seigneur.
11—Grand navire à voiles, au Moyen Age — Mammifères carnassiers d'Amérique du Sud.
12—Bohémien — Prince troyen.

VERTICALEMENT

1—Qui veut du bien.
2—Emanation — Sombres.
3—A moi — Distinct — Marque le mépris.
4—Jaillissent dans le forgeage des pièces de fer.
5—Fruit de l'alisier — Ville de Roumanie.
6—Ile de l'Atlantique — En les — Titane — Esprit émané de l'intelligence éternelle.
7—Astate — Profession de financier.
8—Qui a la faculté d'émettre une radiation — Bourrique.
9—Moindre — Fixé au moyen de cordages.
10—Dans la rose des vents — Réduit en menus morceaux — Pronom indéfini.
11—Qui ont vu le jour — Qui aime le mouvement.
12—Débris d'un objet en verre — Château dominant l'Indre.

SOLUTION NO 1005 1-RACCOMPAGNER. 2- ARROSER-AISE. 3- GRISE-AINES. 4- AI-SERINGUES. 5- IVRE-ARN-LUE. 6- LEI-ETIER-LM. 7- LEVER-ERIGEE. 8- A-ITEM-VAR-S. 9- REER-IVES-PT. 10- DUREMERE-FER. 11- IRE-E-ASSISE. 12- RESURGI-ILES.

Après le maïs, les hot dogs!

L'organisme l'Inclusion a organisé une épluchette de blé d'Inde, le vendredi 7 août dernier. Une trentaine de personnes ont assisté à cette rencontre amicale au 148, rue Jacques-Cartier Nord. L'organisme, qui vient en aide aux personnes à faible revenu, invite à nouveau la population à ses locaux le vendredi 21 août, à 16 heures, pour un «Hot dog party», cette fois! Une petite contribution est demandée. Inscription: 346-7369.





183 dons de vie

Le Club Optimiste de L'Acadie, en collaboration avec le Club Belgo et les Chevaliers de Colomb de Henryville, ont organisé une clinique de sang. Un total de 183 donneurs se sont présentés aux locaux du Belgo le mercredi 19 août dernier, dépassant ainsi l'objectif fixé à 175 dons de vie.

Bof le corbeau

Il n'y a pas si longtemps, il restait des soirées entières perché dans les arbres à croasser juste au-dessus de nos fenêtres. Il se ruait sur des restes de restaurants miteux, luttait férocement pour un ou deux morceaux de frite.

Hier encore, il se targuait de faire ses petits besoins sur le pare-brise de votre auto. Jusqu'au jour où il eut envie d'autre chose. Il prit seulement le temps d'enfiler un chandail puis il se mêla aux humains.

Depuis, il philosophe de façon particulière sur la vie, s'improvise humoriste de stand-up comique où s'empêtre dans des situations loufoques.

Ce nouveau venu dans les pages du Canada Français, c'est un corbeau marginal: c'est Bof le corbeau. À chaque semaine, il fera une apparition dans votre journal au moyen d'une courte bande dessinée livrant un gag ou racontant une histoire. Ayant fait ses premiers pas dans le journal La Presse, il connaît déjà bien son boulot.

Son but premier sera de vous faire sourire. Je ne sais trop pourquoi mais j'espère sincèrement qu'il va réussir. Mais ça, ce sera à vous de le décider! Et, pourquoi pas? Vous pourrez me faire part de vos commentaires en envoyant un fax à mon nom au Canada Français à ce numéro: 347-4539.

François Guillet



Bilan positif pour les Beaux-Dimanches du Fort-Lennox

GORETTE LINHARES

La série des Beaux-Dimanches au Fort-Lennox est une véritable réussite cet été. Une moyenne d'un millier de personnes par jour ont fréquenté le site à ces occasions. Une nette augmentation par rapport à l'année dernière, note Daniel Langlois, régisseur intermédiaire.

Une moyenne de 700 personnes ont utilisé le traversier à tous les dimanches de l'événement afin de participer aux activités. Les statistiques de fréquentation grimpent à 1000 personnes si l'on considère les pique-niqueurs sur la jetée, les propriétaires de bateau ainsi que les participants aux différentes croisières.

«Nous parlons vraiment d'un succès, surtout pour une deuxième édition. Le concept commence à être connu, sûrement en raison d'une bonne promotion. Il y a aussi le facteur température et la qualité des activités, elles étaient très variées», explique M. Langlois.

Les Beaux-Dimanches ont débuté le 28 juin pour se terminer le 30 août dernier. Parmi les nombreuses activités, notons la grande envolée de cerfs-volants, la grande virée folklorique, les artisans de la Nouvelle-France, le spectacle des marionnettes du bout du monde et la venue des Grondeuses.

Le dernier dimanche s'est entamé au rythme des contes, légendes et musique traditionnelle d'Ubert Sanspré pour se terminer par un souper bénéfice des Amis du Fort-Lennox auquel ont pris part 120 personnes. «Nous avons terminé les Beaux- Dimanches en beauté», s'exclame avec enthousiasme le régisseur.

À l'occasion de ce souper au cochon braisé, deux employées du Fort-Lennox ont reçu un hommage particulier. Yvette Bisaillon, directrice générale des Amis du Fort-Lennox de 1990 à 1998, a reçu une toile du pont-levis ainsi qu'une vue aérienne du Fort. Les organisateurs ont également souligné le dévouement de Denise Martin, responsable de l'accueil au Fort depuis dix années.



Yvette Bisaillon reçoit ses présents souvenirs des mains de Daniel Langlois, régisseur intérimaire.

85 000 $ pour le programme «Centraide Opération Septembre»

Centraide Richelieu-Yamaska investit cette année la somme de 85 000 $ dans son programme «Centraide Opération Septembre», afin d'offrir aux enfants dans le besoin un agréable retour en classe. De nombreux enfants de la région bénéficieront du programme grâce à des centres d'action bénévole.

L'initiative «Centraide Opération Septembre» existe depuis six ans. En 1997, le programme a profité directement à 2429 enfants de niveau primaire, issus de 1381 familles. Depuis le début du programme, Centraide Richelieu-Yamaska a investi 521 000 $ en effets scolaires, vêtements, services aux devoirs, boîtes à lunch, bref, tout le nécessaire au bien-être des jeunes écoliers.

La ventilation des montants versés aux divers organismes partenaires de «Centraide Opération Septembre» prévoit, entre autres, le financement de divers centres d'action bénévole de la région: 2800 $ à Bedford, 3500 $ à Cowansville, 4750 $ à Farnham, 4000 $ à Iberville, 2500 $ à Marieville, 1600 $ à Clarenceville, et 2000 $ à Henryville.

Les statistiques de l'année 1997 indiquent que 48 enfants, issus de 27 familles, ont bénéficié du programme au centre de bénévolat de Bedford, contre 99 enfants issus de 53 familles à Cowansville, 105 enfants issus de 67 familles à Farnham, 91 enfants issus de 35 familles à Clarenceville, 82 enfants issus de 47 familles à Henryville, 56 enfants issus de 48 familles à Iberville, et 58 enfants issus de 30 familles à Marieville.

Toute l'équipe de

BOIS EXPANSION INC.

381-5626
FAX: 382-8803
1-800-959-6770

Patricia, Claudette et Christian vous invitent à venir voir leur nouvel aménagement et nouveautés!

OUVERT AU PUBLIC

- *Boiseries (cadrage, plinthe...)*
- *Escaliers*
- *Portes*
- *Planchers de bois franc*
- *Panneaux 4x8*
- *Bois de dimension*
- *Quincaillerie*

358-3900
363, Grand-Bernier Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu

041297-c15-hr



Robert Fillion Jr.

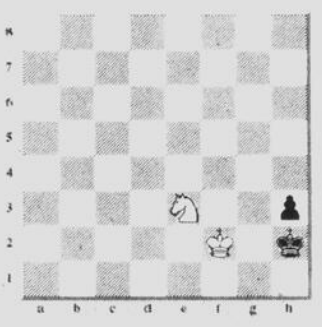
Échecs et maths

Le Club d'Échecs de St-Jean vous attend!

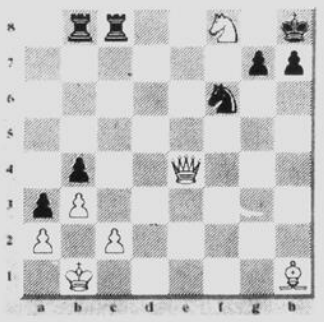
La saison 98-99 du Club d'Échecs de St-Jean est commencée depuis mercredi le 10 septembre. Les membres du club vous invitent à vous joindre à eux tous les mercredis soir de 19h00 à 23h30. Les membres organisent de multiples activités tous les mercredis soir, peu importe votre niveau. Que vous soyez débutant ou expert, vous trouverez un partenaire de votre niveau pour jouer des parties libres, des mini tournois de blitz, ou tout simplement analyser une de vos parties avec un fort joueur. Ci-dessous la liste des 10 joueurs les plus actifs du Club et leur classement FQE. La cote aux échecs est un indice de la force des joueurs. On peut dire qu'un joueur qui débute a une cote qui se situe entre 0 et 1200. Le joueur de niveau intermédiaire se situe entre 1200 et 1600. Entre 1600 et 1800 on parle d'un joueur plus coriace qui est de classe B. Entre 1800 et 2000 le joueur est de classe A. Entre 2000 et 2200 le joueur atteint le niveau d'expert. Entre 2200 et 2300 c'est la maîtrise nationale. Entre 2300 et 2400 on obtient le titre de MF soit maître FIDE, Fédération Internationale des Échecs. Puis viennent les 3 plus hauts niveaux soit à plus de 2400 le titre de maître international ou MI, et ensuite le titre de GMI ou grand maître international qui a une cote de 2500 et plus. Parmi les GMI il y a différents niveaux par tranche de 100 points. 2600 regroupent les 30 meilleurs au monde, 2700 et plus les 10 meilleurs au monde. Le plus coté de l'histoire est Garry Kasparov avec 2820, Bobby Fischer avait atteint 2785 a dans les années 70 alors qu'il était seul a plus de 2700 et que le 2e meilleur était Spassky classé a 2590. Dans le contexte d'aujourd'hui il aurait facilement dépassé les 2800.



Un rare moment amical entre les deux K, Garry Kasparov debout et Anatoly Karpov assis. Les deux meilleurs au monde en pleine analyse, vont-ils rejouer ensemble...?



Les blancs jouent et gagnent?



Les blancs jouent et gagnent?

Club d'Échecs de St-Jean
Halles de St-Jean
Mercredi 19h00 a 23h30
3e etage Local CSST
Arrivez avant 20h00
Inf. Gaetan Morin 346-2517

Prochains tournois:

19 septembre Au Spécialiste des Échecs 1365 Ste-Catherine Est Montréal métro Papineau. Par sections de 4 joueurs selon votre cote. Cadence 1 heure pour faire mat. Débute à 11h00 et se termine à 17h30. Inscription par téléphone ou sur place 10 $. S'inscrire sur place entre 10h00 et 10h45. Pour de plus amples informations : 522-3927.

26 septembre Semi-rapide du Club d'Échecs de Beloeil. 150 $ en prix. 30 minutes pour faire mat. Une seule section système suisse de 4 rondes. Inscription à 18h30, 1e ronde à 19h00. Inscription 12 $. Lieu Club d'Échecs de Beloeil 36 Verchère Beloeil. Information André Langlois : (450)467-0373

Solution:

Diagramme 1 : 1.Cg4+,Rh1 2.Rf1,h2 3.Cf2 mat. Essayer le avec trait aux noirs ça marche aussi. Diagramme 2 : 1.Dxh7+,Cxh7 2.Cg6+,Rg8 3.Fd5 mat

Erratum : Diagramme 2 de la chronique du 9 septembre il fallait lire Les noirs jouent et gagnent et non les blancs. Mille excuses

Club d'Échecs de St-Jean
Liste et classement FQE

1	J-P Beauchamps	2108 21
2	Robert Fillion Jr	1996 19
3	Diane Mongeau	1824 18
4	Gaétan Morin	1719 17
5	Michel Audet	1671 18
6	Samuel Bouleau	1607 16
7	Serge Archambeault	1585 15
8	Bruno Boucher	1417/9
9	Jocelyn Robichaud	1350 13
10	John Hytras	1350/10

FQE: Fédération Québecoise des Échecs

347-8555
les petites annonces

Soeurs Cécile Lemieux et Denise Lavallée en France pour une mission de deux ans

GORETTE LINHARES

À 21h50 ce soir, les soeurs Cécile Lemieux et Denise Lavallée s'envoleront vers la France pour une mission pastorale de deux années au nom de la Congrégation de Notre-Dame. À l'instar de Marguerite Bourgeoys, elles délaissent une partie de leur vie, traversent un océan vers l'inconnu, réconfortées par la foi et les prières de leur communauté.

Soeur Cécile Lemieux et soeur Denise Lavallée sont impliquées au sein de la paroisse Cathédrale Saint-Jean depuis une trentaine d'années en plus d'être connues dans le milieu de l'enseignement, principalement à la polyvalente Marcel-Landry à Iberville. Soeurs Lemieux et Lavallée sont religieuses respectivement depuis 1954 et 1961. Jamais elles ne sont sorties du Québec.

Soeur Cécile Lemieux se rendra dans une toute nouvelle maison de religieuses à Méry-sur-Seine dans le diocèse de Troyes. À une demi-heure de route, à Estissac, Denise Lavallée rejoindra une équipe de religieuses dans une communauté. «Nous allons faire de la pastorale parce qu'il n'y a pas de prêtre présent là où nous allons. Nous devrons nous occuper des services assurés normalement, comme les sacrements», résume soeur Lemieux.

«Il existe des soeurs de la Congrégation de Notre-Dame aux États- Unis, en Amérique latine, en Afrique. Nous allons en France à la suite d'une demande de l'évêque de Troyes. C'est pour faire connaître Marguerite Bourgeoys, surtout depuis qu'elle a été canonisée en 1982. L'évêque veut un peu plus de soeurs de la congrégation Notre-Dame dans son diocèse», poursuit-elle dans un sourire. Neuf soeurs canadiennes se trouvent déjà en France. Le chiffre montera à quatorze au cours du mois.

Voyageuses

Le projet de mission pastorale en France a été offert aux soeurs Cécile Lemieux, Denise Lavallée et leur amie Monique Ladouceur par la Supérieure provinciale. «Soeur Monique ne pouvait pas y aller. Cécile et moi avons mentionné à la Supérieure provinciale de chercher d'autres religieuses, mais qu'elles pouvaient nous rappeler si elles n'en trouvaient pas. Elle est revenue nous voir et nous avons dit oui le 15 juin. Ça ne donne pas beaucoup de temps pour partir le 16 septembre», se rappelle soeur Lavallée en riant.



(Photo Rémy Bolly)

Le grand départ vers la France a lieu ce soir pour soeurs Cécile Lemieux et Denise Lavallée.

Les deux bonnes amies ont longuement réfléchi depuis ce fameux 15 juin. «Dans la vie, il faut toujours laisser quelque chose. Je suis mûre pour ça. Le temps de ma migration est venue! C'est comme une relation de couple. Si j'étais mariée, il faudrait que mon mari soit capable d'une folie pour moi. Si non je me dirais que ce n'est pas de l'amour. Eh bien c'est ce que je fais! C'est une vraie folie à notre âge!», estime soeur Denise Lavallée.

Soeur Lemieux parle d'un défi de foi puisqu'elle a toujours eu crainte de ce qu'elle ne connaissait pas, mais convient que sa peur se doit d'être dépassée, peu importe l'âge. «On nous trouve chanceuses d'y aller, mais on ne sait pas trop ce qui nous attend. On sait que nous allons avoir une rencontre de formation dans le milieu, ça va sûrement nous aider. Par contre, nous aimons beaucoup notre milieu ici. Nous avons choisi entre deux bonnes choses!»

À l'instar de Marguerite Bourgeoys, les deux soeurs franchissent l'océan bien qu'en sens inverse et dans de meilleures conditions, poursuit soeur Cécile Lemieux. «C'est sûr qu'elle est partie en mettant sa confiance entre les mains du Seigneur. Nous, c'est un peu comme ça que nous partons, portées par les prières de notre communauté. Ça facilite les choses, ça allège le départ.»

La Congrégation de Notre-Dame souligne cette année son 300e anniversaire de reconnaissance officielle de l'Église. Rappelons que l'ouverture de la première école à Ville-Marie en 1658, par Marguerite Bourgeoys, est à l'origine de l'oeuvre d'éducation poursuivie par la Congrégation de Notre-Dame qui compte aujourd'hui 89 maisons au pays.

Une épinglette et une affiche pour le Salon des organismes

GORETTE LINHARES

Le premier Salon des organismes communautaires et populaires du Haut-Richelieu aura lieu les 23 et 24 octobre prochain au Centre des aînés johannais. Les organisateurs du milieu ont procédé au lancement officiel de l'épinglette et de l'affiche en prévision de l'événement au Centre des aînés johannais.

Le comité organisateur a conçu l'épinglette selon des critères bien définis afin qu'elle soit représentative du Haut-Richelieu. Conceptualisée par Diane Boisvert, illustratrice, membre de Famille à coeur, l'épinglette suggère une attitude d'entraide, de solidarité ainsi que le soutien apporté par les organismes pour contrer l'isolement. Sa silhouette évoque le territoire de la MRC du Haut-Richelieu.

Diane Boisvert a également conceptualisé l'affiche de Salon des organismes communautaires et populaires du Haut-Richelieu en se basant sur les idées soumises pour la création de l'épinglette. L'affiche met en valeur le slogan: «La rentrée communautaire: Une explosion de couleurs!»

L'épinglette agira à titre de billet d'entrée au Centre des aînés johannais, situé au 125, rue Jacques-Cartier Nord, à Saint-Jean-sur-Richelieu, le vendredi 23 octobre de 14 à 21 heures, et le samedi 24 octobre de 10 à 16 heures. Elle sera vendue au coût de 2 $ en pré-vente et 3 $ à la porte.

Elle est disponible auprès des organismes communautaires participants ou à la Corporation de développement communautaire (CDC) du Haut-Richelieu, au 230, rue Longueuil, à Saint-Jean-sur-Richelieu. Information au CDC: 357-9232.

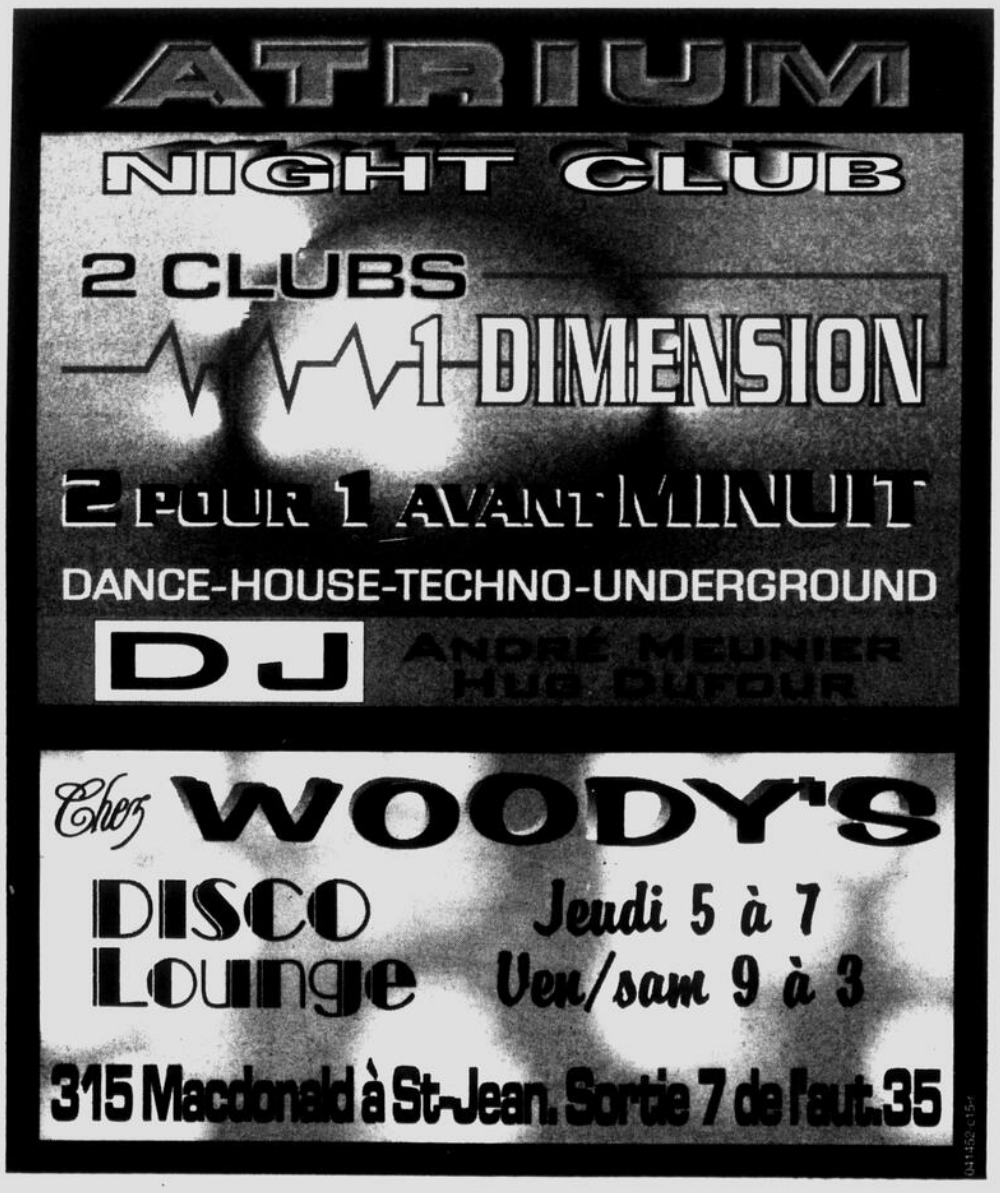
Le but du salon est de promouvoir l'entraide et la solidarité au sein des organismes communautaires, de faire connaître les services et activités offertes par les organismes, de rappeler à la population l'importance de son soutien et de son implication à l'intérieur des organismes.

Des kiosques informatifs, interactifs, amusants et à caractère familial seront réunis sous un même toit. Une programmation détaillée de l'animation sera disponible aussitôt après la période d'inscription des organismes terminée, c'est-à-dire le vendredi 18 septembre.



(Photo Jacques Paul)

Les organismes de la région ont lancé l'affiche et l'épinglette officielles de l'événement.



Achat local

Achat local

Achat local

Rallye des commerçants

Rallye des commerçants

Je protège mon emploi J'achète chez moi !

Trouvez les mots magiques et gagnez jusqu'à

2000$ en argent

Participez à notre concours du 2 au 23 septembre 1998

1er prix 1 000$

5 autres prix de 100$

Visitez chaque marchand participant qui affiche le logo du «Rallye des Commerçants» pour vous procurer les mots magiques.

- *Addition Confort*
- *Au Secret de Polichinelle*
- *Automobiles Cloginor*
- *BMR Saint-Jean*
- *Bois Expansion*
- *Centre du Lit d'Eau*
- *Clinique du Son*
- *Déry Toyota*
- *Dextraze Service*
- *Épicerie Bricault*
- *Fruiterie L'Avenue du Potager*
- *Fruiterie Daigneault & Beauvais*
- *Fruits et Légumes Racine*
- *Gravel Subaru Autopro*
- *Haut-Richelieu Volkswagen*
- *Hébert & Gouin*
- *Matelas Multi*
- *M. Cash*
- *Microâge*
- *Microplay*
- *Nettoyeur Martin*
- *Palais de la Rénovation*
- *Pasquier*
- *Piscines et Tracteurs Jacques-Cartier*
- *Premier Plymouth-Chrysler*
- *Racine Chevrolet-Oldsmobile*
- *Roi du C.D. Usagé*
- *Rondeau Pontiac Buick Cadillac GMC*
- *Saint-Jean Mazda*
- *Tropicazoo*

Visitez chaque marchand participant pour connaître son mot magique afin de réussir à compléter les phrases suivantes.

Ne faites pas de votre quartier une ville morte

Vous dans une que vous aimez probablement à cause de son et de son particulier.

Avez-vous déjà que, lorsque vous achetez à l' , vous contribuez à la des , des et des de services de votre ? Si elles votre région, ces entreprises ne paient plus de , ne participent plus au des .

locaux par leur et laissent un vide à combler. Sans des d'emplois que ces causent. La de vie de toute la s'en ressent.

Alors qu'en achetant , vous contribuez à créer un milieu où il fait bon . Ainsi, vous préparez l' de vos qui auront plaisir à dans leur .

Pensez-y la prochaine fois que vous achèterez !

Joignez une preuve d'achat à votre coupon de participation pour le 1er prix de 1 000$ et remportez un

BONI DE 500$

Ce concours est rendu possible grâce aux commerçants participants.

Trouvez le coupon de participation dans nos hebdomadaires

LE CANADA FRANÇAIS

Richelieu Dimanche

Nom.: .....

Adresse.: .....

.....

Téléphone.: .....

Règlements

Pour obtenir vos mots magiques, vous devez visiter chaque marchand participant annoncé dans ce concours qui paraîtront dans les journaux Le Canada Français et/ou Le Richelieu Dimanche, lors des éditions respectives des 2, 9, 16 septembre 1998 et 6, 13, 20 septembre 1998. Complétez le texte publié dans les journaux Le Canada Français et Le Richelieu Dimanche et faites-le parvenir au journal Le Canada Français, 84, rue Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu, avant le 25 septembre 1998 à 17 heures.

Les tirages au sort seront effectués le 28 septembre 1998 à 10 heures, au 84, rue Richelieu à Saint-Jean-sur-Richelieu. Ce concours s'adresse aux personnes âgées de 18 ans et plus. Les gagnants devront réclamer leur prix avant le 2 octobre 1998 à 17 heures, au 84, rue Richelieu à Saint-Jean-sur-Richelieu. Les personnes qui se méritent un prix doivent consentir à ce que leurs noms soient utilisés à des fins publicitaires relatives à ce concours. Les noms des personnes gagnantes seront publiés dans le journal Le Canada Français du 30 septembre 1998. La personne au bénéfice de laquelle un concours publicitaire est tenu, son employé, son représentant, son agent ou un membre du jury et les personnes avec qui ils sont domiciliés ne peuvent participer à ce concours. Un litige quant à la conduite et à l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux.

234331-c15-LG

CLICHÉ RÉPÉTÉ À ÉCLAIRAGE DIFFÉRENT, EN RAISON DU TEXTE IMPRIMÉ SUR FOND GRIS OU DE COULEUR.

Dimanche, à Saint-Jean

300 participants attendus au Cyclothon Richard-Lafontaine

GORETTE LINHARES

Le Cyclothon Richard-Lafontaine aura lieu ce dimanche au profit de la Société canadienne du cancer. Un total de 300 cyclistes sont attendus à compter de 13 heures au Centre Ronald Beauregard dans le quartier Saint-Eugène, à Saint-Jean-sur-Richelieu, pour initier un tout nouveau trajet de quelque 25 kilomètres.



(Photo Jacques Paul)

Robert Lafontaine, président du Cyclothon, est prêt pour le grand départ. Il est entouré de Colette Mercier, Pauline Tremblay et Georgette Gaboriault, membres du comité organisateur.

Une partie des fonds recueillis sera remise cette année à la Fondation de l'hôpital du Haut-Richelieu pour l'acquisition d'un appareil de dépistage du cancer du sein. Les organisateurs souhaitent voir des centaines de personnes répondre à l'appel de manière à amasser entre 2000 $ et 3000 $.

Le départ de Saint-Jean-sur-Richelieu s'effectuera à 13 heures au Centre Ronald-Beauregard. Les cyclistes se dirigeront sur le pont Gouin en empruntant tour à tour les rues Foisy, Coulombe, Jacques-Cartier Sud et rue du Quai, lieu de rassemblement avant une traverse en groupe à Iberville, du côté sud du pont.

De l'autre côté de la rivière, les participants pédaleront sur la 1re Rue, en direction de l'usine de filtration, jusqu'au parc Goyette, puis à la polyvalente Marcel-Landry pour un point d'eau. Le même trajet sera emprunté jusqu'au pont Gouin de manière à retourner à Saint-Jean.

Les cyclistes se dirigeront vers les rues Richelieu et Champlain jusqu'à l'écluse face à la rue Saint-Paul, c'est-à-dire sur la bande du canal. Ils déboucheront sur le pont de l'Île-Sainte-Thérèse, puis prendront les rues Jean-Talon, Chênevert, Saint-Gérard, le boulevard Normandie, la rue Marie-Derôme et la rue Choquette. Un second arrêt est prévu à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot.

Le chemin du retour au point de départ est établi via les rues Choquette, De la Soubretonne, Laberge, Séminaire, de Neuve-France, Industriel, Gouin, Laurier, Frontenac, Jacques-Cartier-Sud, Bossuet et Towner pour accéder au Centre Ronald-Beauregard. Un point d'eau est prévu sur la rue Bossuet.

Inscriptions

Le coût de l'inscription est de 15 $ pour les adultes, 10 $ pour les enfants âgés de 12 ans et moins, 35 $ pour les familles composées de deux adultes et de deux enfants. Il en coûte 5 $ de plus pour chacun des enfants additionnels. Un chandail officiel du Cyclothon Richard-Lafontaine sera remis aux 150 premières personnes inscrites.

Les inscriptions sont acceptées, à Saint-Jean-sur-Richelieu, chez Messier bicyclettes au 227, rue Saint-Jacques, Sport Maximum au 927, boulevard du Séminaire Nord, Vélozone au 258, rue Richelieu et chez Sports aux puces Vélo-Pro au 582, Saint-Jacques. Les formulaires sont également offerts chez Denis Dubois Sport au Carrefour Laplante à Iberville, chez Bicyclette Saint-Luc au 312B, boulevard Saint-Luc, à Saint-Luc.

Il sera aussi possible de s'inscrire à compter de 12 heures le dimanche 20 septembre au Centre Ronald-Beauregard. Information: 346-7400 ou 246-4379.

Le salon de paris de St-Jean se cherche un nouveau local

MARIO TREMBLAY

C'est d'un commun accord avec les propriétaires de l'établissement que l'Hippodrome de Montréal a fermé la semaine dernière son salon de paris, l'Hippo-Club, situé au bar le Pub à Saint-Jean.

Cette fermeture n'est toutefois que temporaire puisque la direction de l'Hippodrome souhaite ouvrir un nouveau salon de paris dans la région d'ici la fin de l'année.

«Nous avons certains endroits en vue mais on ne veut rien révéler pour l'instant», indique René Tessier qui est adjoint-administratif à l'Hippodrome de Montréal.

Ce dernier souligne que les propriétaires du Pub souhaitaient un changement de vocation, si bien que les deux parties ont convenus de résilier le contrat après un an. «Nous étions très satisfaits de la réponse du public. Mais il faut aussi respecter la volonté des propriétaires», explique M. Tessier.

Ainsi, depuis quelques jours, les responsables de l'Hippo-Club envisagent certains scénarios dont on refuse de dévoiler quoi que ce soit. «Tout ce que l'on peut vous dire c'est que nous avons plusieurs endroits en vue. Des démarches ont même été entreprises avec certaines personnes mais on ne peut vous en dire plus», souligne M. Tessier, qui ajoute que le nouveau salon de paris devrait avoir la même surface que le précédent.

La rumeur veut que le centre commercial Bougainvillier, propriété maintenant du groupe de Serge Savard, soit du nombre. On connaît la passion de M. Savard pour les courses de chevaux.



(Photo Rémy Bolly)

L'Hippo-Club de Saint-Jean est fermé temporairement. On cherche un nouveau local.

Selon l'hippodrome de Montréal, la première année d'exploitation de l'Hippo-Club de Saint-Jean a répondu aux attentes mais on refuse de nous dévoiler des chiffres. Il est clair cependant qu'on est très satisfait de la réponse du public. Pour cette raison, on souhaite ouvrir le plus rapidement possible un nouveau salon de paris dans le Haut-Richelieu avant l'hiver.

À Saint-Jean

Nouvel horaire de baignade libre

Un nouvel horaire de baignade libre est en vigueur aux piscines Claude-Raymond et Marie-Rivier à Saint-Jean-sur-Richelieu.

À la piscine du Complexe sportif Claude-Raymond, il y aura baignade libre les lundis, mercredis et vendredis (pour tous, nage en longueur) de 6h30 à 8 heures, pour les 55 ans et plus (15h30 à 16h30) et pour tous de 19h30 à 20h30.

Les adultes seulement peuvent se baigner les mardis et jeudis de 19h30 à 20h30, alors que les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 20h30 à 21h30, c'est la nage en longueur seulement.

Les amateurs de water-polo peuvent jouer les jeudis de 20h30 à 21h30 ainsi que les dimanches de 18h30 à 19h30. Des séances de bain libre sont aussi offertes les samedis de 10 heures à 10h55 (pour les 55 ans et plus) et les samedis et dimanches de 14 à 16 heures (pour tous).

À la piscine Marie-Rivier, il y aura de la baignade libre parents-bébés (0 à 5 ans) les samedis et dimanches de 15 heures à 16h25. Pour les résidents, le coût de la baignade libre est de 2 $ pour les adultes, 1,50 $ pour les aînés et les personnes handicapées et de 1 $ pour les enfants. Pour les non-résidents, il en coûte 3 $ pour les adultes, 2,25 $ pour les aînés et les personnes handicapées et de 1,50 $ pour les enfants. C'est gratuit pour les 0 à 2 ans.

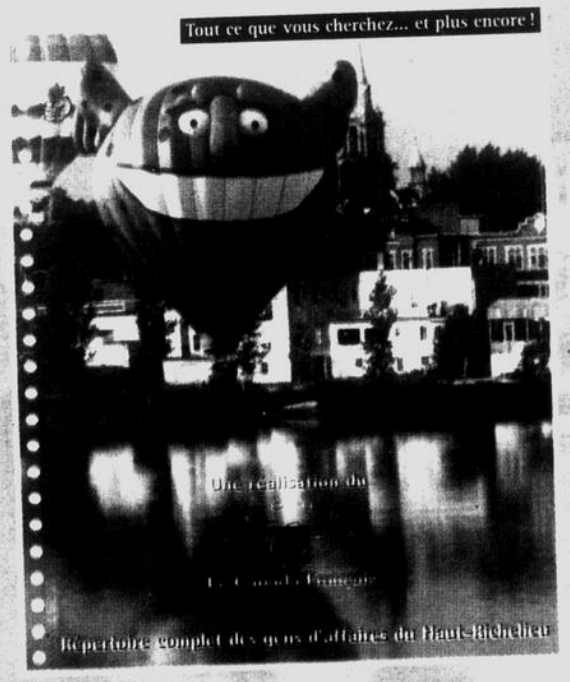
On peut également se procurer la carte d'accès à la baignade au coût de 25 $ pour les 17 ans et moins, 52 $ pour les 18 ans et plus, 40 $ pour les aînés et les personnes handicapées et 78 $ pour la famille. Pour les non-résidents, les coûts sont respectivement de 38 $, 78 $, 60 $ et 118 $. La carte est valide pour un an à compter de la date d'achat. Les cartes sont en vente au Complexe sportif Claude-Raymond. Pour information: on peut téléphoner au 357-2187.

RÉSERVEZ MAINTENANT!

L'Agenda du Haut-Richelieu 99

L'AGENDA du Haut-Richelieu 99

Tout ce que vous cherchez... et plus encore !



34 000 exemplaires distribués de porte à porte en novembre 1998

Répertoire complet des gens d'affaires

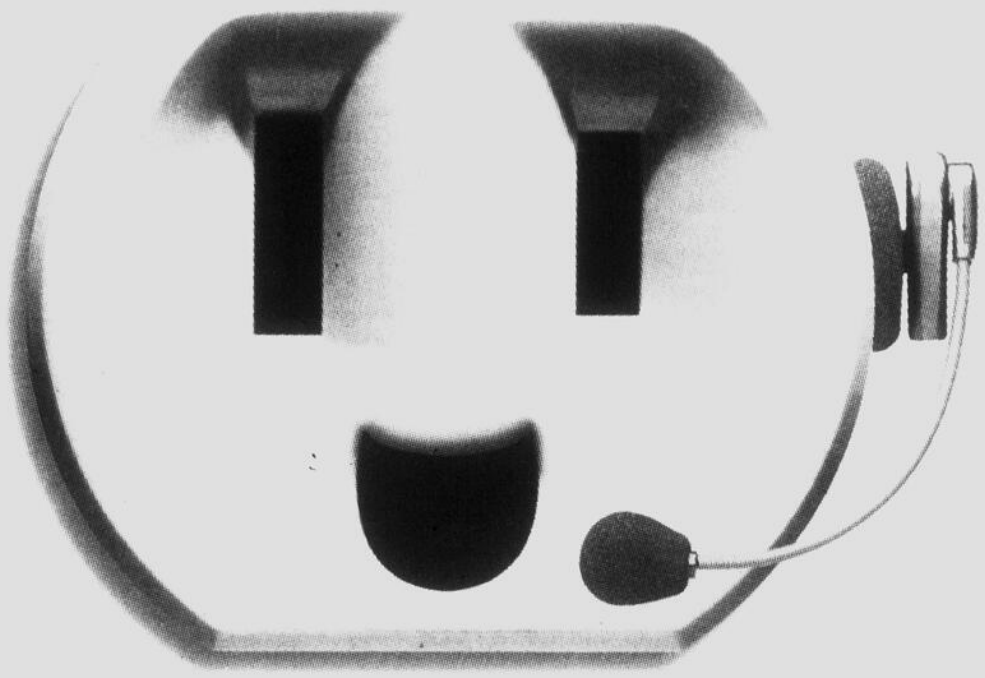
Réservez votre espace publicitaire avant le 23 octobre 1998

LE CANADA FRANÇAIS 347-0323 Richelieu Dimanche

235059-c15-nL

Nouveau!
dès le 10 septembre

Un accès plus efficace...



HydroDirect

Facture et service	Pannes et urgences
du lundi au vendredi	7 jours semaine 24 heures sur 24
1 888 385-7252	**1 800 790-2424**
Des réponses claires à propos : • des détails de facturation et de consommation • d'un changement d'entrée électrique • d'un changement d'adresse • de l'élagage des arbres	Des réponses immédiates : • en cas de panne • en cas d'urgence

Pour continuer à mieux vous servir.

Hydro Québec

Les personnes malentendantes utilisant un téléimprimeur (ATS) peuvent joindre Hydro-Québec au (514) 385-8940 à Montréal ou au 1 800 361-1297.

- NÉCROLOGIE -

INDEX DES DÉCÈS

- BOUDREAU-TOUGAS (Cecile)
- COSENTINO (Carmelo)
- LABONTÉ-LAFAILLE (Marguerite)
- LAVALLÉE RÉMILLARD (Franciella)
- LEFEBVRE (LAROUCHE) (Gaetane)
- MÉNARD BEAULIEU (Françoise)
- OUIMET (Normand)
- ROBERT (Paul)
- TOUCHETTE (Charles)

BOUDREAU-TOUGAS (Cécile)



À Saint-Luc, le 12 septembre 1998, est décédée à l'âge de 79 ans, Madame Cécile Tougas, épouse de feu Anatole Boudreau. Elle laisse dans le deuil ses enfants Nicole (Robert Frégeau), Pierre (Marie-Jeanne Lucier), ses petits-enfants Pierre (Nathalie), Pascale, Carine, Janie, son arrière-petit-fils Marc-Antoine, sa soeur Marcelle Roy, sa belle-soeur Pierrette (Roch Boulanger), ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

Les funérailles en présence des cendres auront lieu le samedi 19 septembre 1998 à 11 h en la Cathédrale de Saint-Jean-sur-Richelieu, suivies de l'inhumation au cimetière Saint-Jean.

DIRECTION FUNERAIRE LESIEUR & FRERE
95, BOUL. SAINT-LUC A SAINT-LUC.

La famille sera à l'église 1/2 heure avant le service pour recevoir les condoléances.

Au lieu de fleurs, des dons à la fondation des maladies du Coeur seraient appréciés.

1er anniversaire

MÉNARD (Yvon)

Une longue année s'est écoulée depuis ton départ, pourtant ton absence laisse encore un grand vide dans chacune de nos vie. Mais nous savons malgré tout que là où tu es, la souffrance n'est plus. Continue de veiller sur nous. Nous pensons toujours à toi...

Ta femme Nicole, tes fils Jean et Cédrick

COSENTINO (Carmelo)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 11 septembre 1998, est décédé à l'âge de 83 ans, Monsieur Carmelo Cosentino, époux de Madame Marie-Ange Cadieux. Outre son épouse, il laisse dans le deuil son frère Vincent Cosentino, ses belles-soeurs, ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Exposé à la

RESIDENCE FUNERAIRE LESIEUR & FRERE
114, RUE SAINT-JACQUES A
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU.

Les funérailles ont eu lieu le lundi 14 septembre en la Cathédrale de Saint-Jean, suivies de l'inhumation au cimetière de Saint-Jean.

Les membres de la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

LABONTÉ-LAFAILLE (Marguerite)

Au Centre Georges Phaneuf, le 8 septembre 1998, est décédée à l'âge de 97 ans, Madame Marguerite Lafaille, épouse de feu M. Herve Labonté. Elle laisse dans le deuil ses enfants feu Carmin (Claire Massé), feue Ruth, Ronald (Nicole Grégoire), Normand (Jocelyne Raymond), Monique (Germain Fortin), ses 13 petits-enfants, ses 15 arrière-petits-enfants, sa belle-soeur Antoinette Roy-Labonté, ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

Les funérailles en présence des cendres auront lieu le samedi 26 septembre à 11 h, en l'Église de Saint-Edmond, et de là au cimetière de Saint-Jean.

DIRECTION FUNERAIRE LESIEUR & FRERE
95, BOUL. SAINT-LUC A SAINT-LUC.

La famille sera à l'église 1/2 heure avant la cérémonie pour recevoir les condoléances.

LAVALLÉE RÉMILLARD (Franciella)

Au centre Gertrude-Lafrance, le 4 septembre 1998 est décédée à l'âge de 87 ans, Mme Franciella Lavallée, épouse de feu Armand Rémillard. Elle laisse dans le deuil sa fille, Francine (François Contant), ses 2 petits-enfants, Angéline et Benjamin, son frère, Adrien (Mariette), plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces. Selon ses volontés, elle a donné son corps à la science. Une messe commémorative sera célébrée le samedi 19 septembre à 11 heures en l'église paroissiale de Napierville. La famille sera présente à l'église à 10 h 30.

Des dons à la Fondation de l'Hôpital Sainte-Justine seraient appréciés.

DIRECTION FUNERAIRE
RESIDENCE FUNERAIRE RENE FORTIN INC.
NAPIERVILLE

REMERCIEMENTS

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue.

C.T.

234819-c14-g

LEFEBVRE (LAROUCHE) (Gaëtane)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 11 septembre 1998, est décédée à l'âge de 66 ans, Mme Gaetane Lefebvre (Larouche). Elle laisse dans le deuil ses enfant, Diane (Pierre Plante), Dominique (Robert Hébert), feu Yves, ses petits-enfants, Marie-Josée, Véronique, Geneviève, Rémy, Louis-Philippe, le père de ses filles, Jean-Marie Larouche, ainsi que ses soeurs, beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, parents et amis. Exposée à la

RESIDENCE FUNERAIRE LESIEUR & FRERE
114, RUE SAINT-JACQUES
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

Les funérailles ont eu lieu le mardi 15 septembre en la Cathédrale, et delà au crématorium LeSieur & Frère.

Les membres de la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

MÉNARD BEAULIEU (Françoise)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 10 septembre 1998, est décédée à l'âge de 81 ans, Mme Françoise Ménard, épouse de feu Jean Beaulieu. Elle laisse dans le deuil sa fille, Louise Beaulieu, sa petite-fille, Lyse Ross ainsi que plusieurs neveux, nièces, parents et amis. Une Célébration de la Parole en présence des cendres aura lieu le samedi 19 septembre à 14 heures en la Chapelle du

COMPLEXE FUNERAIRE LESIEUR & FRERE
95, BOUL. SAINT-LUC
SAINT-LUC

La famille sera présente 12 heure avant la cérémonie pour recevoir les condoléances.

OUIMET (Normand) 1932-1998

À l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 12 septembre 1998, est décédé à l'âge de 66 ans, Monsieur Normand Ouimet, époux de feue Orietta Bouchard. Il laisse dans le deuil sa conjointe Marie-Anne Rémillard, ses enfants Bernard (Louise Bourgea), Sylvie, Serge (Martine Rheault), ses petits-enfants Janie, Hugo, Christopher, Martin, sa soeur Denise, son frère André, les enfants de sa conjointe, ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces, parents et amis. Exposé au

COMPLEXE FUNERAIRE LESIEUR & FRERE
95, BOUL. SAINT-LUC A SAINT-LUC.

Les funérailles ont eu lieu le mardi 15 septembre 1998 en la Cathédrale de Saint-Jean-sur-Richelieu, suivies de l'inhumation au cimetière de Saint-Jean.

Les membres de la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

MERCI MON DIEU

Dites 9 fois Je vous salue Marie par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci Mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

M.V.

235034-c15-L

ROBERT (Paul)

À Saint-Jacques-le-Mineur, le 14 septembre 1998, est décédé à l'âge de 89 ans, M. Paul Robert, autrefois de Saint-Blaise, époux de feue Claire Moreau. Il laisse dans le deuil sa fille, Louise (Jean Roch Beaudin), son frère, Jean, sa soeur, Madeleine, sa belle-soeur, Gisèle Moreau (feu Adrien Marchessault), son beau-frère, Jean Raymond Moreau (Anita Deland) ainsi que plusieurs neveux, nièces, parents et amis. Exposé au

COMPLEXE FUNERAIRE LESIEUR & FRERE
95, BOUL. SAINT-LUC
SAINT-LUC

Les funérailles auront lieu le mercredi 16 septembre à 14 heures en l'église de Saint-Blaise, suivies de l'inhumation au cimetière paroissial.

Heures d'ouverture : mercredi dès 11 h 30.

Un grand merci au Dr Diane Miron pour les soins prodigués.

TOUCHETTE (Charles) 1925-1998

À la résidence Champagnat d'Iberville, le 9 septembre 1998, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Charles Touchette, époux de Mme Claudia Davignon. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses filles, Manon (Denis Maynard) et Carolle, ses deux petites-filles, Karine et Geneviève. Les funérailles ont eu lieu en présence des cendres, le samedi 12 septembre à 10 heures en l'église Sacré-Coeur d'Iberville suivies de l'inhumation à Iberville. Direction

CLAUDE & EDGAR LE SIEUR
530, 4e RUE
IBERVILLE

La famille de M. Charles Touchette remercie sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

Remerciements

CÔTÉ (Alain) 1920-1998



Suite au décès de M. Alain Côté, survenu le 12 août 1998, son épouse et ses enfants remercient chaleureusement tous les parents et amis qui leur ont apporté toutes marques de sympathie lors de ce décès. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS

Remerciements au Sacre-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacre-Coeur de Jesus soit loué, adore et glorifié a travers le monde pour des siecles et des siecles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacre-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue.

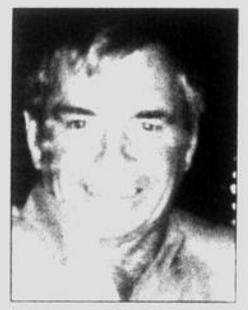
A.F.

234870-c15-g

1er anniversaire

QUINTIN (Gilles)

décédé le 9 septembre 199-



Cher papa,

Déjà un an que tu nous as quitté mais nous savons que tu veilles sur nous. Nous sentons ta présence dans tous les moments. Continue de veiller sur nous tous. Nous t'aimons et ce pour toujours.

Ton épouse Lucille
Ta famille qui t'aime et pense à toi.

À l'abri de l'impôt et de l'inflation, remboursable en tout temps, un préarrangement chez LeSieur & frère Ltée, une sécurité sans soucis.

Où que vous soyez dans le Haut-Richelieu, pour ceux qui choisissent la simplicité, chez-nous nos prix s'ajustent à vos besoins.

Une tradition que nous cultivons avec coeur pour vous.

SERVICE FUNÉRAIRE
LeSieur & Frère ltée
75 ans


Dyane LeSieur


François-Maurice LeSieur


Marc Légaré

95, boul. Saint-Luc, Saint-Luc 359-0990
110-114, rue Saint-Jacques, Saint-Jean-sur-Richelieu 347-5555

Le seul endroit dans le Haut-Richelieu où l'incinération se fait sur place

229941-c15-r

NÉCROLOGIE

Remerciements

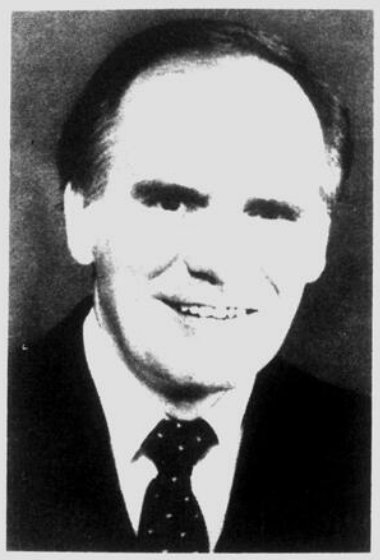
LABONTÉ
(Laurent)
10 septembre 1998



Les membres de la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion. Ils sont priés de considérer ces remerciements comme personnels.

Remerciements

LAMBERT
(Alphonse)



Suite au décès de M. Alphonse Lambert survenu le 30 juillet 1998, à l'âge de 63 ans, son épouse Denise, ses enfants et la famille Lambert remercient toutes les personnes qui leur ont manifesté ces marques de sympathie soit par offrandes de messes, prières, fleurs, dons, cartes, visites au centre funéraire Oligny & Desrochers et assistance aux funérailles.

Parents et amis sont priés de considérer ces remerciements comme personnels. Un merci tout particulier au spécialiste, Nouh et son confrère, Clément, aux infirmières du C.L.S.C. au personnel du 5e étage nord de l'Hôpital Haut-Richelieu.

Alphone, nous pensons toujours à toi et te redisons merci pour tout l'amour et pour tout ce que tu as accompli.

La famille Lambert

1er anniversaire

COUTURE
(Pierre)
20 septembre 1997



Déjà un an s'est écoulé depuis ton départ. Ton souvenir est présent chaque jour dans mon coeur et mes pensées. Si parfois des larmes coulent sur mes joues et que mes pleurs montent jusqu'à toi ne t'en sens surtout pas coupable mais reçois les plutôt comme la plus belle preuve d'amour que je te porterai toujours.

Ta conjointe Fernande

FONDATION DES MALADIES DU COEUR DU QUÉBEC
1-888-473-4636

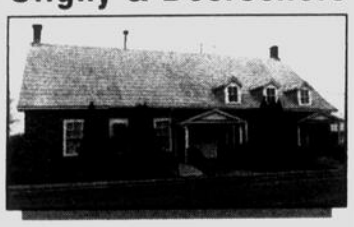
REMERCIEMENTS



Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue.

E.C.P.

Centre funéraire Oligny & Desrochers



Pour un service personnel dans le respect et la dignité

Avez-vous pensez à vos préarrangements?

110, rue Saint-Georges, Saint-Jean-sur-Richelieu
247, rue Saint-Joseph Sud, Mont-Saint-Grégoire
826, 1re Rue, Iberville
346-1124

Depuis 1955
Mme Clouâtre Fleuriste INC
Ligne Complète

Nous livrons à travers le monde
(514) 347-0311
(888) 347-0311 É.-U., Canada
105, 2e Avenue, Iberville

Au Carrefour Richelieu

Ouverture de la 3e édition du Salon voyages vendredi

GORETTE LINHARES

La 3e édition du Salon voyages aura lieu vendredi, de 13 à 21 heures, et samedi, de 9h30 à 16h30, dans le mail central du Carrefour Richelieu à Saint-Jean-sur-Richelieu. Grossistes, conférenciers et musiciens seront sur place.

Invités par l'Agence de voyages Sears, neuf grossistes en voyage installeront leur kiosque pour discuter destinations soleil en prévision de la saison froide. S'ajouteront également les bureaux d'information touristique de la Jamaïque et de Cuba.

À titre de divertissement visuel, des bandes vidéos défileront sur divers sujets tandis que l'Orchestre de musique cubaine Chico Band effectuera des représentations intermittentes le vendredi, de 17 à 20 heures. Un groupe de musiciens jamaïcains prendra la relève le lendemain, toujours de manière intermittente, de 11 à 16 heures.



Le Salon voyages aura lieu vendredi et samedi prochains au Carrefour Richelieu.

Trois conférences rencontres sont également prévues. Pascale Reid abordera le thème des Îles Baléares le vendredi à 15h30, Nathalie Giovannelli traitera des croisières Disney à 19 heures. Pour terminer, une conférence sur la Thaïlande sera livrée par Josée Casavant le samedi à 14 heures.



(Photo Rémy Boily)

Au profit de l'Adothèque

Le week-end rock'n'roll de la maison des jeunes de Saint-Luc, l'Adothèque a eu lieu les 5 et 6 septembre derniers au dépanneur Provisoir du 120, boulevard du Séminaire Nord. Un don de 200 $ du dépanneur, la vente de hot-dogs, maïs et fruits ont permis d'amasser la somme de 700 $, laquelle servira à financer des activités cet automne d'automne.

Selon le député Bachand

Sherbrooke: une victoire «symbolique» pour le Bloc

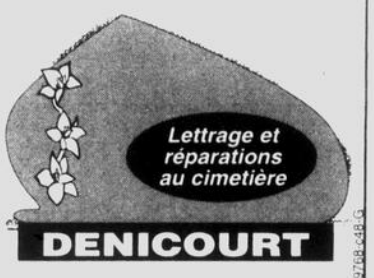
Selon le député bloquiste de Saint-Jean, Claude Bachand, la victoire du candidat du Bloc québécois, Serge Cardin, à l'élection partielle de Sherbrooke lundi a un caractère «symbolique».

«Cette grande victoire symbolique, en plus de confirmer la déconfiture des Conservateurs, témoigne que les électeurs de Sherbrooke ont compris qu'ils ont besoin d'un vrai représentant à Ottawa et non d'un représentant d'Ottawa dans Sherbrooke», a-t-il dit.

«Cette victoire, ajoute-t-il, est un message clair que les forces souverainistes sont plus vivantes que jamais au Québec. Elle confirme la confiance des Québécois envers le Bloc québécois pour défendre leurs intérêts à Ottawa.»

Le député en a profité pour remercier la douzaine de militants du comté de Saint-Jean qui ont travaillé dans le comté de Sherbrooke lundi.

MONUMENTS



DENICOURT
775, 4e Rue, Iberville
Bur.: 346-9566

À L'OCCASION D'UN DÉCÈS...

Fondation de l'Hôpital du Haut-Richelieu

Une nouvelle image, mais un même don du cœur. Donnons à la fondation.

Renseignements : 359-5777

Livraison de certificats 346-6868

Formulaires « In Memoriam » disponibles dans tous les salons funéraires de la région

La disparition d'un être cher est une blessure qui ne saurait guérir et nous vous offrons à votre famille éprouvée nos plus sincères condoléances.

Vous pouvez obtenir 3 copies plastifiées de la nécrologie parue dans notre hebdomadaire, et ce, gratuitement. Pour ce faire, il vous suffit de compléter le bon de commande ci-dessous et nous le faire parvenir.

Veuillez accepter à nouveau notre témoignage de profonde sympathie.

Nom
Adresse App
Ville Code postal
Téléphone

Nom de la personne décédée
Date de la publication

LE CANADA FRANÇAIS

Retournez à:
DÉPARTEMENT DE LA NÉCROLOGIE
84, rue Richelieu
Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec
J3B 6X8



Les Trois Rives
RESTAURANT ET AUBERGE
358-8077
GRILLADES ET FRUITS DE MER
Ouvert les midis du lundi au vendredi
7 soirs dès 17 h
297, rue Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu

Nouvelle bannière Le Rénovateur Régional

Une grande surface RONA à Saint-Luc.

GILLES BÉRUBÉ



RONA ouvrira, au début de l'an prochain, un nouveau magasin à grande surface à Saint-Luc. Le commerce affichera la bannière Le Rénovateur Régional, une formule intermédiaire entre le RONA L'entrepôt et Le Rénovateur. Ce sont des marchands-propriétaires RONA de la région qui sont les promoteurs de ce projet.

Les actionnaires du nouveau RONA sont M. Roger Codère, propriétaire du Palais de la Rénovation, MM. Paul-Émile et Pierre Rathé, ainsi que la famille Michel Caron, propriétaires du magasin Choinière et Martel, de Saint-Luc. Ils ont décidé de se regrouper pour ouvrir le nouveau magasin qui aura pignon sur la rue Moreau, non loin du nouveau supermarché Maxi et Cie.

Le phénomène des grandes surfaces, on le sait, a gagné à peu près tous les secteurs d'activité commerciale. Le domaine de la rénovation et du bricolage ne fait pas exception. Pour répondre à cette tendance et pour contrer la chaîne Réno-Dépôt, RONA a développé le concept L'entrepôt. Ces vastes magasins permettent d'avoir en stock à peu près tout ce qui se fabrique dans le domaine du bricolage, de la rénovation et de la construction. Les consommateurs sont comme ça. Pour eux, les catalogues, c'est passé de mode. Ils veulent voir et ils veulent l'avoir immédiatement.

Une enquête menée par RONA révèle que les consommateurs des zones péri-urbaines souhaitent eux aussi avoir accès à une gamme élargie de produits de rénovation. C'est ce qui a convaincu la chaîne de développer un concept intermédiaire, explique dans un communiqué son vice-président au marketing et au développement, M. Claude Bernier. Le Rénovateur Régional vise les marchés de la taille de l'agglomération de Saint-Jean-sur-Richelieu.

De leur côté, les marchands locaux voyaient venir le mouvement. «On avait le choix de rester assis et d'attendre qu'une grande surface s'installe», commente M. Michel Caron. Ils ont préféré prendre les devants. Après en avoir discuté entre eux, ils ont approché la chaîne dont ils sont membres. Contrairement au domaine de l'alimentation, RONA n'a pas pour politique d'ouvrir des magasins corporatifs sur le terrain de ses marchands affiliés. Ce sont ces derniers qui assurent le développement du réseau. Le RONA L'entrepôt de Saint-Bruno, par exemple, appartient à des marchands RONA.

Alors qu'un RONA L'entrepôt offre une superficie de 100 000 pieds carrés, le Rénovateur Régional en comptera presque autant avec une superficie de 85 000 pieds carrés. C'est très grand. À titre de comparaison, le Palais de la Rénovation offre une superficie totale de 36 000 pieds carrés, soit 28 000 pieds carrés de vente et 8000 pieds carrés d'entreposage, explique le propriétaire, M. Roger Codère. «C'est plus que le double», souligne-t-il. Dans le nouveau magasin, on retrouvera une cour à bois intérieure de 25 000 pieds carrés, une serre de 3000 carrés et un centre de jardin de 7000 pieds carrés.

Le nouveau concept fait à la fois appel à la formule des entrepôts et à celle des boutiques. Une quinzaine de rayons, dont ceux des matériaux de construction, de la plomberie, de la robinetterie et des produits saisonniers, utiliseront la formule de l'entrepôt avec de grands étalages, des îlots et des allées larges. À cela s'ajoute une série de boutiques pour la peinture, la décoration, les portes et fenêtres et les poêles et foyers.

Déménagement

Avec l'ouverture du nouveau magasin, le Palais de la rénovation déménagera dans le nouvel immeuble alors que le magasin Choinière et Martel poursuivra ses activités au centre-ville de Saint-Luc. Pourquoi maintenir un des deux commerces en place? «Faudrait que je te résume peut-être cent heures de discussions», laisse tomber M. Caron pour expliquer comment la stratégie a été mûrement réfléchie. Les actionnaires comptent ainsi colmater les fuites commerciales vers la Rive-Sud.

Les travaux du nouveau magasin doivent démarrer au cours du mois d'octobre. L'ouverture du nouveau magasin est prévue pour les premiers mois de 1999. Notons que les villes de Châteauguay et de Saint-Jérôme bénéficient de ce nouveau concept de magasin. Au cours des prochains mois, d'autres magasins doivent ouvrir leurs portes sous la bannière Le Rénovateur Régional, notamment à Joliette et à Saint-Eustache.

Rappelons que RONA est le leader québécois dans le domaine de la quincaillerie et de la rénovation. Son réseau emploie quelque 8500 personnes dans 435 magasins au Québec, en Ontario et dans les Maritimes.

Préparation du budget

Le Conseil économique ressort d'un Lac-à-l'Épaule

GILLES BÉRUBÉ

Le Conseil économique du Haut-Richelieu ressort d'un Lac-à-l'Épaule qui a été profitable, si l'on en croit le directeur général de l'organisme, M. Carol Boulet. Il parle même avec enthousiasme des idées et des projets qui ont été formulés. Reste à coucher la synthèse des discussions dans un plan d'action et à y accoler des prévisions budgétaires.

Le Conseil économique est maintenant reconnu formellement comme le CLD, le centre local de développement du Haut-Richelieu. Il n'a cependant pas signé l'entente de gestion qui le lie à la MRC et au ministère des Régions. Il n'a donc toujours pas touché un sous du gouvernement du Québec. Dans le milieu municipal, c'est quand même la saison de préparation des budgets. C'est dans cette optique, que le conseil d'administration du CLD s'est réuni, la semaine dernière, pour plancher sur le plan d'action.

Dans un premier temps, jeudi avant-midi, l'exécutif du Conseil économique a tenu une réunion. C'est toutefois en après-midi, explique M. Boulet, que l'exercice s'est véritablement amorcé avec la réunion des comités consultatifs. Rappelons que la structure du CLD compte cinq comités consultatifs: industrie et commerce, économie sociale, tourisme, culture et entrepreneuriat. La structure du conseil d'administration limite le nombre de représentants pour les différents secteurs. Les comités consultatifs permettent d'élargir la participation. C'est là que doivent se définir les orientations dans les différents secteurs.

Pour leur séance de réflexion, chaque comité disposait d'un canevas de travail avec des objectifs. Un permanent du Conseil économique était présent dans chacun des ateliers. Une plénière, tenue en fin d'après-midi a permis de résumer les idées, les plans et les projets discutés en ateliers. M. Boulet se dit agréablement surpris des idées et des propositions qui ont été formulées, parfois de petits projets, mais qui peuvent être facilement mis en place et qui peuvent rapporter. Le soutien aux jeunes entrepreneurs, le développement de l'entrepreneuriat et le capital de risque local ont été parmi les sujets abordés.

Budget

Vendredi matin, le conseil d'administration, qui compte une trentaine de personnes, s'est réuni avec les présidents des comités consultatifs pour ramasser les idées. L'exercice n'est pas terminé. À partir des discussions de jeudi et vendredi, il faudra élaborer un plan d'action assorti d'un budget.

L'exercice ne s'est pas fait sans heurts, avoue M. Boulet, surtout quand il a été question d'argent.



M. Carol Boulet

Québec a beau dire qu'il transfert des fonds au niveau local, il n'y a pas beaucoup d'argent neuf, fait valoir le commissaire industriel. En fait, il ramasse dans une même enveloppe tous les programmes de subventions qu'il versait auparavant. «Ça va peut-être représenter un cent mille dollars d'argent neuf», calcule M. Boulet. Chacun veut sa part du gâteau qui n'est pas beaucoup plus gros.

L'an dernier, rappelle-t-il, Québec avait annoncé une enveloppe protégée pour le secteur de l'économie sociale. Cette année, il n'y a plus d'enveloppe protégée. «Québec nous dit de prendre les fonds à même l'enveloppe globale». On comprend que ça accroche. M. Boulet se dit prêt à avancer plus de fonds pour les entreprises d'économie sociale. Il souhaite toutefois que les demandes soient soutenues par des plans bien étayés.

Recul

Il n'y a pas que dans ce secteur, qu'il y a du recul. M. Boulet donne l'exemple du programme d'Aide aux travailleurs indépendants (ATI), qui visait à soutenir le démarrage en affaires de travailleurs autonomes. Localement, le Conseil économique se chargeait d'administrer ce programme fédéral. À la suite de l'entente Québec-Canada sur le développement de la main-d'oeuvre, les fonds proviennent maintenant de la province. Auparavant, le fédéral couvrait le salaire du conseiller et les dépenses de fonctionnement, notamment l'espace locatif. Québec ne couvre plus que le salaire.

Par ailleurs, lors de sa séance de mercredi dernier, le conseil des maires a refusé de signer l'entente de gestion avec le Conseil économique et le ministère des Régions. Les maires ont demandé à rencontrer le sous-ministre de la Montérégie, M. Yvon Richer. Ils ont des réserves notamment à propos du fonds local d'investissement, qui doit permettre de soutenir des projets d'entreprises. Ce fonds sera alimenté par un prêt du gouvernement québécois au CLD. La MRC doit toutefois s'en porter garante. Ils dénoncent aussi le fait que, si le CLD doit obtenir des fonds provenant du Fédéral, il doit auparavant obtenir l'accord du Secrétariat au développement de la Montérégie.

Concessionnaire du Pavillon Dextraze

Buffet Irène Haut-Richelieu a créé 15 emplois

GILLES BÉRUBÉ

Huit mois après avoir pris la concession du Pavillon Dextraze, Buffet Irène Haut-Richelieu a créé une quinzaine d'emplois à temps plein qui sont venus s'ajouter à la dizaine que les deux entreprises fusionnées employaient déjà pour leur service de traiteur. Certains soirs, ils sont jusqu'à 150 à s'activer dans des réceptions dans les environs, mais parfois jusque dans la région métropolitaine.

Buffet Irène Haut-Richelieu est né de la fusion du service de traiteur du restaurant Chez Irène d'Iberville, et du Buffet Haut-Richelieu, qui, jusqu'à l'hiver dernier, menait ses opérations à partir du Club de golf 2000, à Saint-Bernard-de-Lacolle. Les propriétaires, M. Claude Bissonnette et M. Normand Ouellette, sont deux vieux routiers de la restauration et du service de traiteur.

M. Ouellette a commencé dans le domaine de la restauration en 1958, à l'âge de 16 ans. Dans tous les restaurants qu'il a exploités, il a toujours offert un service de traiteur. De son côté, après avoir été des années dans le domaine de la boulangerie, M. Bissonnette a acheté le restaurant Chez Irène il y a 27 ans. Lui aussi a toujours offert un service de traiteur. Durant toutes ces années, chacun a monté sa clientèle. Les deux étaient des concurrents directs, qui sollicitaient souvent les mêmes clients. Les deux sont des vieux *chums*, la compétition n'ayant jamais gâché leur amitié.

Depuis la fermeture du Collège militaire, les deux entreprises ont régulièrement servi des réceptions organisées au Pavillon Dextraze, parfois en même temps, chacun dans des salles différentes. De son côté, la Corporation du Campus du Fort Saint-Jean n'avait pas réussi à trouver un exploitant pour le Pavillon Dextraze, le nouveau mess des élèves-officiers construit juste avant la fermeture du Collège. Dans les faits, ce mess est une vaste cafétéria dont la cuisine serait l'une des mieux équipées au Canada. L'ennui, c'est que les traiteurs n'y avaient jamais accès.



(Photo Jacques Paul)

Les propriétaires de Buffet Irène Haut-Richelieu entourés de leur relève. De gauche à droite, MM. Pierre Bissonnette, Claude Bissonnette, Normand Ouellette et Louis-Philippe Ouellette.

Appel d'offres

L'automne dernier, la Corporation a lancé un appel d'offres public pour recruter un concessionnaire. M. Ouellette s'est procuré le devis au coût de 50 $. À la lecture du document, il a vite compris qu'il ne soumissionnerait pas. Mis au courant des conditions, M. Bissonnette en est arrivé à la même conclusion, même après avoir pensé à une association avec son collègue. «Aux conditions qu'ils proposaient, c'était impossible d'arriver à rentabiliser l'affaire», commente M. Ouellette.

Après en avoir discuté, ils ont pris l'initiative d'aller rencontrer ensemble la présidente de la corporation, Mme Dyane Le Sieur, pour lui expliquer pourquoi ils ne soumissionneraient pas. Quelques jours plus tard, ils ont reçu une correction de devis. «On s'est aperçus que notre message avait passé, qu'on avait été écoutés», note M. Ouellette, ajoutant que tous les soumissionnaires avaient reçu le même document.

Fusion

M. Ouellette voulait déposer une offre, mais il n'était pas certain de vouloir le faire avec son concurrent. Ce dernier lui a cependant proposé une vraie fusion: chacun fermait son service de traiteur et les deux se regroupaient au campus. L'affaire a été vite conclue. Ils ont été les seuls à soumissionner, une situation qu'ils s'expliquent facilement. Les concurrents potentiels, dont des multinationales, sont spécialisés dans les services de cafétéria. Ils ne pouvaient rentabiliser l'affaire rapidement uniquement juste avec la cafétéria.

Le campus n'est pas en mesure de garantir une clientèle minimale, mais il a besoin d'un service de cafétéria pour développer cette clientèle. Cet été, trois cents cadets prenaient quotidiennement trois repas sur place, sans compter le camp des Alouettes et les différents contrats d'activité de formation. Par contre, il y a deux semaines, une journée, une seule personne est venue manger. En regroupant leur clientèle respective bâtie depuis une trentaine d'années dans le service de traiteur, MM. Bissonnette et Ouellette sont en mesure de tenir le coup. Ils ont l'exclusivité des réceptions au Pavillon Dextraze en plus de fournir le service à l'ancien mess des officiers. L'entente, renouvelable annuellement, est d'une durée de trois ans. L'entente a pris effet au début de 1998.



Cartier quitte la Chambre

En raison de son implication dans la campagne électorale municipale, M. Sylvain Cartier a démissionné de son poste d'administrateur de la Chambre de commerce du Haut-Richelieu. Propriétaire du Centre de Couture Cartier, au Carrefour Richelieu, il est résident de Saint-Luc. Il avait posé sa candidature comme conseiller du quartier de Saint-Gérard ouest. Comme commerçant, il a droit de vote, mais il ne peut être candidat. Il faut à tout le moins résider de façon temporaire dans une municipalité pour avoir le droit de se présenter aux élections municipales. M. Cartier a quand même décidé de s'impliquer activement dans la campagne en agissant comme chef de secteur pour le candidat à la mairie, M. Gilles Perreault. M. Cartier avait été élu au conseil d'administration de la Chambre de commerce lors de l'assemblée générale de juin dernier.

Le Pavillon Dextraze, c'est le grand luxe

Les propriétaires du Buffet Irène Haut-Richelieu, MM. Claude Bissonnette et Normand Ouellette, ne cachent pas que leurs nouvelles installations du Pavillon Dextraze, c'est le grand luxe. «Il n'y a pas une entreprise privée qui pourrait rentabiliser de tels investissements», note M. Ouellette.

Habitués à manoeuvrer dans les cuisines de leur restaurant, ils n'ont jamais eu autant de place pour travailler et pour ranger leur matériel. Une cuisine bien équipée, mais ça ne sera jamais un restaurant, souligne M. Bissonnette. «Il n'y avait pas une poêle, pas un chaudron. Demande-moi pas de faire un steak, comme ça à l'improviste, c'est pas fait pour ça!». Aucun équipement pour servir à la carte. Tout est conçu pour le volume. Les nouveaux concessionnaires ont dû apporter des ustensiles, s'équiper d'ordinateurs, de caisses enregistreuses et d'une foule d'articles dont la cafétéria n'était pourvue pour un volume d'activité restreint et pour opérer sur une base commerciale.

Ils devaient emménager le 5 janvier. M. Ouellette a eu le temps d'apporter son matériel. M. Bissonnette devait le faire le lendemain. Le verglas a modifié le programme. Vu l'urgence de la situation, ils ont convenu de se débrouiller chacun de leur côté. Durant cette période, les deux entreprises (Chez Irène et la cuisine du Pavillon Dextraze) ont servi jusqu'à 10 000 repas dans une journée. «Il y a un an, j'aurais jamais cru qu'on servirait 50 000 repas dans une semaine», s'étonne encore M. Bissonnette.

Avec les installations du Pavillon Dextraze, l'entreprise n'a jamais eu autant d'efficacité, si bien que les affaires sont progressivement à la hausse depuis qu'ils ont finalement emménagé, le 5 février. Actuellement, l'entreprise emploie vingt-cinq personnes en permanence. Certains soirs, ils sont 150 à travailler dans diverses réceptions. Un soir, cet été, ils ont servi onze réceptions, dont cinq sur le campus.

Cette nouvelle alliance jumelée à des ressources exceptionnelles ouvre de nouvelles perspectives. M. Bissonnette avoue qu'il est difficile de prédire l'avenir. Depuis février, ils n'ont pas eu beaucoup de temps pour en parler. Il note toutefois que la relève a été une motivation importante. Tous deux proches de la retraite, c'est beaucoup pour leurs fils, Pierre Bissonnette et Louis-Philippe Ouellette qu'ils se sont lancés dans cette nouvelle aventure. Chacun de leur côté, les fils étaient déjà dans l'entreprise familiale et se connaissaient bien. Mais à voir, à entendre les paternels parler avec l'enthousiasme des débutants, ils vont devoir jouer du coude pour les mettre à la retraite.

Le nouveau Pasquier ouvert avant les Fêtes

Le nouveau marché Pasquier ouvrira ses portes à temps pour la période des Fêtes, indique le porte-parole de l'entreprise, M. Robert Paquette. Le déménagement se fera probablement avant la fin de novembre, indique-t-il.

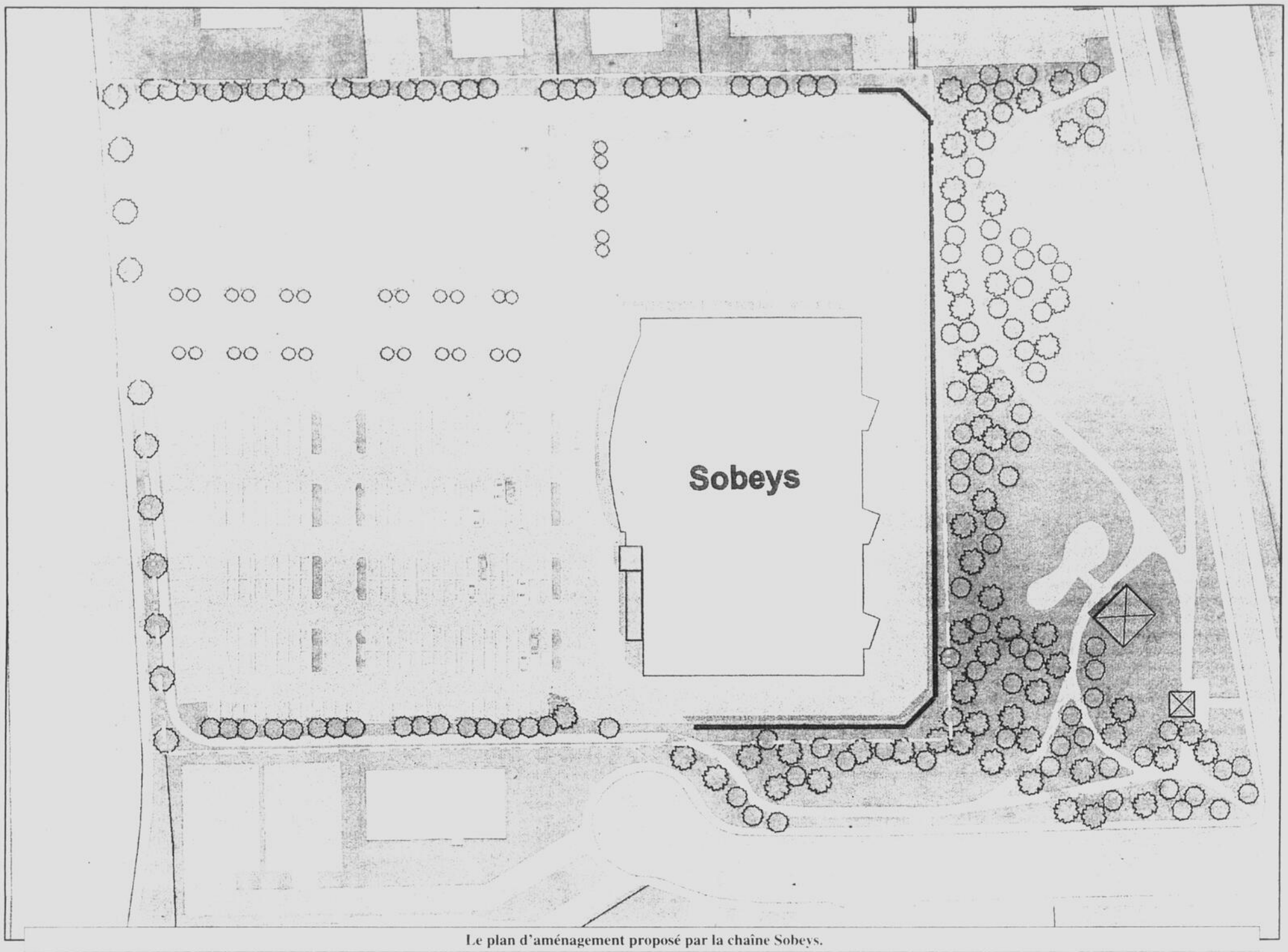
Rappelons qu'il y a moins d'un an, la famille Paquette, propriétaire du marché Pasquier, du boulevard Saint-Luc, a annoncé la construction d'un marché à grande surface à l'arrière de son emplacement actuel. Le nouvel édifice aura une superficie de 77 000 pieds carrés, dont une cinquantaine de mille pieds carrés vendant. Pour bénéficier d'escompte de volume de la part des fournisseurs, le marché indépendant doit disposer d'un entrepôt plus vaste que les supermarchés des chaînes d'alimentation.

Actuellement, les travaux d'aménagement sont complétés en bonne partie, à l'intérieur du nouveau magasin. L'équipement de froid est installé et le rayon des fruits et légumes est monté. L'entreprise prévoyait ouvrir plus tôt dans l'année. La tempête de verglas, mais surtout les changements que les propriétaires ont apportés au projet ont retardé l'ouverture. En un an, le projet a évolué parce que le marché de l'alimentation a lui-même évolué au cours de la dernière année, explique M. Paquette.

SAINT-LUC
Face au **Maxi et Cie**
Terrains à vendre ou à louer, possibilité de construction selon exigences
359-7677
041377-c15-L

Analyses et conseils de premier ordre

Informez-vous sur nos services:
• Planification de retraite
• Stratégie de portefeuille
• RER, FRR, REE (sub. fédérale)
• Fonds d'investissement sélectionnés
• Actions et obligations (paniers)
Denis Gagnon
Conseiller en placement
(450) 359-0100
1-888-359-9540
FCPE
LÉVESQUE BEAUBIEN GEOFFRION INC.
895, boul. du Séminaire N., # 400
Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec
J3A 1J2
234157-c12-mg



Le plan d'aménagement proposé par la chaîne Sobeys.

Les magasins spécialisés moins affectés

Sobeys grugerait 10% des ventes des supermarchés

GILLES BÉRUBÉ

L'implantation d'un supermarché Sobeys à Saint-Jean-sur-Richelieu aurait un impact raisonnable sur le marché actuel de l'alimentation. Il grugerait environ 10% des ventes des supermarchés de l'agglomération. Les marchés spécialisés et les dépanneurs seraient moins affectés. C'est à la conclusion qu'arrive la firme de consultants Zins Beauchesne et associés.

À la demande de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, la chaîne Sobeys a commandé une analyse de l'impact de l'implantation d'un supermarché Sobeys sur la structure commerciale de Saint-Jean. Datée du mois d'août, l'étude a été présentée au conseil municipal de Saint-Jean, la semaine dernière.

La chaîne Sobeys, est-il nécessaire de le rappeler, veut construire un nouveau marché d'alimentation sur le terrain vacant longeant le boulevard du Séminaire, un peu au nord de l'autoroute 35. Au printemps 1997, la compagnie proposait un marché d'une superficie totale de 53 000 pieds carrés avec une possibilité d'agrandissement de 10 000 pieds carrés. Aujourd'hui, elle parle d'un commerce de 43 000 pieds carrés.

C'est qui, Sobeys? L'entreprise a été lancée en 1907 par M. Frank Sobey, à Stellarton, en Nouvelle-Écosse. À l'époque, son commerce était de livrer des produits de boucherie et de charcuterie dans une voiture tirée par un cheval. Aujourd'hui, la chaîne a un chiffre d'affaires de trois milliards de dollars. Elle exploite 130 commerces dans les Maritimes, au Québec et en Ontario. Elle a pénétré le marché québécois par la Gaspésie à compter de 1962. Quinze commerces affichent maintenant sa bannière au Québec. Sa stratégie est de poursuivre son expansion sur le marché québécois et ontarien.

Marché

En se basant sur les données du *Canadian Markets 1997/98*, publiées par *The Financial Post Data Group*, Zins Beauchesne évalue le marché potentiel de l'alimentation à 136,2 M$, dans l'agglomération. Sur ce marché, elle définit deux zones d'attraction du marché Sobeys. La zone primaire est formée du territoire de Saint-Jean et de Saint-Luc, alors que la zone secondaire est formée du territoire de Saint-Athanase, d'Iberville et de L'Acadie. Au-delà de ces municipalités, on parle de la zone tertiaire. L'étude ne décrit pas cette zone.

Selon le consultant, 60% des 136,2 millions, soit 81,7 millions sont dépensés dans les supermarchés. Les épiceries de moins de 5000 pieds carrés accaparent 10% du marché avec des ventes de 13,6 millions. Les magasins spécialisés (fruiteries, boucheries, boulangeries) prennent le double, soit 20%, ce qui représentent des ventes totalisant 27,2 millions. Avec 5% des ventes, les dépanneurs ont un chiffre d'affaires de 6,8 millions, autant que les autres commerces (Club Price, Wal Mart, pharmacie et autres).

Inventaire

La firme a réalisé un inventaire assez précis des commerces d'alimentation dans l'agglomération. Au total, on compte 52 commerces d'alimentation et 50 dépanneurs. Elle a aussi estimé la superficie des neuf supermarchés des trois villes. Elle arrive à un total de 232 000 pieds carrés.

Sobeys prévoit un chiffre d'affaires annuel de 17,3 millions dans l'alimentation en plus de vouloir réaliser des ventes de 663 852 $ dans les fleurs, la pharmacie et les produits de beauté. Elle estime aller chercher 12,1 millions dans la zone primaire et 3,5 millions dans la zone secondaire pour un total de 15,6 millions. Le reste, 1,7 M$ proviendra de la zone tertiaire (le reste du Haut-Richelieu, Chambly, Napierville, Farnham).

Zins Beauchesne a évalué que 8,5 millions de ces ventes seront arrachés aux supermarchés de l'agglomération, soit l'équivalent de 10% de leur chiffre d'affaires. Dans le cas du marché Maxi et du marché Super C, ce sera plutôt 15%. Pour ceux de la zone primaire (Saint-Jean et Saint-Luc), on parle d'une baisse de 12% alors que pour ceux de la zone secondaire, ce sera environ 5% de pertes. Ces projections tiennent compte de l'implantation du Maxi et Cie et du futur Pasquier.

Viabilité

Ce transfert de ventes, affirme le consultant, ne compromet pas la viabilité des commerces. De façon euphémique, il parle toutefois d'un «impact incertain» pour le Métro du Bougainvillier. Il affirme qu'il faut une baisse de 30% pour causer la fermeture alors qu'une érosion de l'ordre de 20% «peut entraîner une restructuration, possiblement des mises à pied, mais rarement une fermeture».

Sobeys ira chercher 2,4 M$ chez les petits épiciers, les magasins spécialisés et les dépanneurs, soit 6% du marché des deux premiers et 1% des ventes des dépanneurs. Dans la zone primaire, les ventes des épiceries et des boutiques spécialisées chuteront de 7% alors que ce ne sera que de 2% dans la zone secondaire. Sobeys vise moins de 700 000 $ de ventes dans les produits non alimentaires, si bien que l'impact sera très dilué sur l'ensemble de la concurrence. Enfin, le marché devra récupérer 2 millions de fuites commerciales. Les fuites commerciales, ce sont les achats que les résidents de la région font à l'extérieur, par exemple sur la Rive-Sud.

Comme l'étude s'adressait ultimement aux élus de Saint-Jean, elle fait valoir que le marché Sobeys, s'il ne trouve pas de place à Saint-Jean, ira s'installer à Saint-Luc. Les impacts sur la structure commerciale de Saint-Jean seront les mêmes et les taxes s'en iront dans la ville voisine. Le consultant oppose une dégradation de la fonction commerciale du boulevard à un dynamisme accru, selon que le projet se réalise ou pas.

Sobeys, un «projet crucial» selon le maire Smereka

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Le projet d'implantation du supermarché d'alimentation Sobeys est un projet «crucial» et «indispensable», selon le maire de Saint-Jean-sur-Richelieu, Myroslaw Smereka.

«La localisation du projet Sobeys est un élément fort important puisqu'elle respecte et renforce le principal axe commercial de la ville, soit le boulevard du Séminaire», déclare le maire dans un communiqué officiel, émanant de l'hôtel de ville.

Il estime que de penser déplacer ce projet vers un autre pôle commercial équivaudrait à donner aux investisseurs le signal que le boulevard du Séminaire serait en perte de vitesse «ou pire, d'aller s'installer à Saint-Luc». Une dernière remarque qui s'adresse sans aucun doute à l'un de ses adversaires à la mairie, Robert Lanciault.

Dans ce contexte, le maire estime donc que le choix du site de Sobeys est une question de planification urbaine tout en étant un enjeu important pour l'avenir de la vocation commerciale du boulevard du Séminaire.

En représentant un investissement variant entre 10 et 12 millions de dollars et la création de 150 emplois directs, Sobeys a un impact économique indéniable en ces temps, remarque le maire, où «les emplois se comptent à l'unité». Il signale que Sobeys possède une politique d'embauche qui favorise les postulants demeurant dans la zone d'implantation du supermarché.

Le maire Smereka note que, selon les études d'impact, Sobeys devrait à la fois réduire les fuites commerciales (achats à l'extérieur) et attirer une clientèle dont 10% proviendra de l'extérieur du marché naturel de Saint-Jean.

Parc Beauchamp

Enfin, le maire souligne que dans un «effort de bon voisinage» Sobeys a offert à la ville sa plaine collaboration pour permettre l'aménagement d'un parc linéaire (parc Beauchamp) avec une pleine vue sur la rivière Richelieu.

Le parc Beauchamp longerait la rue Champlain à partir de la Place Content, offrant un accès direct à cet espace vert pour les résidents des rues LeSieur, Bonneau et Champlain.

«Ces infrastructures amélioreront grandement la vie de quartier», a conclu le maire en signalant qu'il n'y aura aucun accès routier au supermarché Sobeys par la rue Champlain.

Pas d'accès par la rue Champlain

Le terrain visé pour la construction d'un supermarché Sobeys a une superficie de 331 600 pieds carrés. Il offre une façade de 540 pieds carrés sur le boulevard du Séminaire. En profondeur, il rejoint la rue Champlain où sa façade occupe une largeur de 278 pieds. En bordure de la rue Champlain, il se trouve voisin d'un terrain acquis par la municipalité pour y aménager un parc. Actuellement, la réglementation municipale donne une vocation résidentielle à ce terrain. En outre, le ministère des Transports du Québec détient une servitude de non-accès sur ce tronçon du boulevard du Séminaire en raison de la bretelle de sortie du pont Marchand. L'accès au terrain ne peut se faire que par la rue Champlain.

Le projet ne prévoit aucun accès sur la rue Champlain, sauf une allée piétonnière et cyclable qui donnerait en fait sur la rue Le Sieur. Sobeys propose un échange de terrain à la Ville de façon à donner deux terrains de forme régulière. Le parc serait moins profond, mais il aurait une façade plus large sur Champlain en plus de longer une partie de la rue Le Sieur. Avec plus de 500 cases de stationnement, le projet dépasserait largement les exigences à ce niveau. Le projet représenterait un investissement de dix millions et créerait deux cents emplois à temps plein ou à temps partiel.

Pour se réaliser, la compagnie a besoin que la Ville modifie sa réglementation. La procédure est en cours, mais le conseil n'a pas adopté les amendements. Ce sera vraisemblablement le nouveau conseil, élu le 1er novembre, qui tranchera.

Elle a aussi besoin que le ministère des Transports renonce à sa servitude. Il y a eu des précédents: la rue Mac Donald, la rue Douglas (coin Pierre-Caisse) et la rue Moreau, à Saint-Luc.

Dans le dossier qu'elle a soumis l'an dernier, la compagnie inclut une analyse de M. Alain Dubé, évaluateur agréé, de Saint-Jean-sur-Richelieu. M. Dubé démontre comment la rue Champlain a un rôle essentiellement résidentiel entre la rue Saint-Paul et le boulevard Saint-Luc. À l'inverse, il explique que le boulevard du Séminaire nord a une vocation strictement commerciale et administrative. En donnant un zonage commercial au terrain et en obtenant la levée de la servitude, la Ville permettrait l'utilisation optimale de l'immeuble.

Les millions manquants

UNE ANALYSE DE GILLES BÉRUBÉ

Il manque des millions. Quand on fait le compte, on va devoir manger plus ou bien les commerces d'alimentation vont devoir réduire leurs activités chacun de leur côté.

L'étude réalisée par la firme Zins Beauchesne et Associés ne fait pas de détour: le nouveau marché Sobeys viendrait jouer dans les plates-bandes des autres. En moyenne, leur chiffre d'affaires serait réduit d'environ 10%. C'est quand on additionne les effets de chacun, qu'on ne s'y retrouve plus.

Les dépenses alimentaires des ménages de la région est évaluée à 136,2 M$ par année, selon la revue *Canadian Markets*. À l'hiver 1997, les opposants au projet de Maxi et Cie avaient compilé les chiffres de vente des commerces d'alimentation de la région, incluant le marché Maxi et le Super C. Ces chiffres avaient été obtenus des exploitants ou même des chaînes d'alimentation. Ils en arrivaient à des ventes annuelles de 125 millions dans l'agglomération. On pouvait en conclure que les fuites commerciales étaient au plus d'une dizaine de millions de dollars.

Ces chiffres étaient venus conforter le point de vue de Provigo. L'aire d'influence du Maxi et Cie déborde l'agglomération pour rejoindre des petits marchés comme Napierville, Bedford, Farnham et même Chambly. Provigo estimait que le potentiel de vente de cette zone est de l'ordre de 150 millions par année. Comme elle vise un chiffre d'affaires de 25 millions dans l'alimentation, la chaîne Provigo pouvait conclure qu'il y a de l'espace pour un Maxi et Cie sans vraiment affecter les commerces. 80% de ce chiffre d'affaires doit cependant être réalisé dans la région.

Avec son nouveau marché, Sobeys viserait un chiffre d'affaires de 17 millions. Le marché Pasquier, de Saint-Luc, s'apprête à ouvrir une superficie équivalente, soit quelque 50 000 pieds carrés vendant en alimentation. C'est trois fois ce qu'il exploite actuellement. On peut présumer qu'il devra atteindre des ventes du même ordre. Même si ses prévisions ne sont pas connues, on peut avancer une part supplémentaire dépassant les dix millions, compte tenu que le marché est déjà en affaires. C'est sans compter le marché public qui doit ouvrir à l'entrée ouest de Saint-Luc le printemps prochain.

125 millions plus 25 millions plus 17 millions plus 10 millions, ça fait 177 millions. On est loin du 136 millions ou même du 150 millions proposés par Provigo.

Difficile d'affirmer que ça n'aura pas d'impact. Jeudi, jour d'ouverture du Maxi et Cie, il n'y avait que deux caisses d'ouvertes, vers 19h30, au marché Maxi du boulevard du Séminaire. Auparavant, à pareille heure, le jeudi soir, toutes les caisses étaient ouvertes. Cette semaine, le marché L'Économe, du boulevard du Séminaire, ferme ses portes. Cette bannière appartient aussi au groupe Provigo. Cinq emplois disparaissent.

Ligne Des Cantons-Hertel
Acquisition des droits de passage

Dans tout projet de construction de ligne, Hydro-Québec doit obtenir des servitudes, c'est-à-dire des droits de passage sur les propriétés situées sur le tracé.

Le processus d'Hydro-Québec pour acquérir ces droits de passage est basé sur l'entente conclue avec l'Union des producteurs agricoles (UPA) et permet des ententes plus avantageuses pour les propriétaires que la Loi d'expropriation, dont Hydro-Québec est autorisée à se prévaloir.

1. Rencontre générale

Hydro-Québec rencontre en groupe les propriétaires qui seront touchés afin d'expliquer le processus d'acquisition des droits de passage.

2. Rencontres individuelles

Hydro-Québec rencontre chaque propriétaire individuellement. Objectifs : expliquer le processus pour chaque cas précis, l'entente Hydro-Québec/UPA et les étapes à venir (arpentage, ligne de centre, etc.); obtenir des précisions sur la propriété (chemin d'accès, etc.) et de l'information en vue de l'évaluation du terrain; consulter le propriétaire sur l'emplacement précis du ou des pylônes, en fonction d'une marge de manoeuvre technique. Lors de cette rencontre, Hydro-Québec remet au propriétaire un chèque de 300 $, en compensation du dérangement occasionné par la rencontre, ainsi qu'une lettre annonçant la venue des arpenteurs.

3. Évaluation générale

À l'aide des renseignements obtenus et en comparant avec des propriétés similaires, Hydro-Québec fait l'évaluation générale de la propriété. Elle tient compte du type de terre (terre noire, boisée, agricole, drainée ou non), du type de culture, de la présence prévue ou non de pylônes, etc.

4. Analyse particulière de chaque dossier

Il s'agit d'une deuxième rencontre privée avec chaque propriétaire, pour laquelle, dans les délais normaux, on prend rendez-vous. La rencontre permet de compléter l'information déjà recueillie et de présenter au propriétaire une offre détaillée et chiffrée sur laquelle les deux parties négocient.

5. Recours à un expert indépendant

Le propriétaire peut embaucher un évaluateur, un avocat ou un notaire indépendant pour faire analyser l'offre de l'entreprise, et ce aux frais d'Hydro-Québec, selon les tarifs standards. Si le dossier le requiert et moyennant l'accord d'Hydro-Québec, cette mesure peut aussi inclure des spécialistes tels un agronome ou un ingénieur forestier.

6. Signature de l'entente

Une fois l'entente conclue, deux documents doivent être signés.

La convention d'accès est signée par le propriétaire seulement et autorise les travaux. Le propriétaire obtient alors une somme d'argent, la prime d'accès, basée sur la valeur de la propriété (sans préjudice à cette valeur, la négociation étant toujours possible lors du dédommagement global). Dans les délais normaux, la convention d'accès accompagne l'option de servitude, qui établit le dédommagement global; le propriétaire a jusqu'à 12 mois pour négocier ce dédommagement. Pour la ligne Des Cantons-Hertel, compte tenu de l'urgence, la convention d'accès est indépendante de l'option de servitude. Un propriétaire peut donc signer la convention d'accès et permettre les travaux, tout en conservant le droit de négocier le dédommagement pendant 12 mois.

L'option de servitude est un document notarié basé sur les plans fonciers légaux et signé à la fois par le propriétaire et par Hydro-Québec. L'option de servitude établit le montant du dédommagement. Il n'est pas obligatoire de signer l'acte notarié dès le début des travaux. Le délai dépend de la clarté des titres et peut prendre jusqu'à un an.

Bien entendu, un propriétaire peut signer en même temps la convention d'accès et l'option de servitude.

7. En cas de refus

S'il est impossible de s'entendre avec le propriétaire, Hydro-Québec doit recourir au processus prévu par la Loi d'expropriation afin d'avoir accès à la propriété pour réaliser ses travaux. Dans un tel cas, Hydro-Québec avise le propriétaire qu'elle entreprend le processus d'expropriation et que la prime d'accès n'est plus disponible. Un juge détermine alors le montant du dédommagement accordé au propriétaire, en fonction du plus élevé des deux montants suivants : 70 % de l'évaluation faite par Hydro-Québec ou 70 % de l'évaluation municipale.

Il est toujours préférable de s'entendre.

La négociation de gré à gré est donc nettement plus avantageuse pour toutes les parties. Certes, la ligne Des Cantons-Hertel a été reconnue d'intérêt public, mais aucun projet de cette ampleur ne se réalise sans inconvénients. Hydro-Québec met tout en œuvre pour minimiser les impacts, et le versement de dédommagements substantiels fait partie des moyens dont elle dispose pour atténuer les inconvénients. L'entreprise invite donc tous les propriétaires qui ne l'ont pas encore fait à se prévaloir de cette possibilité.

Ligne *Info-projets* :
1 877 653-1139

TransÉnergie — Une division d'Hydro-Québec
www.hydroquebec.com

SALLE DE RÉCEPTION CHAMPÊTRE À LOUER

avec ou sans repas, pour réunion, réception et fête

Renseignements: Josée

Musée Agricole René Bertrand
2864, Route 219, L'Acadie
346-1630

2344220-c15-rm

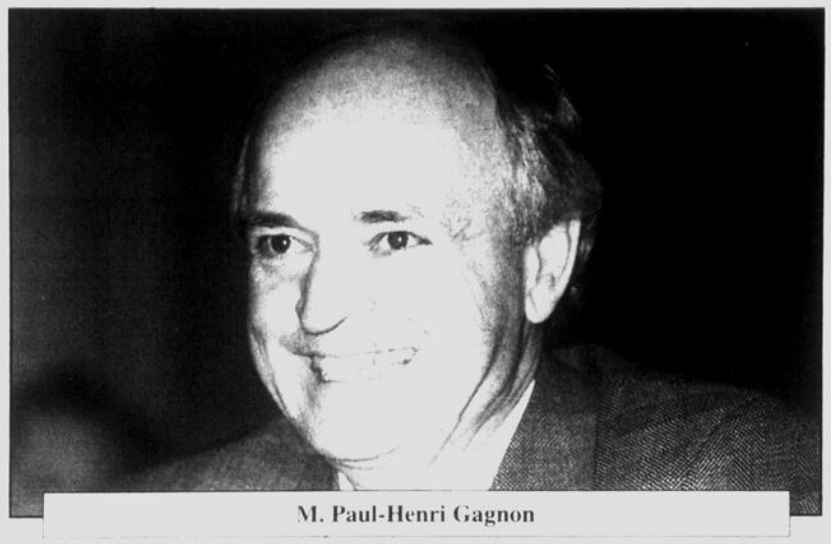
Paul-Henri Gagnon devient directeur des investissements du Fonds de solidarité

GILLES BÉRUBÉ

Le directeur général du Fonds régional de solidarité de la Montérégie, M. Paul-Henri Gagnon, passe au «grand Fonds». Il y deviendra, à compter d'octobre, directeur des investissements.

M. Gagnon n'aime pas l'expression. Pour lui, il n'y a pas de petits et de grands fonds. Ce n'est pas la taille d'un prêt ou d'un investissement qui en détermine l'importance. D'ailleurs, quand il est venu mettre sur pied le nouveau Fonds régional de solidarité de la Montérégie, il y a maintenant deux ans et demi, il laissait des colonnes de chiffres plus larges, puisqu'il était alors vice-président de la Société de développement industriel (SDI). Résident de Saint-Jean-sur-Richelieu, il voyait à l'époque le Fonds de la Montérégie, dont le siège social est situé boulevard du Séminaire, comme un nouveau défi à relever.

À Saint-Jean, il s'était donné deux objectifs. D'une part, bien lancer un fonds de capital de risque et d'autre part, faire du capital de développement auprès des PME. M. Gagnon apporte la nuance entre le capital de risque et le capital de développement. À la SDI, devenue Investissement-Québec, il gérait du capital de risque. Son rôle était plus proche de celui d'un banquier. La préoccupation était d'abord financière.



M. Paul-Henri Gagnon

Au Fonds de solidarité, les investissements ont bien sûr un objectif financier, mais ils ont aussi une portée économique pour la collectivité où se fait le placement. Le but du fonds est de créer, de maintenir et de sauver des emplois. En deux ans et demi, le Fonds de la Montérégie a reçu quelque 200 plans d'affaires. Une trentaine de propositions ont été effectuées et 25 ont été acceptées. Le fonds a investi près de cinq millions de dollars dans seize entreprises de la Montérégie. Ici à Saint-Jean, le fonds a contribué à relancer la compagnie Tilco. La capitalisation du fonds est maintenant de 12,6 millions.

Au Fonds de solidarité, M. Gagnon sera directeur des investissements dans les entreprises des secteurs du transport, du textile, du bois et du papier, des produits métalliques et de la machinerie. La tâche sera essentiellement la même qu'au niveau de la Montérégie. Toutefois, il n'y a pas de plafond pour la taille des prêts et des investissements à réaliser.

Notons que la procédure pour l'embauche du successeur de M. Gagnon est déjà en cours. Le nom du nouveau directeur général devrait être connu au cours des prochaines semaines.

Transaction récente



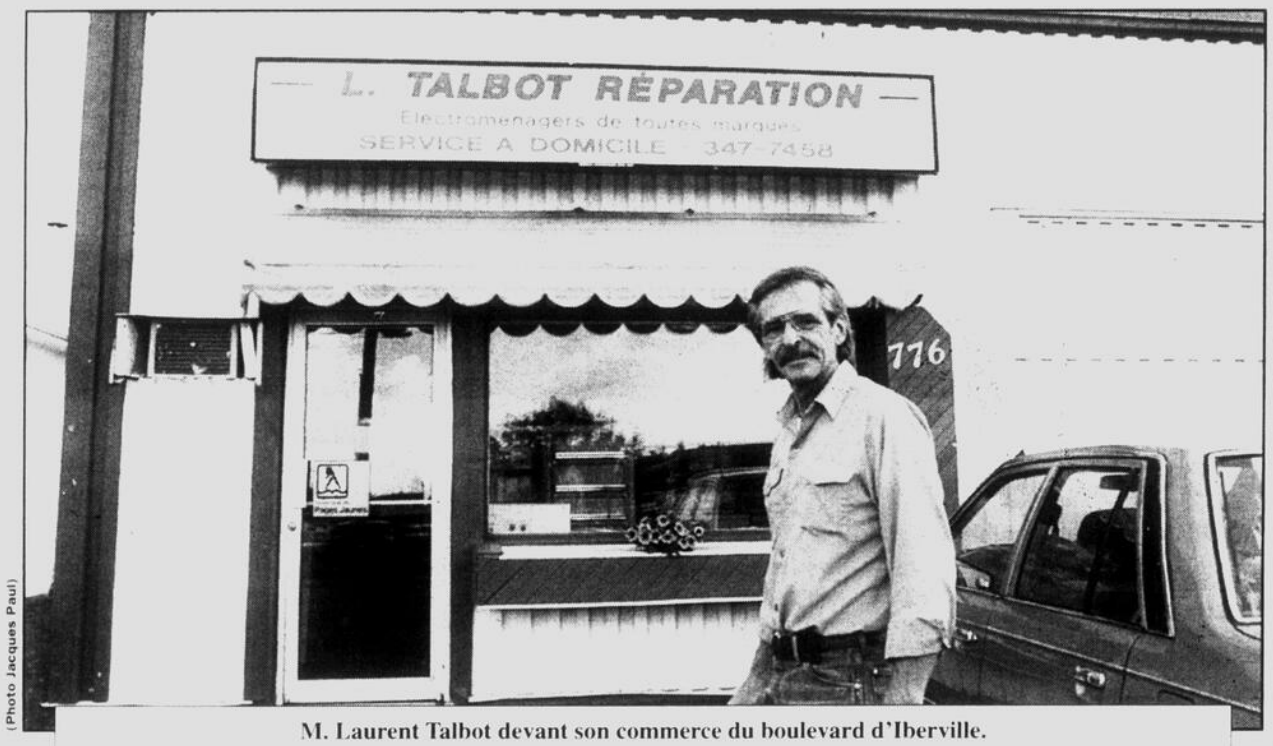
VILLE	SECTEUR	RUE	TYPE	ÂGE
St-Jean	Normandie	Payette	Bungalow	1977
DIMENSIONS	**# PIÈCES**	**#CHAMBRES**		**SOUS-SOL**
28 X 40	8	5		Fini
FOYER	**CHAUFFAGE**	**GARAGE**		**TERRAIN**
Non	Électrique	Non		60 x 100
EXTRA				

TAXES	PRIX DEMANDÉ	PRIX DE VENTE
1 782$	79 900 $	75 000 $
DATE DE VENTE	**SOURCE**	
09/05/98	FRANCINE CHOINIÈRE TRANS-ACTION IMM. VENDEX INC.	

Les taux d'intérêt

		11 sept. 1998	4 sept. 1998	Année dernière
Taux d'escompte		6,00	6,00	3,50
Taux préférentiel		7,50	7,50	4,75
Bons du Trésor				
- Canada 91 jours		5,17	5,55	2,91
Dépôts garantis fiducies				
	30 jours	3,50	3,50	2,25
	90 jours	3,50	3,50	2,25
Semi-annuel	1 an	4,50	4,50	3,25
Semi-annuel	5 ans	5,15	5,15	5,00
Obligations				
- Canada	3 ans	5,13	5,53	4,82
- Canada	5 ans	5,14	5,50	5,15
- Canada	10 ans	5,15	5,44	5,80
- Québec	5 ans	5,50	5,70	5,46
- Québec	10 ans	5,78	5,90	6,15
Taux hypothécaires				
	1 an	7,35	7,45	5,65
	3 ans	7,45	7,55	6,50
	5 ans	7,45	7,55	6,95
Taux d'inflation		Juillet. 1,0%	Juin. 1,0%	Juillet. 1,8%
Cours change ($ CAN en $ US)		66,05	65,70	71,77
Prix de l'or ($ US)		293,90	287,00	323,90
Taux d'escompte U.S.		5,00%	5,00%	5,00%
Taux préférentiel U.S.		8,25%	8,25%	8,50%

Taux en vigueur à la fermeture des marchés vendredi dernier. Ces informations sont communiquées par M. Michel Ménard de la succursale de Saint-Jean de la Firme de courtage Tassé et Associés.



(Photo Jacques Paul)

M. Laurent Talbot devant son commerce du boulevard d'Iberville.

L. Talbot Inc. d'Iberville

Nouveau commerce de réparation d'électroménagers

Un nouveau commerce de réparation d'appareils électroménagers vient d'ouvrir ses portes à Iberville. L. Talbot Inc. loge dans un local du boulevard d'Iberville, face au Carrefour Laplante. Le propriétaire de l'entreprise, M. Laurent Talbot, raconte qu'il travaille dans ce domaine depuis maintenant une vingtaine d'années. Il a commencé à La Prairie, en 1979, avant de déménager à Sainte-Catherine. Cette année, il s'est amené à Iberville où il n'y a pas de services semblables, affirme-t-il.

M. Talbot répare les gros appareils électroménagers (frigos, poêles, laveuses, sécheuses, humidificateurs, climatiseurs et autres), mais aussi les petits appareils comme les fers à repasser, les grille-pain, les fours à micro-ondes, les mélangeurs et autres. En outre, il fait un peu de vente de gros électroménagers usagés.

Depuis juin, M. Talbot a installé son atelier et son local de vente face au Carrefour Laplante. Pour le moment, il travaille seul dans l'entreprise. Quand les affaires auront pris leur rythme, il compte recruter un employé pour tenir la boutique. M. Talbot indique qu'il a gardé sa clientèle de la région de Sainte-Catherine, qui continue de l'appeler pour des réparations.

CARTES PROFESSIONNELLES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

Excavation

Enr. JMP Fils Inc.
GARAGE
445, chemin du Clocher
L'Acadie (Québec) J2Y 1A9
Tél.: (514) 358-1275

LES EXCAVATIONS
J.M. PRAIRIE & FILS INC.
PEPINE - PELLE - CAMION - BULLDOZER
SABLE - TERRE TAMISÉE - GRAVIER
Champs d'épuration
Creusage de cave



BUREAU
907, chemin du Clocher, L'Acadie (Québec) J2Y1A4
Tél.: (514) 346-5063 - Fax: (514) 347-2620

Réservez votre espace dès aujourd'hui...



Si vous êtes intéressé à insérer votre carte d'affaires, communiquez avec Gabrielle Agarla au 347-0323



Me Claudine Monette

Testament: attention à la priorité des legs

Le testament de Marie se lit comme suit: Je lègue à ma soeur Annie une somme de 20 000 $ à être prise en priorité à tous les autres héritiers. À défaut d'argent mon liquidateur pourra la payer avec des biens tangibles, mobiliers ou immobiliers, à une valeur de 20 000 $. Je lègue ensuite à ma soeur Angèle mon piano. Je lègue à ma soeur Béatrice mes bijoux. Je lègue à mes frères Armand et Anatole, en parts égales, une somme de 50 000 $. Je lègue le résidu de tous mes biens à mes frères et soeurs vivants au moment de mon décès. Pour les fins de notre exemple, nous présumons que Marie est décédée célibataire et sans enfants.

Après paiement des dettes et impôts de Marie, il reste les meubles de Marie et une somme de 15 000 $. Qui aura droit à quoi?

Est-ce que le piano sera obligatoirement à Angèle et les bijoux à Béatrice, si les meubles restant de Marie ont une valeur inférieure à 5 000 $.

Malheureusement pour Angèle et Béatrice, Marie a précisé dans son testament que le legs de 20 000 $ à Annie devait être prioritaire à tous les autres. Si les autres biens de Marie sont insuffisants pour exécuter ledit legs de 20 000 $, alors le liquidateur devra utiliser les legs particuliers. Si pour notre exemple le piano et les bijoux ont chacun des valeurs supérieures aux sommes ou valeurs nécessaires pour combler le legs d'Annie, comment le liquidateur choisit-il quel bien il remettra à Annie.

Certains diront que le liquidateur doit se servir des bijoux légués à Béatrice puisqu'il sera plus facile de morceler le legs pour arriver à une valeur équivalente à celle nécessaire pour combler le déficit sans que le liquidateur soit obligé de vendre les biens. Mais alors la situation sera injuste pour Béatrice, car Angèle aura gardé son piano pour elle seule.

Ce sont effectivement les bijoux légués à Béatrice qui devront combler le déficit mais pas pour cette raison. Le Code civil établit clairement l'ordre de priorité des legs dans un testament lorsqu'il n'y a pas assez de biens pour acquitter toutes les dettes ou tous les legs.

Préférence et individualité

Le Code civil aux articles 813 et 814 prévoit qu'à défaut d'entente entre tous les héritiers, le liquidateur réduira en tout premier lieu les legs qui n'ont aucune préférence en ordre du testament et ceux qui ne portent pas sur un bien individualisé. Si le déficit persiste il réduira le legs des biens individualisés qui ne portent pas de préférence, et enfin si le déficit persiste il réduira les legs qui portent préférence selon les termes du testament.

Dans notre exemple nous avons un legs qui est l'objet d'une préférence très claire dans le testament: il s'agit du legs de 20 000 $ à Annie. Nous avons aussi un legs de bien individualisé étant l'objet d'aucune préférence, soit le legs des bijoux à Béatrice. Cependant à cause d'un simple petit mot (ensuite), le legs du piano à Angèle sera interprété comme faisant l'objet d'une préférence de deuxième rang.

Un petit mot de plus

S'il n'y avait pas eu le petit mot «ensuite» d'ajouté au legs du piano à Angèle, alors ce legs aurait été sur le même pied d'égalité que celui des bijoux à Béatrice et chacun des legs aurait pu être déduit en proportion. La réduction aurait pu se faire sur le legs des bijoux mais sur le piano on a un gros problème. Si les bijoux et le piano ont la même valeur, dans un tel cas le liquidateur pourra proposer à Angèle de remettre la valeur en argent étant la moitié du déficit et offre à Béatrice le choix de couvrir sa moitié du déficit avec des bijoux ou une somme en argent.

Si le piano vaut 5 000 $ et les bijoux 3 000 $ alors Angèle devra assumer 5/8 du déficit et Béatrice 3/8 du déficit.

En cas de refus de Béatrice et d'Angèle de coopérer alors le liquidateur vendra le piano et les bijoux, paiera le déficit avec le produit de ces ventes et remettra le surplus du produit de la vente à Béatrice et Angèle selon la même proportion que la valeur des biens qui leur avaient été légués.

Dans notre exemple, le legs d'une somme de 50 000 $ à Armand et Anatole constitue un legs qui ne porte aucune préférence selon les termes du testament et qui ne porte pas sur un bien individualisé. Leur legs a donc été réduit en premier, l'argent étant insuffisant pour couvrir le legs de 20 000 $ à Annie.

Si dans notre exemple de testament les biens constituant la succession nette après paiement des dettes et impôts avait été comme suit: 30 000 $ en argent, le piano, les bijoux et rien d'autre, alors Annie aurait reçu son 20 000 $, Béatrice les bijoux, Angèle le piano. Le résidu de 10 000 $ aurait servi à acquitter le legs de 50 000 $ à Armand et Anatole et le legs du résidu des biens aurait été vide.

Conclusion

Si vous désirez que certains legs soient exécutés prioritairement à tout autre, vous devez l'indiquer clairement dans votre testament et si vous désirez que tous les legs soient légués, faites attention au petit mot de trop qui pourrait changer le sens de vos propos!

Me Claudine Monette, notaire

Pour toute question, adressez-vous directement au journal ou à mes bureaux au 166 Jacques-Cartier Nord, à Saint-Jean-sur-Richelieu J3B 6S8.

Votre emploi est-il assurable?

Êtes-vous uni à votre employeur par des liens de parenté, de mariage, d'union de fait ou d'adoption? Avez-vous une participation de 40% des actions votantes? Avez-vous des relations d'affaires avec votre employeur?

Même si vous payez des contributions à l'assurance-emploi, il se peut que votre emploi ne soit pas assurable. Ou peut-être occupez-vous un emploi assurable et ne payez pas de cotisations. Il est important alors que Revenu Canada-Impôt détermine si votre emploi est assurable, surtout si vous êtes actionnaire d'une entreprise ou si vous avez des liens de parenté avec l'employeur.

Actionnaire

La Loi exclut des emplois assurables tout emploi d'une personne qui contrôle plus de quarante pour cent (40%) des actions avec droit de vote. Mais, le fait de contrôler que 20% ou 33,3% des actions avec droit de vote ne rend pas automatiquement votre emploi assurable.

Lorsque la Commission a des doutes quant à l'assurabilité d'un emploi, elle demande à Revenu Canada-Impôt de statuer sur le dossier. Plusieurs aspects de l'emploi sont alors examinés: l'existence ou non d'un contrat de travail, le contrôle et l'exercice du droit de vote des actions, la composition du conseil d'administration et son rôle au sein de l'entreprise. Il est préférable, pour les gens qui partent en affaires ou qui le sont déjà, d'utiliser les services d'un avocat spécialisé ou d'un comité chômage afin de s'assurer que les lettres patentes de la corporation soient libellées de façon à ce qu'il n'y ait aucun doute sur l'assurabilité des emplois.

Lien de parenté ou de dépendance

Il y a des critères qui déterminent l'assurabilité et la nature du contrat entre des personnes liées. Si Revenu Canada-Impôt est convaincu que l'employé(e) a un contrat de louage de service plus ou moins identique à celui qu'il aurait conclu s'il n'avait pas de lien, l'emploi est alors assurable. Il faut cependant que l'employé(e) reçoive son salaire régulièrement, soit traité de la même façon que les autres employés, qu'il apparaisse dans le livre de paye, qu'il existe un véritable contrat de travail verbal ou écrit entre les deux parties et qu'il n'apparaisse pas comme personne à charge dans la déclaration d'impôt de l'employeur.

Quelques conseils concernant l'assurabilité

- Si vous obtenez un contrat et que votre employeur ne prélève pas de cotisations d'assurance-emploi, il est possible de lui demander d'effectuer ce prélèvement. Cela vous permet ainsi d'accumuler des heures assurables.
- Si vous avez payé des cotisations d'assurance-emploi et que vous n'avez pas un emploi assurable, vous pouvez vous faire rembourser vos cotisations jusqu'à trois années en arrière. Si, au contraire vous n'en avez pas payé et que vous y avez droit, Revenu Canada-Impôt peut revenir quatre ans en arrière et votre employeur devra payer rétroactivement ses cotisations et les vôtres.
- Si vous pensez que votre emploi est assurable mais que la Commission, après examen, affirme le contraire, contactez un Comité Chômage afin de compléter le formulaire CPT-2.
- Vous avez 90 jours pour contester cette décision. Revenu Canada-Impôt est le seul habilité à déterminer l'assurabilité d'un emploi.

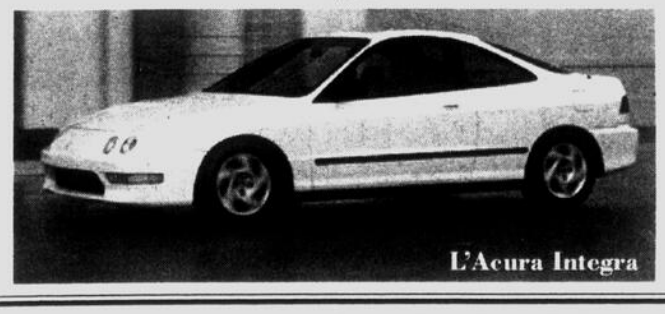
Si vous avez besoin de plus d'information, vous pouvez nous téléphoner au 357-1162 ou vous procurer un «Petit guide de survie des chômeurs et chômeuses», outil de vulgarisation de la Loi sur l'assurance-emploi, produit par le Comité Chômage Sud-Ouest de Montréal en collaboration avec le Comité Chômage du Haut-Richelieu, au coût de 7 $, à nos locaux (130, rue Jacques-Cartier Nord) ou de 10 $ par la poste.

Le Comité Chômage du Haut-Richelieu travaille à la défense des droits des chômeurs. Son but premier est d'informer et de défendre les prestataires de l'assurance-emploi dans leur litige face à la Commission des Ressources humaines du Canada. Le Comité travaille avec la loi, les règlements et la jurisprudence établie.

Deux bonnes raisons de faire vite.

DERNIÈRE CHANCE de profiter de ces OFFRES SPÉCIALES sur les modèles 1998


L'Acura 1,6EL


L'Acura Integra

ACURA

258$*/mois ou 5,8%†

Transport et préparation inclus

Taux préférentiel de financement à l'achat jusqu'à 60 mois

Une vision qui inspire un élan de passion. ACURA

OFFRES DE LOCATION BAIL ET DE FINANCEMENT, D'UNE DURÉE LIMITÉE, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. * Tarif mensuel de location bail d'une durée de 48 mois, établi pour l'Acura 1.6EL (modèle MB546W) et pour l'Integra (modèle DC4314W), total des paiements: 12 384$. Un acompte de 3 850$ (4 177$, un dépôt de sécurité et un premier versement sont requis. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,10$ par km supplémentaire); taxes, immatriculation et assurance en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. Garantie Acura limitée de 3 ans/100 000 km. DES PLANS SANS ACOMPTE INITIAL SONT AUSSI OFFERTS. Visitez votre concessionnaire pour plus de détails. † TAUX 0% Financement sans limite à 5,8% S.A.C. Plusieurs termes offerts. Exemple de financement: 20 000$. Paiment mensuel: 467,87$ pendant 48 mois. Coût de l'emprunt: 2 457,76$. Coût total: 22 457,76$. Un acompte pourrait être exigé. Taxes, immatriculation, assurance ainsi que transport et préparation (850$) en sus. Visitez votre concessionnaire pour plus de détails.

ACURA BROSSARD

Acura
les concessionnaires fiables

9100, boul. Taschereau, Brossard
Tél. : 659-1616 - 1 (888) 286-1616

041371-c15-d

L'Académie Ballets sur glace poursuit sa croissance

Entente avec Donald K. Donald



MARIO TREMBLAY

Alors qu'on tiendra une période d'inscription en fin de semaine pour l'école de patinage, l'Académie Ballets sur glace s'apprête à connaître une année 1998-99 des plus chargées.

En outre, la troupe johannaise est sur le point de signer une entente avec les Productions Donald K. Donald. Les membres de l'Académie donneraient, en effet, deux spectacles de deux heures dans le cadre de la Grande fête de Jonquière au cours de l'hiver.

C'est la présence de la troupe lors du Bal des neiges d'Ottawa en janvier dernier qui a ouvert la porte à ce contrat. Le responsable de la troupe Jean-Pierre Boulais soutient que le fait de s'associer à Donald K. Donald apportera de la crédibilité à sa troupe qui depuis sa création il y a trois ans ne cesse de croître.

En plus de ce spectacle à Jonquière, il y a un important projet télé sur la table ainsi que deux tournées en Floride à Busch Garden.

«Ces tournées seront d'une durée de deux à trois mois. Là aussi nous pourrons jouir d'une très grande visibilité», souligne M. Boulais. L'Académie a aussi en poche plusieurs contrats corporatifs dont Bombardier notamment.

Une entente a aussi été signée avec le Mont-Tremblant pour présenter des spectacles extérieurs à la belle étoile les soirs de fins de semaine. Un agenda fort rempli donc pour les dirigeants et les membres de l'Académie qui en plus doivent repartir pour l'Afrique du Nord, où ils doivent compléter dans les prochains mois un contrat de deux ans, entamé l'an dernier.

Devant un tel programme, il n'est pas étonnant d'apprendre qu'on songe à partir une deuxième troupe. «C'est dans les plans pour la prochaine saison. On pourrait envoyer un groupe en tournée et un autre qui ferait des spectacles dans la région en plus d'enseigner», indique Jean-Pierre Boulais.

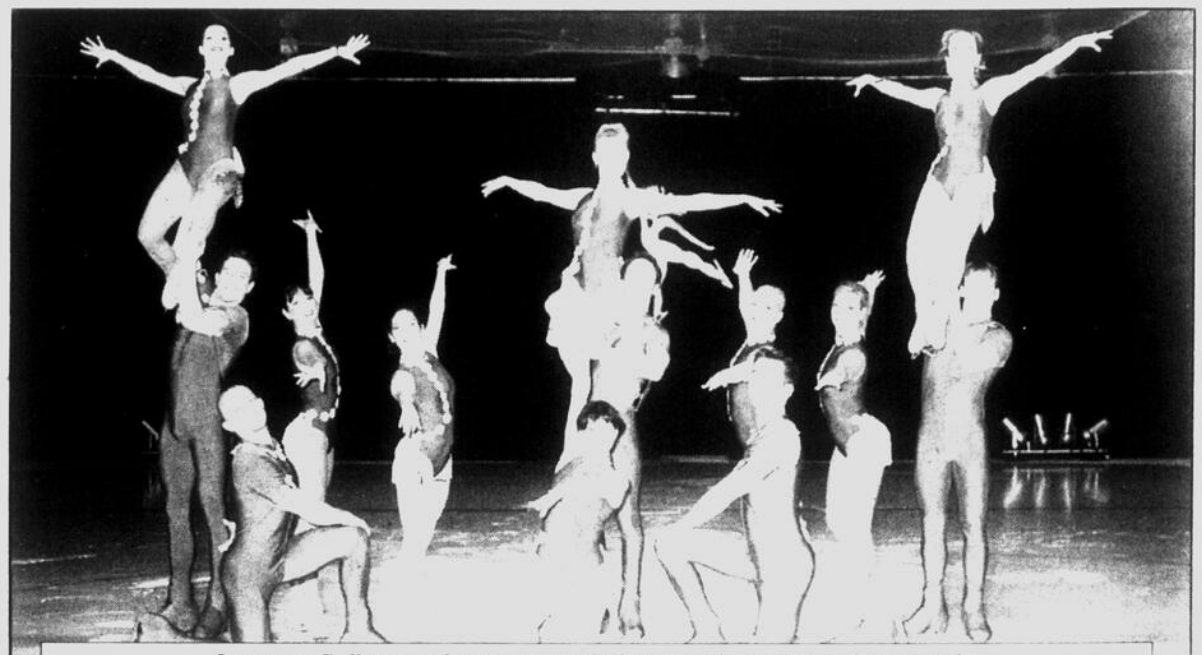
Inscription

Et l'enseignement, l'Académie Ballets sur glace y croit beaucoup. D'ailleurs, elle entamera le 7 octobre prochain à l'aréna du Fort Saint-Jean sa prochaine session de cours. «Cette année, on veut s'approcher de la famille. Les cours s'adresseront à tout le monde. On invitera les parents à se joindre aux enfants pour recréer une ambiance plus familiale», indique Jean-Pierre Boulais.

On souhaite ainsi dépasser le nombre de membres de l'an dernier qui était de 70. L'objectif pourrait bien se réaliser puisque déjà au sein du programme Sports-Études, l'Académie accueille 12 élèves, le double de l'an dernier. Afin d'améliorer ce programme d'élite, on y ajoutera cette année un programme hors-glace incluant patinage et ballet.

L'Académie offre aussi un troisième programme qui s'adresse aux patineurs en développement.

Pour la première fois, l'Académie se joint à quelques clubs de patinage artistique de la région afin de développer des patineurs d'élite. Pour la première année, trois clubs ont accepté l'invitation, soit les C.P.A d'Iberville, de Bedford et de Chambly.



La troupe Ballets sur glace a un agenda fort rempli pour la prochaine année.

«Par cette association, on veut aider les clubs locaux en leur allouant des heures de glace notamment. Nous développons des patineurs qui dans un avenir rapproché pourront compétitionner tout en demeurant affilier à leurs clubs locaux comme le sont d'ailleurs tous les membres de l'école», explique Jean-Pierre Boulais.

De plus, les patineurs de ces trois clubs pourront participer au spectacle de fin d'année de l'Académie les 13 et 14 mars prochain. Jean-Pierre Boulais croit que pour les jeunes il s'agira d'une stimulation supplémentaire.

M. Boulais souligne, en passant, que les billets pour les spectacles de fin d'année, auxquels participeront Isabelle Brasseur et Lloyd Eisler ainsi que Chantal Lefebvre et Michel Brunet, sont déjà en vente.

«L'an passé, nous avions fait salle comble lors de nos deux spectacles. Cette année, on souhaite présenter une supplémentaire le vendredi soir. Si tous les billets sont vendus, on pourra ainsi le faire».

Soulignons que ceux et celles qui veulent s'inscrire pourront le faire le 18 septembre, de 19 à 21 heures, et le 19 septembre, de 10 à 12 heures, à l'aréna du Fort Saint-Jean.

Quatrième édition de l'Éco-Roule de Farnham

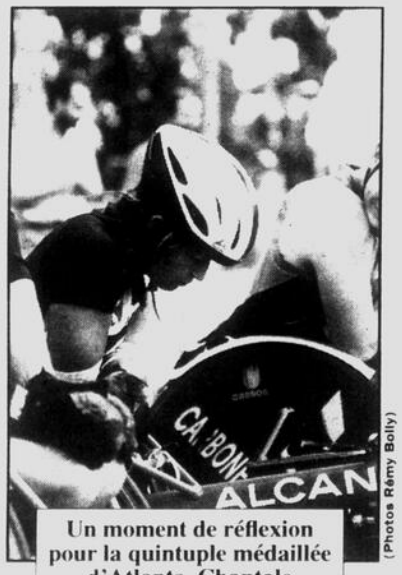
Chantale Petitclerc signe une 3e victoire

MARIO TREMBLAY

Gagnante des deux éditions précédentes, Chantale Petitclerc a réédité son exploit et enlevé la victoire lors de l'édition 98 de l'Éco-roule qui s'est déroulée dimanche dernier, sous un soleil radieux, à Farnham. Cet événement en était à sa quatrième édition, mais la troisième impliquant des athlètes d'élite.

Mlle Petitclerc l'a emporté chez les dames paraplégiques en un temps de 58 secondes et 6 centièmes, devançant par plus de six secondes sa plus proche rivale, Diane Roy. Denise Fortier a terminé troisième.

Chez les hommes paraplégiques, Mathieu Parent a pris sa revanche remportant l'épreuve. Favori l'an dernier, il avait dû se contenter du troisième rang. La victoire de Parent fut serrée cependant puisqu'il l'emporta par seulement une seconde sur son plus proche rival, Mathieu Blanchette.



(Photos Rémy Bolly)

Un moment de réflexion pour la quintuple médaillée d'Atlanta, Chantale Petitclerc.

Carl Marquis a pris le troisième rang. Mathieu Parent a tout de même inscrit le meilleur temps de la journée avec un chrono de 51 secondes et six centièmes sur ce parcours de 21 kilomètres. Chez les quadraplégiques, André Beaudoin de Cowansville a remporté la victoire devant l'ex-hockeyeur Dean Bergeron, gagnant de l'an dernier.

Vingt athlètes ont pris part au volet élite de cet événement qui gagne en popularité année après année. «Nous avons remarqué une augmentation du nombre de spectateurs le long du parcours particulièrement pour le rallye», indique la porte-parole de l'événement, Carole Gaudet.

D'ailleurs, en matinée, environ 150 personnes ont pris au rallye au Centre de la nature de Farnham. Cette activité, dont l'objectif est de sortir les gens en fauteuil roulant des institutions, s'est déroulée sous la présidence d'honneur de la lieutenante-gouverneure du Québec, l'honorable Lise Thibault. Cette dernière a remis aux participants des épinglettes et des prix de participation.

«Elle a été d'une grande générosité», a souligné Mme Gaudet. L'Éco- Roule de Farnham sera assurément de retour l'an prochain pour une cinquième édition.

En 2001

Le Pinegrove en lice pour l'Omnium canadien

MARIO TREMBLAY

Selon le Journal de Montréal, le club de golf Pinegrove de Saint-Luc serait en tête pour l'obtention de l'Omnium de golf canadien en 2001. Le club Royal Montréal a cependant un premier droit de refus.

Selon le quotidien, le Pinegrove, qui a reçu deux fois l'Omnium canadien dans le passé, a un intérêt marqué pour l'omnium de 2001. Le Royal Montréal serait, semble-t-il, le choix tout désigné pour le tournoi de 2004, qui coïncidera avec le 100e anniversaire de l'événement.

Les dirigeants de l'Association royale du golf du Canada ont visité dernièrement les installations du Pinegrove et les discussions sont rendues aussi loin que la question du stationnement. Le parcours répondrait à toutes les exigences.

Il est donc possible que les Tiger Woods, Tom Lehman, Mark O'Meara, Vijay Singh et Phil Mickelson soient présents dans la région. Nous n'avons pu obtenir des commentaires de la part des dirigeants du Pinegrove.



(Photo Rémy Bolly)

Le Pinegrove répondrait à toutes les exigences de l'Association royale de golf du Canada.

Éclatante victoire de 59 à 1

Les Géants ne font qu'une bouchée de John Abbott

MARIO TREMBLAY

«Y a-t-il une classe AAAA ?», s'est exprimé un spectateur à l'issue de la râclée infligée par les Géants aux Islanders de John Abbott, une équipe issue pourtant du AAA. Dans un match à sens unique, la troupe de Daniel Choquette a joué un match parfait en disposant de leurs rivaux, 59 à 1, dimanche dernier, devant plusieurs centaines de personnes.

Les Géants, champions des trois derniers Bol d'Or dans la catégorie AA, remportaient ainsi un 19e match de suite. Ils viennent du même coup d'écarter un de leurs principaux rivaux.

Certains diront que John Abbott est en période de reconstruction avec sa trentaine de recrues, mais chez les Géants, on vous répondra que l'équipe est aussi jeune avec une vingtaine de joueurs de première année. «Nous avons joué un match quasi parfait. L'exécution était à point et toutes nos unités ont fait du travail exceptionnel. Un grand match de football», s'est exprimé Daniel Choquette après le match.

Après une sortie difficile face à Maisonneuve la semaine dernière, l'attaque des Géants était à point dimanche dernier en gagnant au-delà de 500 verges au total. Le quart des Géants, Marc-André Tougas a livré tout un spectacle. Les amateurs ont été à même de constater qu'il avait un bras canon.

«Le meilleur qu'on a vu à Saint-Jean», ont dit certains amateurs durant la rencontre. En deux matchs, l'ancien des Obélix de Saint-Jean a déjà complété sept passes de touché. «On a rarement vu ça chez un quart recrue», mentionne Daniel Choquette.

Tougas a repéré Yann Fredette, deux fois pour des touchés, ainsi que Patrick Archambault et Louis-Philippe Granger. Marc-Antoine Lasnier, joueur par excellence du dernier Bol d'Or, a inscrit deux touchés lui aussi et gagné 96 verges au sol en 14 courses. Il reprend là où il a laissé la saison dernière.

Gontran Cloutier, auteur d'un touché, a gagné 99 verges en 11 courses. Marc-Olivier Sauvé est sorti de sa coquille en disputant un fort match. Il a marqué un touché et réussi huit transformations et un placement pour 17 points. La semaine dernière, il avait été incapable de loger le ballon entre les deux poteaux.



(Photo Rémy Boily)

Avant la rencontre, les Géants de Saint-Jean ont officiellement inauguré leur nouveau tableau indicateur. On reconnaît sur la photo, Patrick Simard, représentant Labatt, Robert Rémillard, président du Conseil d'administration des Géants, Jacques Charette d'Équipements Charette, Jean patenaude du Fonds Claude-Raymond et Gilles Perreault, directeur général du Cégep.

Dans les airs, Yann Fredette a capté six passes pour 111 verges. Soulignons que Marc-André Tougas a complété 10 de ses 14 passes pour des gains totaux de 187 verges. La domination des Géants a été telle qu'ils ont donné le ballon aux Islanders qu'à deux reprises seulement, une fois sur un dégagement et une autre sur un échappé.

La défensive a été à la hauteur de sa réputation en n'accordant que 113 verges de gain au total à John Abbott. Le secondeur Pierre Raymond a joué un match colossal en effectuant pas moins de 14 plaqués. Jean-François Ostiguy, sur la ligne défensive, a aussi connu un fort match comme toute la brigade défensive des Géants d'ailleurs. John Abbott a été limité à 41 verges par la voie des airs. Le quart Ryan Sheahan ne complétant que quatre de ses 12 passes.

L'entraîneur-chef des Géants a pu utiliser tout son monde ce qui donnera, à plusieurs recrues de l'expérience de match, qui sera sans doute précieuse vers la fin de la saison.

Football juvénile

Les Astérix signent une première victoire

MARIO TREMBLAY

Pendant que Farnham inscrivait sa première victoire de la saison, 16 à 7 face à Gérard-Filion, les Obélix de Saint-Jean sont demeurés invaincus dans la ligue juvénile scolaire AA. Les jeunes troupiers de Martin Haines ont facilement eu raison des représentants de Jacques-Rousseau.

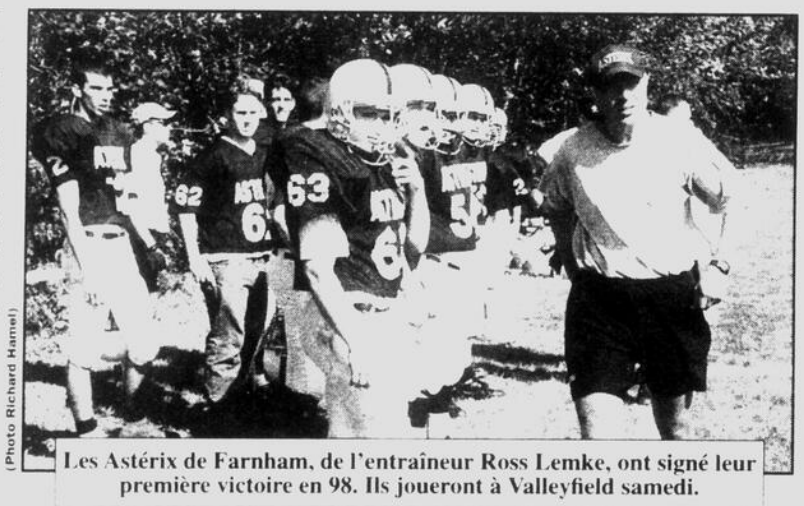
L'offensive des Obélix, titubante la semaine dernière, a connu un match à la hauteur des attentes cette fois. En plus d'inscrire sept touchés, elle a été arrêtée deux fois à la porte des buts.

Le quart Charles Bariteau a joué un très fort match alors que le demi-offensif Éric Leblanc inscrivait deux touchés. Il a profité de très bons blocs de la part de son partenaire dans le champ arrière, Sébastien Deland, qui a de plus capté plusieurs passes. La ligne à l'attaque des Obélix a aussi été très solide.

La défensive, pour sa part, a été aussi dominante que la semaine dernière. Les entraîneurs des Obélix ont tenu notamment à souligner le travail des frères Michael et Jonathan Desrochers, Marc-André Lacombe, en plus de réussir cinq de ces six transformations, a inscrit un touché.

Éric Leblanc et Martin Tremblay ont marqué chacun deux touchés dans le match alors que Benoît Desmeules, sur une interception, et David Raymond complétait la marque.

Soulignons que pour ce match, les Obélix alignaient 44 joueurs. Une dizaine de recrues se joignant à l'équipe au cours des derniers jours.



(Photo Richard Hamel)

Les Astérix de Farnham, de l'entraîneur Ross Lemke, ont signé leur première victoire en 98. Ils joueront à Valleyfield samedi.

Toujours dans la classe AA, les Oursons d'Iberville ont subi un deuxième revers en autant de matchs en s'inclinant 37-20 face à Gérard-Filion.

Farnham

Dans la classe A, les Astérix de Farnham ont brisé la glace en inscrivant une première victoire au compte de 16 à 7 face au Collège Charles-Lemoyne. William Nelaven a capté deux passes de touché du quart Stéphane Alarie en deuxième demie.

«Ça fait du bien d'avoir une victoire en poche. Mes joueurs vont prendre assurément plus de confiance. Ça n'a pas été un match facile et le rythme a été brisé à plusieurs reprises en raison des nombreuses pénalités appelées», indique Ross Lemke, l'entraîneur-chef des Astérix.

Ce dernier ajoute que jusqu'à maintenant, le gros problème des équipes de la classe A, c'est le manque de profondeur. «Nous avons de bons athlètes mais nous n'avons que peu d'effectifs. Il n'est pas rare de voir nos équipes évoluer avec 30 joueurs tout au plus», commente M. Lemke.

À venir

Samedi prochain, dans la classe AA, les deux équipes invaincues, Saint-Jean et Gérard-Filion, s'affronteront à Longueuil à compter de 13h30. Ces formations ont remporté leurs deux premiers matchs de la saison. Par ailleurs, à Iberville, les Oursons de Marcel-Landry affronteront Jacques-Rousseau. Ces deux équipes sont en quête d'une première victoire cette saison.

Dans la classe A, les Astérix de Farnham joueront à Valleyfield, deux équipes qui ont une fiche identique d'une victoire et un revers. Les Astérix joueront probablement sans les services de leur entraîneur-chef Ross Lemke qui, lui, doit accompagner les Géants de Saint-Jean à Victoriaville.

Samedi soir, à Victoriaville

Les Géants affronteront une autre équipe invaincue

MARIO TREMBLAY

Tout comme les Géants, les Vulkins de Victoriaville sont invaincus en deux matchs cette saison. La rencontre de samedi soir à Victoriaville sera le premier véritable test pour la troupe de Daniel Choquette en vue de son accession possible au AAA.

«C'est le gros test. On s'attend à ça. On a pu regarder quelques vidéos sur eux et on aussi fait du «scouting». On sait ce qu'on a à faire», souligne l'entraîneur-chef des Géants.

Selon lui, Victoriaville est peut-être l'équipe la plus expérimentée de la division et il sait que la tâche ne sera pas facile. «Victo a plusieurs joueurs de troisième année. C'est une équipe, qui comme nous, pense au AAA. On s'attend à tout un match de football».

Jusqu'ici, Victoriaville a battu Jonquière et Québec, deux équipes de milieu de peloton. Le match de samedi pourrait bien être un prélude à la finale du Bol d'Or, même si beaucoup d'eau coulera sous les ponts d'ici le match ultime du 14 novembre au Stade olympique.

L'entraîneur des Géants, qui souhaite remporter un quatrième titre consécutif, refuse cependant de parler de match au sommet. «Ce sont deux bonnes équipes qui s'affrontent mais il est trop tôt pour déterminer quoi que ce soit. Le match de samedi nous donnera quelques indications mais il y aura un autre duel contre eux plus tard cette saison et il ne faut pas négliger Québec qui est aussi invaincu», souligne Daniel Choquette.

Ce dernier ajoute que si son équipe joue un match semblable à celui de dimanche dernier, leurs chances de gagner sont excellentes, peu importe l'adversaire. «Il suffit de jouer notre plan de match et surtout d'éviter les revirements. Les bonnes équipes en profitent toujours».

Le match de samedi soir à Victoriaville débutera à 19h30. Le prochain match à domicile des Géants aura lieu le dimanche 27 septembre, à 13 heures, face au Séminaire de Québec.

Aucune victoire en trois matchs à domicile

L'indiscipline coule les Chevaliers

MARIO TREMBLAY

Qui vit par l'épée, périt par l'épée. Ce proverbe bien connu s'applique très bien aux jeunes Chevaliers de Saint-Jean, qui accumulent depuis le début de la saison les pénalités inutiles.

Cette indiscipline a coûté cher à la troupe de Jacques Chaput en fin de semaine, alors qu'elle s'est inclinée à deux reprises devant ses partisans face à Contrecoeur (4-2) et Joliette (7-4).

Il est vrai que ces deux formations figurent parmi les meilleures du circuit. Mais l'entraîneur des Chevaliers, Jacques Chaput, croit que son équipe, en évitant le banc des pénalités, aurait pu inscrire des points au classement.

«On ne peut pas gagner des matchs de hockey lorsque l'on passe notre temps à jouer à court d'un homme. Nos meilleurs éléments s'épuisent et la fatigue nous rattrape en fin de match», souligne-t-il.

Vendredi soir contre Contrecoeur, les Chevaliers ont écopé de 14 minutes de pénalités dès la première période. Heureusement, le gardien Pierre-Yves Bonneau veillait au grain. Il a été magistral en repoussant 23 lancers, pour ainsi permettre à son équipe de rentrer au vestiaire avec une égalité de 1 à 1.

Cependant, les Éperviers ont profité de quelques erreurs en défensive pour se sauver avec la victoire. Dimanche soir, contre Joliette, la défensive des Chevaliers a joué de façon très nerveuse en donnant la rondelle aux joueurs du National à plusieurs reprises.

De plus, deux «vétérans», Steve Vincent et Maxime Loiselle, ont écopé de pénalités majeures qui ont sensiblement fait mal à l'équipe.

«On peut accepter cela de la part d'une recrue mais lorsque l'on parle de deux joueurs de 20 ans, ce sont des choses qui sont plus difficiles à accepter», indique l'entraîneur.

De plus, l'avantage numérique des Chevaliers n'a pas été à la hauteur au cours du week-end étant limité à seulement deux buts en 19 tentatives. En plus, elle a alloué trois buts en deux matchs dans de telles circonstances.

«On a de la difficulté à s'organiser. On joue nerveusement dans notre territoire et on donne la rondelle inutilement», commente Jacques Chaput. Les «gros canons» des Chevaliers devront, aussi, être plus productifs dans ce genre de situation.

Par contre, il faut lever notre chapeau aux joueurs appelés à «tuer» les punitions chez les Chevaliers qui font un excellent travail dans les circonstances.

Aucune victoire à domicile

Jusqu'à maintenant, les Chevaliers éprouvent des problèmes à domicile ayant perdu leurs trois premiers matchs. Par contre, à leur défense, ils ont joué contre de très bonnes formations, soit Cowansville, Contrecoeur et Joliette.

L'entraîneur Jacques Chaput soutient que son équipe avait de très bonnes chances de gagner dans chacune de ces rencontres mais un manque d'opportunisme et de discipline ont joué contre eux.

Par contre, Saint-Jean a gagné ses deux matchs «sur la route». Bizarrement, les Chevaliers ont profité d'une défensive étanche et d'une plus grande discipline pour remporter ces matchs.

En fin de semaine prochaine, les Chevaliers seront au coeur d'un séjour de cinq matchs à domicile.

Vendredi soir, ils accueilleront les Cobras de Laplaine alors que dimanche, les Frontaliers de Coaticook seront les visiteurs. Les deux matchs débuteront à 19h30.



La direction des Chevaliers de Saint-Jean a posé un très beau geste en remettant à quatre joueurs de 20 ans de l'an passé leur chandail. Il s'agit de Marc Diamond (10), Alexandre Audette (17), Christian Jean (6) et Benoît Parent (19). Ils sont accompagnés sur la photo par Claude Bachand, député provincial du comté de Saint-Jean, Myroslaw Smereka, maire de Saint-Jean-sur-Richelieu, Michel Gaudette, président de la Ligue junior AAA du Québec, Fernand Brassard, président et directeur-gérant des Chevaliers, Jean Lamoureux et René Galipeau, conseillers à la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu et Jean-René Lozier de la Brasserie Molson-O'Keefe.

(Photo Remy Bolly)

Au moment d'écrire ces lignes, Laplaine était en quête d'une première victoire alors que Coaticook a remporté trois de ces quatre sorties. Quant aux Chevaliers, ils occupent le cinquième rang de la division Sherwood avec un dossier de deux gains et trois revers.

En vrac

-Bonne nouvelle chez les Chevaliers alors que l'attaquant de 17 ans Éric Laurendeau se joint à l'équipe. Laurendeau a été retranché du camp du Titan de Bathurst de la Ligue junior majeur du Québec. Un des meilleurs marqueurs de la Ligue midget AAA l'an dernier, Laurendeau viendra apporter un peu plus d'offensive à une équipe qui en a besoin. À moins d'une surprise, il jouera en compagnie de Francis Benoît, excellent depuis le début de la saison, et Jonathan Major. Dominic Vivier, pour sa part, a été retranché. Il reste tout de même 27 joueurs dans l'entourage des Chevaliers.

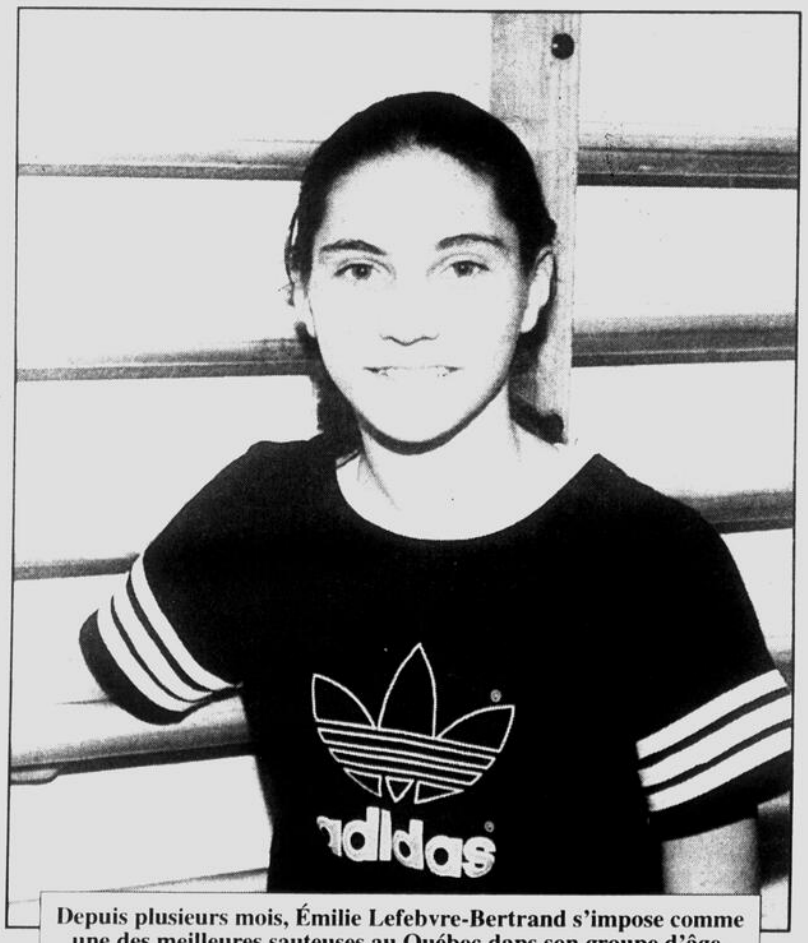
-Pierre-Yves Bonneau a connu sa première mauvaise sortie de la saison dimanche soir. Victime de cinq buts en moins de 30 minutes de jeu, il a été remplacé par Pierre-Luc Lemaire qui a bien fait. Ce dernier pourrait hériter d'un départ très bientôt. Quant à Bonneau, il a très peu à se rapprocher et ce depuis le début du camp.

-Le défenseur Steve Vincent ratera la rencontre de vendredi. Le joueur de 20 ans a été chassé du match dimanche dernier pour un assaut par derrière qui lui vaut un match de suspension.

-Le dossier des joueurs de 17 ans dans la région Richelieu est clos. La région n'ira pas plus loin dans son désir d'empêcher ces joueurs de jouer dans la Ligue junior AAA. Saint-Jean a quatre joueurs de 17 ans et La Prairie en a sept.

-Avant les deux revers du week-end, les Chevaliers avaient vaincu le Junior de Montréal 4 à 3. Simon et Guillaume Richard, Dominic Desmarais et Benoît Buisson ont été les marqueurs des Chevaliers. Vendredi soir, Francis Benoît et Stéphane Daviau ont trouvé le fond du filet alors que dimanche, Guillaume Richard, deux fois, Benoît Buisson et Francis Benoît ont marqué.

-Aucune transaction ne sera permise dans la Ligue junior AAA de Montréal sauf du 18 décembre au 10 janvier prochain. Cependant, les joueurs non-étudiants peuvent être échangés en tout temps.



Depuis plusieurs mois, Émilie Lefebvre-Bertrand s'impose comme une des meilleures sauteuses au Québec dans son groupe d'âge.

Émilie Lefebvre-Bertrand s'illustre en sauts verticaux

MARIO TREMBLAY

Tout près d'une vingtaine d'athlètes ont pris part au premier Festival de sauts verticaux de Saint-Jean-sur-Richelieu. En raison du mauvais temps qui sévissait lors de la compétition, la majorité des participants provenaient du Club Saint-Jean Olympique. Il y a eu aussi la participation d'un club d'athlétisme de l'Outaouais qui est venu rehausser la qualité du spectacle.

Afin de mettre les concurrents sur le même pied d'égalité, peu importe leur âge, la compétition s'est déroulée selon un système de pointage instauré par la Fédération d'athlétisme et qui accorde des points selon la qualité de la performance, selon un tableau comparatif.

On allouait aussi des points selon une table de coefficient et l'âge de l'athlète. Le vainqueur était celui ou celle qui récoltait le plus de points pour les deux épreuves au programme, soit le saut en hauteur et le saut à la perche, et ce selon les deux tables de calcul.

«Ceci donne une chance égale à tout le monde dans le contexte où la compétition se déroule avec un nombre restreint de concurrents», explique Éric Beaudry du Saint-Jean Olympique, organisateur de l'événement.

Résultats

C'est la jeune Émilie Lefebvre-Bertrand qui a remporté ce premier Festival de sauts verticaux avec un total de 1316 points. Elle a réussi une performance de 1m50 au saut en hauteur, bon pour une deuxième place, et un saut de 1m90 à la perche, le meilleur résultat de la journée. Guyane Gervais a terminé deuxième avec un total de 1129 points alors que Steve Dallaire, 13 ans, a obtenu 990 points.

Par ailleurs, Éric Beaudry a tenu à souligner la performance de la jeune Audrey Atali, 10 ans, du club P'tite Nation en Outaouais qui a sauté 1m05 en hauteur.

La johannaise Catherine Michaud a obtenu le troisième meilleur résultat de la journée au saut en hauteur avec un saut de 1m55 en hauteur, ce qui équivaut selon la table à un saut de 1m73. Catherine est junior.

Au saut à la perche, Émilie Bertrand-Lefebvre l'a emporté de justesse avec un saut de 1m90 (2m31 selon la table) pour devancer d'un centimètre Guyane Gervais. Ariane Guay, une autre athlète du Saint-Jean Olympique, a terminé troisième avec un saut de 1m90 (l'équivalent de 2m20).

Éric Beaudry s'est dit très satisfait de la participation du club de l'Outaouais et croit que la formule pourrait être répétée dans les années à venir.

Quatrième au classement général

Des résultats inattendus pour le Celtix

MARIO TREMBLAY

À sa première saison au sein de la Ligue de soccer élite du Québec, le Celtix de Saint-Jean a déjoué bien des sceptiques. Avec un dossier de 12 victoires, six défaites et un match nul pour un total de 37 points, le Celtix aura terminé la saison au troisième rang de sa division et au quatrième rang du classement général qui regroupe 14 équipes de deuxième division.

«Notre fiche est à la fois une récompense juste et inattendue», explique l'entraîneur-chef du Celtix, Rodrigo Pinochet. «Il ne faut pas oublier que pour plus de 80% de nos joueurs, c'était une première saison dans ce calibre de jeu, qui est le plus fort au Québec», ajoute-t-il.

Malgré une première moitié de saison décevante, quatre gains et cinq revers, le Celtix s'est rapidement ajusté au calibre de jeu du circuit.

«Les gars ont réalisé qu'ils avaient le potentiel pour évoluer dans cette ligue», commente M. Pinochet. Ses joueurs lui ont donné raison avec un dossier de huit gains, un revers et un match nul en seconde partie du calendrier.

Le Celtix a d'ailleurs terminé la saison sur le bon pied en arrachant un match nul de 2 à 2 au Racing de Montréal-Nord qui avait remporté 16 de ses 18 premiers matchs. Éric-Landry Mavoungou a inscrit ses deux derniers buts de la saison. Il termine la campagne avec 24 filets, le plus haut total du circuit.

«Nous n'avions pas grand chose à gagner du résultat de ce match puisque nous étions assurés de notre classement. Nous avions cependant la fierté de terminer l'année sur une note positive. Le respect acquis par les joueurs aux yeux de leurs rivaux les ont poussés à se donner jusqu'au bout», indique Rodrigo Pinochet.

Défi

L'an prochain, la deuxième division sera, semble-t-il, encore plus relevée. On conservera les équipes qui ont terminé entre la troisième et la septième place, en plus d'ajouter les trois dernières équipes de la première division. La ligue élite du Québec sera composée l'an prochain de trois divisions de huit équipes. «Le défi pour le Celtix sera encore plus grand», selon M. Pinochet.

Par ailleurs, la saison extérieure du Celtix a pris fin définitivement jeudi soir dernier alors les Johannais accueillaient les Citadins de l'Université du Québec à Montréal lors d'un match hors-concours. Les Citadins, qui comptent trois joueurs du Celtix dans leur formation soit Stéphane Mibemu et Fodé Touré comme joueurs et Christophe Dutarte comme entraîneur-adjoint, sont des sérieux candidats au titre de champion universitaire canadien cet automne.

Ils alignent dans leurs rangs certains des meilleurs joueurs de la première division de la Ligue élite du Québec. Les Citadins ont tout de même perdu 5 à 4 dans ce match amical. Guy-Martial Divakou (2 fois), Alex Magurisset, Éric-Landry Mavoungou et Fodé Touré ont marqué pour le Celtix.

Activités

En attendant le début de la ligue d'hiver du complexe sportif du Fort Saint-Jean dans quelques semaines, le Celtix tiendra son souper méritas annuel au Boulevard des quilles à la fin du mois. Le Celtix publiera aussi un album-souvenir avec un bilan complet de la saison. ✓

Football cadet

Des victoires pour Marchand et Farnham

MARIO TREMBLAY

Départ fructueux pour les écoles Marchand et Jean-Jacques Bertrand lors du premier week-end de la saison du football scolaire cadet.

Les porte-couleurs de l'école Marchand n'ont eu aucune difficulté à vaincre l'école Edgar-Hébert 39 à 8 alors que les Gaulois de Farnham ont blanchi les Aztèques de Marguerite-Bourgeoys 26 à 0.

Dans ce match, mentionnons les trois touchés du quart des Gaulois, Israel Naud. Jonathan Paquette a inscrit l'autre touché des vainqueurs. Dans un autre match, les Vikings d'Iberville ont subi un revers de 28 à 6 face à l'école Gérard-Filion.

Samedi prochain, les Patriotes de Bouthillier disputeront leur premier match de la saison alors qu'ils visiteront Edgar-Hébert. Les Vikings d'Iberville recevront Marguerite-Bourgeoys à la polyvalente Marcel-Landry, les Gaulois de Farnham seront les hôtes des représentants de Jacques-Rousseau alors que Marchand visitera l'école Saint-Joseph. Tous ces matchs débuteront à 10 heures. ✓



(Photo Remy Bolly)

Les Vikings d'Iberville ont eu très peu de bons moments dans leur match face au Stentor de Gérard-Filion.

Tennis
Voir page A-19

BOUTIQUE CLUB SKI
SUPER VENTE PRÉSAISON
ENSEMBLE COMPLET PARABOLIQUE
399,99$
Skis: «Atomic, 320, Rossignol, LTD»
Bottes: «Koflack, San Marco»
Fixations: «Salomon, Rossignol»
OUVERT
Le dimanche de midi à 17 h
SKIS HAUT DE GAMME
«Salomon»
«Rossignol»
«Dynastar»
1997-98
199,99$
SPÉCIAL MISE AU POINT
14,99$
VÊTEMENTS JUNIOR 1998-99
«Jupa»
30% de réduction
«SNOWBOARD»
ENSEMBLE COMPLET
369,99$
Planche «Frantic» et «rage»
Botte: «Neway», Fixation: «Kuji»
CHAUSSURES DE MARCHES
«Merrell, Salomon, Columbia»
-20% de réduction
AVEC TOUT ACHAT DE VÊTEMENTS À PRIX RÉGULIER
(200$ et plus)
sur nouveauté 99
20% OBTENEZ D'ACCESSOIRES GRATUITEMENT
Ex: achat de 250$ obtenez 50$ d'accessoires gratuitement
LOT DE SKIS ALPINS ET PLANCHES À NEIGE «SNOWBOARD»
99,99$
«Atomic»
«Dynastar»
«Kastle»
VÊTEMENTS PLEIN AIR «MARMOT» -20%
Sélectionnés
897, boul. du Séminaire Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu
359-9277

Grand ménage d'automne sur le parcours de Napierville

On en parlait depuis la saison dernière. Après avoir refait le contour du 8e vert avec grand succès d'ailleurs, voilà que les dirigeants du club Napierville y vont à fond de train dans les dépenses en entreprenant dès le 5 octobre prochain un programme de rénôvation sur sept verts.

Bien plus, on refait les chemins des voiturettes déjà en place et on en crée sur tous les autres trous. Au total, ces rénovations coûteront la modique somme de 250 000 $.

Les verts des trous 4, 9 et 15 seront les plus touchés. La surface à potter sera doublée, passant de 3000 pieds carrés à 6000 pieds carrés. Sur le 15e, cette courte normale 3 de 100 verges, le lac sera aussi agrandi de sorte que ce trou aura une toute nouvelle allure. De plus, on va créer des ondulations sur ces trois verts, afin de les rendre plus difficiles à lire.

Les verts des trous 3 et 5 seront aussi agrandis et entourés de monticules, un peu comme au 8e trou. Quant aux petits verts des trous 13 et 18, ils seront aussi agrandis.

Le professionnel John McAlpin croit que le parcours aura ainsi plus de charisme. Avec toutes ces améliorations sur ces verts, que plusieurs croyaient très petits, le principal défaut du parcours de Napierville, il est certain que les membres et les visiteurs y trouveront leur compte.

C'est ce qu'on pourra constater le printemps prochain.

Une belle promotion à Farnham

D'importantes décisions administratives ont été prises au cours des récents jours afin de ramener sur le chemin du club de Farnham plusieurs membres qui ont déserté depuis quelques années et d'autres golfeurs désireux de joindre les rangs de ce club des Cantons de l'Est.

Un nouveau mode de paiement des traites annuelles a été institué. Les nouveaux membres pourront payer leur abonnement de 1999 en trois versements identiques d'ici au mois de mars prochain.

Ainsi, les nouveaux membres, pour la saison 1999, devront débourser un montant de 1075 $ pour une carte de membre 7 jours, mais en payant le tiers immédiatement, le deuxième tiers en février et le dernier tiers en mars, ils pourront être membres à part entière pour la présente saison.

Les membres «semaine» (5 jours) n'auront que 850 $ à débourser mais on offre aussi des cartes de membres selon des heures précises. Ainsi, une carte de membre «semaine» pour jouer après 11 heures ne coûtera que 700 $, après 14 heures, 550 $ et après 16 heures, 400 $.

On a également composé une section intermédiaire. Pour ceux âgés entre 22 et 27 ans, la carte de membre coûtera 700 $, en couple, 1200 $. Les jeunes de 18 à 21 ans ne paieront que 400 $ et les juniors, 125 $.

Les compagnies peuvent également acheter des cartes de membres corporatives à raison de 1500 $ pour 7 jours et 1400 $ pour un livret de semaine.

Les membres du conseil d'administration, le président Daniel Arpin en tête, en offrant des conditions aussi avantageuses face au recrutement de nouveaux membres, veulent ainsi prouver leur ouverture d'esprit devant la situation actuelle du club qui a perdu plusieurs membres depuis quelques années. De plus, le prêt de 1000 $ sans intérêt que tous les joueurs devaient contracter, a été aboli.

La secrétaire Manon Caron attend les appels au 450-293-3171.

Les champions

Les tournois des champions de club de la région, disputés lors de la fin de semaine de la fête du Travail, ont tous été remplis de succès et on a couronné quelques nouveaux champions dans les différentes classes.

Le titre raflé par Germain Ouellet, au club Saint-Jean, est sûrement le plus pathétique compte tenu que le «joyal» Germain a subi une opération aux yeux l'année dernière. Absent du jeu pendant quelques semaines, Ouellet s'est remis difficilement à la tâche et ses efforts ont été couronnés lundi dernier.

Sébastien Deland (AA), Brian Sornberger (B), Marc Merizzi (BB), René Ducharme et Marc Tremblay (CC) sont les autres champions. Yvan Morissette, Marc-André Clermont, Rick Ditomasso, Aimé Blais, Germain Boudreau et Jean-Yves Croteau se sont signalés pour les pointages nets. Chez les dames, Lucie Lebeau a mérité le titre A, tandis que Gaétanne Fortier et Rolande Lafleur se partageaient les honneurs dans les classes B et C. Louise Langlois, Camille Paquin et Thérèse Lévesque ont obtenu les meilleurs pointages nets.

À la Vallée des Forts, Sylvain Laplante, l'un des enseignants de l'école de golf du club, a mérité le titre de la classe AA, alors que le directeur général, également membre de l'école de golf, Donald Lebrun, se sauvait avec le titre de la classe A. Paul Benoit a gagné dans le BB et Jocelyn Courville, dans le B. Dans la classe CC, Alain Ferdais a ravi le titre tandis que Robert Faille en faisait autant dans la classe C.

Chez les dames, Suzy Auger est la championne de la classe A, Francine Deland-Ferdais, dans le B et Claudette Courville dans le C. Marielle Gagnon, Solange Demers et Hélène Brault ont raflé les titres dans le net.

Au Club International 2000, Victor-G. Legault est le nouveau champion de la classe B (il n'y a pas de classe A à ce club qui ne compte qu'une cinquantaine de membres). Robert Couture fut le meilleur dans le pointage net alors que Claude Gamache a ravi le titre de la classe C, brut et net. Chez les dames, Adrienne Robichaud (brut) et Lucie Lemaire (net) furent les meilleures.

À Farnham, la lutte a été palpitante jusqu'à la fin dans les classes A et AA. Sylvain Mercier a finalement eu le dessus sur Sylvain Laguë, dans le A, tandis que René Bessette avait le meilleur sur Yves «Tino» Bilodeau, Gérard Crevier devant se contenter du troisième rang, un coup derrière. Ces deux finales ont nécessité un trou de prolongation.

Gilles Bellemare (BB) et Paul Pouliot (C) ont aussi gagné les titres de leur classe tandis que le vénérable Bud Allen conservait son titre chez les Excelsior. Bessette a également mérité le titre chez les seniors et Joey Duhamel, celui des juniors. Chez les dames, Lucie Rathé a repris le titre de la classe AA alors que Daniel Gilmore se surpassait en remportant la classe A. Marie Charest (BB), Lise Blanchard (B) et Solange Boyer (senior) sont les autres gagnantes.

Le champion du club de Napierville est Alain Bayeur. Patrice Dumouchel (A), Gérard Cusson (BB), Gilles Lefebvre (B) et Gilles Roy (CC) ont remporté les autres titres. Le gaucher Yoland Perreault a raflé les honneurs chez les seniors devant Réal Paquet et Gilles Roy, tandis que Éric Desforges était couronné champion des juniors.

Chez les dames, Renée Langlois est la championne du club. Dans la classe BB, Odette Grégoire a devancé toutes ses rivales tandis que Louise Roy (B), Myriam Bédard (C) et Suzanne Charron (D) se partageaient les autres titres. Chez les seniors, Renée Langlois, Jeanne-D'Arc Paradis et Carmen Bouthillier ont obtenu les titres des classes A, B et C.

À Hemmingford, Sébastien Lefebvre a délogé «l'indélogeable» Pierre Fournier au sommet de la classe A. Yvon Morin est le nouveau champion en BB, Donald McDiarmid en B et Robert Nichols en C.

Chez les dames, Jacqueline Desrochers l'a emporté dans la classe A, Margaret Whelehand dans la classe BB, Solange Gagnon dans la classe B et Françoise Mongeon dans la classe C.

Au club Les Légendes, Claude Plante a été déclaré champion de la classe A. René Leclerc (B) et Bill Taylor (C) sont les autres vainqueurs tandis que Normand Leclerc et Serge Sirois ont bien fait pour le pointage net. France Laplante a enlevé les honneurs chez les dames devant Liette Taylor en classe B et Thérèse Audet en classe C. Lise Hamelin et Jacqueline Denis ont mérité les titres pour les pointages nets.



(Photo Rémy Boily)

Qualifiés pour la Coupe Investors

Près de 350 golfeurs, membres des clubs de Saint-Jean et des Légendes de Saint-Luc, ont pris part la semaine dernière aux tournois de qualification de la Coupe Groupe Investors dont le tournoi aura lieu le 28 septembre prochain au club Summerlea à Dorion. Pour le club de Saint-Jean, les joueurs qualifiés sont le professionnel John Murray, Germain Ouellet (classe A), Brian Sornberger (classe B-C) et Lucie Lebeau (dames). Pour le club les Légendes, dont on voit quelques membres sur la photo, Jean Morin (pro), Normand Leclerc (classe A), René Leclerc (classe B-C) et France Laplante (dames) participeront à la ronde finale.
La Coupe Groupe Investors est l'un des plus importants tournois pro-am au Québec avec des bourses totalisant 45 000 $. Plus de 60 clubs de golf du Québec y prendront part.

CLUB DE GOLF DE FARNHAM
55, chemin du Golf
Farnham
(450) 293-3171

Nous avons aboli le prêt sans intérêt!

Tarif nouveau membre 1999

PROMOTION:
Payez 1/3 maintenant, 1/3 en février 1999 et 1/3 en mars 1999 et vous êtes automatiquement **membre pour la fin de la saison 1998 sans aucuns frais supplémentaires.**

CATÉGORIES	TARIF
Corporatif (livret 7 jours)	1 500$
Corporatif (livret semaine)	1 400$
7 jours	1 075$
7 jours couple	1 950$
Semaine	850$
Semaine couple	1 600$
Semaine (après 11 heures)	700$
Semaine couple (après 11 heures)	1 300$
Semaine (après 14 heures)	550$
Semaine couple (après 14 heures)	1 000$
Semaine (après 16 heures)	400$
Semaine couple (après 16 heures)	700$
Intermédiaire 22-27 ans	700$
Intermédiaire couple 22-27 ans	1 200$
Intermédiaire 18-21 ans	400$
Junior	125$

Les taxes ne sont pas incluses dans nos prix.

Pour plus de renseignements, contactez Manon Caron
(450) 293-3171

040939-c15-m



Le baseball mineur honore ses champions

Le 22 août dernier, au stade Richard-Lafontaine, la Ligue de baseball mineur de Saint-Jean clôturait sa saison 98. Plus de 300 joueurs étaient invités à cette journée où furent servis hot dogs, croustilles et breuvages. Après un «mini-match» de baseball, les jeunes avaient la chance de mesurer leur degré d'habileté lors d'exercices conçus pour l'occasion.
Chaque joueur présent s'est vu remettre une médaille de participation à la fin de la journée. De plus, on a honoré les équipes championnes de la saison soit les Expos, classe novice, (photo du haut) dirigés par Alain Lessard et qui a remporté une médaille d'or, les Boys, classe atome (photo du centre), dirigés par Richard Girard, médaille d'or, champions de la saison et de la zone, ainsi que les Braves Maringouins, classe moustique, (photo du bas), dirigés par Luc Desrochers, médaille d'or. Soulignons que la séance d'inscription pour la prochaine saison aura lieu le 27 septembre, à 10 heures, au Complexe sportif Claude-Raymond.





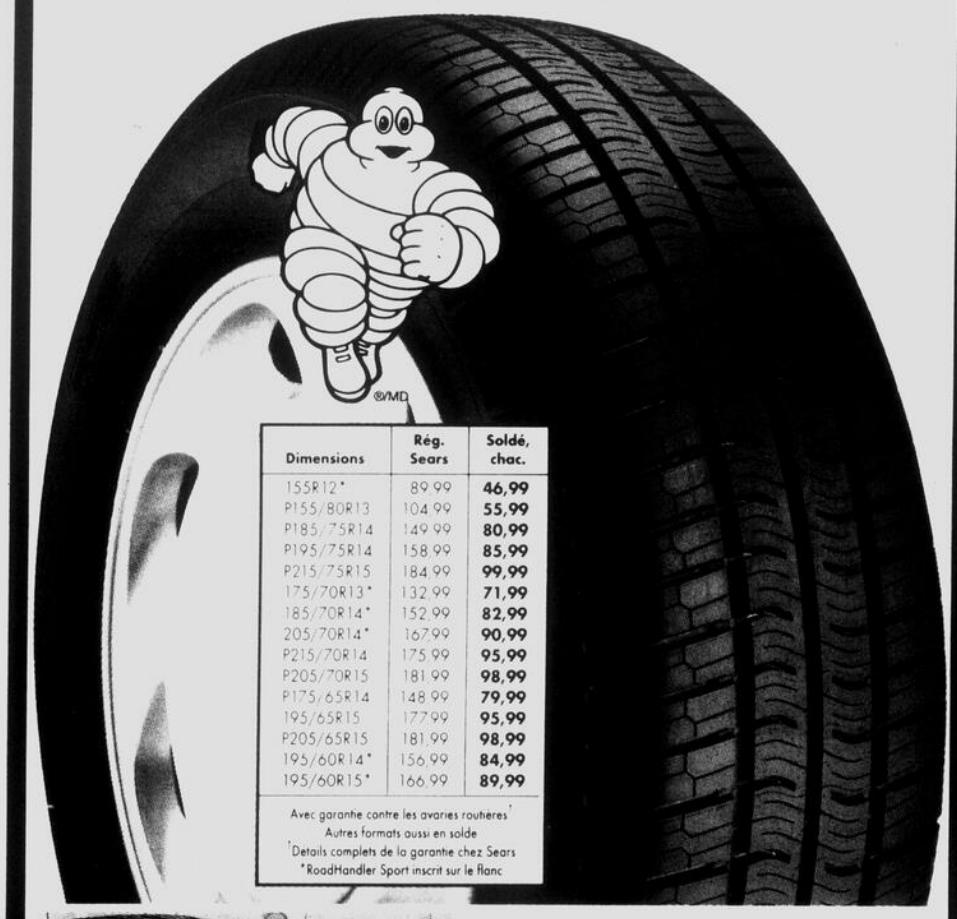
SEARS

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 27 SEPTEMBRE 1998, DANS LA LIMITE DES STOCKS

RABAIS 45%

Aux plus bas prix de l'année!
Pneu Weatherwise/RoadHandler[MD] Sport fait pour Sears par MICHELIN[MD]

Garantie de 120 000 km contre l'usure*. Pneu toute-saison d'une excellente tenue de route sur chaussée mouillée. Sculpture conçue pour rouler en silence. Série n° 58000



Dimensions	Rég. Sears	Soldé, chac.
155R12*	89.99	**46,99**
P155/80R13	104.99	**55,99**
P185/75R14	149.99	**80,99**
P195/75R14	158.99	**85,99**
P215/75R15	184.99	**99,99**
175/70R13*	132.99	**71,99**
185/70R14*	152.99	**82,99**
205/70R14*	167.99	**90,99**
P215/70R14	175.99	**95,99**
P205/70R15	181.99	**98,99**
P175/65R14	148.99	**79,99**
195/65R15	177.99	**95,99**
P205/65R15	181.99	**98,99**
195/60R14*	156.99	**84,99**
195/60R15*	166.99	**89,99**

Avec garantie contre les avaries routières†
Autres formats aussi en solde
†Details complets de la garantie chez Sears
*RoadHandler Sport inscrit sur le flanc



Dimensions	Chac.
P155/80R13	**44,99**
P185/75R14	**54,99**
P195/75R14	**54,99**
P205/75R14	**54,99**
P205/75R15	**64,99**
P175/70R13	**44,99**
P185/70R14	**54,99**
P205/70R14	**54,99**
P205/70R15	**64,99**
P205/65R15	**64,99**

Avec garantie contre les avaries routières†
Autres formats aussi en solde

Un achat exceptionnel!
Pneu Silverguard[MD] ST avec une garantie de 100 000 km contre l'usure†

Pneu Silverguard ST fait pour Sears par Bridgestone; classé boue et neige pour une bonne adhérence en toute saison. Série n° 64000

TOUS LES 13 PO **44,99 Chac.** TOUS LES 14 PO **54,99 Chac.** TOUS LES 15 PO **64,99 Chac.**

09321 Copyright 1998 Sears Canada Inc.

Découvrez tous les côtés de Sears[MC]

Centre de l'auto SEARS

LaSalle Laval St Bruno Ville St Laurent Region de Québec Québec Lévis
Ste Foy En province Alma Victoriaville Arthabaska Chicoutimi Drummondville
St Jean St Jerome Sherbrooke Sorel Trois Rivieres St Georges de Beauce
Brossard



Chasse Extra

L'ARMURERIE

- Vente • Réparation
- Service d'entretien
- Modification de canon (pour bille d'acier)

Tél.: **(450) 349-2526**
Téléc.: **(450) 359-9162**

Sur rendez-vous
Robert Hudon

427-A, boul.
du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu

AKEMI'S®



Leurre pour ours
Bear lure

Leurre pour trappage des carnivores
Trapping lure for carnivores

LEURRES POUR TRAPPAGE
- Rat musqué - castor - martre
HUILES ESSENTIELLES pour chasse, trappage
PIÈGES: Les pièges du Québec

246-3747

Akemi Leurre Canada Inc.

Association de Chasse et Pêche de La Prairie

- Tir à l'arc
- Tir au gros calibre
- Tir à la poudre noire
- Tir à la volée «sporting clay»
- Roue du Roi (chasse aux faisans)

e-mail:plombier@macten.net
site web: www.macten.net/acpl

Heures d'ouverture:
Samedi et dimanche
9 h à 17 h
sur semaine: fermé

574, rang du Côteau
Saint-Jacques-le-Mineur

Tél.: 346-3457

MOTO SPORT RIVE-SUD

Kawasaki
V'là le bon temps!

Le KVF 400 4x4, 1999 automatique le parfait compagnon de chasse



Gamme complète de V.T.T **KAWASAKI**
. Vente . Service
Financement sur place

Sans frais:
1-888-656-5006

3259, boul. Taschereau
Greenfield Park

PLUS DE PUISSANCE,
UNE SUSPENSION PLUS ROBUSTE

LE 1998 QUADRUNNER 500 4X4



- Un moteur de 493 cc, à arbre
- Son embrayage automatique
- Transmission avec marche arrière
- Quatre roues motrices en tout temps
- Freins avant hydrauliques à disques
- Une nouvelle suspension arrière Quad Link

25 SUZUKI CANADA 1973 | 1998

GRATUIT
Ensemble de treuil Freewheeling à l'achat d'un Quadrunner 4X4. Pour un temps limité.



SUZUKI
L'experience tant attendue!MD

Germain Boucher Sports inc.

980, boul. Iberville, Iberville **347-3457**

LA FAMEUSE PROMOTION PLEIN AIR VTT 4x4 YAMAHA

YAMAHA Grizzly 600 4X4

Treuil WARM 2000 lb **GRATUIT** ou 300$ de Yamadollars à l'achat d'un VTT Yamaha 4x4 neuf. *Détail en magasin.*



Moteur 4 temps 595 cc, transmission automatique avec frein moteur

MOTO CLINIQUE
VENTE & SERVICE
346-4795
92 Jacques-Cartier sud
Saint-Jean-sur-Richelieu

041353-c15-hd

À vos armes, prêts, partez...





CENTRE SPORTIF DE L'ACADIE

OUVERT AU PUBLIC

- Champ de tir carabine (extérieur)
- Tir au pigeon d'argile (tir au plateau)
- Tir de trappe
- Tir de «skeet» américain
- Tir de «skeet» moderne
- Tir de «skeet» olympique
- Parcours de chasse, 8 positions (fusil)
- Tir à arme de poing
- Salle intérieure
- 3 sites à l'extérieur

SITE OLYMPIQUE DE 1976
Heures d'ouverture au public
Mardi et mercredi de 13 h à 21 h
Samedi et dimanche de 10 h à 18 h
Pour renseignements, contactez Denis Pratte au 348-5121

Nouveauté HONDA **TRX 450 ES 4 X 4**



- Changement de vitesse électrique sur le guidon
- Poids de 585 lb (265,5 kilos)
- Disponible en rouge, vert ou jaune



HONDA Produits Mécaniques

Moteur hors bord 2 à 15 c.v.



Génératrice HONDA EX1000 CV
- Les génératrices Honda sont équipées d'un moteur Honda 4 temps ST* fiable
- Modèles allant de 350 à 12000 watts, certains avec prises CA 120/240 volts et CC 12 V pour charger une batterie.

Moteur 4 temps à allumage électronique BF9.9

MOTO CLINIQUE
VENTE & SERVICE
346-4795
92 Jacques-Cartier sud
Saint-Jean-sur-Richelieu

POLARIS *La conduite par excellence*

SPECIAL D'AUTOMNE LIQUIDATION DES 1998 EN INVENTAIRE



Plus 250$ de vêtements ou accessoires gratuit
ou 90 jours sans paiement, ni intérêt Jusqu'au 31 octobre seulement

Nouveau
POLARIS DIESEL 1999
Le commencement de quelque chose de puissant
Venez le voir.



ST-ISIDORE AUTONEIGE & SPORT INC.
480, ST-REGIS
ST-ISIDORE
(450) 454-9084

GERMAIN BOUCHER SPORT INC.
Chasse et Pêche

ARC «PRO SPORT TOM CAT»
tout équipé comprenant: carquois, 3 flèches, mire, appui-flèche, déclencheur, silencieux et étui rigide
Spécial 429,99$

PECHE! LIQUIDATION DE FIN DE SAISON
10% à 50%
de rabais

FUSIL A POUDRE NOIRE «C.V.A APPOLO ECLIPSE»
L'ensemble comprend: poudre, plombs, amorces, étui rigide, poignée en «T», mesure à poudre, distributeur d'amorces, charge rapide, graisse et nettoyant
Spécial 399,99$

Dépositaire «Remington» attitré. Venez voir notre 7mm S.T.W

DEPOSITAIRE DES MARQUES:
«Knight, Gonic, Thompson, C.V.A., Ruger, Remington»
980, boul. d'Iberville, Iberville
(450) 347-3457

Vendeur #1 au Québec des armes à poudre noire «Gonic»



(Photo Rémy Bolly)

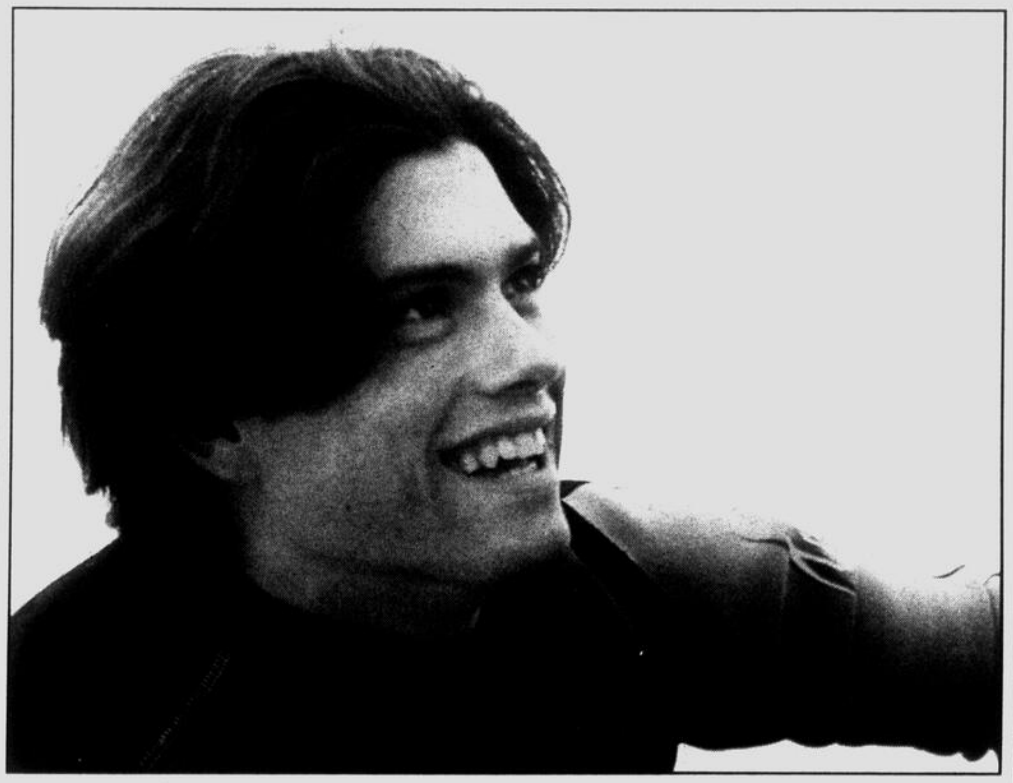
Fin de saison au soccer mineur

Plus de 1000 personnes ont participé au party de fin de saison de la Ligue de soccer mineur de Saint-Jean-sur-Richelieu qui a eu lieu dimanche dernier, au hangar D-4 de la Base militaire de Saint-Jean. Les dirigeants de la Ligue ont remis aux 700 joueurs du circuit une médaille de participation. «Ce fut une très belle journée», indique Wayne Leblanc du soccer mineur. Ce dernier ajoute que 450 personnes, joueurs et parents, ont pris part à une journée spéciale le 30 août dernier alors qu'ils ont assisté à un match de l'Impact de Montréal au Centre Claude-Robillard. Finalement, trois équipes de la Ligue se sont distinguées lors du tournoi du Laksehore. La formation bantam a remporté l'or alors que la formation pee-wee a gagné l'argent. L'équipe midget s'est vu remettre une médaille de participation. Par contre, cette formation a terminé deuxième au classement général de la saison de la section Richelieu-Yamaska.



Le FC Fabi termine la saison en beauté

Dans la ligue de soccer de la Montérégie, le FC Fabi a terminé la saison régulière sur une bonne note en battant la formation de Saint-Hubert 3 à 0 mercredi dernier. Jonathan Elhamarneh, en première demie, Frédéric Mongeau et Alexandre Blais, en deuxième demie, ont marqué pour les vainqueurs. Patrick Quenneville, invaincu depuis son retour au jeu, a inscrit le jeu blanc à sa fiche. Les séries éliminatoires débuteront le 20 septembre.



Records québécois

Carl Provost et Jean-René Bertrand, tous deux de Saint-Jean-sur-Richelieu, ont établi deux des quatre records québécois lors de la dernière tranche du championnat québécois de planche nautique (wakeboard) qui s'est tenue en fin de semaine au Bassin olympique. Carl Provost a inscrit un total de 8350 points dans la classe intermédiaire (14-19 ans) alors que Jean-René Bertrand en obtenait 12 930 chez les Experts (26-29 ans). Soulignons aussi la performance du jeune Mathieu Lizotte de Sabrevois (notre photo) qui a pris le troisième rang en style libre derrière Patrick Gauthier de Sherbrooke et Jean-François Gosselin de Brossard.



(Photo Rémy Bolly)

Si vous aimez patiner...

Le Colisée Isabelle-Brasseur et l'aréna municipal de Saint-Jean-sur-Richelieu affichent un nouvel horaire depuis la fin août. À l'aréna, il y a du patinage libre les lundis de 16 à 17 heures et les mardis de 15h15 à 17 heures. Les mercredis, on peut patiner au Colisée de 15h15 à 16 heures et à l'aréna de 17 à 18 heures. Les jeudis, l'aréna accueille les patineurs de 15h15 à 16h30 et le Colisée de 18 à 19 heures. Les samedis, seul le Colisée est disponible pour le patinage libre de 20h30 à 21h30, alors que le dimanche, on peut patiner aux deux endroits de 14 à 15 heures.



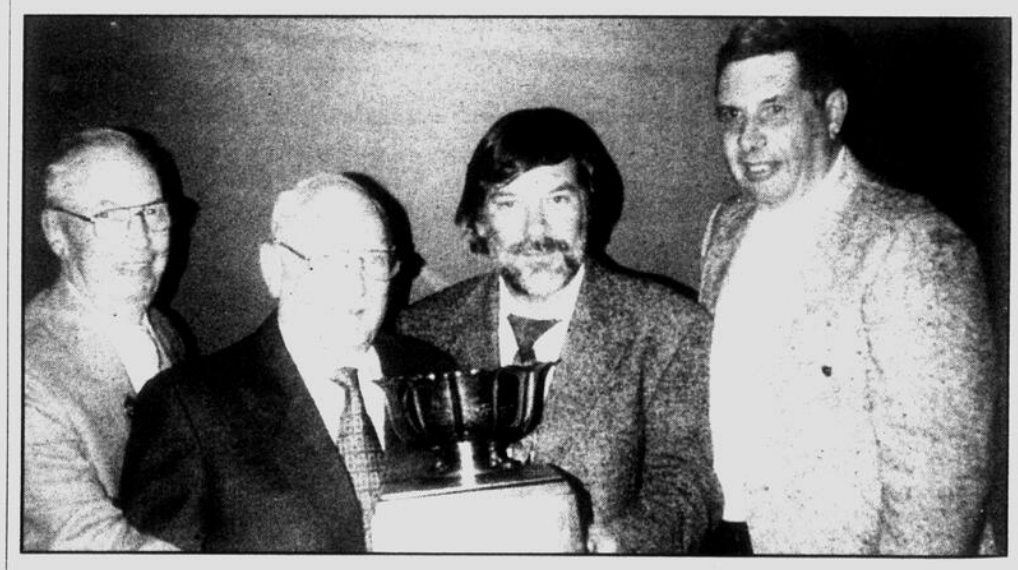
Du basket en famille à Saint-Gérard

Les Loisirs Saint-Gérard mettent sur pied une toute nouvelle activité pour la période d'automne: le basket-ball en famille. Parents et enfants sont en effet invités à partager le même terrain afin de s'amuser en famille. L'activité aura lieu tous les vendredis soir de 19 heures à 21 heures à l'école Saint-Gérard, à compter du 25 septembre. Les enfants doivent être âgés entre 8 et 12 ans. Le but de cette activité est de permettre de jouer un sport collectif en famille. Il reste encore quelques places. Pour information: Christiane Prud'Homme au 542-9508. Le coût de l'inscription est de 10 $ par personne pour toute l'année. Les gens ont jusqu'à lundi 21 septembre pour s'inscrire.



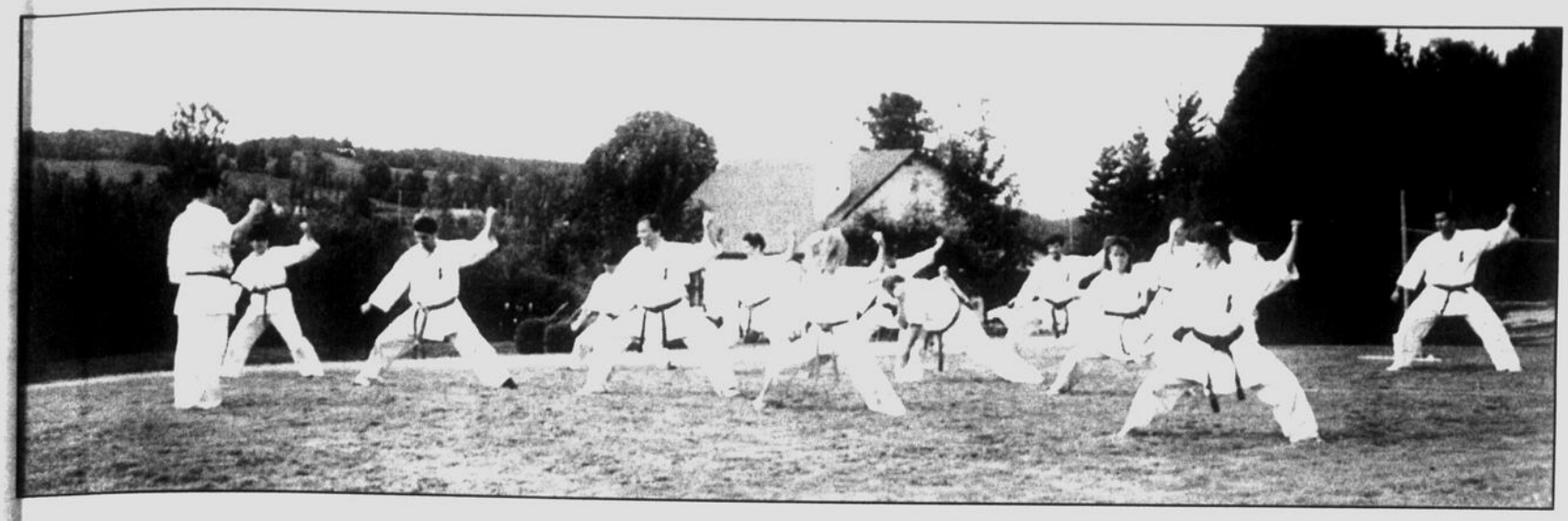
Gagnantes du Tournoi de la présidente

Le 14 juillet dernier se déroulait au club de golf de Saint-Jean, le Tournoi de la présidente. Louise Lebeau, (pointage brut) et André Vigeant (pointage net) ont remporté les honneurs. Elles recoivent leurs trophées des mains de la présidente, Françoise Ménard.



Lacolle s'impose à New York

Les représentants du Club de curling de Lacolle ont remporté le trophée Ad Hastings remis à l'équipe la plus performante lors du tournoi de la Médaille Gordon, un événement annuel qui s'est déroulé cette année à Utica dans l'état de New York. Vingt équipes du Québec et de l'Ontario y ont alors affronté 20 équipes des États-Unis. La formation de Lacolle est celle qui a marqué le plus de points pour ainsi s'emparer du prestigieux trophée. Le club de Lacolle était représenté par Jim Law de Saint-Jean (capitaine), Doug Galbraith d'Iberville (premier), John Moran de Hemmingford (deuxième) et Erle Clark de Clarenceville (troisième). Soulignons, par ailleurs, que la Ligue senior de curling de Lacolle organisera un tournoi de golf le 16 septembre au club de la Baie Missisquoi à Venise-en-Québec. Pour information: Gerry Braconnier au 347-7639.



Camp de karaté

Une cinquantaine de jeunes ont participé à la fin août au camp annuel d'entraînement de l'école de karaté Kyokushin de Saint-Luc qui se tenait à Sutton dans les Cantons-de-l'Est. C'est la deuxième année consécutive que l'école organise ce genre d'activité. Les participants ont suivi des cours d'endurance, de katas et de combats de nuit et de jour, en forêt et dans l'eau. Les élèves étaient accompagnés des membres de leur famille.

Ford

Ford du Canada Limitée

VENTE AUTORISÉE DU MANUFACTURIER

Escort LX 98 berline

Moteur de 2 L, 110 ch
Boîte manuelle 5 vitesses
Direction et freins assistés
Sacs gonflables
Glaces teintées
Radio AM/FM stéréo avec haut-parleurs haut de gamme

199 $* par mois
TRANSPORT INCLUS
AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ REQUIS

POUR 29 $ DE PLUS PAR MOIS, OBTENEZ L'ESCORT SE AVEC TRANSMISSION AUTOMATIQUE ET CLIMATISEUR.



CHOISISSEZ LE PAIEMENT QUI VOUS CONVIENT LE MIEUX

MISE DE FONDS ou échange équivalent	MENSUALITÉ location 36 mois
1 895 $	199 $
895 $	229 $

LOCATION SANS COMPTANT DISPONIBLE

0 % ** **de taux de crédit jusqu'à 36 mois à l'achat des modèles 1998 suivants: Escort, ZX2, Contour, Mystique, Taurus, Sable, Mustang, Ranger, Villager, Explorer, Windstar et Série F.**

CES OFFRES SE TERMINENT LE 30 SEPTEMBRE 1998.

FORD

Vos concessionnaires Ford et vos concessionnaires Lincoln Mercury
www.acfmq.qc.ca

LINCOLN
Mercury
CAMIONS FORD

PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS: Obtenez un rabais supplémentaire jusqu'à 1000 $.

Photo à titre indicatif seulement. *Transport inclus. Aucun dépôt de sécurité requis. Première mensualité exigée. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Des frais de **0,08 $ du kilomètre après 60 000 kilomètres** et d'autres conditions s'appliquent. **L'offre de taux de crédit de 0 % jusqu'à 36 mois offerte par Crédit Ford s'applique à l'achat au détail de tous les modèles neufs 1998 en stock suivants: Escort, ZX2, Contour, Mystique, Taurus, Sable, Mustang, Ranger, Villager, Explorer, Windstar et Série F (Série F dont le PTAC est inférieur à 8500 lb). Sujet à l'approbation du crédit. Cette offre ne peut être combinée avec aucune autre offre. Voyez votre concessionnaire pour obtenir tous les détails.

Tableaux indicateurs

HOCKEY

Ligue Haut-Richelieu Labatt 50

Classement

	PJ	V	D	N	BP	BC	Pts
St-Luc Pizzeria	1	1	0	0	7	3	7
Cabanon Haut-Richelieu	1	1	0	0	8	2	6
Resto Bar Cactus	1	0	1	0	2	8	2
TVA Electrique	1	0	1	0	3	7	1

Ligue de hockey Chevaliers Junior

Statistiques
Les 10 meilleurs compteurs

No	Joueurs	PJ	B	A	Pts	MPM
55	Marco Smith	3	0	5	5	51,667
17	Simon Richard	3	3	0	3	31,000
13	Francis Benoit	3	2	1	3	31,000
9	Benoit Buisson	3	1	2	3	31,000
23	Jonathan Major	2	1	2	3	31,500
19	François Foisy	3	1	1	2	20,667
21	Jean-François Pouliot	3	1	1	2	20,667
24	Dominic Desmarais	3	1	1	2	20,667
20	Stéphane Daviau	3	0	2	2	20,667
8	Joël Dugas	3	1	0	1	10,333

MINI-GOLF

Ligue commerciale Centre des Oeuvres

Classe A

	Tot. coups	Moy.	Pts
M. Nault	698	77,56	
G. Lalanne	666	74,00	
Équipe 2	1364	75,78	38
G. Brault	683	75,89	
J.-P. Guay	676	75,11	
Équipe 1	1359	75,50	39
R. Carpentier	680	75,56	
G. Roy	685	76,11	
Équipe 3	1365	75,83	30
L. Boudreau	719	79,89	
M. Deneault	706	78,44	
Équipe 5	1425	79,17	21
A. Pelletier	681	75,67	
M. Pelletier	726	80,67	
Équipe 4	1407	78,17	21
J. McNulty	714	79,33	
J.M. Gamache	773	85,89	
Équipe 6	1487	82,61	13

Classe B

R. Picard	716	79,56	
C. Daigneault	749	83,22	
Équipe 1	1465	81,39	23
R. Thibodeau	731	81,22	
C. Fortin	707	78,56	
Équipe 4	1438	79,89	40
A. Lacombe	783	87,00	
M. Lafleur	728	80,89	
Équipe 2	1511	83,94	14
H. Milot	683	75,89	
J.-P. Boutin	719	79,89	
Équipe 3	1402	77,89	45
Ch. Fortin	719	79,89	
G. Fortin	752	83,56	
Équipe 5	1471	81,72	24
E. Casavant	779	86,56	
M. Breton	738	82,00	
Équipe 6	1517	84,28	16

Ligue mixte Centre des Oeuvres

Classe A

	Tot. coups	Moy.	Pts
R. Tremblay	755	83,89	
R. Carpentier	661	73,44	
Équipe 3	1416	78,67	25
B. Guay	670	74,44	
J.P. Guay	663	73,67	
Équipe 2	1333	74,06	43
B. Guimond	711	79,00	
G. Brault	675	75,00	
Équipe 4	1386	77,00	26
E. Lanctôt	690	76,67	
J. McNulty	705	78,33	
Équipe 6	1395	77,50	31
M. Boucher	762	84,67	
M. Nault	679	75,44	
Équipe 1	1441	80,06	13
T. Longtin	735	81,67	
H. Milot	689	76,56	
Équipe 5	1424	79,11	24

Classe B

B. Gagnon	731	81,22	
G. Fortin	769	85,44	
Équipe 6	1500	83,33	20
L. Barbeau	685	76,11	
C. Fortin	700	77,78	
Équipe 5	1385	76,94	42
J. Gagné	742	82,44	
L. Boudreau	708	78,67	
Équipe 4	1450	80,56	29
L. Buck	794	88,22	
C. Daigneault	755	83,89	
Équipe 1	1540	86,06	10
M.-P. Breton	748	83,11	
M. Breton	726	80,67	
Équipe 3	1474	81,89	29
C. Bellerose	744	82,67	
G. Roy	696	77,33	
Équipe 2	1440	80,00	32

SOCCER

Ligue de soccer mineur de Saint-Jean Tournoi Round Robin

ATOME
Division: CE1

	PJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Venise	7	7	0	0	26	10	21
Nice	7	5	1	1	25	11	18
Monaco	7	5	1	1	17	8	18
Salsa	7	3	4	0	19	14	13
Toulon	7	3	4	0	15	16	13
Roma	7	2	5	0	14	24	11
Mexico	7	1	6	0	12	28	9
Madrid	7	1	6	0	6	23	9
Division: CE2							
Mega	5	5	0	0	17	4	15
Étoile	5	3	2	0	20	13	11
Pluton	5	3	2	0	11	15	11
Saturne	5	2	3	0	10	10	9
Cyclone	5	2	3	0	8	14	9
Neptune	5	0	5	0	7	17	5
MOUSTIQUE							
Celtic	7	5	0	2	18	8	19
Jaguar	7	5	1	1	22	13	18
Supra	7	5	1	1	20	11	18
Cosmos	7	2	3	2	17	16	13
Olympique	7	2	3	2	9	13	13
Lynx	7	2	4	1	13	13	12
Inter	7	1	5	1	8	18	10
Beneficia	7	1	6	0	9	24	9
PEE-WEE							
Juventus	5	5	0	0	20	10	15
Impact	5	3	2	0	15	10	11
Vasco	5	2	3	0	14	19	9
Blizzard	5	2	3	0	12	9	9
Tornado	5	2	3	0	12	22	9
Atletico	5	1	4	0	13	16	7
BANTAM							
Excelsior	6	5	1	0	28	16	16
Select	6	4	2	0	21	13	14
Brazilia	6	2	4	0	14	18	10
Dynamo	6	0	6	0	0	22	6

QUILLES

Ferronnerie Houle

Classement
Semaine
Plus haut simple

Josée Brault	188
Claude Rousseau	234

Plus haut triple

Josée Brault	531
Claude Rousseau	642

Saison
Plus haut simple

Josée Brault	188
Claude Rousseau	234

Plus haut triple

Josée Brault	531
Claude Rousseau	642

Plus haute moyenne

Josée Brault	177
Claude Rousseau	214

Les Joyeux Copains Allée-Retour

Classement 9 septembre

Joueur	Qui.	Pts
F. Boudreau	2008	8
G. Campbell	2054	6
J. Lagacé	2045	6
M. Quenneville	2027	6
E. Leblanc	2022	2
P. Lachance	2011	2
M. St-Gelin	1947	2
J. Tougas	1915	0

Semaine
Plus haut simple

Sylvie Lacasse	213
Mario Quenneville	242

Plus haut triple

Sylvie Lacasse	531
Mario Quenneville	635

Plus haute moyenne

Sylvie Lacasse	177
Mario Quenneville	211

Amis de la Montérégie

Classement 11 septembre

	PG	PP	Qui
P. Chartier	15	5	2152
C. Caumartin	13	7	1813
R. Lefebvre	12	8	2046
M. Bonefon	12	8	1957
C. St-Germain	11	9	2004
P. Desrochers	9	11	1993
G. Lemieux	8	12	2021
M. Breton	8	12	1951
G. Ouellette	7	13	1696
D. Veilleux	5	15	1926

Semaine
Plus haut simple

Claude Caumartin	230
Johanne Larose	204

Plus haut triple

Réal Lefebvre	628
Manon Breton	493

Plus haute moyenne

Patrick Desrochers	218
Ginette Lefebvre	179

Brasserie de l'Ouest

Classement 16 septembre

	PG	PP	Qui
4-4	24	16	4536
1-1	22	17	4855
3-3	22	18	4761
2-2	21	18	4581
5-5	18	22	4392
6-6	12	28	4579

Semaine
Plus haut simple

Denis Barry	226
J. D'Arc Thibeault	192

Plus haut triple

Alain Deneault	646
Henriette Demers	529

Plus haute moyenne

Alain Deneault	194
Henriette Demers	166

Classique

Classement 16 septembre

	PG	PP	Qui
D. Skelling	21	11	3867
C. Dumont	21	11	3761
R. Dextradeur	19	13	3898
S. Cléroux	19	13	3752
R. Girard	19	13	3744
J. Grenier	15	17	3627
R. Olivier	13	19	3727
R. Gagné	13	19	3675
P. Martin	11	21	3544
B. Couture	9	23	3433

Semaine
Plus haut simple

Jean Lahaie	300

Plus haut triple

Robert Olivier	773

Plus haute moyenne

Robert Olivier	235

Classique Féminine

Classement 16 septembre

	PG	PP	Qui
L. Dubois	23	9	2781
L. L'Écuyer	20	12	2778
G. Pouliot	17	15	2734
D. Martin	16	16	2845
C. Bélanger	15	16	2627
N. Lamothe	14	18	2661
N. Gibeau	12	19	2713
C. Desnoyers	10	22	2539

Semaine
Plus haut simple

Lynda L'Écuyer	226

Plus haut triple

Lynda L'Écuyer	581

Plus haute moyenne

Lynda L'Écuyer	184

La Différence

Classement 15 septembre

	PG	PP	Qui
Machos	3	1	1870
Silencieuses	3	1	1669
2-2	3	1	1580
Idoles à Jojo	2	2	1962
Spécial 44	2	2	1777
Toupies	1	3	1827
3-3	1	3	1596
Déchaînes	1	3	1549

Semaine
Plus haut simple

Daniel Blanchette	267
M.-A. Lamontagne	195

Plus haut triple

Daniel Blanchette	638
M.A. Lamontagne	515

Plus haute moyenne

Daniel Blanchette	212
M.A. Lamontagne	171

Les Bibittes Dry

Classement 15 septembre

	PG	PP	Qui
Abeilles	14	0	4004
Lucioles	12	2	3477
Demoiselles	10	4	3619
Taons	10	4	3513
Bourdons	9	5	3531
Satyres	7	7	3226
Scarabés	5	9	3602
Podures	5	9	3149
Nitidules	4	10	3470
Mouches	4	10	3465
Fourmis	2	12	3398
Libellules	2	12	3206

Semaine
Plus haut simple

André Roy	212
Nancy Ouellette	204

Plus haut triple

Marcel Pruneau	585
Lucie Bessette	558

Plus haute moyenne

Noël Houle	193
Margot Boudreau	170

Les Gens du Bout

Classement 15 septembre

	PG	PP	Qui
G. Fortin	4	0	2052
A. L'Écuyer	4	0	2048
R. Gagné	4	0	2047
R. Poirier	4	0	2026
R. Morin	4	0	1976
R. Normand	3	1	2038
M. Patenaude	3	1	1973
L. Allaire	3	1	1905
L. Grenon	3	1	1879
T. Goyette	1	3	1971
R. Godin	1	3	1906
L. Thibodeau	1	3	1866
R. Grenon	1	3	1811
G. Keroack	0	4	1974
G. Séguin	0	4	1926
Y. Aubé	0	4	1901
G. Morin	0	4	1884
J.M. Delorme	0	4	1868

Les Requins

Classement 16 septembre

	PG	PP	Qui
R. Olivier	17	3	3541
C. Dumont	15	5	3281
E. St-Pierre	12	8	3292
P. Rémillard	10	10	3599
R. Millette	10	10	3420
F. Dussault	8	12	3308
M. Martin	6	14	3373
D. Skelling	2	18	3251

Semaine
Plus haut simple

Daniel Lessard	279

Plus haut triple

Robert Olivier	751

Plus haute moyenne

Robert Olivier	243

Ligue Amicale

Classement 15 septembre

	PG	PP	Qui
8-8	10	6	1748
3 P'tits Cochons	10	6	1728
2-2	9	6	1749
3-3	8	7	1749
6-6	8	8	1748
5-5	8	8	1739
4-4	7	8	1743
1-1	6	9	1720
10-10	6	10	1725
7-7	6	10	1724

Semaine
Plus haut simple

Réal Berthiaume	215
Lise Boulet	167

Plus haut triple

Réal Dapratto	570
Lise Boulet	467

Plus haute moyenne

Réal Dapratto	190
Lise Boulet	155

Monsport

Classement 15 septembre

	PG	PP	Qui
2-2	14	2	1923
6-6	13	3	1989
RBI			
Expert-conseil	10	6	1749
3-3	9	7	1728
4-4	7	9	1678
7-7	6	10	1715
5-5	3	13	1880
Mirplex	2	14	1626

Semaine
Plus haut simple

Pierre Vallières	247

Plus haut triple

Robert Robidoux	626

Plus haute moyenne

Robert Robidoux	208

O'Keefe II

Classement 14 septembre

	PG	PP	Qui
Équipe 2	12	2	4202
Équipe 8	12	2	4153
Équipe 7	9	5	4142
Équipe 3	8	6	4359
Équipe 1	6	8	4214
Équipe 5	5	9	4140
Équipe 4	2	12	4059
Équipe 6	2	12	4041

Semaine
Plus haut simple

Claude Ouellet	261
Nancy Goulet	218

Plus haut triple

Claude Ouellet	683
Francine Lorrain	542

Plus haute moyenne

Claude Ouellet	213
Aline Bilodeau	175

Planchers Bois-Franc

Classement 16 septembre

	PG	PP	Qui
Laplante	7	0	1936
Séguin	7	0	1917
Vlooo	7	0	1738
Côté	5	2	1874
Bouchard	2	5	1826
Lessard	0	7	1767
Poirier	0	7	1605
Demers	0	7	1564

Semaine
Plus haut simple

Douglas L'Oiseau	213
Johanne Lefrançois	179

Plus haut triple

Michel Laplante	557
Lise Côté	549

Plus haute moyenne

Michel Laplante	185
Lise Côté	183

RBL Ventilation

Classement 14 septembre

	PG	PP	Qui
RBL	5	0	2145
Équipe 7	4	1	2085
Équipe 1	3	2	2138
Rest.			
Villa Romana	3	2	2117
Équipe 5	3	2	2046
Équipe 9	2	3	2092
Lamoureux Élect.	2		3
2061			
Salon Jeannine	2	3	1983
Pre-Scie Dion	1	4	1953
Pasquier	0	5	2019

Semaine
Plus haut simple

Marcel Parent	203
Gervaise Poulin	184

Plus haut triple

Michel Leblanc	580
Lise Campbell	490

Plus haute moyenne

Sylvain Ross	198
Francine perron	173

Richard Leblanc Sport

Classement 16 septembre

	PG	PP	Qui
S. Delorme	4	0	2240
P. Trahan	4	0	2164
J.M. Delorme	3	1	2118
L. Trahan	1	3	2042
J. Fortin	0	4	2043
J.P. Dubreuil	0	4	2022

Semaine
Plus haut simple

Patrice Trahan	201
Linda Trahan	168

Plus haut triple

S. Delorme	568
Julie Fortin	457

Plus haute moyenne

Réal Contant	198
Francine Cloutier	168

St-Eugène

Classement 17 septembre

	PG	PP	Qui
M. Lachance	6	2	1858
M. Smith	6	2	1825
J. Pinet	6	2	1782
A. Therrien	4	4	1835
R. Granger	2	6	1803
M. Lapointe	2	6	1803
J. Lapierre	2	6	1788
L. Smith	2	6	1736

Semaine
Plus haut simple

André Therrien	212
Nathalie Millaire	205

Plus haut triple

Michel Lachance	559
Lise Smith	455

Plus haute moyenne

Marcel Lapointe	212
Aline Lapierre	171

Sportive Haut-Richelieu

Classement 17 septembre

	PG	PP	Qui
G. St-Pierre	16	4	2358
M. Barrière	16	4	2312
J. Charron	15	5	2371
M. Gauthier	12	8	2270
J. Gosselin	12	8	2086
S. Larose	11	9	2232
D. Vary	9	11	2202
A. Lincourt	8	12	2192
Y. Drouin	8	15	2065
M. Robert	5	15	2065
M. St-Pierre	4	16	2186
M. Gauthier	4	16	2141

Semaine
Plus haut simple

Michel Barrière	264

Plus haut triple

Guy St-Pierre	717

Plus haute moyenne

Guy St-Pierre	239

Vendredi 6h30 Boule-vard des quilles

Classement

Équipe	Pts	Qui.
Camping Grégoire	17	2449
Gilles Lussier	8	2436
Lucie Proulx	7	2437
Jocelyn Ouellette	18	2515
Claude Bienvenue	16	2456
Céline Gamache	9	2444

Semaine
Plus haute moyenne

Lucie Proulx	160
Luc René	224

Plus haut triple

Lucie Proulx	480
Luc René	673

Plus haut simple

Lucie Proulx	182
Luc René	236

Ronny Stichelbout s'illustre à Bromont

MARIO TREMBLAY

Ronny Stichelbout continue d'accumuler les succès sur la scène québécoise de vélo de montagne. Il y a une dizaine de jours, le cycliste de Sabrevois a remporté l'épreuve de 18 kilomètres, chez les maîtres 50 ans et plus, de la Coupe du Québec de vélo de montagne qui se déroulait à Bromont.

Stichelbout a bouclé la distance en un temps d'une heure 12 minutes et 11 secondes. Il a devancé un autre Québécois, Gérald Proulx, par plus de trois minutes. 54 des 600 coureurs inscrits à cette prestigieuse épreuve ont pu avoir accès au podium.

La veille, lors d'une étape de la coupe du Monde, Stichelbout a pris le quatrième rang dans son groupe d'âge. «Le podium était à ma portée mais mon câble de dérailleur s'est détaché et ça m'a coûté des minutes précieuses», souligne-t-il.

Par ailleurs, M. Stichelbout a pris le huitième rang, troisième dans son groupe d'âge, lors du Raid Pierre-Harvey, une épreuve de 290 kilomètres disputée sur trois jours dans le Parc des Laurentides. Les coureurs devaient rouler de Chicoutimi jusqu'au Lac Beauport. Une épreuve qualifiée d'extrêmement dure et éprouvante par les cyclistes.

«C'est la course la plus difficile que j'ai fait jusqu'à maintenant mais probablement aussi la plus stimulante. C'est très dur physiquement et moralement mais on en retire une sensation incroyable».

Ronny Stichelbout se souviendra longtemps de sa participation. Alors qu'il était en tête, lors de la troisième journée de course, il a perdu une vingtaine de minutes en raison d'un problème de pédalier. Il a tenté de combler l'écart mais il était trop tard. Il est quand même monté sur le podium, terminant troisième chez les 40 ans et plus et huitième au classement général, un exploit extraordinaire. Il faut souligner aussi sa quatrième place au classement général lors de la deuxième étape du raid. 427 coureurs ont participé à cet événement.

D'autre part, en cyclisme sur route, Ronny Stichelbout a pris le deuxième rang, chez les vétérans, lors de l'épreuve «contre à la montre» du championnat québécois à Saint-Charles-Boromée. Il a maintenu une moyenne de 43,1 kilomètres sur ce parcours de 23 kilomètres. Lors de l'épreuve sur route, M. Stichelbout a pris le troisième rang.

Soulignons, en terminant, que Ronny Stichelbout représentera le Canada aujourd'hui, mercredi, au championnat du monde de vélo de montagne, section Maître, présenté au Mont Sainte-Anne.



Après une éreintante épreuve, Ronny Stichelbout franchi en triomphant la ligne d'arrivée du Raid Pierre-Harvey.

Balle-rapide

Les équipes élite de balle-rapide de la Montérégie ont connu une excellente saison. L'équipe moustique a remporté le championnat de la saison régulière, l'équipe benjamine a terminé cinquième, l'équipe cadette deuxième, l'équipe midget les Concordes a fini deuxième, alors que le Magic a pris le sixième rang.

Les joueuses désireuses de faire partie de ces équipes élites sont invitées au camp de sélection AA les 26 et 27 septembre au terrain des loisirs de Marieville.

Loisirs St-Edmond

L'Association des loisirs St-Edmond offre des cours de karaté pour la prochaine session d'activité. Il sera possible de vous inscrire avant le premier cours prévu pour le vendredi 18 septembre, à 18h30, ou encore samedi matin, à 9h30. Les cours se donneront au gymnase de l'école Beaulieu. Pour information: Jacques Pépin 348-2808.

Forget à Shawinigan

Le centre Dominic Forget sera le point de mire chez les Cataractes de Shawinigan cette saison. L'ancien des Remparts du Richelieu a «brûlé» la ligue midget AAA avec les Riverains du Richelieu. Son entraîneur Denis Francoeur croit qu'il est prêt pour la Ligue junior majeur du Québec. Les experts lui prédisent une belle carrière junior.

Club d'escrime

Le club d'escrime Fleuret de Lys de Saint-Jean débutera une nouvelle session de cours le 28 septembre prochain d'une durée de 10 semaines. Les cours pour adolescents auront lieu les lundis et mardis soirs de 19 à 20 heures alors que les cours pour adultes se tiendront les mêmes soirs, mais à 20 heures.

Le coût d'inscription, dans chacun des cas, est de 50$. Les cours pour tous auront lieu les lundis soirs de 19h30 à 21 heures (compétition) et les lundis et mardis de 19 à 21 heures (pratique pour tous). Les coûts d'inscriptions sont respectivement de 60 $ et 30 $.

Ces tarifs sont applicables pour les résidents et les non-résidents de Saint-Jean-sur-Richelieu. Les cours se donneront à l'école Saint- Lucien. Les inscriptions se prendront jusqu'au 25 septembre de 18 à 20 heures par téléphone au 346-0114.

On peut aussi se présenter au premier cours le lundi ou mardi les 28 et 29 septembre prochains. Les équipements sont fournis soit masque, gant, veste et arme. La tenue vestimentaire exigée est un chandail à col roulé, un pantalon de sport et des souliers de gymnase.

Pour les jeunes du groupe de compétition, il faut prévoir un coût supplémentaire de 35 $ pour l'affiliation à la Fédération d'escrime du Québec et les coûts des différentes compétitions de la saison sont défrayés par l'athlète. Pour information: Claude Corbeil au 346-0114.

Touch-football

L'équipe féminine «A» de touch-football du cégep de Saint-Jean- sur-Richelieu a remporté ses deux premières victoires à vie. La formation collégiale a battu Édouard-Montpetit 13 à 12 puis Maisonneuve 20-12.

Fondation Beauregard-Quintin

La Fondation Beauregard-Quintin tiendra son assemblée générale annuelle le 20 septembre prochain à l'hôtel de ville d'Iberville à compter de 10 heures. Sept postes seront à combler au sein de l'exécutif.

Cours de maniement d'armes

L'Association chasse et pêche Saint-Jean-Iberville organise deux cliniques d'ajustements d'armes à feu de gros calibres pour chasseur de gros gibier. Ces cliniques auront lieu le 19 septembre prochain, de 12 à 17 heures, et le 20 septembre, de 12 à 18 heures, au local de l'Association situé au 313, route 219, à L'Acadie. On effectuera pour l'occasion la vérification des bases, des mires et des télescopes. Le coût est de 15 $. Il faut apporter quatre ou cinq balles. Une partie des fonds amassés seront versés à l'Association. Pour information: 349-2526.

Club chasse et pêche Rouville

Le club de chasse et pêche Rouville tiendra son assemblée annuelle le dimanche 27 septembre à 10 heures au local des loisirs de Marieville. Pour information: Alain Ménard au 460-0384.

Quilles

La Ligue de quilles Les Harfangs de la salle de quilles Richelieu est à la recherche de joueurs les lundis soirs à 19 heures. Pour information: 346-5665.

Par ailleurs, la ligue des Aventuriers attribuera son prix de fin de saison, un week-end à l'Auberge, vendredi soir prochain, à 21 heures. Soulignons que malgré les deux inondations qui ont touché l'établissement au mois d'août, la salle de quilles Richelieu est maintenant rouverte avec des allées entièrement rénovées.

Accélération

Le centre d'accélération de Napierville présentera dimanche prochain, le 20 septembre, sa rencontre des exposants «BF Goodrich». De plus, il y aura un spécial Roi de la rue. La veille, samedi, ce sera les essais officiels.



André St-Pierre

Partons à l'aventure

Votre cache à canards est-elle prête?

Il est important de bâtir une cache à canards qui imite le plus possible le décor naturel environnant. Si vous êtes près d'un boisé, il convient de prendre les mêmes matériaux que le boisé environnant. Si vous vous trouvez dans les joncs, vous aurez par exemple avantage à utiliser ces joncs pour fabriquer votre cache.

Il y a deux ou trois ans, j'avais fabriqué une cache à partir d'un arbre tombé qui au printemps, avait dérivé jusqu'à mon emplacement de chasse. Mes deux fils et moi-même avions ramassé l'herbe qui descendait durant l'été et nous avions structuré notre cache avec celle-ci. On ne pouvait trouver une cache plus naturelle qui pouvait se confondre facilement avec le paysage.

Plusieurs chasseurs étaient surpris de voir cette cache de grande dimension et faite à partir de matériaux rudimentaires mais efficaces. De fait, elle s'avérait des plus confortables lorsque de forts vents soufflaient de toutes parts. Nous pouvions chasser à trois à l'intérieur de la cache tout en étant confortable. Les canards passaient si près de la cache, qu'ils nous rasaient la tête! Ne cherchez plus pourquoi j'ai perdu mes cheveux!

Un seul inconvénient se présentait à nous: le niveau de la rivière montait de plus en plus ce qui faisait que nous nous retrouvions souvent les pieds dans l'eau! Vers le mois de novembre, le froid s'installait et la température devenant plus rude, nous estimions avantageux de nous trouver dans un abri de ce type et qui nous permettait de nous protéger du vent. J'apercevais au large des chaloupes à canard se faire brasser de tous bords, tous côtés. Quant à moi, je restais stable.

Parlons des chaloupes à canard. La chaloupe à canard est tout de même un outil appréciable que plusieurs chasseurs emploient. Celle-ci permet aux chasseurs d'être plus polyvalents. Cela lui permet de se déplacer sur plusieurs plans d'eau et de se positionner aux endroits les plus propices. C'est idéal pour les chasseurs de petit garrot et «Blue Bill» qui sont des canards qui aiment voyager vers le large, cela serait alors un atout appréciable.

Bonne saison de chasse.

Vous pouvez me rejoindre au 347-1234.





TOUTES LES OCCASIONS SONT BONNES



1998 BUICK REGAL GS

tout équipé, intérieur cuir, balance de garantie, 22 000 km



1998 CHEVROLET MALIBU

tout équipé, roues «mags», comme neuf, 21 000 km seulement, balance de garantie



1997 PONTIAC GRAND AM

4 portes, automatique, climatiseur, roues «mags», balance de garantie GM



1996 GMC SUBURBAN SLT

4x4, intérieur de cuir, 2 climatiseurs, équipé de «A à Z», excellente condition



1996 PONTIAC BONNEVILLE SE

intérieur cuir, tout équipé, 49 000 km seulement



1995 BUICK REGAL CUSTOM

tout équipé, en excellent condition



1995 PONTIAC FIREFLY

2 portes, 5 vitesses, 44 000 km

1998 PONTIAC GRAND AM SE
4 portes, tout équipé, V-6, balance de garantie

1997 CHEVROLET BLAZER LS
4x4, 4 portes, tout équipé, balance de garantie GM

1997 GÉO MÉTRO
2 portes, automatique, 20 000 km seulement, balance de garantie GM

1996 GÉO MÉTRO
2 portes, automatique, 40 000 km, balance de garantie GM

1996 GMC SONOMA
4 cylindres, automatique, boîte de fibre, très bonne condition

1995 CHEVROLET BERETTA
2 portes, 5 vitesses, climatiseur, AM/FM cassette, en excellente condition

1994 LUMINA VAN
86 000 km, tout équipé, blanc

1991 BUICK CENTURY
V-6, entièrement équipé, excellente condition, faut voir!

Achat local
Rallye des commerçants
Je protège mon emploi J'achète chez moi !

- Financement sur place
- Véhicules inspectés et garantis

030597-c15-ml

180, RUE MOREAU, SAINT-LUC • TÉL.: 359-9990 Internet: www.rondeau.ca

A-56